

IE: La voix des éducateurs à travers le monde

L'Internationale de l'Éducation est la Fédération syndicale mondiale qui représente les enseignants et les travailleurs de l'éducation, du pré-scolaire à l'universitaire, à travers le globe. Les organisations affiliées à l'IE sont actives dans plus de 170 pays et territoires, et le nombre combiné de leurs membres est d'environ 30 millions d'éducateurs.

Le Siège de l'IE à Bruxelles, en Belgique, sert également de base pour ses opérations européennes. Les Bureaux régionaux servent aux organisations membres en Afrique, en Amérique latine, en Asie-Pacifique et dans les Caraïbes. Ils sont situés à Accra, au Ghana; à Kuala Lumpur, en Malaisie; et à San José, au Costa Rica.

Quelque soit l'endroit dans le monde où l'IE est présente, notre message reste le même: l'éducation est fondamentale pour la démocratie. Nos membres, nos militants et notre personnel sont de dévoués défenseurs des droits des enseignants, à la fois en tant que travailleurs et en tant que professionnels. Nous sommes unis dans la promotion de l'objectif d'une éducation publique de qualité, gratuite et accessible universellement aux apprenants de tous âges.

Objectif 1 : Une éducation de qualité pour tous

Atteindre le droit fondamental à une éducation de qualité pour tous, sans aucune discrimination, grâce à l'établissement, la protection et la promotion de systèmes éducatifs réglementés et financés publiquement qui offriraient l'égalité des chances au niveau de l'enseignement.

1.1. Défense de l'éducation de qualité face à la crise mondiale

A la fin de l'année 2008, les citoyens de monde entier assistaient, avec une inquiétude grandissante, à l'approche de ce qui s'annonçait clairement comme la pire crise de l'économie réelle depuis la Grande Dépression des années 1930. La crise financière et économique mondiale menaçait une grande partie des progrès réalisés vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Les syndicats, quant à eux, étaient confrontés à des défis sans précédent : chômage de masse, fortes coupes budgétaires dans les services publics, pression accrue, stabilité sociale en déclin et espoirs envolés.

En 2009, le mouvement syndical international a réagi en adoptant un agenda audacieux et en renforçant la coopération internationale. L'IE et ses affiliés ont joué un rôle de premier plan, au sein du secteur de l'éducation, en défendant vigoureusement l'éducation publique et en affirmant le besoin de mettre l'éducation au cœur des plans de relance économique nationaux - afin de garantir à la fois la prospérité future et la justice sociale.

Campagne de l'IE sur la crise financière et économique

L'impact de la crise sur l'éducation a été le principal point de discussion de la réunion des membres du Bureau restreint à Åre, en **Suède**, en décembre 2008. Ils ont, à cette occasion, engagé une réflexion sur la façon dont l'IE et ses organisations membres pouvaient prendre l'initiative dans un contexte marqué par l'intensification des pressions financières sur les systèmes publics de l'éducation suite à l'effondrement, presque total, des marchés financiers mondiaux. La réunion a ainsi marqué le démarrage des travaux relatifs à l'organisation d'une campagne majeure de l'IE dans le but de montrer que l'éducation constitue un investissement essentiel dans l'avenir de chaque nation.

En janvier, l'IE a participé à une réunion majeure des Syndicats mondiaux, avec les représentants de haut niveau de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) à Washington, D.C., aux **Etats-Unis**. Le Secrétaire général a souligné, auprès du Président de la Banque mondiale Robert Zoellick, les risques posés par la crise vis-à-vis de la réalisation des OMD, en particulier l'Education pour Tous (EPT), et a appelé la Banque mondiale à prendre la tête des efforts visant à protéger les pays en développement les plus vulnérables. Le Directeur exécutif du FMI, Dominique Strauss-Kahn, a souligné le besoin de mettre en place des programmes coordonnés de relance nationaux ainsi que les avantages apportés par l'investissement dans les secteurs publics, dont l'éducation (Pour plus de précisions, voir les sections sur les Syndicats mondiaux, la Banque mondiale et le FMI ci-dessous).

De janvier à mars, l'IE a entrepris de communiquer le plus d'informations possible aux affiliés sur la crise mondiale et d'obtenir des informations de leur part sur l'impact de la crise sur l'éducation et les organisations membres au niveau national. Des circulaires leur ont ainsi été envoyées le 15 décembre 2008, les 20 et 26 janvier, les 10 et 25 février et le 17 mars 2009. Parallèlement, l'Unité de la Recherche a rédigé et envoyé un questionnaire, avec l'appui du Réseau de recherche, à toutes les organisations membres.

Les membres du Bureau restreint se sont à nouveau réunis en février, à Washington, aux **Etats-Unis**, où ils ont rencontré les responsables de la NEA et l'AFT, et ont été informés de l'impact de la crise sur les écoles américaines et des mesures prises par la nouvelle administration du Président Barack Obama pour soutenir les efforts des Etats dans le but de prévenir le licenciement des enseignants. Les résultats préliminaires de l'enquête réalisée auprès des organisations membres de l'IE ont été présentés. Les membres du Bureau restreint ont poursuivi leurs travaux sur le Plan d'action de l'IE qui a ensuite été diffusé à toutes les organisations membres.

Ce Plan d'action a été présenté au Bureau exécutif de l'IE à l'occasion de sa 33^{ème} réunion qui s'est déroulée du 24 au 26 mars 2009. Le Bureau exécutif a ensuite décidé de lancer une campagne intitulée « Levez la main pour l'éducation! », basée sur l'idée que l'éducation constitue l'une des solutions à la crise et un facteur capital pour une relance durable.

Cette conclusion et l'approbation du Plan d'action par le Bureau exécutif reposent sur la grande quantité d'informations obtenues par le Secrétariat, y compris des précisions sur les derniers développements à l'échelle mondiale et les réponses des organisations membres à l'enquête sur l'impact de la crise sur l'éducation au niveau national. Un rapport très étoffé a également été présenté au Bureau exécutif sur les origines de la crise, les conséquences probables pour

l'éducation, les enseignants et les autres employés, le rôle des agences internationales et les fondements du Plan d'action de l'IE.

L'un des développements internationaux liés à la crise financière et économique mondiale a été le deuxième sommet du G20, organisé à Londres, au **Royaume-Uni**, peu après la réunion du Bureau exécutif, les 2 et 3 avril. Au moment de la réunion du Bureau exécutif, les premières versions des conclusions du Sommet accordaient peu d'attention à l'éducation et traitaient principalement de la régulation financière. L'IE est intervenue à travers deux coalitions principales – les Syndicats mondiaux et la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) – et via ses affiliés dans les pays membres du G20, et avec le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE). En coopération avec l'Internationale des services publics, l'IE a fait en sorte que la Déclaration de Londres des Syndicats mondiaux contienne des sections consacrées au rôle de l'éducation et du secteur public.

La CME a rédigé un rapport sur l'impact des politiques du FMI sur l'éducation, y compris sur le niveau des salaires des enseignants dans les pays bénéficiant des prêts du FMI. L'IE a envoyé une circulaire à toutes les organisations membres des pays du G20 contenant des informations leur permettant de faire pression sur leurs gouvernements - et de rappeler les messages de l'IE consacrant l'éducation comme facteur majeur de la relance et un droit pour tous. La coordination a été assurée avec le CSEE qui a présenté ces messages clés à l'Union européenne.

Le communiqué des responsables de la réunion du G20 de Londres a intégré deux revendications clés de l'IE :

- Engagement renouvelé pour la réalisation des OMD; et
- Investissement dans les ressources humaines à travers l'investissement dans l'éducation et la formation.

L'IE a publié un communiqué indiquant que « les promesses du G20 constituent une base pour l'action ».

Campagne « Levez la main pour l'éducation! »

Suite à la décision du Bureau exécutif de décembre 2008, l'IE a organisé une campagne dans le but de lutter contre les effets négatifs de la crise économique et financière mondiale.

Cette campagne a pour objet d'insister auprès des gouvernements sur l'importance d'éviter de prendre des actions à court-terme qui ont conséquences négatives à long-terme et d'adopter des stratégies qui préparent les étudiants et les systèmes d'éducation à l'avenir; et de mettre l'accent sur le fait que l'éducation offre aux citoyens les outils leur permettant de construire leur propre avenir et qu'elle constitue la pierre angulaire du développement économique et social.

Les messages clés de la campagne sont : investissez maintenant dans l'éducation ; investissez dans l'éducation publique pour tous; faites de l'éducation un élément de solution à la crise; évitez de réduire les budgets de l'éducation; ne faites pas porter aux générations futures le coût de la crise économique; et continuez d'apporter l'aide au développement en faveur de l'éducation dans les pays à bas revenus - qui, dans le cas contraire, prendront un retard économique encore plus important.

A travers cette campagne, l'IE vise à soutenir l'action des organisations membres qui négocient et plaident en faveur de la protection et du développement des services éducatifs; à développer des stratégies et réponses régionales et locales aux initiatives des gouvernements; et à persuader les institutions financières mondiales et les autres institutions intergouvernementales d'apporter leur soutien au maintien et à l'augmentation des investissements dans l'éducation et les enseignants.

La CME a rédigé un rapport sur l'impact des politiques du FMI sur l'éducation, y compris sur les salaires des enseignants dans les pays bénéficiant de prêts du FMI. L'IE a envoyé une circulaire à toutes les organisations membres des pays du G20 contenant des informations leur permettant de faire pression sur leurs gouvernements - et de rappeler les messages de l'IE consacrant l'éducation comme facteur majeur de la relance et un droit pour tous. La coordination a été assurée avec le CSEE qui a présenté ces messages clés à l'Union européenne.

Le communiqué des responsables de la réunion du G20 de Londres a intégré les deux revendications clés de l'IE :

- Engagement renouvelé à la réalisation des OMD; et
- Investissement dans les ressources humaines à travers l'investissement dans l'éducation et la formation.

L'IE a publié un communiqué, indiquant que « les promesses du G20 constituent une base d'action ».

La campagne de l'IE « Levez la main pour l'éducation! » repose sur :

- *La recherche*: concernant la situation aux niveaux national, régional et mondial - menée et révisée régulièrement. Deux enquêtes ont été réalisées auprès des syndicats affiliés à l'IE en février et septembre 2009 dans le cadre de cette activité;
- *le suivi*: des développements nationaux et internationaux et des politiques et stratégies des organismes internationaux;
- *le partage de ressources avec* les organisations membres : sous la forme d'information, de rapports d'enquête, de bulletins d'informations, de textes de discours prononcés, de dossiers de presse, d'affiches, etc.
- *la représentation*: auprès des institutions internationales, dont le FMI, la Banque mondiale, le G8, le G20, l'UNESCO, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); l'Organisation internationale du Travail (OIT)...
- *la collaboration*: avec plusieurs acteurs, dont la Confédération syndicale internationale (CSI), les Fédérations syndicales internationales, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), Action Aid International, l'UNESCO, la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (CSC), l'Internationale des services publics (ISP), etc.

La campagne doit se poursuivre jusqu'au prochain congrès de l'IE en **Afrique du Sud** en juillet 2011.

Afin de mettre en œuvre le Plan d'action adopté par le Bureau exécutif, le Secrétariat de l'IE a créé un groupe de campagne constitué de membres du personnel. Le site web de la campagne « Levez la main pour l'éducation! » a été rapidement développé en tant qu'outil de campagne mondiale qui sera employé pendant toute la campagne (www.ei-ie.org/handsup/fr/). Ce site Web contient une page consacrée aux actions; une page « actualités » constamment mise à jour; une page sur les rapports nationaux; une page détaillant l'impact de la crise au niveau régional; et une page proposant des ressources et outils aux syndicats.

Le site présente également des informations fournies par les affiliés, à travers l'enquête, qui apparaissent sur des cartes Google de chaque continent. Les ressources incluent les déclarations des Syndicats mondiaux à chaque sommet du G20, le rapport de la CME sur l'impact des politiques du FMI, des bulletins d'informations, des articles, des communiqués de l'IE, des affiches qui peuvent être téléchargées et des déclarations des dirigeants de l'IE sur la crise. Le site est constamment mis à jour. Par ailleurs, il affichera à l'avenir un accent régional, dans la mesure où il est évident que

l'impact de la crise sur l'éducation et les enseignants varie de manière significative d'une région à l'autre.

L'IE a, en complément du site de campagne « Levez la main pour l'éducation! », créé un blog appelé « Financement pour l'éducation », écrit par le Consultant senior Bob Harris. L'objectif du blog est de présenter des brèves, ainsi que des commentaires sur les développements liés à la crise économique et financière liés aux sommets et autres réunions des agences internationales et des gouvernements. Les principales sources du blog sont le Forum des syndicats mondiaux sur les institutions financières internationales (IFI) et le Bureau des Syndicats mondiaux auprès des IFI à Washington (soutenu par l'IE), ainsi que la CSC et la CSI.

Un examen de l'état d'avancement de la campagne et l'utilisation du site web « Levez la main pour l'éducation! » a été réalisé par les membres du Bureau restreint à l'occasion de leur réunion de septembre.

Niveaux régional et national

La campagne a également été menée directement aux niveaux régional et national. La campagne et le site « Levez la main pour l'éducation! » ont été présentés aux Coordinateurs régionaux principaux de l'IE à Bruxelles, en **Belgique**, en juin. Il a alors été décidé que la campagne ferait partie intégrante des activités de l'IE dans toutes les régions.

En avril, la campagne a été présentée lors du séminaire annuel des responsables syndicaux régionaux de l'UEN, en **Norvège**. La présentation PowerPoint sur la crise, réalisée lors de la réunion du Bureau exécutif de mars, a été distribuée à tous les membres du Bureau à des fins de réplique. Elle a, par exemple, été utilisée par l'IE à l'occasion d'une réunion des directeurs du syndicat FCE-CTF au Canada en avril et lors d'un « Sommet mondial sur l'éducation » sur les conséquences de la crise organisé par la NEA avant son Assemblée des représentants à San Diego en juin et juillet.

Tables rondes 2009 en Europe centrale et Europe de l'Est sur la crise économique et financière

La crise financière et économique mondiale a provoqué des réductions drastiques des budgets de l'éducation dans de nombreux pays européens, en particulier dans les pays d'Europe centrale et de l'Est. Cette situation a entraîné une diminution des taux de scolarisation, la fermeture d'écoles, le licenciement d'enseignants et la réduction des salaires des éducateurs.

En septembre 2009, l'IE a organisé un séminaire de haut niveau à Varsovie, en **Pologne**, lors duquel les responsables des syndicats régionaux ont examiné un plan d'action afin de mieux faire face à la crise. Confrontés à un choix impossible entre les licenciements, la fermeture d'écoles et la réduction des salaires, les syndicats devaient absolument agir rapidement.

Un rapport, intitulé « Education: Le coût de la crise », a été publié à l'occasion du séminaire. Ce rapport montre que les prêts des institutions financières internationales créent d'énormes difficultés pour les budgets de l'éducation. Les participants du séminaire ont adopté une stratégie de lutte contre la crise, invitant l'IE à poursuivre ses travaux au niveau régional.

Le séminaire a été suivi en octobre par la table ronde annuelle des pays d'Europe centrale et de l'Est, organisée à Budapest, en **Hongrie**. Les participants ont examiné à nouveau l'impact de la crise dans

la région et ont défini les méthodes et les moyens permettant aux syndicats de lutter contre les conséquences de la crise.

La crise était également le thème principal du discours d'ouverture du Secrétaire général lors de la conférence régionale d'Amérique latine à Sao Paulo, au **Brésil**, et de la conférence régionale d'Asie-Pacifique à Bangkok, en **Thaïlande**, organisées en septembre.

G8 et G20

Comme indiqué précédemment, le sommet du G20 de Londres a adopté des déclarations sur l'éducation et les OMD qui ne figuraient pas dans les versions préliminaires diffusées avant le sommet. Il s'agit là d'un résultat significatif de la campagne de l'IE et du plaidoyer mené par les deux coalitions - les Syndicats mondiaux et la Campagne mondiale pour l'éducation.

Pour plus de précisions, veuillez lire le texte intégral du communiqué de l'IE dans la section des documents de référence de ce CD.

Le contexte de ces Sommets du G20 est important. Contrairement au G8, le G20 inclut les principales économies émergentes. Ce groupe représente au total 90% du PIB mondial, 80% du commerce mondial et deux-tiers de la population mondiale. Alors que la nécessité d'apporter une réponse coordonnée à la crise est évidente et que le désir de faire intervenir un groupe plus représentatif d'acteurs économiques est compréhensible, les origines du G20 sont fermement ancrées dans les cercles fermés des Ministères des Finances et des banques centrales. Le G20 a ainsi abordé en priorité les questions de réglementation financière et accordé initialement une attention moindre aux questions sociales plus générales, dont l'emploi et l'éducation.

Lors du second sommet, à Londres, au **Royaume-Uni**, en avril, le plaidoyer des syndicats a permis à l'OIT de jouer un rôle sur l'emploi. Par ailleurs, le plaidoyer mené conjointement par l'IE, les Syndicats mondiaux et la CME, a abouti à la reconnaissance du rôle de l'éducation ainsi qu'à la réaffirmation des OMD.

La dynamique ainsi créée sur les questions sociales a été maintenue au sommet annuel du G8 tenu en juin à L'Aquila, en **Italie**, où vingt autres dirigeants nationaux se sont joints aux responsables du G8. La déclaration des dirigeants à l'occasion de ce sommet G8+20 présente, jusqu'à présent, la plus forte affirmation des principaux messages de l'IE : l'éducation pour tous est un droit fondamental et l'investissement dans l'éducation et la formation est un facteur clé d'une reprise économique durable. L'IE a mis en exergue les sections concernées de la déclaration des responsables du G8+20 sur le site web « Levez la main pour l'éducation! »

Toutefois, contrairement à l'emploi, la dynamique sur les questions relatives à l'éducation ne s'est pas poursuivie lors du 3ème sommet du G20 en septembre à Pittsburgh, aux Etats-Unis. Les Syndicats mondiaux ont, à juste titre, exercé une grande pression pour que Pittsburgh soit le « Sommet des emplois » et ont obtenu des résultats importants en termes d'engagement à accorder la priorité aux emplois, ainsi qu'un rôle plus important à l'OIT. Ce faisant, les progrès obtenus dans le domaine de l'éducation lors du sommet G8+20, tout juste trois mois auparavant, n'ont cependant pas été poursuivis lors de ce sommet. Face à cette situation, le Secrétaire général de l'IE a déclaré: « Nous devons redoubler d'efforts ». L'IE insistera pour que, lors des futures consultations du G20, la délégation des syndicats mondiaux comprenne au moins une Fédération syndicale internationale représentant le secteur public.

1.2. Organiser et soutenir des activités afin de réaliser les objectifs de l'EPT fixés à Dakar, notamment la participation à la Campagne mondiale pour l'éducation et à la Semaine mondiale d'action

La Campagne mondiale pour l'éducation

L'IE a poursuivi sa collaboration avec la Campagne mondiale pour l'éducation. Les deux représentants de l'IE, élus en 2008, ont assisté aux réunions du Conseil d'administration qui se sont déroulées à Dacca, au **Bangladesh**, en janvier, puis à Johannesburg, en **Afrique du Sud**, en juillet. Ces réunions étaient principalement consacrées à l'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'action adopté en 2008 à Sao Paulo, au **Brésil**. Les activités peuvent désormais commencer dans les trois régions avec le financement du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF), suite à la signature d'un contrat avec la Banque mondiale.

Les affiliés de l'IE en Afrique et en Asie se sont engagés à participer à la campagne. En revanche, une solution doit être trouvée à l'absence de participation des affiliés de l'IE au projet de la CME. La gouvernance de la CME a été l'un des principaux points de discussion. Suite à une réunion entre les organisations fondatrices de la CME à Bruxelles en juin, le Conseil d'administration a décidé d'établir quatre sous-comités qui se chargeront de toutes les activités de la CME. Ces sous-comités seront sous la responsabilité des membres du Conseil d'administration. Il a également été décidé d'établir un « comité chargé des statuts » mandaté pour rédiger des amendements aux statuts de la CME.

La CME a, avec d'autres partenaires, lancé une campagne ambitieuse intitulée « 1BUT : l'Education pour Tous ». Associée à la Coupe du monde de football 2010 en Afrique du Sud, la campagne coopérera avec des stars mondiales du football et l'instance dirigeante du football, la [FIFA](#).

L'objectif principal est de faire savoir aux dirigeants mondiaux que nous voulons qu'ils respectent leur promesse de donner à chacun une [éducation d'ici 2015](#). Les fans de football seront invités à adhérer à la campagne afin de donner à 75 millions d'enfants un bon départ dans la vie.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web de [1BUT](#).

Semaine mondiale d'action

Organisée du 20 au 26 avril 2009, la Semaine mondiale d'action de la CME a attiré l'attention de l'opinion sur l'alphabétisation, en utilisant le thème de « l'alphabétisation des jeunes et des adultes et l'apprentissage tout au long de la vie ». En participant à la campagne 2009 et à son activité principale, « La Grande Lecture », les syndicats d'enseignants de 40 pays ont joué un rôle important dans cette puissante action collective visant à promouvoir l'alphabétisation des jeunes et des adultes.

WJournée mondiale des enseignants

L'IE et l'UNESCO ont uni leurs forces pour réaliser des supports publicitaires et des activités liés à la Journée mondiale des enseignants 2009. Cette édition 2009 avait pour thème « *Pour bâtir l'avenir: investissons dans les enseignant(e)s MAINTENANT!* », à la lumière de la pénurie mondiale d'enseignants et de l'impact de la crise financière et économique sur les budgets de l'éducation, les salaires et le recrutement des enseignants.

L'IE a publié un communiqué commun, avec l'Organisation internationale du travail, le PNUD et l'UNICEF, appelant les gouvernements, les communautés, les institutions nationales et internationales du monde entier, à prendre des mesures décisives afin de réaliser l'Education pour Tous. Le communiqué commun a également appelé à la création de mécanismes protégeant les enseignants et garantissant que les investissements dans l'éducation sont à la hauteur de la demande à tous les niveaux d'éducation.

Une affiche, téléchargeable sur le site web de la Journée mondiale des enseignants (www.5oct.org), a été réalisée en sept langues (anglais, français, espagnol, allemand, arabe, russe et chinois). Cinq versions régionales des affiches étaient également proposées aux syndicats! Le site web de la Journée mondiale des enseignants a également invité les syndicats à utiliser pleinement ses fonctions interactives dans le cadre de leurs célébrations, à savoir : Twitter, pour les nouvelles sur les manifestations liées à la Journée mondiale des enseignants; Flickr, pour mettre en ligne les photos des manifestations liées à la Journée mondiale des enseignants; et les cartes de vœux électroniques pour rendre personnellement hommage aux enseignants.

Les différents types d'affiches ont également été envoyés aux syndicats affiliés par courrier. Une aide financière a également été apportée à plusieurs d'entre eux afin de les aider à organiser des manifestations dans le cadre de la Journée mondiale des enseignants.

Coopération avec Action Aid International

L'IE et Action Aid International (AAI) ont évalué leur collaboration et décidé de lui donner une nouvelle impulsion en élaborant une boîte à outils sur le financement de l'éducation dans le but d'aider les membres des pays en développement à organiser des campagnes fortes sur le besoin d'assurer le financement adéquat de l'éducation. Cette initiative vise également à établir la confiance entre les deux organisations qui ont des histoires et cultures de travail distinctes mais également des objectifs communs très forts. Cette boîte à outils est accessible sur le site web suivant : http://download.ei-ie.org/docs/webdepot/EI-ActionAid_Toolkit.pdf

Les deux organisations ont également organisé une évaluation commune des Recommandations du Parktonian (Pour en savoir plus, voir le rapport régional Afrique).

Coopération avec les organisations d'étudiants

L'IE a assisté à et soutenu une réunion de responsables de syndicats d'étudiants d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Asie-Pacifique et d'Europe, organisée à Paris, en **France**, du 21 au 23 janvier afin de préparer la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur. Organisée par l'Union des étudiants européens, par l'intermédiaire de son Groupe de travail sur la coopération internationale, les militants étudiants de 17 organisations du monde entier ont forgé une nouvelle alliance visant à promouvoir une approche équitable et dictée par des principes dans le but de relever les défis de l'enseignement supérieur. L'IE salue la Déclaration mondiale des étudiants. Son adoption permet, pour la première fois, aux étudiants de parler d'une seule voix lors de la Conférence mondiale de l'UNESCO.

1.3 Coopération avec le mouvement syndical international

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (CSC)

L'IE travaille en étroite collaboration avec la CSC, qui est reconnu comme l'organisme consultatif du mouvement syndical auprès de l'OCDE. L'IE préside le Groupe de travail de la CSC sur l'éducation, la formation et l'emploi et joue un rôle actif dans le Groupe de travail de la CSC sur la politique économique, les séances plénières semestrielles de la CSC et les consultations avec les organes officiels de l'OCDE. Le mouvement syndical œuvre aujourd'hui dans un esprit de coopération plus fort que jamais, ce développement s'est révélé opportun, dans la mesure où la crise financière s'est transformée en crise économique dont les conséquences affectent les travailleurs à travers le monde. L'IE a joué un rôle moteur dans la promotion d'une telle coopération - rôle qui est reconnu par les Syndicats mondiaux partenaires (voir Conseil des Syndicats mondiaux ci-dessous).

Comité de liaison de l'OCDE

En mars, les Présidents des Groupes de travail sur la politique de l'éducation et la politique économique (les Présidents de l'IE et de l'AFL-CIO, aux Etats-Unis, respectivement) ont participé à une réunion spéciale du Comité de liaison de l'OCDE (composé des ambassadeurs des 30 Etats membres de l'OCDE, du Secrétaire général et des Responsables des Directions) sur la crise. Cette réunion a été l'occasion, comme une réunion similaire en décembre 2008, de mettre en avant le message clé de l'IE sur le rôle de l'éducation dans la reprise économique. Bien que ce message ait été fortement soutenu par le Secrétaire général de l'OCDE, il est à noter que plusieurs ambassadeurs, suivant sans doute les instructions de leurs Ministres des Finances nationaux, ont exprimé la nécessité de limiter les dépenses publiques du fait de la diminution des recettes publiques et de l'endettement causé par les plans de relance. Il s'agit précisément du scénario contre lequel l'IE a mis en garde, en raison des graves dangers qu'il présente pour le financement de l'éducation, non seulement après la crise mais également à moyen et long terme. La CSC a affirmé qu'il était très prématuré de parler de « stratégies de sortie ». Ce point est resté une question majeure au cours de la période précédant les sommets du G8 et du G20.

Groupe de la CSC sur la politique économique

Le Groupe de travail de la CSC sur la politique économique a constitué le principal forum pour l'élaboration des Déclarations des Syndicats mondiaux aux sommets du G20 (Washington, novembre 2008, Londres avril 2009 et Pittsburgh, septembre 2009) ainsi qu'au sommet du G8 (L'Aquila en Italie, juin 2009). Le Groupe de travail réunit les économistes des affiliés de la CSI et de la CSC des Etats membres du G8 et du G20, de pays l'OCDE, candidats à l'OCDE et des pays bénéficiant d'un engagement renforcé avec l'OCDE, ainsi que la Confédération européenne des syndicats (CES), l'ETUI et les Fédérations syndicales internationales. Compte tenu de la crise, trois réunions ont été organisées en 2009 - en mars, en mai et en septembre.

La coopération entre le Groupe de travail sur la politique économique et celui sur l'éducation, la formation et l'emploi, et entre leurs présidents, s'est renforcée au cours de l'année. La CSI et la CSC sont conjointement responsables de la rédaction des versions initiales et finales des communications

des Syndicats mondiaux. Elles envoient, après chaque sommet, les évaluations aux affiliés et aux FSI. L'IE a également travaillé étroitement avec les autres FSI, notamment l'ISP en ce qui concerne les questions relatives au secteur public pour lesquelles elle s'exprime au nom des deux organisations en vertu de l'accord entre l'IE et l'ISP, et avec la division d'UNI chargée des questions relatives au secteur bancaire. Grâce à sa participation active, l'IE a fait en sorte que le rôle de l'éducation et du secteur public bénéficie de l'attention qu'il mérite dans ces déclarations majeures. Ces déclarations ont formé la base des actions de plaidoyer menées par les syndicats lors de ces sommets, ainsi qu'au niveau national auprès de nombreux gouvernements.

Le groupe a également préparé la contribution syndicale aux réunions des Ministres du Travail et de l'Emploi du G8/G14 à Rome, en **Italie**, en mars, et des pays membres de l'OCDE à Paris en septembre. Il a également contribué à la déclaration de la CSC au Conseil ministériel de l'OCDE en juin, a assisté aux comptes-rendus des responsables du Département des affaires économiques et de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE, et analysé les Perspectives économiques annuelles de l'OCDE, qui ont été largement diffusées dans les médias. Un débat majeur s'ouvre sur la future direction des conseils économiques de l'OCDE aux gouvernements membres suite à la crise. Les syndicats sont critiques à l'égard d'un document des services de l'OCDE intitulé *A new model of growth, changing the OECD paradigm* (Un nouveau modèle de croissance, modifiant le paradigme de l'OCDE), dans la mesure où il ne modifierait pas les politiques et les comportements qui ont provoqué la crise. Une délégation de la CSC a rencontré le Comité de liaison le 13 novembre afin de poursuivre ce débat.

Le Groupe de travail examine également les déclarations des Syndicats mondiaux à l'intention des Institutions financières internationales, c'est-à-dire la Banque mondiale et le FMI. En d'autres termes, d'importants efforts sont menés afin d'assurer la cohérence du plaidoyer des Syndicats mondiaux auprès de toutes les agences économiques.

Groupe sur l'éducation, la formation et l'emploi

Le Groupe de travail, présidé par l'IE, se réunit deux fois par an. Il est composé de représentants des syndicats de l'éducation des pays membres de l'OCDE ainsi que de spécialistes de la formation des centres syndicaux nationaux. Lors de la réunion d'avril, le Groupe a examiné les aspects liés à l'éducation et à la formation des déclarations des Syndicats mondiaux à l'attention du G20, du G8 et des IFI, ainsi qu'un point clé de l'ordre du jour proposé par l'IE sur les aspects des plans de relance liés à l'investissement dans l'éducation et la formation.

Le Groupe a également abordé les politiques visant à promouvoir l'emploi des jeunes et a été informé des résultats préliminaires de l'évaluation de la politique de l'OCDE sur l'enseignement et la formation professionnels (EFP). Le Groupe de travail assure notamment le suivi de l'étude de faisabilité de l'OCDE sur l'évaluation des résultats de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (AHELO), de l'impact politique du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (dont un compte-rendu de la première réunion d'une délégation IE/CSC avec l'organe directeur de PISA au sujet d'une étude réalisée par l'Institut de recherche de l'IE) et du premier rapport de l'Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS). Une consultation CSC/IE a également été menée sous la forme d'une réunion informelle avec les Ministres de l'Éducation organisée à Oslo, en **Norvège**, en juin. Le document de la CSC/IE, présenté dans le cadre de cette consultation, a mis l'accent sur les questions d'équité, ainsi que sur l'impact de la crise. Le secrétariat de l'OCDE a ensuite diffusé un document intitulé *Making Reform Happen in Education* (Concrétiser la réforme de l'éducation). Ce document a été examiné, en novembre, lors de la réunion du Groupe de travail, qui a également abordé : les évaluations politiques de l'OCDE sur l'EFP et le programme : Apprendre pour le monde du travail, de l'OCDE ;

le Phare de l'OCDE sur l'éducation (travaux de l'OCDE sur la crise); Regards sur l'Education 2009; la contribution à la réunion ministérielle de 2010; les activités de l'OCDE dans le domaine de l'éducation et de la formation; l'interaction avec la Direction de l'Education de l'OCDE; un rapport et l'examen thématique continu sur l'éducation des migrants; et les implications de la réunion de l'OCDE au niveau ministériel sur l'emploi et le travail pour les travaux futurs de l'OCDE.

La coopération étroite entre l'IE et la CSC a eu comme conséquence directe de développer les relations avec la Direction de l'éducation de l'OCDE. L'IE est ainsi invitée à participer à un nombre croissant d'activités de l'OCDE dans le domaine de l'éducation, à tel point que cela s'est traduit par une pression supplémentaire sur les ressources humaines du secrétariat. Pour en savoir plus, voir l'objectif 5.1 « Recherche pour informer la représentation ».

Réunions plénières de la CSC

La CSC se réunit en séance plénière deux fois par an. La réunion de juin a adopté la déclaration de la CSC à la réunion annuelle du Conseil ministériel de l'OCDE (réunissant généralement les Ministres des Finances et du Commerce des pays membres) et la déclaration des Syndicats mondiaux au G8 de L'Aquila, en **Italie**. Les débats ont été dominés par les problèmes causés par la crise. La plénière a également examiné le rapport sur la situation sur l'élargissement et l'engagement renforcé de l'OCDE. Enfin, un compte-rendu a été présenté, lors de la plénière, par la mission des Syndicats mondiaux en **Corée**, où le gouvernement n'a pas respecté ses engagements, pris lors de son adhésion à l'OCDE il y a dix ans, de respecter et d'appliquer les normes fondamentales du travail de l'OIT, notamment dans le secteur public.

Syndicats mondiaux

Le **Conseil des Syndicats mondiaux** a tenu sa troisième réunion annuelle, les 9 et 10 février, à Bruxelles, en **Belgique**. L'IE était représentée par le Président, le Secrétaire général et le Consultant senior. Plusieurs membres du personnel de l'IE ont également assisté aux séances. L'ordre du jour de la réunion de deux jours a couvert l'ensemble des défis auxquels est confronté le mouvement syndical mondial : la crise financière et économique, le changement climatique et la migration. Une attention particulière a été consacrée à l'organisation et la reconnaissance des syndicats au niveau national, (y compris le soutien à l'*Employee Free Choice Act* (Loi sur le droit syndical-EFCA) aux Etats-Unis), aux questions liées aux politiques publiques et au secteur public, aux stratégies des entreprises et aux Accords cadres internationaux, aux zones franches d'exportation (ZFE) et à la situation en Chine et au Moyen-Orient. Le Conseil a débattu de la façon dont il pourrait soutenir le mieux possible la mobilisation des travailleurs par les affiliés nationaux face à la crise, en mettant un accent particulier sur la Journée mondiale pour le travail décent le 7 octobre.

Reconnaissant l'importance d'élaborer des stratégies de communication efficaces, le Conseil a encouragé le Groupe de travail « Communication » des Syndicats mondiaux à poursuivre ses travaux. Pour plus de précisions, voir l'Objectif 5 du rapport : Communiquer le message de l'IE.

Le Conseil a approuvé une proposition de l'ISP et de l'IE d'organiser une grande conférence internationale en 2010 sur les Services publics de qualité (voir ci-dessous) et a reçu un rapport du groupe des Syndicats mondiaux sur les relations sur le lieu de travail, dont le problème croissant de l'emploi précaire, informel et irrégulier. Il a été décidé d'adopter une proposition de FITTHC relative au développement, à l'échelle mondiale, du concept de salaire de subsistance.

Ces points ont été abordés lors de la réunion des Secrétaires généraux du Conseil des syndicats mondiaux, organisée au siège de l'OIT à Genève, en **Suisse**, le 12 juin. Cette réunion a également

approuvé la nomination d'un coordinateur du Programme d'action des Syndicats mondiaux sur le VIH/SIDA, les changements dans la composition du Comité de pilotage, ainsi que le remplacement de l'IE par l'UNI comme représentant du Conseil des syndicats mondiaux au sein du Conseil d'administration de l'Université ouvrière mondiale.

Un Agenda mondial pour des Services publics de qualité

Les préparatifs d'une grande conférence internationale sur le thème Un Agenda mondial pour des Services publics de qualité ont commencé en 2009. La conférence sera organisée par le Conseil des syndicats mondiaux à Genève, en **Suisse**, du 12 au 14 octobre 2010.

La conférence établira un agenda pour l'avenir : de nouvelles directions pour les services publics de qualité et des stratégies permettant aux syndicats de jouer un rôle de premier plan au niveau des pays et des communautés à travers le monde. Elle adoptera une Charte sur l'accès universel aux services publics de qualité, ainsi qu'un Plan d'action.

Pour la première fois, la CSI, les Fédérations syndicales internationales et la CSC rassembleront leurs affiliés autour d'une cause commune. Les Syndicats mondiaux cherchent à coopérer avec les principaux réseaux des médias internationaux afin de porter le débat à l'échelle mondiale. Les responsables nationaux et locaux et les militants pourront suivre les débats sur Internet en streaming. Une personnalité de premier plan sera invitée en tant qu'intervenant principal. D'éminents universitaires, et des dirigeants de syndicats, d'organisations intergouvernementales et d'ONG seront également invités à lancer des débats sur des thèmes spécifiques.

400 participants sont attendus à Genève, d'après les prévisions initiales. Bien plus de personnes participeront également à la conférence, par l'intermédiaire d'Internet, dans leurs pays respectifs. Les organisations de la société civile, en particulier celles qui travaillent étroitement avec le mouvement syndical international, et les agences internationales seront également invitées à participer. Il est proposé d'organiser la conférence en anglais, en français et en espagnol.

Coopération IE-ISP

Les équipes de direction de l'IE et de l'Internationale des services publics (ISP) se sont réunies le 16 juin à Bruxelles, en **Belgique**. Elles ont échangé des informations sur les résultats des récentes réunions des Bureaux exécutifs des deux organisations et sur les conférences régionales organisées ou en préparation. Cette réunion a également été l'occasion d'échanger sur l'analyse de l'impact de la crise, en particulier sur le secteur public, et de coordonner l'action de l'IE/ISP dans la cadre des Syndicats mondiaux.

Il a été décidé que l'IE et l'ISP avaient un intérêt commun à s'opposer aux politiques du FMI, dont les conditionnalités ont peu changé par rapport au passé, malgré les déclarations de ses dirigeants sur l'importance des dépenses publiques, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la santé. Les deux organisations ont décidé, dans le cadre de la campagne de l'IE et de l'ISP sur la crise, de travailler avec les affiliés afin de faire pression sur les Directeurs exécutifs du FMI (comme l'a fait l'IE auprès de la Banque mondiale dans les années 90) et d'intervenir dans les processus nationaux qui ont une influence sur le financement du FMI, telles que les auditions du Congrès aux Etats-Unis.

Les deux organisations ont également prêté une attention particulière à une proposition de projet de recherche sur la fiscalité des entreprises et les ressources du secteur public. Les activités sectorielles de l'OIT, l'AGCS, les normes du commerce et du travail, et les pays en situation de conflit, ou ceux dont les affiliés sont confrontés aux violations des droits humains et syndicaux ont été abordés. L'IE

et l'ISP collaboreront également sur le thème du capital des travailleurs, en prêtant une attention particulière à l'utilisation des grands fonds de pension des employés du secteur public par les sociétés d'investissement et les autres acteurs financiers.

Confédération syndicale internationale

L'IE a assisté à la réunion du Bureau exécutif de la CSI, organisée en juin à Bruxelles en **Belgique**, et à la réunion du Conseil général qui a eu lieu en octobre à Berlin, en **Allemagne**. La CSI prépare actuellement son prochain Congrès mondial qui aura lieu à Vancouver, au **Canada**, du 21 au 25 juin 2010.

Activités sectorielles de l'OIT dans le domaine de l'éducation

La principale activité sectorielle de l'OIT dans le domaine de l'éducation a été la préparation d'un Guide de bonnes pratiques sur la gestion des ressources humaines à l'usage du corps enseignant. L'IE a fortement soutenu ce projet. Une version complète du Guide a été examinée en détail lors d'un atelier consultatif, qui a eu lieu du 2 au 4 novembre au siège de l'OIT à Genève, en **Suisse**, pour lequel l'IE a proposé des experts syndicaux de toutes les régions. L'IE a également travaillé étroitement avec le Secrétariat du Groupe des travailleurs du Conseil d'administration de l'OIT et le secrétariat de l'OIT de façon à encourager la participation des experts gouvernementaux qui ont une expérience en tant qu'employeurs publics des enseignants. Plusieurs employeurs de l'enseignement privé ont ainsi été désignés par l'Organisation internationale des employeurs. L'atelier sera suivi d'une réunion d'une demi-journée avec l'Organe consultatif pour l'éducation et la recherche de l'OIT. Cette réunion abordera les points suivants : la diffusion du guide en 2010, la planification d'un Forum de dialogue mondial, également en 2010, sur les conditions des enseignants travaillant dans le domaine de l'enseignement et la formation professionnels, et une étude sur les conditions de travail du personnel de l'éducation de la petite enfance qui s'achèvera en 2011.

Forum économique mondial

Le Secrétaire général de l'IE a activement participé, en tant que panéliste, aux séances consacrées à l'éducation du Forum économique mondial (FEM) de Davos, en **Suisse**. Il a, à cette occasion, rencontré, en compagnie d'autres responsables des Syndicaux mondiaux, les dirigeants des agences internationales, dont l'OCDE et l'UNICEF. L'IE a également participé à une session spéciale du Forum économique mondial, consacrée à l'Initiative mondiale sur l'Education (GEI), lors de laquelle le Directeur général de l'UNESCO a prononcé un discours. L'IE a, par ailleurs, rencontré des responsables du secteur privé, en particulier du secteur des TIC, qui jouent un rôle actif dans la GEI, ainsi que des responsables de la société civile avec lesquels elle travaille dans le cadre de la CME.

Comme l'a révélé le rapport du Groupe de travail de l'IE sur les partenariats public-privé dans l'éducation, les principales agences internationales qui contribuent activement à l'Education pour tous – l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD et la Banque mondiale – ont toutes mis en œuvre des programmes avec de grandes entreprises, qui jouent, quant à elles, un rôle actif dans la GEI du FEM. L'UNESCO a, pour sa part, signé un accord formel, appelé Partenariats pour l'éducation, avec le FEM en 2007. L'IE a accepté de participer aux travaux du Groupe technique consultatif de ce partenariat, conformément à la décision de la réunion du Bureau exécutif de mars.

En juillet, le groupe a été invité par l'UNESCO et le FEM à préparer une boîte à outils sur les Multipartenariats dans le domaine de l'éducation (MSPE) qui sera diffusée au début de l'année 2010 aux Ministères de l'Education à travers le monde. La boîte à outils a pour objectif d'établir des

lignes directrices à l'intention des Ministères nationaux qui ont l'intention d'engager des MSPE avec le secteur privé et les organisations de la société civile. L'IE a été invitée à rédiger un chapitre sur le rôle des éducateurs professionnels et a donné suite à cette invitation, après la discussion des membres du Bureau restreint de l'IE sur un projet de protocole sur la participation de l'IE aux MSPE, comme l'a recommandé le Groupe de travail sur les partenariats public-privé (PPP) dans l'éducation. La contribution de l'IE, qui repose sur la Recommandation de l'OIT/UNESCO sur la condition des enseignants, et s'appuie sur le rapport sur les PPP dans l'éducation et le projet de protocole, a été soumise à l'éditeur de la boîte à outils, le Professeur Tom Cassidy de l'Université de Harvard.

L'accord de partenariat pour l'éducation UNESCO/FEM couvrait initialement une période de trois ans et est actuellement évalué par les deux organisations en vue de sa reconduction à Davos, en Suisse, en janvier 2010. Le projet de protocole sur les Multipartenariats dans le domaine de l'éducation a été présenté à la réunion du Bureau exécutif de décembre.

Groupe de contact des dirigeants syndicaux

L'IE participe aux travaux du Groupe de contact des dirigeants syndicaux du FEM et a participé à une réunion au siège du FEM à Genève, en Suisse, le 11 juin, et à une « conférence virtuelle » par téléphone et sur Internet, le 12 octobre. Ce groupe est tenu informé de la préparation de la réunion annuelle de Davos, en Suisse, et organise des consultations sur la participation des responsables syndicaux. Il s'intéresse également de plus en plus aux nombreuses manifestations régionales organisées par le FEM. L'IE a été invitée à proposer certains membres du Bureau exécutif et du Comité régional en vue de leur invitation possible à ces manifestations. L'IE pourrait saisir cette occasion en 2010.

Global Agenda Council on Education Systems

Le FEM a également lancé un nouveau programme ambitieux afin de réunir une diversité d'acteurs du secteur privé, des agences internationales et de la société civile dans le but de s'attaquer aux problèmes les plus urgents auxquels est confrontée la planète. Les organes chargés de chaque problématique sont appelés les *Global Agenda Councils* (GAC). L'organe chargé de l'éducation s'appelle le *Global Agenda Council on Education Systems* (Conseil de l'agenda mondial sur les systèmes éducatifs). L'IE y participe aux côtés d'acteurs clés de l'éducation issus de l'UNESCO, de l'OCDE, de la Banque mondiale et de la Marche mondiale contre le travail des enfants. L'avenir de l'Initiative Fast Track pour l'EPT se pose comme une question majeure au sein de ce GAC. Deux conférences virtuelles ont eu lieu à l'aide des nouvelles technologies sur Internet. Le Conseil devait se réunir à Dubaï du 20 au 22 novembre. Un débat majeur s'est ouvert au sein du Conseil sur l'efficacité de l'Initiative Fast Track (gérée par la Banque mondiale), et la capacité du système multilatéral à contribuer à la réalisation de l'objectif de l'Education pour tous en 2015. Ce débat a été provoqué, dans une large mesure, par une intervention du représentant de l'IE à la réunion des partenariats UNESCO/FEM de juillet (voir ci-dessus). Le gouvernement américain, soutenu par les affiliés de l'IE, de la NEA et de l'AFT, propose un nouveau Fonds mondial pour l'éducation. Un rapport devait être présenté à la réunion du Bureau exécutif de décembre.

Relations IE/FEM

Bien que l'IE ait accueilli favorablement l'ouverture dont a fait preuve le FEM dans sa collaboration avec les syndicats de l'éducation en ce qui concerne la GEI et l'accord de partenariat pour l'éducation entre l'UNESCO et le FEM, ainsi que la réunion 2008 avec le Groupe de travail de l'IE sur les PPP dans l'éducation, des difficultés sont apparues, notamment en ce qui concerne l'élection

d'un membre supplémentaire du Comité de pilotage de l'Initiative Fast Track, au cours de laquelle la GEI/FEM a été « élue » au détriment de l'IE suite à un processus qui fut loin d'être transparent. La promotion des MSPE auprès des Ministères de l'Education soulève également des questions. C'est pour aborder ces points et des questions connexes que le Secrétaire général de l'IE a tenu une réunion de haut niveau avec le FEM à Genève le 15 octobre. Le Directeur exécutif du FEM, Rick Samans, et le Directeur de la GEI, Alex Wong, ont accueilli favorablement le rapport de l'IE sur les PPP dans l'éducation et la contribution de l'IE sur le rôle des éducateurs professionnels dans les MSPE. Les organisations ont échangé leurs points de vue sur le débat sur l'avenir de l'Initiative Fast Track et la proposition américaine de créer un nouveau Fonds mondial pour l'éducation. Les deux organisations ont convenu que les enseignants qualifiés étaient essentiels à la réalisation d'une éducation de qualité pour tous, mais que neuf ans après Dakar, les progrès dans le domaine de la préparation d'un nombre adéquat d'enseignants qualifiés étaient loin d'être suffisants. L'IE a présenté le projet Educateurs de qualité pour tous de l'IE/Oxfam Novib et invité le Forum à activement soutenir ce projet auprès de ses membres.

Rapport du Groupe de travail de l'IE sur les partenariats public-privé dans l'éducation

Le rapport, présenté à la réunion du Bureau exécutif de mars, a été publié en anglais et traduit en espagnol et en français. Le Groupe de travail prévoit de réaliser un CD en anglais, en français et en espagnol, et de le distribuer largement aux organisations membres de l'IE et aux personnes avec lesquelles l'IE est régulièrement en contact au sein des diverses agences. Toutefois, des problèmes de traduction décelés dans la version française ont retardé la production de ce CD. Les trois versions linguistiques seront disponibles sur le site web de l'IE, une fois ces problèmes de traduction résolus.

L'IE s'efforcera d'assurer une large diffusion du rapport, conformément à l'une des propositions clés de l'étude de fournir des informations détaillées aux affiliés confrontés aux PPP au niveau national.

Université ouvrière mondiale (GLU)

L'université mondiale du travail, créée en 2004, propose des Masters dans les domaines suivants : politiques du travail, mondialisation, développement et économie sociale, par l'intermédiaire d'universités situées en **Allemagne**, en **Afrique du Sud**, au **Brésil** et en **Inde**. L'IE encourage les candidats des organisations membres à présenter leur candidature et propose des stages au siège. La GLU coopère avec le Réseau de recherche des syndicats mondiaux (GURN). Les deux organisations bénéficient d'un appui du personnel de l'OIT/ACTRAV. L'Unité de recherche est le contact de l'IE pour la GTU et le GURN. L'IE assurait, par le passé, la représentation des Syndicats mondiaux au sein du Comité de pilotage de la GLU. Ce rôle est désormais assuré par l'UNI.

1.4 Plaidoyer relatif à l'éducation et l'emploi auprès des organisations internationales

Organisation de coopération et de développements économiques (OCDE)

AHELO

L'IE a assisté à la réunion des parties prenantes de l'OCDE consacrée à l'évaluation des résultats de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (AHELO) organisée le 4 février à Paris, en **France**. Cette réunion a été l'occasion pour l'IE de réitérer ses préoccupations et de faire des commentaires supplémentaires sur l'étude de faisabilité qui sera lancée à la fin de l'année dans dix pays de l'OCDE.

Direction des écoles

La Conférence finale internationale de l'OCDE sur le thème : Améliorer la direction des établissements scolaires s'est tenue à Copenhague, au **Danemark**, du 14 au 15 avril 2008. L'action de l'OCDE sur la direction des établissements scolaires a abouti à la publication de deux rapports : « Améliorer la direction des établissements scolaires: Politiques et pratiques » et « Améliorer la direction des établissements scolaires: Etudes de cas sur la direction des systèmes ». L'OCDE a également promis de réaliser un guide à l'usage des directeurs d'écoles et des autres parties prenantes. L'IE s'est procuré et a distribué plus de 300 copies de chaque volume aux directeurs d'établissements scolaires et aux autres participants du séminaire concernés.

UNESCO

Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur et événement parallèle de l'IE

Le secrétariat de l'IE et des représentants des organisations affiliées de l'enseignement supérieur ont assisté à la deuxième Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur, qui s'est déroulée du 5 au 8 juillet 2009 au siège de l'UNESCO à Paris, en **France**.

Avant la conférence, le 3 juillet, l'IE a organisé une réunion parallèle d'une journée à l'intention de ses affiliés de l'enseignement supérieur qui participaient ensuite à la conférence. Lors de cette réunion, les affiliés de l'enseignement supérieur ont adopté une déclaration intitulée *Educators Committed to Quality Higher Education in the Coming Decade* (Des éducateurs engagés à la réalisation d'un enseignement supérieur de qualité au cours de la décennie à venir). Cette déclaration aborde plusieurs questions, notamment : le rôle clé du personnel universitaire, l'importance de la liberté académique, la titularisation, la collégialité, les risques des partenariats public-privé dans l'enseignement supérieur, l'importance de l'accès et de l'équité dans l'enseignement supérieur, les défis et opportunités de l'internationalisation et de la mondialisation et la nécessité du financement durable de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'IE a également fortement contribué à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur en co-organisant la conférence des ONG le 4 juillet, ainsi que le panel multiacteurs sur les institutions de l'enseignement supérieur et la communauté universitaire, tenu lors de la dernière journée de la conférence. La Vice-présidente de l'IE, Irene Duncan Adanusa, a également prononcé un discours au cours de l'une des sessions d'ouverture du premier jour de la conférence. Penni Stuart, la Présidente de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université, affiliée à l'IE, a également prononcé un discours lors d'un atelier sur la profession universitaire.

La présence de l'IE s'est également manifestée par un stand à l'entrée du centre de conférence pendant la durée de la conférence. La Secrétaire générale adjointe de l'IE, Monique Fouilhoux, était

membre du comité de rédaction du communiqué final de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur. Ce Communiqué a abordé plusieurs problématiques clés qui se poseront dans l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale au cours de la prochaine décennie, à savoir : la responsabilité sociale de l'enseignement supérieur; l'accès, l'équité et la qualité; l'internationalisation, la régionalisation et la mondialisation; l'apprentissage, la recherche et l'innovation; et l'enseignement supérieur en Afrique. L'IE est parvenue à inclure des références au respect des droits académiques dans différentes parties du communiqué (paragraphe 21, 37, 49k, et 50c).

L'IE a été informée que sa déclaration à la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur avait eu un impact qui a dépassé le cadre de la conférence. En effet, plusieurs ministres ont, selon certaines sources, cité des éléments de la déclaration à leur retour dans leurs pays respectifs (comme par exemple en Afrique du Sud).

Conférence générale de l'UNESCO 2009

L'IE a assisté à la Conférence générale qui s'est déroulée, du 6 au 23 octobre 2009, au siège de l'UNESCO à Paris, en **France**.

L'IE a également participé, avant la Conférence générale, au Forum des partenaires, dans le cadre duquel se sont tenus les célébrations de la Journée mondiale des enseignants et le début de la Conférence générale de l'UNESCO. L'IE a aussi assisté à certaines tables rondes ministérielles.

Le 8 octobre, le Secrétaire général de l'IE a été invité à prononcer un discours lors de la session plénière de la Conférence générale. Dans son discours, il a évoqué l'impact de la crise financière et économique sur l'éducation et sur la condition des enseignants, ainsi que la pénurie mondiale d'enseignants. Il a invité les Ministres à relever ces défis et à élaborer des politiques et actions appropriées afin d'assurer le développement futur de l'éducation et le développement sociétal dans son ensemble.

La Conférence générale a élu la Bulgare Irina Bokova au poste de Directrice générale de l'organisation, en remplacement de Koichiro Matsuura. Bokova est la première femme et la première représentante d'Europe de l'Est à être nommée à ce poste. Lors de son investiture, le 23 octobre, elle a indiqué qu'elle était fière de cette situation : « Mon accession à ce poste de haut niveau renforce la confiance de toutes les femmes en elles-mêmes où qu'elles soient. C'est un signe fort qu'elles peuvent accéder aux connaissances et au pouvoir afin d'apporter leur contribution à la société et de participer à la gestion des questions d'ordre mondial. » Elle a également fait part de son intention de diffuser le message selon lequel la parité hommes-femmes est indispensable au développement.

Parmi les nombreuses décisions prises pendant la session, l'UNESCO donnera notamment la priorité, dans le domaine de l'éducation, à l'alphabétisation, aux enseignants et au développement des compétences techniques et professionnelles. Un financement supplémentaire sera alloué à 20 pays qui ont pris le plus de retard dans la réalisation de l'objectif de l'Education pour Tous, en particulier en Afrique.

Conférence de l'UNESCO sur l'éducation des adultes

L'IE a assisté à la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), organisée par l'UNESCO. Plus de 1000 délégués, dont les représentants de 160 pays membres de

L'UNESCO ont assisté à la conférence, qui s'est déroulée du 1 au 4 décembre à Belém, au **Brésil**. La conférence a été précédée par le Forum international de la société civile (FISC-acronyme portugais) du 28 au 30 novembre.

Les participants à la conférence ont exprimé leurs vives préoccupations vis-à-vis de l'indifférence générale à l'égard des objectifs de l'EPT relatifs à l'éducation des jeunes et des adultes, dont l'alphabétisation des adultes. Les débats de la conférence ont été informés, en partie, par le Rapport mondial sur l'apprentissage et l'éducation des adultes (GRALE) rédigé par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL). L'IE a participé à un débat sur l'éducation dans les établissements pénitentiaires, pendant le FISC et la CONFINTEA. Elle était également l'une des deux organisations de la société civile invitées à prendre la parole pendant la plénière. La Conférence a établi un plan de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, appelé le Cadre d'action de Belém. Le cadre d'action est disponible en plusieurs langues sur : <http://www.unesco.org/uil/>.

Travail de l'UNESCO dans le domaine de l'Education pour Tous

Rapport mondial de suivi et Analyse de l'IE

Le Conseil consultatif du Rapport mondial de suivi (RMS) sur l'Education pour Tous a tenu sa 10ème réunion à Paris, en France, les 26 et 27 mai. La réunion a constaté que l'éducation et le mouvement mondial de l'EPT risquaient, plus que jamais, d'être éclipsés par d'autres questions de l'agenda du développement international en raison de l'impact de la crise économique mondiale sur les priorités et l'aide au développement. L'éducation est pourtant essentielle afin d'atténuer les effets négatifs de la crise, en particulier sur les plus marginalisés. Le Rapport mondial de suivi, l'UNESCO, la société civile et d'autres parties prenantes ont un rôle vital à jouer dans la poursuite du plaidoyer en faveur de l'Education pour Tous, élément essentiel à la relance économique et à l'établissement d'économies résistantes et durables à l'avenir. Les points les plus importants de la réunion sont résumés ci-dessous :

L'édition 2010 du RMS examinera la marginalisation dans l'éducation. Le titre provisoire du rapport serait « *Atteindre et éduquer les plus marginalisés* ». Le rapport vise à identifier les principales causes de la marginalisation ainsi que les moyens de briser le cycle de la pauvreté qui la perpétue. Les rapports 2011 et 2012 auront pour thèmes respectifs « *Conflit et insécurité et Compétences et apprentissage* ».

La prochaine évaluation externe du RMS commencera en septembre 2009. L'évaluation essaiera, pour la première fois, d'évaluer l'impact du rapport sur les politiques aux niveaux international, régional et national.

L'IE a publié son analyse du RMS 2009 sur l'EPT sous la forme d'une brochure qui a été distribuée à toutes les organisations membres. L'IE souligne, dans son analyse, la nécessité de s'attaquer aux objectifs de l'EPT qui ont été négligés (tels que l'éducation de la petite enfance, les aptitudes des jeunes à la vie quotidienne et l'alphabétisation des adultes) et d'investir davantage dans l'éducation.

La consultation collective de l'UNESCO et des ONG sur l'Education pour Tous

La Consultation collective de l'UNESCO et des ONG sur l'Education pour Tous a chargé l'IE de réaliser une étude sur l'impact de la crise financière sur les ONG intervenant dans le domaine de l'Education pour Tous en Europe et en Amérique du Nord. L'IE a réalisé l'étude en novembre 2009. Les résultats de cette étude seront intégrés à un rapport international global. Ce rapport constituera

la contribution de la Consultation collective à la prochaine réunion du Groupe de haut niveau qui aura lieu en février 2010 en **Ethiopie**. La Consultation collective tiendra sa prochaine réunion à Dhaka, au **Bangladesh**, en mars 2010.

Initiative Fast Track

L'Initiative Fast Track (FTI) est un partenariat mondial entre pays en développement et pays et agences donateurs visant à soutenir les objectifs de l'EPT. Ce partenariat met l'accent sur l'accélération des progrès vers la réalisation de l'objectif principal d'achèvement universel du cycle primaire, des garçons comme des filles, d'ici 2015. Cette initiative, mise en place en 2002, représente un nouveau type de partenariat dans le secteur de l'éducation. Elle lie expressément l'augmentation de l'appui des donateurs à l'enseignement primaire à la performance des politiques et la responsabilité des pays bénéficiaires.

La performance de la FTI a été évaluée par une équipe indépendante en 2009. Le 8 décembre, l'IE a participé à une réunion des parties prenantes sur l'évaluation de la FTI, à Paris, en **France**, à l'initiative du secrétariat de la FTI, afin de recueillir les avis des parties prenantes sur l'évaluation indépendante e cours de cette initiative. L'avis général des parties prenantes était qu'une réforme radicale de la FTI, voire son repositionnement, était nécessaire. Les participants ont estimé qu'il était nécessaire de créer plus d'espace en faveur des pays bénéficiaires et de la société civile au sein des structures de gestion, et de mobiliser davantage de financement. L'IE a soulevé le besoin d'accroître la transparence du processus, de mobiliser un financement à long terme et prévisible, et de réaliser une évaluation du Cadre indicatif. Elle a également appelé à la participation des syndicats d'enseignants et de la société civile à tous les niveaux.

Groupe de travail de l'UNESCO sur l'EPT

Le Groupe de travail sur l'Education pour Tous se réunit une fois par an afin de préparer la réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT. L'IE a, une fois encore, participé à la réunion du Groupe de travail de 2009, qui s'est tenue à Paris, en **France**, du 9 au 11 décembre. La réunion a principalement abordé l'impact de la crise économique et financière et la lutte contre la marginalisation afin de garantir l'accès universel à l'éducation et l'inclusion, sur la base des conclusions du RMS 2010 en particulier. Cette réunion a également permis de définir des recommandations. Il a également été décidé de créer un groupe de rédaction qui établira un document final en vue de la prochaine réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT qui aura lieu à Addis-Ababa, en **Ethiopie**, du 23 au 25 février 2010.

Lignes directrice de l'IIPE de l'UNESCO sur la conception et l'utilisation efficaces de codes de conduite des enseignants

L'IE a activement participé à l'élaboration des « *Lignes directrices sur la conception et l'utilisation efficaces de codes de conduite des enseignants* » de l'IIPE (Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO). Ces lignes directrices ont pour objectif de guider les pays à concevoir avec succès un code (ou évaluer un code existant) afin d'en faire un outil fonctionnel qui contribuera efficacement à la réglementation de la conduite des enseignants au niveau des établissements scolaires. Elles visent également à aider les pays à mettre en place des mécanismes appropriés afin de garantir la diffusion, l'application et le suivi du code à tous les niveaux du système, y compris son intégration dans la formation et le développement professionnels des enseignants. Les lignes directrices visent les parties prenantes aux niveaux national et local.

Equipe spéciale sur les enseignants

spéciale sur les enseignants pour l'EPT. L'équipe s'est réunie pour la première fois en mars. Des discussions ont eu lieu, à cette occasion, afin de clarifier le mandat et le Programme général d'activités qui ont été approuvés avec quelques modifications. Malgré la réalisation d'un inventaire préliminaire des activités en cours d'ici juin et de l'inventaire complet en janvier 2010, il a été décidé que le secrétariat mettrait parallèlement en œuvre les activités présentées dans le plan d'action de douze mois (avril 2009-mars 2010). La nomination de l'IE, comme représentante des ONG internationales au sein du nouveau Comité de gestion de l'Equipe spéciale a été approuvée.

L'Equipe spéciale s'est réunie une deuxième fois en juin. Suite aux comptes-rendus de l'UIS concernant les statistiques les plus récentes relatives à la pénurie d'enseignants et à la présentation de la dernière publication, « *Le défi enseignant* », l'Equipe spéciale a examiné le Programme général d'activités à la lumière de l'insuffisance des politiques, des capacités et du financement et de la coordination des activités de plaidoyer. Elle a également examiné les priorités, les modalités d'exécution, le budget et la participation des parties prenantes externes du plan d'action de la première année.

L'Equipe spéciale a par ailleurs organisé une réunion du comité de pilotage le 11 décembre 2009 afin d'évaluer les progrès réalisés depuis sa création et de planifier les activités de 2010. Un secrétariat à temps complet est en train d'être mis en place, celui-ci sera hébergé au siège de l'UNESCO. En vue de la prochaine réunion de haut niveau, l'Equipe spéciale analysera le RMS 2010 du point de vue des enseignants, établira un réseau électronique des enseignants et réalisera une analyse documentaire sur l'attrition des enseignants. L'Equipe spéciale organisera également une manifestation parallèle dans le cadre de la réunion de haut niveau et une conférence sur le thème « Des enseignants pour l'EPT » en Afrique en 2010.

Commonwealth et Protocole sur le recrutement des enseignants

L'IE a participé au quatrième symposium de recherche sur les enseignants du Commonwealth, organisé par la National Education Association du 18 au 20 mars à son siège à **Washington**. Le symposium avait pour thème : « *Comblent la pénurie mondiale d'enseignants en vue de l'Education pour Tous (EPT) – Examen des défis et des opportunités dans le domaine du recrutement et de la rétention des enseignants à l'échelle mondiale* ».

De nombreux pays sont confrontés, d'après les données des recherches et les éléments présentés pendant le symposium, à une forte attrition des enseignants. Cette situation a de graves implications pour l'avenir de la profession enseignante. Le symposium a recommandé d'examiner les éléments suivants : l'amélioration de l'orientation, le tutorat, les conditions d'emploi et les différentes modalités de la formation des enseignants, afin de lutter contre l'attrition dans la profession. Le symposium a également appelé à l'utilisation de la recherche sur les enseignants fondée sur des données probantes afin d'influencer les politiques et les pratiques relatives aux enseignants, ainsi qu'à une meilleure application des normes internationales relatives aux enseignants, telles que les Recommandations de l'OIT/UNESCO sur les enseignants (1966 et 1997). L'impact de la crise financière et économique mondiale et ses implications sur l'augmentation de la mobilité des enseignants ont également été abordés.

Une évaluation de la mise en œuvre du Protocole sur le recrutement des enseignants du Commonwealth a été réalisée en 2008 et présentée au Groupe de travail du Commonwealth sur le recrutement des enseignants, qui s'est réuni du 6 au 8 avril, à Stock Rochford, au **Royaume-Uni**.

L'IE a participé à la fois à l'évaluation et à la réunion du Groupe de travail. L'évaluation a révélé que le Protocole était considéré comme un instrument de bonne pratique pour maîtriser la migration des enseignants, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du Commonwealth. Le Protocole a été approuvé par l'IE et l'OIT par exemple. L'instrument reste néanmoins peu connu, en particulier des enseignants ordinaires et des agences de recrutement. L'évaluation a ensuite été présentée à la 17^{ème} Conférence des Ministres de l'Éducation du Commonwealth en juin. Ses recommandations ont été approuvées par les Ministres.

La Conférence des Ministres de l'Éducation du Commonwealth s'est déroulée du 14 au 19 juin à Kuala Lumpur, en **Malaisie**. Différents forums ont également été organisés à l'intention des enseignants, des parties prenantes, des jeunes et des présidents d'université, en marge de la Conférence des Ministres. L'IE a participé avant tout au Forum des enseignants, organisé et animé en étroite collaboration avec le Groupe des enseignants du Commonwealth (CTG). Le Forum des enseignants a présenté une déclaration aux ministres, appelant à la professionnalisation de l'enseignement et un investissement continu dans l'éducation. La déclaration du Forum a été reçue et approuvée par les ministres sans objection. Dans leur propre déclaration, les ministres exhortent le Secrétariat du Commonwealth à poursuivre ses travaux sur « le Protocole sur le recrutement des enseignants du Commonwealth et la comparaison des qualifications des enseignants en mettant l'accent sur la qualité et le statut professionnel des enseignants ».

Le CTG a également organisé une réunion lors du Forum et ratifié son statut amendé. Ces amendements ouvrent la voie à l'élection d'un Comité de coordination du CTG lors du prochain Congrès de l'IE en 2011.

1.5 Défense de l'éducation en tant que bien public et non en tant que produit commercialisable pour un profit privé

Plaidoyer concernant l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)

En 2009, l'IE a continué de faire appel à un consultant spécialisé dans le commerce et les services de l'éducation. L'IE a publié quatre numéros de *CommercEducation* afin de tenir les affiliés informés et de leur présenter une analyse des derniers développements liés aux négociations sur l'AGCS. Le consultant de l'IE a assisté au Forum public de l'OIT 2009 et a été invité à présenter notre position sur l'impact des propositions relatives aux réglementations nationales sur l'éducation, lors d'un atelier organisé par le South Centre, basé à Genève.

7^{ème} réunion ministérielle de l'OIT

Le secrétariat de l'IE et les représentants des organisations affiliées du **Canada**, d'**Australie** et de **Taiwan** ont assisté à la septième réunion ministérielle de l'OIT qui s'est déroulée au siège de l'OIT les 1er et 2 décembre à Genève, en Suisse, en présence des Ministres du Commerce de 153 pays. Contrairement aux réunions ministérielles précédentes, largement dominées par les négociations, l'objectif de cette réunion était de mener une « évaluation plus large du fonctionnement du système commercial multilatéral ». Cette décision a, toutefois, été accueillie avec une certaine prudence dans la mesure où les derniers développements indiquaient que les négociateurs étaient soumis à une pression accrue afin d'aboutir à un accord et de conclure le cycle de Doha.

L'IE et ses affiliés ont joué un rôle clé dans le lobbying contre l'extension du champ d'action de l'AGCS à l'éducation. L'IE avait ainsi publié, avant l'organisation de la Conférence ministérielle, une déclaration en anglais, en français et en espagnol. L'IE a diffusé cette déclaration à travers son site web et une circulaire à l'intention de ses affiliés. Les comptes-rendus de l'IFUT/**Irlande** et de Lärarförbundet/**Suède** indiquent que cette déclaration a été utilisée par les affiliés afin de faire pression sur les gouvernements nationaux.

La réunion ministérielle a également permis à l'IE de coordonner des réunions quotidiennes avec les affiliés présents, de diffuser largement sa déclaration et de participer à plusieurs réunions d'information des ONG sur l'OIT, à des tables rondes et aux débats organisés par d'autres ONG et syndicats. L'IE a également participé à une réunion de la CSI sur le commerce, l'investissement et les normes du travail (TILS), à une conférence publique le 29 novembre, ainsi qu'aux réunions TILS organisées tout au long de la conférence ministérielle. La participation de l'IE à la réunion TILS et à la conférence ministérielle a été importante dans la mesure où elle a permis aux éducateurs de faire entendre leurs voix et de mettre en lumière les questions pertinentes soulevées par les autres ONG.

L'IE a joué un rôle unique en faisant pression afin d'exclure l'éducation de l'AGCS et en soulignant les dangers des propositions de règles concernant les réglementations nationales.

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

En 2009, l'IE a présenté une demande afin de bénéficier du statut d'observateur auprès de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. En tant qu'organisation internationale représentant les éducateurs et les chercheurs, l'IE a indiqué qu'elle avait un intérêt intrinsèque dans les deux domaines de la propriété intellectuelle : droit d'auteur et droits connexes, et propriété intellectuelle (en particulier les brevets). L'IE a souligné, dans sa demande, que le rôle des éducateurs et des chercheurs était essentiel, eu égard à leur contribution au développement local, national, régional et international et que, pour sa part, l'IE avait la responsabilité de contribuer au débat sur leur droit à la propriété intellectuelle et sur la protection de leurs travaux. L'IE a souligné qu'elle était, par conséquent, idéalement placée pour contribuer aux travaux de l'OMPI en promouvant une approche équilibrée dans les domaines des brevets et du droit d'auteur. La demande de l'IE a été examinée en septembre par l'Assemblée générale de l'OMPI, qui a décidé d'accepter l'IE comme membre observateur permanent.

[Accueil](#) [Objectifs](#) [Objectif 1](#) [Objectif 2](#) [Objectif 3](#) [Objectif 4](#) [Objectif 5](#) [Opérations](#) [Liste des membres](#) [Rapport financier](#) [Glossaire](#) [Bonus](#)

®

5, Bd du Roi Albert II
1210 Bruxelles, Belgique
Tel: +32 2 224 06 11
Fax: +32 2 224 06 06

1.6. Améliorer la condition des enseignants, les modalités d'emploi et la formation enseignante

Projet Educateurs de qualité

Suite à la décision prise en décembre 2008 par le Groupe de pilotage de sélectionner le **Mali**, l'**Ouganda** et le **Pérou** pour la phase pilote du projet, le projet Educateurs de qualité, a mis l'accent sur les trois éléments suivants : structures dirigeantes, matériels de communication et finalisation des propositions de projets dans les trois pays sélectionnés.

En juin, le Groupe de pilotage a adopté le document, *Principles of partnership of the quality educators for all project* (principes de partenariat pour le projet Educateurs de qualité pour tous), établissant les lignes directrices relatives au partenariat aux niveaux national et mondial. Il a également établi la structure de gestion pour la seconde phase du projet. Cette structure inclut le groupe de pilotage, un(e) président(e) indépendant(e), l'IE et Oxfam-Novib comme chefs de file du projet, le groupe de projet au niveau international, et au niveau national le groupe principal et le groupe multiacteurs.

Une brochure et un dépliant, ainsi qu'un modèle de présentation power point ont été préparés dans le but d'assurer la diffusion la plus large possible du projet Educateurs de qualité. Les principaux documents du projet Educateurs de qualité sont également, pour la plupart, disponibles sur le portail KIC : <https://www.oxfamkic.org/irj/portal/index.html>

En février, le Groupe de projet a soumis une note de concept à la Commission européenne en vue d'obtenir un appui financier en faveur des projets du Mali et de l'Ouganda. Malheureusement, la note de concept n'a pas été sélectionnée en dépit de son bon score. Malgré quelques difficultés avec des consultants externes concernant le projet en Ouganda, la proposition pourra être soumise à des bailleurs potentiels en novembre 2009.

Alors que les projets pilotes sont en attente de financement, Oxfam-Novib a accepté d'allouer une certaine somme au projet afin de commencer, dans chaque pays, les activités liées à l'élaboration d'un profil des compétences de l'enseignant du primaire.

Réunion de suivi IE-AAI sur les recommandations de Parktonian

En 2006, l'IE et Action Aid International (AAI) se sont réunies au Parktonian Hotel à Johannesburg, en **Afrique du Sud**, et ont décidé de collaborer afin de promouvoir l'agenda de l'Education pour Tous, en particulier dans les pays en développement. Les deux organisations ont, à travers les recommandations de Parktonian, convenu de collaborer particulièrement dans sept domaines principaux :

- Macroéconomie et FMI,

- Enseignants non-professionnels,
- Violence à l'encontre des filles en milieu scolaire,
- Education et VIH/SIDA,
- Gouvernance au niveau des écoles,
- Privatisation et éducation publique, et
- Etablissement d'un code éthique.

Plusieurs réunions régionales/sous-régionales ont été organisées en Afrique et en Asie depuis 2006. Une réunion d'évaluation a eu lieu les 1 et 2 octobre 2009 à Accra, au **Ghana**, à laquelle ont assisté 65 participants, dont les représentants syndicaux, les directeurs nationaux et coordinateurs de l'éducation d'AAI et les représentants des coalitions nationales de l'EPT.

La réunion a porté sur l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations de Parktonian et de la formation sur la boîte à outils sur le financement de l'éducation, élaborée conjointement par l'IE et AAI. Les participants de la réunion ont constaté que des progrès significatifs avaient été réalisés dans les sept domaines d'intervention clés, mais qu'il restait beaucoup d'efforts à mener, en particulier en ce qui concerne le financement de l'éducation et la question des enseignants non-professionnels. L'éducation de la petite enfance a, par ailleurs, été identifiée comme nouvelle priorité de coopération entre l'IE et AAI. Les groupes nationaux se sont réunis séparément et ont établi des plans d'action communs et des activités de suivi, en accordant la priorité à la campagne sur le financement de l'éducation, à l'EPE et à la question des enseignants non-professionnels. Suite à un échange fructueux de deux jours, l'IE et ses affiliés et AAI ont recommandé de renforcer leur coopération dans les domaines de la recherche et de la publication, du plaidoyer et du lobbying, et du financement de l'éducation afin de mieux relever les défis communs.

Conférence Bamako +5 sur les enseignants contractuels

Des représentants des Ministères de l'Education, des Finances et du service public, des syndicats d'enseignants et des associations parents-enseignants, d'ONG et d'organisations de la société civile ont assisté, du 27 au 29 octobre 2009, à la Conférence Bamako +5, organisée au Mali conjointement par le Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et des Langues nationales du **Mali**, l'IE et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique, avec l'appui du Fonds de développement de programmes d'éducation (FDPE) géré par la Banque mondiale, dans le but d'évaluer les progrès réalisés par onze pays francophones depuis la Conférence de Bamako de 2004 sur les enseignants contractuels.

La conférence a également été l'occasion d'échanger les expériences sur le recrutement, la formation et le développement professionnel des enseignants contractuels avec des pays africains lusophones et anglophones. La conférence a constaté la tendance généralement positive (quoique insuffisante dans bien des cas) à l'augmentation de la période de préparation initiale des enseignants. Elle a également recommandé de supprimer progressivement le recrutement des enseignants non qualifiés ou contractuels (d'ici 2015) et de former et d'intégrer tous les enseignants non qualifiés ou contractuels dans le service public. La conférence a exhorté les gouvernements à formuler des politiques et des stratégies garantissant la formation initiale appropriée de tous les nouveaux enseignants avant leur recrutement et leur prise de fonctions.

1.7 Promouvoir la Recommandation de l'OIT/ UNESCO concernant la condition des enseignants et la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur

CEART

L'IE a déposé un recours similaire à la plainte déposée par son affilié danois, DM, vis-à-vis de la mise en œuvre de la Recommandation de 1997 de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur au Danemark.

L'IE a publié son rapport triennal à l'intention du Comité conjoint OIT-UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) en septembre 2009. Ce rapport a été présenté à la 10^{ème} session du CEART qui s'est déroulée du 28 septembre au 2 octobre au siège de l'UNESCO à Paris, en **France**. Le rapport de l'IE repose sur une étude menée ces dernières années grâce à la collaboration de ses 401 organisations membres, ainsi que sur plusieurs rapports commandés sur la condition des enseignants dans plusieurs régions. Le rapport de l'IE adressé à CEART aborde des questions clés, telles que les conditions de travail et la rémunération, la liberté académique, la gouvernance collégiale, la sécurité de l'emploi et la titularisation, et le VIH/SIDA. Il souligne avant tout trois préoccupations majeures qui exigent une attention immédiate :

- **Pénurie mondiale d'enseignants** : L'éducation joue un rôle crucial dans la relance économique. Pourtant, nous assistons à une réduction des budgets de l'éducation à travers le monde. Cette situation a de graves conséquences pour le secteur de l'éducation et la profession enseignante.
- **Crise mondiale de la précarisation** : De plus en plus d'enseignants sont employés pour une durée déterminée ou à temps partiel et connaissent des restrictions de leurs libertés académiques et leur autonomie professionnelle en raison de la précarisation de leur statut.
- **Augmentation du nombre d'agressions à l'encontre des enseignants et du personnel enseignant de l'enseignement supérieur** : De telles agressions nuisent fortement à la démocratie et au bien-être de la société.

Lors de la 10^{ème} session du CEART, l'IE a souligné que les dispositions essentielles des recommandations n'étaient toujours pas respectées par un certain nombre de gouvernements et d'institutions éducatives à travers le monde bien des années après leur entrée en vigueur. En présentant ces conclusions, l'IE a fortement exhorté le CEART, l'OIT et l'UNESCO à prendre des mesures efficaces.

1.8 Conférences, séminaires, ateliers, groupes de travail

Conférence sur l'enseignement supérieur et la recherche

Le Secrétariat de l'IE a poursuivi son importante activité d'échange d'informations sur l'enseignement supérieur avec les représentants des organisations affiliées de l'enseignement supérieur, à travers l'utilisation d'alertes par courriel et de communiqués de presse diffusés à des fins d'information générale. Le Secrétariat a, par ailleurs, créé un « espace » consacré à l'enseignement supérieur au sein du portail d'échange d'informations Sharepoint, afin de permettre aux affiliés de l'enseignement supérieur d'accéder facilement aux documents utiles et de débattre de sujets pertinents.

L'IE a par ailleurs organisé une manifestation parallèle en marge de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur de l'UNESCO : Voir la section UNESCO Enseignement supérieur ci-dessus. La prochaine conférence de l'IE sur l'enseignement supérieur aura lieu en 2010.

Conférence pour les organisations membres des pays de l'OCDE

Compte tenu de la très lourde charge de travail en 2009, le Bureau exécutif a pris la décision de reporter la prochaine conférence des affiliés de l'OCDE à mars 2010.

Groupe de travail sur l'éducation de la petite enfance

Suite à la décision du Congrès mondial de Berlin en 2007, le Bureau exécutif de l'IE a créé un Groupe de travail mondial sur l'éducation de la petite enfance. Le Groupe de travail est présidé par Haldis Holst, de l'UEN/**Norvège**, qui est également Vice-présidente de l'IE. Le Groupe de travail a pour mission de conseiller le Bureau exécutif de l'IE sur la mise en œuvre de la Résolution du Congrès de 1998 sur l'EPE et de promouvoir l'offre universelle de services d'éducation de la petite enfance de qualité.

Depuis sa création en 2008, le Groupe de travail s'est réuni à deux reprises, la première fois à **Malte** en 2008 et puis à Accra, au **Ghana**, le 28 septembre 2009. Chaque réunion du Groupe de travail a été suivie d'un séminaire régional sur l'EPE. Le Groupe de travail a décidé de réaliser une cartographie des systèmes de l'EPE dans plusieurs pays et présentera un compte-rendu de ces travaux au Bureau exécutif de l'IE en 2010. Les données de plusieurs pays ont été recueillies par les membres du Groupe de travail et analysées par le Secrétariat. Une première version du rapport de cette étude a déjà été rédigée et débattue par les membres du Groupe de travail à Accra. Celle-ci sera enrichie par l'intégration d'autres études de cas, en particulier d'Amérique latine et d'Asie-Pacifique.

Groupe de travail sur l'enseignement et la formation professionnels

L'enseignement et la formation professionnels (EFP) est devenu un thème de plus en plus important au niveau international depuis le dernier Congrès mondial. Etant donné que ce secteur est particulièrement vulnérable à la privatisation et la commercialisation, il convient de renforcer la diffusion d'informations au niveau international. Une section consacrée à ce thème a été créée, en début d'année, sur le site web de l'IE. Cette section contient des liens aux conventions de l'OIT, aux recommandations de l'UNESCO et se réfère aux récents développements en Europe. Plusieurs messages ont également été envoyés aux organisations membres sur les développements dans la région de l'OCDE.

Le Groupe de travail de l'IE sur l'EFP, composé d'experts de syndicats issus du monde entier, a pour objectif d'élaborer un ensemble complet de mesures sur l'EFP. Ceci afin de répondre aux développements internationaux et défendre le secteur contre les pressions liées à la commercialisation de l'éducation. Le Groupe de travail reprend les travaux précédents qui ont entraîné l'adoption d'un ensemble de « lignes directrices concernant la provision transfrontalière de l'EFP » en 2007. Les débats en ligne entre les membres du Groupe de travail se sont multipliés au fur et à mesure de l'année sur des sujets, tels que la commercialisation, le financement et le lien entre l'éducation et le monde du travail. En octobre, le Groupe de travail s'est réuni à Budapest, en **Hongrie** et a débattu d'un projet de politique qui sera présenté au Bureau exécutif.

L'EFP étant un sujet relativement nouveau au niveau international, le Secrétariat de l'IE a jugé nécessaire de recenser les préoccupations des membres et les principales publications universitaires dans ce domaine. Un questionnaire sur les récents développements au niveau national, les préoccupations des membres et leur représentation au niveau local a ainsi été envoyé à toutes les organisations membres. Ce questionnaire a porté une attention particulière aux pressions liées à la commercialisation de l'enseignement et au problème de la fuite des cerveaux. Les résultats de l'enquête seront publiés en début d'année 2010. Parallèlement, une recherche documentaire a été menée afin de prendre la mesure des principaux débats académiques sur ce thème. Cet examen a conclu que le secteur de l'EFP était en effet vulnérable aux pressions commerciales dans la mesure où il est systématiquement conseillé aux pays en développement de se concentrer uniquement sur l'enseignement primaire et secondaire, laissant ainsi la formation professionnelle au secteur privé. L'étude a également constaté qu'il était difficile de définir l'EFP de façon précise car elle est mise en œuvre à plusieurs niveaux, de l'éducation primaire à l'enseignement supérieur. Les conclusions de la recherche documentaire ont été publiées à l'occasion d'une conférence européenne sur l'EFP qui a eu lieu en octobre à Budapest, en **Hongrie**.

Séminaire sur la direction des établissements scolaires

L'IE a organisé un séminaire sur la direction des établissements scolaires du 6 au 8 mai à Helsinki, en Finlande, sur le thème : « Une direction de qualité pour une éducation de qualité ». Le séminaire a réuni 69 participants des organisations membres de l'IE du monde entier et en particulier d'Europe. Les principales conclusions et recommandations du séminaire étaient les suivantes : Le rôle significatif de la direction des établissements scolaires dans la réalisation d'une éducation de qualité continue à recevoir de plus en plus d'attention dans beaucoup de pays et de la part de nombreuses organisations internationales.

R1. L'Internationale de l'Education et les syndicats d'enseignants devraient tirer profit de la dynamique actuelle pour faire avancer la question de la direction des établissements scolaires par le biais d'activités permanentes de plaidoyer, l'engagement dans le développement de politiques, l'organisation de programmes de formation sur la direction des établissements scolaires, la collaboration avec des organisations internationales, régionales et locales, etc.

De nouveaux problèmes et défis qui ont un impact significatif sur la direction des écoles et l'éducation en général continuent à apparaître dans de nombreuses régions du monde. Il s'agit notamment de la gestion/l'évaluation des performances et du salaire lié au mérite, des enquêtes et des évaluations comparatives internationales et de l'accent mis sur la concurrence.

R2. L'IE et les syndicats d'enseignants devraient continuer à suivre ces développements et à s'engager aux côtés des pouvoirs publics et des organisations internationales afin d'influencer la politique et la pratique en matière de direction des établissements scolaires.

La Résolution du Congrès de l'IE de 2007 appelle au recrutement des directeurs d'écoles sur la base d'un critère de compétences (profil du directeur/de la directrice d'école).

R3. Le séminaire recommande que les directeurs d'écoles soient des enseignants formés, qui aient de l'expérience comme enseignants et qui soient également compétents en tant qu'enseignants. Ils devraient bénéficier d'une formation de directeur, comprenant un développement professionnel initial et permanent. Par ailleurs, ils devraient avoir des compétences en matière de gestion et de soutien, notamment la capacité de créer un projet pour l'école, de pratiquer une direction démocratique et partagée, etc.

R4. La violence perpétrée contre les enseignants, les étudiants et les autres employés de l'éducation semble être en augmentation dans certaines parties du monde.

1.9 Activités régionales

Afrique

Atelier sur la privatisation de l'éducation

Un atelier national sur le thème « Conséquences de la privatisation de l'éducation au Tchad » s'est déroulé à N'Djamena, au **Tchad**, du 15 au 17 février. Une trentaine de membres des deux affiliés de l'IE dans le pays, le Syndicat des enseignants du Tchad (SET) et le Syndical libre des enseignants du Tchad (SLET) a participé à l'atelier, ainsi que le Ministère de l'Education, qui a pris part à la cérémonie d'ouverture.

Les participants ont constaté que, malgré les ressources financières considérables générées par la production pétrolière à Doba, le système éducatif et d'autres secteurs sociaux n'ont pas bénéficié d'une augmentation proportionnelle de leur financement. Les écoles maternelles publiques sont par exemple inexistantes, et seuls les ménages aisés ont les moyens d'envoyer leurs enfants dans des écoles maternelles privées.

Les participants de l'atelier ont également exprimé leurs préoccupations concernant les effets des écoles dites consulaires, créées par les gouvernements occidentaux. L'école française, l'école britannique et l'école américaine visaient à l'origine les citoyens expatriés de ces communautés, mais admettent aujourd'hui également les enfants de familles locales aisées. Dans ces

circonstances, le système d'éducation publique a été négligé, car ce sont les mêmes parents aisés qui ont la responsabilité de déterminer les politiques éducatives.

Les dirigeants nationaux de ces deux organisations ont été informés de leur responsabilité vis-à-vis de l'accès à une éducation de qualité, qui est étroitement associée à l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants. Ils ont convenu que pour relever ces défis, ils devaient collaborer étroitement, sur la base d'une stratégie commune qui aboutirait à une réforme structurelle avec le soutien actif de l'IE.

Campagne mondiale pour l'éducation (CME)

L'IE est un membre actif de la Campagne mondiale pour l'éducation qui s'inscrit dans le cadre de Dakar. Le Coordinateur régional principal, ainsi que d'autres membres du Bureau exécutif, ont participé à la réunion du Bureau restreint et à la réunion annuelle du Conseil d'administration à Dhaka, au **Bangladesh**, et à la réunion visant à établir une coalition régionale au Moyen-Orient.

L'IE a également assisté à une conférence des Ministres des Finances et de l'Education d'une trentaine de pays africains, qui s'est déroulée du 15 au 17 juillet à Tunis, en **Tunisie** sur le thème « Soutenir la dynamique éducative et économique en Afrique dans le contexte de la crise financière mondiale actuelle ». La réunion a été organisée conjointement par l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA), la Banque africaine de développement (BAD) et la Banque mondiale (BM), avec l'appui des partenaires donateurs de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Education pour Tous (FTI). L'objectif était d'établir un dialogue entre les Ministres africains des Finances et de l'Education et les partenaires externes. Ils ont débattu des moyens de soutenir - dans le contexte actuel de récession économique mondiale - les résultats remarquables obtenus par l'Afrique dans l'éducation et le développement au cours de la décennie écoulée.

L'IE a également participé à une réunion du comité de financement du CSEF organisée à Dakar, au **Sénégal** dont le but était d'analyser et de sélectionner les coalitions nationales en vue de la répartition des fonds alloués à la région.

Séminaire panafricain de l'IE sur l'éducation de la petite enfance

L'IE a organisé, les 29 et 30 septembre, un séminaire sur l'éducation de la petite enfance (EPE) à Accra, au Ghana, qui a été officiellement inauguré par le Ministre de l'Education du Ghana. Le séminaire a eu pour thème « Une éducation de la petite enfance de qualité : un droit pour chaque enfant ». Le séminaire a notamment réuni 53 représentants des organisations membres de l'IE de 14 pays africains, des membres du Groupe de travail sur EPE, des représentants d'organisations syndicales sœurs européennes, des agences des Nations Unies et des partenaires de la société civile. Le séminaire a été accueilli par la *Ghana National Association of Teachers* (GNAT) et soutenu par la *Danish Federation of Early Childhood Teachers and Youth Educators* (BPUL) /**Danemark**, *Läraryrörbundet*/**Suède**, l'UEN/**Norvège** et la NEA/**Etats-Unis**. Les participants ont échangé leurs expériences dans les pays suivants : **Congo, Gambie, Ghana, Nigeria, Tanzanie, Togo, et Zambie**. Ils ont présenté, pour finir, les recommandations suivantes :

- Les gouvernements devraient faire de l'EPE une priorité dans leurs politiques, plans et budgets de façon à accroître l'accès et à améliorer la qualité des services d'EPE pour les jeunes enfants;

- Les syndicats d'enseignants et leurs membres devraient connaître les dispositions des instruments internationaux régissant les droits de l'enfant, l'éducation et l'éducation de la petite enfance;

et

- L'IE et ses organisations membres devraient mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements, de la Banque mondiale, des institutions des Nations Unies, des institutions sous-régionales et d'autres acteurs en utilisant plusieurs stratégies et médias.

Le séminaire a également présenté quelques recommandations en particulier pour l'IE :

- Poursuivre les travaux de recherche et publier des preuves pouvant être utilisées à des fins de plaidoyer;
- Echanger informations et expériences avec les autres acteurs;
- Fournir des informations sur l'éducation de la petite enfance à ses organisations membres; et
- Continuer à faciliter le partage et l'échange d'informations entre ses affiliés.

Les participants ont également recommandé au Comité régional Afrique de l'IE et à la Conférence régionale d'envisager de créer un Groupe de travail et d'élaborer une politique régionale sur l'EPE.

Réunion de suivi IE-AAI sur les recommandations de Parktonian

L'IE et Action Aid International (AAI) ont convenu, lors d'une réunion d'évaluation qui a eu lieu le 1 et 2 octobre 1999 à Accra, au **Ghana**, de collaborer afin de promouvoir l'agenda de l'Education pour Tous, en particulier dans les pays en développement. Voir la section 1.6 ci-dessus pour plus de précisions.

Violence à l'encontre des filles à l'école

L'IE et AAI ont également organisé une consultation sur la violence à l'encontre des filles à l'école les 3 et 4 octobre, également à Accra, au **Ghana**. Plusieurs organisations internationales et ONG (Ancefa, Plan International, Amnesty International, Save the Children, World Vision, etc.) y ont également participé. La réunion a permis aux participants d'échanger les expériences utiles sur la lutte contre la violence à l'encontre des filles et d'identifier des stratégies effectives, telles qu'un ensemble de ressources sur le renforcement des capacités à l'intention des syndicats d'enseignants et une plateforme commune pour les campagnes, le plaidoyer, la sensibilisation, la recherche, etc.

Mission d'enquête en Ethiopie

Les Coordinateurs régionaux principaux de l'Internationale de l'Education, de Real World Strategies (RWS), du Réseau africain pour la campagne en faveur de l'Education pour tous, du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF) Afrique se sont réunis à Addis-Ababa, en **Ethiopie**, du 6 au 8 novembre 2009 dans le cadre de la demande d'affiliation de la *National coalition for Education in Ethiopia* (BEA) à la CME, et de son éligibilité au CSEF.

La délégation a également rencontré l'exécutif de la coalition et ses sous-divisions, ainsi que le Ministère de l'Education, de l'Alphabétisation et d'autres agences intergouvernementales.

La réunion avec la *Ethiopian Teachers' Association* « favorable au gouvernement » (ETA 2) a été particulièrement houleuse, ETA 2 accusant l'IE de la harceler. Après de nombreuses discussions, les

deux parties ont convenu de poursuivre le dialogue. ETA2 a promis d'être ouverte à toute proposition de l'IE.

La mission a révélé que la coalition BAE était une organisation composée de 92 associations du secteur de l'éducation, dont ETA 2, et comptait environ 290.000 membres. La coalition est crédible aux yeux des partenaires, dispose d'un bureau bien équipé et doté d'un centre de ressources et d'un pool Internet géré par un personnel qualifié. La délégation a, par conséquent, recommandé l'admission de la coalition à la CME et son éligibilité au CSEF.

La délégation n'a pas été en mesure de rencontrer ETA1/ IE. La délégation a toutefois recommandé à l'exécutif de BAE d'inviter tous les membres d'ETA1 à leurs activités, même à titre individuel, en attendant leur enregistrement en tant qu'association d'enseignants.

Recrutement d'un Coordinateur général de CSEF-Paris, France

La réunion du Groupe de haut niveau de l'UNESCO à Paris a également permis au secrétariat de la CME d'organiser le recrutement d'un Coordinateur général du CSEF.

Le 10 décembre 2009, six membres du Conseil d'administration de la CME, dont deux représentants de l'IE, ont fait passer des entretiens à cinq candidats et ont nommé un Responsable des projets et coordinateur du CSEF.

Conférence régionale sur le développement de la petite enfance

La 4ème Conférence internationale sur le développement de la petite enfance s'est ouverte le 10 décembre 2009 à Dakar, au Sénégal, en présence des Présidents Abdoulaye Wade du **Sénégal** et A.T. Touré du Mali, ainsi que de plusieurs Premières Dames de pays africains. La conférence a abordé entre autres les thèmes suivants : stratégies d'action; partenariats; et financement des services de développement de la petite enfance.

Plusieurs organisations internationales et agences intergouvernementales, dont la Banque mondiale, ADEA, l'UNICEF, l'UNESCO et BREDA ont participé à la conférence.

L'Internationale de l'Education était représentée par un dirigeant de BUPL et par la Coordinatrice régionale principale qui a animé un débat sur les initiatives de l'IE dans le domaine du développement de la petite enfance.

Asie-Pacifique

D'importants progrès ont été réalisés, depuis la déclaration de Dakar de 2001, en matière d'accès à l'éducation dans la région Asie-Pacifique. Le taux net de scolarisation en Asie du Sud et de l'Ouest a ainsi augmenté de 75% à 86%. Bien que certains pays semblent en mesure de réaliser les objectifs d'une éducation de base pour tous d'ici 2015, aucune amélioration significative n'a été réalisée en ce qui concerne la qualité de l'éducation dans les pays en développement. Les enseignants professionnels de qualité constituent l'un des éléments critiques liés à la réalisation d'une éducation de qualité. Celle-ci est compromise par l'emploi de millions d'enseignants non formés. Le nombre d'enseignants abandonnant la profession pour occuper d'autres emplois ne fait qu'aggraver cette situation.

Malgré la croissance économique dont bénéficient de nombreux pays en développement, un grand nombre de personnes de la région Asie-Pacifique vivent toujours dans la pauvreté totale et survivent avec moins d'1 dollar par jour. De nombreux gouvernements n'ont pas pleinement respecté leurs engagements vis-à-vis de la lutte contre la pauvreté, de la réalisation de l'éducation pour tous, du respect des normes universelles des droits de l'Homme et du développement démocratique, en particulier en raison de l'ordre économique mondial qui promeut la baisse des dépenses publiques consacrées aux services sociaux de base, dont l'éducation.

Les efforts menés afin de réaliser l'Education pour Tous se heurtent au manque de moyens financiers en faveur d'infrastructures scolaires et d'enseignants qualifiés. Les dépenses nationales consacrées à l'éducation ont augmenté dans la plupart des pays, mais la part des recettes nationales allouées à l'éducation a diminué dans 40 pays depuis 1999. Plusieurs pays très peuplés d'Asie du Sud ne consacrent guère plus de 3% de leur PIB à l'éducation. L'aide internationale doit être triplée de manière à atteindre les 16 milliards de dollars nécessaires chaque année, d'après les estimations. Malgré les promesses de ne pas réduire le financement de l'éducation, de nombreux pays éprouvent des difficultés à maintenir ou accroître le financement de l'éducation en raison de la crise financière mondiale.

Crise économique mondiale en Asie-Pacifique

Le secteur de l'éducation de nombreux pays en développement n'est pas encore durement touché par l'impact de la crise économique mondiale. La crise a toutefois provoqué le licenciement de millions de personnes et menace, en particulier dans les pays à faibles revenus, de mettre fin à la scolarisation de milliers d'enfants, contraints de travailler. Les gouvernements ont déclaré qu'ils avaient l'intention d'accroître le financement de l'éducation, mais ils n'ont pas précisé si les fonds permettront l'octroi de bourses d'études, la formation d'enseignants ou le développement d'infrastructures scolaires.

En 2009, le gouvernement des **Samoa** occidentales a réduit le financement en faveur de l'éducation. En **Nouvelle Zélande**, l'*Auckland University of Technology* va vraisemblablement réduire le nombre de cours proposés l'an prochain en raison de la politique du gouvernement. L'organisation membre de l'IE, le TEU, estime qu'à cause de cette politique, jusqu'à 450 étudiants risquent ne pas être admis à l'université l'an prochain, dont 40% d'étudiants considérés comme Maori. En **Corée du Sud**, la *Korea University* a licencié 88 professeurs et entre 5.000 et 10.000 professeurs contractuels ont perdu leurs emplois d'après les estimations.

L'IE supervise étroitement l'impact de la crise économique sur les organisations membres et plaide en faveur de l'augmentation du financement public de l'éducation comme solution à long-terme de la crise.

In 2009, l'IE a contribué à organiser un atelier et une conférence à Kerala, en Inde, du 26 au 28 août 2009 sur le thème : « Crise économique mondiale; Réaliser l'Education pour Tous et renforcer les syndicats d'enseignants pour relever les défis ».

Campagne mondiale pour l'éducation

Plusieurs activités ont été menées dans le cadre de la CME à l'occasion de la Semaine mondiale d'action. En septembre 2008, 14 pays donateurs ont accepté de soutenir les activités principales des coalitions nationales de l'éducation des ONG afin de leur permettre de contribuer à la promotion de l'Education pour Tous et de suivre les progrès des gouvernements nationaux. Le fonds est géré par

le Bureau régional Asie-Pacifique de l'IE. Le Bureau régional de l'IE emploie deux membres du personnel qui participent à l'affectation et à la gestion des fonds à l'intention de dix pays ciblés par la FTI en Asie pendant une période de trois ans. Un Comité Asie-Pacifique du fonds de la société civile pour l'éducation a été créé dans le but de finaliser l'affectation des fonds aux coalitions nationales sur la base des propositions soumises au comité.

Avec l'encouragement de l'IE, les organisations membres du **Népal**, d'**Inde** et des **Philippines** contribuent activement à la création de coalitions plus larges et participent à plusieurs campagnes en faveur de l'EPT. Au Népal, la NNTA dirige la coalition de la CME, en Inde l'AIPTF, l'AISTF, l'AIFTO et l'AIACHE font partie de la coalition nationale dirigée par la Marche mondiale contre le travail des enfants, et aux Philippines, les organisations membres de l'IE font partie du mouvement pour l'Education pour Tous, une large coalition d'organisations d'enseignants, d'élèves, de parents et de responsables communautaires.

Lors d'un atelier soutenu par l'IE, les hauts dirigeants de quatre organisations nationales indiennes : l'AIPTF, l'AISTF, l'AIFTO et l'AIACHE réunis au Gujarat, en **Inde**, en septembre 2009, ont décidé de publier une déclaration conjointe sur le Code éthique professionnel au nom des enseignants indiens, et en particulier de leurs membres. Le document conjoint sur le Code rédigé par les syndicats contient un plan d'action. Celui-ci inclut une grande campagne de sensibilisation à l'intention des membres sur le code, le lancement de la campagne, les contacts avec les organismes internationaux, tels que la Banque mondiale, et le lobbying auprès des organismes de l'éducation appropriés, tels que le NCERT, le NCE et les Ministères de l'Education afin de promouvoir l'adoption du document.

Un atelier national réunissant 30 dirigeants de l'*Alliance of Concerned Teachers*, de la *National Alliance of Teachers and Office Workers*, *Teachers' Organisations in the Philippines Public Sector*, et la Federation VIII de FFW a été organisé, du 14 au 16 juillet, à Manille aux **Philippines**, afin de promouvoir l'éducation à l'environnement, aux droits humains et à la paix, et de faire des recommandations relatives à l'amélioration des manuels des 7^{ème} et 8^{ème} années dans ces domaines.

Un séminaire sur la promotion de l'éthique professionnelle a été organisé à l'intention de 24 hauts dirigeants de la NNTA et la NTA du 4 au 6 octobre 2009 à Kathmandu, au **Népal**. Le séminaire a abordé le professionnalisme et la conduite morale des enseignants. Il a également présenté des recommandations afin d'améliorer le Code professionnel établi par les organisations, et élaboré des plans d'action afin de persuader le gouvernement à adopter le code.

Bourse John Thompson

Le programme de bourse John Thompson 2009 formera 24 dirigeants du PGRI/**Indonésie**, en particulier des militants des provinces de Bengkulu, de Banten, du Kalimantan oriental et du Kalimantan du Sud. La formation aura lieu à Kuala Lumpur, en **Malaisie**, du 29 novembre au 17 décembre.

In 2009, l'IE a contribué à l'organisation d'un atelier et d'une conférence de la *SAARC Teachers' Federation* (STF) à Kerala, en **Inde**, du 26 au 28 août 2009, sur le thème « Crise économique mondiale; Réaliser l'Education pour Tous et renforcer les syndicats d'enseignants afin de relever les défis ». Treize organisations membres de l'IE et de STF d'Inde, du Népal, du Pakistan et du Sri Lanka ont participé à l'atelier et à la conférence, et ont débattu de l'impact de la crise mondiale sur l'éducation en Asie de Sud. Elles ont également préparé un plan d'action afin de faire pression sur leurs gouvernements respectifs et sur le Secrétariat de l'Association sud-asiatique de coopération

régionale, en tant que groupement sous-régional des syndicats d'enseignants, afin que celui-ci aborde ce problème.

Europe

Enseignement et formation professionnels

L'émergence de la crise financière et économique mondiale en particulier a eu pour effet d'intensifier les débats sur l'EFP et le rôle des compétences afin de garantir la croissance économique durable. Le secrétariat a, en conséquence, réalisé une recherche documentaire et une enquête auprès des organisations membres de l'IE en 2009 dans le but de mieux comprendre les questions liées à l'EFP. En octobre 2009, une table ronde européenne consacrée à l'EPF a été organisée afin de présenter ces travaux et lancer les débats à l'échelle européenne. Cette table ronde a également été précédée par une réunion du Groupe de travail mondial de l'IE sur l'EPF à Budapest.

Table ronde européenne sur l'EFP des 21-22 octobre 2009 à Budapest, Hongrie

Il s'agit du premier débat européen sur ce thème au sein de l'IE. Ce débat est intervenu à un moment très opportun en raison de l'impact de crise économique mondiale sur le secteur de l'EFP en particulier. Ce secteur a subi des coupes budgétaires et fait l'objet d'une privatisation croissante des prestataires. Elle souffre également d'une tendance au recrutement d'enseignants précaires à temps partiel. En temps de crise, l'EFP devrait, au contraire, être considérée par les gouvernements comme une solution afin de requalifier et de renforcer les compétences de la main d'œuvre.

Ces débats ont mis en lumière la grande diversité, tant au niveau de la définition que de l'organisation, de l'enseignement et de la formation professionnels en Europe. A partir de ce constat, la table ronde a souligné la nécessité de renforcer le dialogue sur l'EFP entre organisations membres au niveau européen, de mettre davantage l'accent sur le renforcement des capacités afin d'aider les organisations membres à surmonter les obstacles auxquels est confronté le secteur de l'EFP et à comprendre le jargon de l'EFP, qui peut varier fortement entre pays. Les conclusions de cette table ronde ont identifié les grandes difficultés auxquelles sont confrontés les enseignants et les syndicats de l'éducation de ce secteur et la nécessité de travailler davantage sur plusieurs questions, comme améliorer le statut de l'EFP et des enseignants de ce secteur; organiser les enseignants de l'EFP; parvenir à une considération égale entre l'EFP et les qualifications académiques traditionnelles; et encourager les gouvernements à assumer leur responsabilité vis-à-vis du secteur de l'EFP, à la lumière de son importance sociétale et économique. Les conclusions de cette table ronde ont identifié des axes clairs d'intervention future et de renforcement des capacités dans ce secteur, afin de renforcer le rôle crucial de l'EFP et des enseignants de ce secteur dans la reprise économique.

Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur européen a une longue tradition de coopération, dans laquelle le personnel de l'IE joue un rôle de plus en plus grand. Des efforts ont été menés pendant tout au long de l'année 2009 dans ce domaine d'intervention très important de l'IE.

Réunions du HERSC

La région Europe de l'IE a organisé deux réunions du Comité permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche (HERSC) en février et septembre 2009, présidées par Jens-Vraa Jensen

(DM/**Danemark**) et par les vice-présidents Razvan Bobulescu (Alma Mater/**Roumanie**) et Dominique Lassarre (UNSA-Education/**France**). Ces deux réunions ont porté principalement sur la Conférence ministérielle dans le cadre du Processus de Bologne qui s'est déroulée en avril 2009 à Leuven/Louvain-la-Neuve, en **Belgique**, et les contributions de la région Europe de l'IE au programme du Groupe de suivi de Bologne pour la période 2009-2012. La préparation de la réunion régionale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur à Bucarest, en **Roumanie** (mai 2009) et diverses initiatives de l'OCDE, telles que le projet Evaluation des résultats de l'apprentissage de l'enseignement supérieur (AHELO) étaient également à l'ordre du jour de ces réunions.

Caucus de l'enseignement supérieur

La région Europe de l'IE a organisé un caucus de l'enseignement supérieur en novembre 2009, juste avant la Conférence paneuropéenne/Assemblée générale du CSEE. Lors de ce caucus, les participants ont avant tout exprimé leurs préoccupations quant à l'impact de la crise économique mondiale sur l'enseignement supérieur et les conséquences négatives de la mauvaise mise en œuvre du Processus de Bologne dans une grande partie de l'Europe, qui ont provoqué plusieurs manifestations étudiantes dans plusieurs universités européennes.

Processus de Bologne

Le Processus de Bologne est un projet politique visant à créer un Espace européen de l'enseignement supérieur (EHEA), fondé sur la coopération entre 46 pays, l'Union européenne et huit partenaires consultatifs. La région Europe de l'IE est membre de ce groupe depuis 2005 et participe aux travaux de l'organe directeur du processus, appelé Groupe de suivi de Bologne (BFUG), et organise plusieurs activités afin d'améliorer la situation du personnel universitaire.

La conférence ministérielle la plus récente, dans le cadre du Processus de Bologne, s'est déroulée en avril 2009 à Leuven/Louvain-la-Neuve, en **Belgique**. La version finale du communiqué a exposé les grandes lignes de l'agenda du Processus de Bologne d'ici 2020, en tenant une nouvelle fois compte de certaines préoccupations de l'IE. L'agenda approuvé contient des lignes d'action relatives à la mobilité, à la dimension sociale, à l'apprentissage tout au long de la vie et à l'employabilité des diplômés.

Des discussions ont également eu lieu sur l'avenir du Processus de Bologne au cours de la période précédant la Conférence ministérielle, compte tenu de l'approche de l'échéance initiale de 2010. L'IE a contribué à ce processus et a notamment déclaré que les objectifs initiaux, tels que ceux relatifs à la mobilité, n'avaient pas encore été atteints et que le processus devait être étendu à 2020. L'IE a, par ailleurs, plaidé en faveur d'une place plus importante du personnel universitaire dans la mise en œuvre des actions au niveau national et de la nécessité de défendre leurs conditions de travail face à l'internationalisation de l'enseignement. L'IE a, depuis le début du processus, mis en garde contre le risque de commercialisation.

L'IE maintiendra son engagement vis-à-vis du Processus de Bologne à l'avenir. L'opposition à la commercialisation continue de l'enseignement constituera l'une des principales préoccupations, en particulier en ce qui concerne les classements internationaux, qui deviendra l'un des thèmes centraux. L'IE prévoit, dans le cadre de la Conférence ministérielle célébrant le Processus de Bologne qui se déroulera les 11 et 12 mars 2010 à Budapest, en **Hongrie**, et à Vienne, en **Autriche**, de réaliser une publication sur la position du personnel universitaire sur l'état du Processus de Bologne en Europe et sa participation à sa mise en œuvre.

L'IE a également assisté à deux Assemblées générales du Registre européen des agences de garantie de la qualité de l'enseignement supérieur (EQAR).

Faire de la mobilité une réalité pour tous les étudiants et personnels

Suite au succès de *Let's GO!*, la campagne conjointe sur la mobilité menée par la région Europe de l'IE et l'Union des étudiants européens (ESU) tout au long de l'année 2008, l'IE a créé un groupe de travail avec l'ESU et l'Association européenne des universités (EUA). Ce groupe continuera à intervenir sur les questions liées à la mobilité à trois niveaux clés en Europe : mobilité des étudiants, du personnel et des institutions de l'enseignement supérieur. Un projet sera également mis en œuvre dans plusieurs institutions de l'enseignement supérieur en Europe.

Travailler avec les étudiants sur le thème de l'apprentissage centré sur l'étudiant

En novembre 2009, l'IE et l'Union des étudiants européens ont lancé un projet, intitulé « *L'heure est venue d'un nouveau paradigme dans l'éducation : l'apprentissage centré sur l'étudiant* » (T4SCL). Ce projet répond au besoin pressant de clarifier et d'approfondir la compréhension de la communauté académique et des décideurs concernant les implications concrètes du récent changement de paradigme : de l'apprentissage centré sur l'enseignant à celui centré sur l'étudiant. Le projet vise un double objectif : clarifier et exposer la véritable signification concrète du concept d'apprentissage centré sur l'étudiant pour les décideurs et renforcer la capacité des membres de l'ESU/IE à intervenir et à critiquer de manière constructive la conception et la mise en œuvre des systèmes d'apprentissage centré sur les étudiants. Le projet sera mis en œuvre pendant une période d'un an, jusqu'en octobre 2010, et devrait avoir un impact à trois niveaux principaux : européen, national et institutionnel.

Etablir des partenariats

Suivant la devise « l'union fait la force », la région Europe de l'IE a jugé important d'établir des relations fortes avec d'autres organisations au cours des dernières années, en particulier avec l'Union des étudiants européens (ESU, ex. ESIB). La région Europe de l'IE a également renforcé ses relations avec l'Association européenne des universités (EUA), représentant les institutions de l'enseignement supérieur de toute l'Europe, et le *Magna Charta Observatory* (MCO), qui promeut les valeurs fondamentales de l'université que sont les libertés académiques et l'autonomie de l'université. L'IE a assisté, en septembre 2009, aux conférences annuelles du MCO à l'Université de Bologne, en **Italie**. L'IE a également renforcé sa coopération avec l'Association européenne pour la garantie de la qualité dans l'enseignement supérieur et a assisté à deux de ses réunions, en juin et en septembre 2009.

Libertés académiques

L'IE a participé à la réunion du Comité du Conseil de l'Europe sur l'enseignement supérieur (CDESR) en mars 2009, qui a lancé une nouvelle initiative en faveur de la promotion des libertés académiques, à laquelle participera l'IE. Afin de continuer à promouvoir la liberté académique, la région Europe de l'IE a invité, en février 2009, le Président du *Magna Charta Observatory* à la réunion du HERSC. Celui-ci a déclaré partager de nombreuses préoccupations de l'IE et s'est référé

aux nombreuses menaces pesant sur la liberté académique, telles que les droits à la propriété intellectuelle, les problèmes liés à la sécurité mondiale, la misère sociale, l'effondrement de certains domaines académiques, la censure directe et le réservoir de plus en plus restreint d'étudiants excellents, critiques et ouverts d'esprit.

Pour finir, en juillet 2009, l'IE et l'UCU/**Royaume-Uni** ont publié un rapport rédigé par James Cemmell sur les libertés académiques dans cinq pays : Birmanie, Colombie, Israël, Palestine et Zimbabwe. Le rapport indique que les libertés académiques dans ces pays dépendent fortement d'autres types de libertés, telles que les libertés culturelles et politiques. La région Europe de l'IE abordera ces questions au cours des prochaines années afin de mieux contextualiser le problème des libertés académiques.

Conférence régionale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur

En 1998, l'UNESCO a organisé une conférence mondiale sur l'enseignement supérieur qui a exposé les grandes lignes d'un agenda pour l'enseignement supérieur au 21^{ème} siècle. En juillet 2009, l'UNESCO a organisé une nouvelle édition de cette conférence, qui a fait le point sur les activités et examiné les nouveaux défis. Cette manifestation a été précédée par plusieurs conférences régionales dans toutes les régions de l'UNESCO.

La région Europe de l'IE a participé à la conférence préparatoire pour l'Europe et l'Amérique du Nord, organisée par l'UNESCO-CEPES à Bucarest, en **Roumanie**, en mai 2009. De nombreux points controversés figuraient à l'ordre du jour, tels que les classements internationaux des institutions de l'enseignement supérieur. L'IE a fait deux présentations au cours de la conférence et était membre du groupe de rédaction du « Message de Bucarest », qui a présenté les résultats de la réunion. Dans sa présentation, l'IE a plaidé contre la commercialisation accrue de l'enseignement supérieur et en faveur de l'investissement continu dans l'enseignement supérieur, malgré la crise financière, et de meilleures conditions de travail pour le personnel universitaire, sur la base de la Recommandation UNESCO/OIT de 1997. Le Message de Bucarest contient plusieurs recommandations relatives à l'équité et l'accès, aux valeurs, à la qualité et à la compétitivité de l'enseignement supérieur. Il inclut également un appel à l'augmentation des investissements publics dans l'enseignement supérieur face à la crise financière. Les conclusions peuvent être téléchargées sur le site web suivant: www.cepes.ro/forum

Etude sur l'éducation de la petite enfance

La structure paneuropéenne de l'IE a mandaté une étude sur l'organisation et le financement de l'EPE en Europe, intitulée « *Education de la petite enfance en Europe : Résultats, défis et potentialités* ». L'étude a été réalisée par Dr Mathias Urban, de l'Université Martin Luther en Allemagne. L'étude a été publiée en anglais en septembre 2009 et sera également disponible sur CD en anglais, en français et en espagnol. Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes:

- L'offre et l'accès à l'EPE sont en augmentation continue dans toute l'Europe
- La reconnaissance de l'importance des personnels
- L'accent mis sur l'implication parentale est de plus en plus fort
- La gouvernance et le curriculum holistique font l'objet d'une attention de plus en plus forte
- Les syndicats d'enseignants ont fait pression et continuent de plaider en faveur d'une EPE inclusive dans de nombreux pays européens

Toutefois, l'accès aux services de l'EPE est généralement inégal et la qualité reste problématique dans de nombreux pays. En outre, l'éducation et l'accueil des enfants sont souvent distincts dans nombre de pays et, dans ces systèmes séparés, de nombreux travailleurs restent non-syndiqués. Les qualifications du personnel et les conditions de service varient, aussi bien au niveau national qu'europpéen. Il existe une disparité importante entre hommes et femmes au sein du personnel de l'EPE. En Europe, ce secteur est en effet marqué par une forte sous-représentation des hommes.

Conseil de l'Europe

Le Livre blanc sur le dialogue interculturel adopté en 2008 décrit le concept de dialogue interculturel dans une société de l'information multiculturelle et mondialisée, basé sur les droits humains européens, l'état de droit et la dignité pour tous. Il souligne également le rôle de l'éducation dans le dialogue interculturel et interreligieux. En décembre 2008, le Comité des Ministres a adopté une Recommandation à l'intention des Etats membres sur les religions et les convictions dans l'éducation au dialogue interculturel. La Recommandation affectera également le développement professionnel dans la mesure où elle aborde le recrutement des enseignants et les compétences pédagogiques.

L'IE a contribué à la rédaction du Code de bonnes pratiques qui a été adopté par la Conférence des OING en 2009. Conçu comme outil permettant d'aider les ONG à optimiser et à accroître leur efficacité et efficacité, l'objectif caché de ce Code est d'illustrer l'engagement et l'expertise des organisations de la société civile. Ceci afin d'améliorer les relations entre les autorités et les organisations de la société civile.

L'IE est membre des Commissions culture, science et éducation, égalité des chances, et droits humains (dont les droits sociaux). En 2009, la nouvelle Commission culture, science et éducation a concentré ses travaux sur l'autonomie de l'enseignement supérieur, le rôle de l'éducation dans le dialogue interculturel et interreligieux, l'éducation inclusive et un groupe de travail sur le profil des enseignants du 21ème siècle.

Amérique Latine

Forum social mondial et Forum mondial de l'éducation

Le Bureau Amérique latine de l'IE a participé, du 25 au 30 janvier, à l'organisation du Forum social mondial et du Forum mondial de l'éducation organisés à Belém, au **Brésil**, dans le but de s'attaquer aux problèmes auxquels est confrontée l'éducation publique de qualité. Les deux manifestations ont été marquées par la présence d'un grand nombre d'organisations non gouvernementales, qui ont également organisé et dirigé ces deux forums. La présence syndicale a été très limitée, à l'exception de la participation de la CSI et de la CSA, qui, en plus de siéger à divers organes organisationnels et directeurs des deux forums, ont également organisé une manifestation importante pendant laquelle elles ont exprimé leurs positions sur plusieurs problèmes du point de vue syndical.

Les organisations syndicales de l'éducation latino-américaines et européennes – particulièrement celles affiliées à l'IE – ont exprimé leurs préoccupations vis-à-vis de la présence dominante et le contrôle des ONG dans la préparation et l'organisation des Forums mondiaux. Elles ont également demandé à l'IE de renforcer sa présence à l'avenir. Dans cette optique, une réunion a eu lieu avec

L'Institut Paulo Freire du Brésil, organisme impliqué dans l'organisation de ces manifestations, afin que l'IE puisse être impliquée dans la préparation du prochain Forum mondial de l'éducation.

Formation des enseignants de qualité

Les 16 et 17 juillet, le Bureau Amérique latine de l'IE a organisé une première réunion avec les chercheurs nationaux qui examinent la formation initiale et continue des enseignants au **Chili**, au **Nicaragua**, au **Pérou** et en **République dominicaine**. L'un des objectifs de la recherche est de réaliser un diagnostic dont les conclusions permettront au Comité régional pour l'Amérique latine de prendre des décisions à ce sujet de manière à ce que les affiliés de la région puissent s'attaquer aux problèmes dans ce domaine.

Enseignement supérieur

Les 21 et 22 juillet, le Bureau Amérique latine de l'IE a participé au Congrès organisé par la *Federación de Profesionales Docentes de la Educación Superior* du **Nicaragua** (FEPDES). Lors de l'ouverture du Congrès, l'IE a exprimé son point de vue sur la situation à laquelle est confrontée l'éducation publique de qualité, en particulier sur les défis qui se posent à l'enseignement supérieur.

Objectif 2 : Améliorer le bien-être et le statut du personnel de l'éducation

Améliorer la protection sociale et le statut des enseignants et des personnels de l'éducation, et assurer la pleine application de leurs droits humains et syndicaux et de leurs libertés professionnelles.

2.1 Soutenir les organisations d'enseignants dans la défense de la condition des enseignants

L'IE a continué, tout au long de l'année, à surveiller étroitement la bonne mise en œuvre des dispositions reconnues à l'échelle internationale sur les droits humains et syndicaux des enseignants et des organisations qui les représentent. La plupart des pays a ratifié les Conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relatives à la liberté d'association et le droit de négociation collective. Par ailleurs, leur adhésion à l'OIT et à l'UNESCO les oblige également à respecter les Recommandations relatives à la condition des enseignants (1966) et à la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur (1997). L'IE a continué à recourir au maximum aux mécanismes internationaux de surveillance de l'OIT, en déposant des plaintes auprès de son Comité de la liberté syndicale et à travers la présentation de rapports au Comité d'experts et sa participation aux travaux du Comité pour l'application des normes de l'OIT. L'IE a également

soumis un rapport au Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) en septembre. (http://download.ief.org/Docs/WebDepot/2009_EIReporttoCEART_en.pdf)

L'IE a apporté un soutien spécifique aux organisations membres, tel qu'indiqué dans les sections régionales ci-après. L'IE a travaillé en particulier avec les organisations d'enseignants des pays suivants **Colombie, Ethiopie, Fidji, Gaza, Géorgie, Guatemala, Guinée, Honduras, Iran, Monténégro, Philippines, Tunisie, Turquie** et **Zimbabwe**. Même si l'IE ne possède pas encore d'organisation membre en Iran, elle s'est efforcée d'aider les représentants enseignants du pays, en particulier à la suite de la décision du Ministère de l'Intérieur de suspendre les activités de la *Teachers' Trade Association*.

Dans un grand nombre de pays, les enseignants du secteur public sont toujours privés de leur droit d'affiliation à un syndicat (même si, dans la plupart des cas, les enseignants peuvent adhérer à une association professionnelle), du droit de grève et, tout aussi essentiel, du droit de négocier collectivement afin de garantir l'amélioration de leur condition.

Les événements ont montré que les droits syndicaux ne peuvent jamais être considérés comme acquis. La crise économique a incité certains gouvernements à adopter des législations ou des pratiques antisyndicales. La République tchèque et la Lettonie ont, par exemple, dénoncé des conventions collectives et revu à la baisse les conditions de travail du personnel de l'éducation.

En juin, l'IE et ses organisations membres aux Etats-Unis ont lancé une campagne en faveur de l'adoption de l'*Employee Free Choice Act* (EFCA). La loi protégerait les droits des travailleurs américains d'adhérer à des syndicats et de négocier collectivement sans intimidation de la part de l'employeur, ni menace de licenciement.

Plaidoyer de l'IE

L'IE a poursuivi une étroite coopération avec le Bureau des activités pour les travailleurs de l'OIT (ACTRAV) et le Département des normes internationales du travail de l'OIT, ainsi qu'avec la Confédération syndicale internationale (CSI), les Fédérations syndicales internationales, et les centres syndicaux nationaux. L'IE a également eu des contacts réguliers avec des groupes de défense des droits de l'homme, comme Amnesty International, Human Rights Watch, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et Frontline Defenders.

Les appels à l'action urgente lancés par l'IE permettent également d'impliquer les organisations membres dans les actions de plaidoyer. L'IE a également travaillé avec ses organisations membres dans des pays influents afin qu'elles contribuent à faire pression sur leurs Ministères des Affaires étrangères dans le but d'améliorer la situation des syndicats dans des pays durement atteints, tels que le **Cambodge, la Colombie, l'Ethiopie, le Guatemala, l'Iran, la Turquie** et le **Zimbabwe**. L'IE a également travaillé en étroite collaboration avec la Commission européenne et plus particulièrement avec les Directions générales en charge du Développement et de l'Elargissement. L'IE a, en outre, informé d'autres agences régionales, telles que l'Union africaine et la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, des développements dans leurs régions respectives.

L'IE a également communiqué des informations à certaines agences de défense des droits humains des Nations Unies. L'IE a ainsi présenté des informations relatives à la torture perpétrée contre des représentants syndicaux en détention en Ethiopie au Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture, Manfred Nowak. L'IE a également présenté des allégations de violations des droits

syndicaux en **Iran** et en **Turquie** au Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies dans le cadre de l'Examen périodique universel.

2.1.1 Afrique

Mener des activités syndicales demeure un défi pour de nombreuses organisations d'enseignants en Afrique. L'Etat de droit dépend souvent du bon vouloir des autorités et il est difficile pour les syndicats de faire respecter leurs droits.

Par ailleurs, la liberté syndicale et la liberté de parole ne sont pas toujours respectées. De trop nombreux pays considèrent les syndicats indépendants comme des opposants politiques. Les dirigeants et les militants syndicaux enseignants s'exposent aux menaces, à la suspension de leurs fonctions, aux amendes, aux transferts, aux licenciements, aux arrestations, aux détentions, à la violence et même au meurtre. La situation s'est également détériorée dans le contexte de la crise économique, de la crise alimentaire et du changement climatique.

En 2009, l'IE a accordé beaucoup d'attention à l'**Ethiopie** et au **Zimbabwe**, pays dont les gouvernements ont continué de persécuter les représentants et les membres des associations d'enseignants. En plus de soutenir ses affiliés dans ces pays, l'IE a attiré l'attention des partenaires syndicaux, des organisations intergouvernementales et des médias sur la répression des droits syndicaux.

Algérie

En 2009, l'IE n'a reçu aucune demande, ni information de ses organisations membres algériennes. L'IE a toutefois reçu une demande de soutien à un représentant de SATEF qui avait fui l'Algérie afin d'échapper à la discrimination dont il s'estimait victime à cause de son orientation sexuelle. L'IE et l'UNSA Education ont facilité la procédure d'asile et d'accueil du collègue en France. La lettre de soutien, affirmant que l'homosexualité est punie par la loi en Algérie et que les syndicalistes enseignants sont souvent intimidés et menacés de licenciement, a été décisive, selon l'UNSA Education. Le collègue algérien a finalement obtenu l'asile en France en mars 2009.

Angola

L'IE a continué à suivre la situation de SINPROF, impliqué dans un différend interne au sein du centre syndical affilié à la CSI.

Botswana

La situation de l'ancien Président du Botswana Teachers' Union (BTU) n'est toujours pas résolue. Japhtha Radibe, Président du BTU et de la Southern Africa Teachers' Organisation a été « mis à la retraite » le 24 octobre 2007, à seulement 45 ans. Ce licenciement semble être une réaction à son soutien aux questions sociales et au bien-être des enseignants. Son prédécesseur à la tête du BTU, Phillip Matoane, a également été licencié de son école secondaire de Seepapitso dans des circonstances similaires.

En juillet, l'IE et le BTU ont déposé une plainte auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT pour mise en retraite forcée et ingérence dans le procès intenté par le Président du BTU. La CSI a apporté son soutien à la plainte (affaire 2722). En septembre, un tribunal a ordonné au Ministère de l'Education du Botswana de payer à Japhtha Radibe ses jours de congés suite à sa mise en retraite forcée. C'est en qualité de Président du Botswana Trade Union Centre que Radibe a représenté une nouvelle fois son pays à la Conférence internationale du Travail de l'OIT.

Burundi

Les relations sont restées tendues entre le syndicat d'enseignants STEB et les autorités du Burundi. Le STEB a déploré le harcèlement arbitraire et les menaces à l'encontre de sa Présidente, Eulalie Nibizi. Le Bureau régional de l'IE a suivi la situation, en particulier en janvier, suite aux menaces de mort prononcées par la Secrétaire générale de la Ligue des femmes lors d'un rassemblement public, puis à nouveau en septembre, suite à la grève lancée par le STEB. Le STEB n'a pas demandé à l'IE d'intervenir en son nom.

En juin, l'IE a rédigé une lettre de protestation, suite à un vote du Parlement burundais criminalisant l'homosexualité.

En novembre, le Forum pour le Renforcement de la Société Civile, fondé par le STEB et la COSYBU, la confédération syndicale du Burundi, a été dissout par le gouvernement qui posait comme condition à la réhabilitation du forum le retrait des syndicats de ce dernier. La situation s'est améliorée en décembre.

Cameroun

En janvier, le SYNTESPRIC a déposé une plainte auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT vis-à-vis de la situation des enseignants employés par des institutions privées. Malgré plusieurs requêtes, le SYNTESPRIC n'a pas communiqué sa plainte à l'IE, qui, de ce fait, n'a pas pu lui apporter son soutien.

Côte d'Ivoire

En janvier, répondant à un appel de quatre de leurs syndicats (SYNESCI, CESCO, SYNAFETPCI, SOLIDARITE), des milliers d'enseignants ont cessé le travail afin d'obtenir l'adoption de leur nouvelle échelle de salaires. La réponse du gouvernement a été de suspendre les salaires de plus de 10.000 enseignants. 102 enseignants ont été licenciés le 11 mars à l'issue d'une nouvelle grève qui a paralysé la totalité des écoles publiques secondaires du pays. Le SYNESCI a informé l'IE que la situation avait finalement été résolue suite à une audience avec le Président de la République.

Le SYNESCI a lancé une nouvelle grève du 12 novembre au 2 décembre. Quatre délégués syndicaux ont été brutalisés, arrêtés par les forces de sécurité et condamnés à une peine de prison avec sursis.

La question de l'occupation du siège du SYNESCI n'est pas toujours résolue. Le syndicat n'a pas demandé à l'IE d'intervenir.

Djibouti

En janvier, l'IE a relancé l'idée d'une possible mission de l'IE à Djibouti au cours de l'année 2009. L'organisation membre de l'IE, le SYNESED, a accueilli favorablement l'idée mais n'a pas donné suite à cette initiative. En mars, l'IE a apporté un appui administratif à l'ancien Secrétaire général de SYNESED qui vit en exil en Belgique. Le projet de rencontre avec la délégation des travailleurs, à l'occasion de la Conférence internationale du travail en 2009, n'a pas abouti dans la mesure où, comme l'on pouvait s'y attendre, la délégation de Djibouti ne comptait aucun représentant de syndicats indépendants.

Ethiopie

2009 n'a pas été une année favorable pour la liberté syndicale en Ethiopie. Malgré la forte recommandation faite par le Comité de la liberté syndicale de l'OIT en juin, la *National Teacher Association* (NTA), le nouveau groupe établi par les enseignants indépendants suite à la prise de contrôle, en juin 2008 par décision judiciaire, de l'organisation membre de l'IE par l'autre *Ethiopian Teachers' Association* (ETA) soutenue par le gouvernement, n'était toujours pas enregistrée à la fin de l'année.

En décembre 2008, la demande d'enregistrement de la NTA avait été rejetée, laissant les promoteurs et les militants de cette association d'enseignants vulnérables à la pression du gouvernement. Le gouvernement contrôle désormais avec succès l'unique ETA à travers une surveillance constante. La politique du syndicat est, dans ces conditions, alignée à l'idéologie du pouvoir.

Sans existence légale, il a été difficile pour les anciens dirigeants de l'organisation membre de l'IE, l'ETA, de se mettre en contact avec les membres.

L'IE et ses organisations membres ont continué de soutenir les membres fondateurs de la NTA.

Un appel d'action urgente a été lancé en juin. LabourStart et d'autres sites web syndicaux ont relayé l'appel de l'IE sur l'Internet. Les autorités éthiopiennes ont ensuite informé l'IE que leurs boîtes électroniques avaient été inondées de demandes d'enregistrement de la NTA!

L'IE a concentré ses efforts de façon à assurer la visibilité de l'affaire au sein de la communauté internationale et du mouvement syndical. L'action de plaider auprès de l'OIT a été déterminante. L'IE a mis à jour à deux reprises la plainte déposée auprès l'OIT (2516). En juin, l'IE a également invité Gemoraw Kassa, ancien Secrétaire général de l'organisation membre de l'IE et coordinateur de la NTA, à rejoindre sa délégation à la Conférence internationale du Travail. Le 11 juin, Kassa s'est exprimé devant le Comité de la liberté syndicale de l'OIT lors de la discussion sur la mise en œuvre de la Convention 87 de l'OIT sur la liberté syndicale en Ethiopie. La coopération avec le Groupe des travailleurs, la CSI et le bureau Afrique de la CSI a été excellente à cet égard. L'affaire a été présentée aux porte-paroles du Groupe des travailleurs Luc Cortebeek et Mademba Sock du **Sénégal**, à travers des interventions de Gemoraw Kassa de l'IE, d'Amanda Brown du NUT/**R.-U.**), de Japhtha Radibe du BTU/**Botswana** et de Kassahun Follo, Président de la CETU, **Ethiopie**. La CETU s'est exprimé en faveur de l'enregistrement de la NTA et d'un changement de la législation afin d'étendre les droits syndicaux aux enseignants.

Le Groupe des employeurs, qui avait été contacté, a adopté une position très favorable. Ces actions ont ainsi permis de présenter des recommandations assez fermes au gouvernement éthiopien, qui a été prié de présenter un rapport détaillé sur les progrès réalisés au prochain Comité d'experts (novembre 2009).

A la demande de la délégation gouvernementale, une longue réunion informelle a été organisée avec la Secrétaire générale adjointe de l'IE en présence de la CETU et du Directeur de la CSI Afrique. Suite à la réunion, l'IE a cherché à engager un dialogue formel avec les autorités gouvernementales mais n'a reçu aucune réponse officielle.

L'IE a également informé le nouveau Commissaire européen en charge du Développement de cette situation, afin de poursuivre la bonne coopération avec son prédécesseur. Les organisations membres des de **Etats-Unis**, de **France**, des **Pays-Bas**, du **Royaume-Uni** et de Suède ont également informé leurs Ministères des Affaires étrangères de l'absence de progrès dans la promotion du syndicalisme enseignant indépendant en Afrique. En novembre, Gemoraw Kassa a été invité à s'exprimer à une réunion du groupe diplomatique de défense des droits humains en Ethiopie. Le même mois, suite aux discussions avec l'UEN, un groupe d'enseignants **norvégiens** ont rendu visite aux représentants de la NTA en Ethiopie.

A partir de mai, l'IE a également soutenu les demandes d'asile de deux anciens représentants de l'ETA dans un autre pays africain. Suite à la communication de l'IE avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés et Amnesty International, ces deux personnes ont obtenu le statut de réfugié et ont pu se rendre sans encombre dans un pays tiers.

L'ETA, désormais contrôlée par le groupe soutenu par le gouvernement, a communiqué à deux reprises avec l'IE : la première fois en février, afin d'inviter l'IE à assister à la célébration du 60ème anniversaire de l'ETA en présence du Premier Ministre, et la deuxième fois en octobre pour protester contre la façon dont l'IE soutenait la NTA. Ayant reçu l'invitation la veille de la manifestation, l'IE n'a pas pu y répondre favorablement.

Gabon

Les affiliés de l'IE, le SENA et la FESEENA, en collaboration avec un groupe de l'éducation plus important appelé la Convention Nationale des Syndicats du Secteur de l'Education (CONASYSED), ont lancé une grève le 5 octobre afin de demander au gouvernement de respecter son engagement à payer les arriérés de salaires. Les autorités ont réagi en intimidant, en harcelant et en imposant des sanctions contre les enseignants et les représentants syndicaux. Face à cette situation, l'IE a envoyé une lettre de protestation au gouvernement. La situation s'est finalement améliorée au cours des derniers jours de décembre lorsque le gouvernement a fait part de son intention de respecter ses engagements. La question des mesures répressives prises contre les enseignants n'a toutefois toujours pas été résolue.

Par ailleurs, le siège du SENA, qui accueillait les activités de la CANASYSED, a été détruit par un incendie, dans la nuit du 18 novembre, suite à un acte criminel.

Guinée

La liberté syndicale est restée précaire tout au long de l'année. En septembre, l'IE a condamné la répression sanglante qui a fait des centaines de victimes civiles. Le climat de peur est tel que les organisations d'enseignants n'ont pas été en mesure de communiquer l'ampleur réelle de la répression par téléphone ou courrier électronique. L'IE a contacté ses affiliés afin de déterminer la façon dont elle pouvait assister les syndicats d'enseignants dans le pays. L'IE a également apporté son soutien à une déclaration de la CSI.

Palestine

Veillez vous référer au rapport sur le processus du Moyen-Orient.

République démocratique du Congo (RDC)

L'IE a été en contact avec ses membres en RDC tout au long de l'année en raison de la violence frappant les civils à l'Est du pays. En 2008, l'IE avait déjà fait une déclaration exprimant ses inquiétudes quant à la crise humanitaire au Congo. En janvier 2009, l'IE a été en contact avec le SYECO, suite à l'assassinat d'un représentant local de ce syndicat à Butembo, au Nord Kivu, alors qu'il quittait l'école pour se rendre à son domicile.

Somalie

L'IE a continué à suivre la situation de la *Somalia National Union of Teachers* (SNUT) qui continue d'éprouver de grandes difficultés à servir ses enseignants. Un nouveau Secrétaire général de la SNUT a été élu à la fin de l'année. Il a promis de revitaliser le syndicat avec l'aide de l'IE. En décembre, l'IE a dénoncé l'attentat suicide qui a eu lieu lors d'une cérémonie de remise de diplômes à l'université Benadir à Mogadiscio, tuant au moins 22 personnes, dont des étudiants en médecine, des docteurs et les Ministres somaliens de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Santé.

Soudan

L'IE a continué à suivre les événements au Darfour. L'IE a été en contact avec les agences de l'ONU et des ONG, telles que Save the Children.

Tchad

L'IE a suivi, avec Amnesty International, le cas d'Issa Palkoubou, un enseignant d'anglais enlevé dans l'enceinte de son établissement scolaire en septembre 2008. Des informations récentes ont établi que l'enseignant avait été détenu par les services de sécurité dans la capitale, N'Djamena, sans en connaître les raisons. Issa Palkoubou a été remis en liberté en mai 2009. L'organisation membre de l'IE, le SET, n'a pas répondu aux demandes d'informations de l'IE.

Tunisie

L'IE a suivi la plainte déposée auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT, en collaboration avec le syndicat de l'enseignement supérieur FGESRS, pour discrimination antisyndicale et restriction des négociations collectives. Un complément d'information a été envoyé. Toutefois, le Comité de l'OIT attend toujours de nouvelles informations de la part du gouvernement avant de communiquer ses conclusions.

L'IE a également suivi le procès impliquant 33 syndicalistes, dont des membres du Syndicat général de l'enseignement de base (SGEB), qui ont été condamnés en 2008 à une peine allant jusqu'à 8 ans de prison. Ils ont été accusés de mener les protestations contre le chômage et le coût élevé de la vie dans la région de Gafsa, riche en phosphate, dans le Sud-est du pays. En mars, l'IE a écrit une lettre au Président Ben Ali, protestant contre les lourdes condamnations, qui ont été reconfirmées en septembre 2009. L'IE a suivi le procès avec ses affiliés et le Comité francophone, le CSFEF, ainsi que la CSI et l'UGTT.

Ouganda

En octobre, l'IE a protesté contre le projet de loi, punissant les personnes homosexuelles ou bisexuelles présumées, d'emprisonnement à vie et dans certains cas, de la peine de mort. En vertu de ce projet de loi, tout parent ou enseignant manquant de signaler ses enfants ou élèves homosexuels, bisexuels ou transsexuels aux autorités encourent une amende de 2.650 dollars américains ou une peine de trois ans de prison; les propriétaires qui accueillent les personnes homosexuelles, bi- ou transsexuelles encourent, quant à eux, une peine de prison de sept ans. La législation s'appliquerait aux citoyens ougandais à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national.

Zimbabwe

Le suivi de la situation des droits humains et syndicaux des enseignants fait partie intégrante du Programme stratégique à long terme de sauvetage du Zimbabwe de l'IE. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au chapitre consacré à la Solidarité et au Développement sous l'Objectif 4 de ce rapport.

La formation d'un gouvernement de coalition a permis de réduire la violence à l'encontre des syndicalistes et des enseignants. De janvier à septembre, l'IE a notamment recueilli des informations auprès de ses organisations membres à l'intention de la Commission d'enquête de l'OIT qui s'est rendue au Zimbabwe du 13 au 22 août. Le Zimbabwe ne fait pas partie de la liste de pays examinés par la conférence de l'OIT de cette année, compte tenu de la Commission d'enquête.

Le quotidien des enseignants est resté très précaire en 2009 en raison de l'hyperinflation galopante du Zimbabwe. En août, les syndicats d'enseignants zimbabwéens, la ZIMTA et le PTUZ, ont déclaré qu'une récente augmentation portant les salaires à 155 dollars américains par mois était inadéquate et demandé au gouvernement de fournir aux enseignants des salaires leur permettant de vivre. Compte tenu des coûts actuels, une famille zimbabwéenne moyenne a besoin d'un revenu égal à au moins trois fois le salaire réévalué pour satisfaire ses besoins de base. Les bas salaires persistants et les mauvaises conditions de travail obligent un nombre toujours plus élevé d'enseignants à abandonner la profession, aggravant ainsi la pénurie dramatique d'enseignants et compromettant davantage la réalisation de l'Education pour Tous.

2.1.2 Amérique-Latine

L'Amérique latine traverse une période de changements sociopolitiques, qui amènent certains pays à élire des gouvernements qui abandonnent les politiques néolibérales. Bien sûr, tous les pays ne vont pas dans la même direction, mais la région n'en demeure pas moins en pleine transformation.

Bien que certains gouvernements soient à présent plus ouverts aux mouvements syndicalistes et sociaux, certains groupes anti-syndicalistes restent puissants au sein des structures étatiques et exercent une influence sur les structures judiciaires et de sécurité, telles que la police et les forces armées. Ainsi, le harcèlement, les menaces, les attaques, voire l'assassinat des dirigeants et des membres des syndicats d'enseignants se poursuivent même dans les pays dirigés par des gouvernements progressifs.

Les syndicats d'enseignants ont également déploré l'utilisation excessive de la force par la police lors de manifestations et de défilés de protestation.

Les syndicats de la région ont malgré tout renforcé leurs stratégies de solidarité en écrivant des lettres de protestation afin d'exiger la liberté syndicale effective et des politiques publiques en faveur de l'éducation publique pour tous.

La **Colombie** et le **Guatemala** restent les pays les plus confrontés à la violence et au harcèlement et les plus dangereux pour l'activité syndicale. L'augmentation du taux d'affiliation à FECODE en Colombie et la signature par le Guatemala d'une convention collective, après 12 ans de négociation, sont toutefois des signes d'espoir.

En revanche, suite au coup d'état qui a eu lieu au Honduras le 28 juin, les syndicalistes enseignants, et la société civile en général, ont subi une répression accrue qui s'est accompagnée d'une restriction de la liberté syndicale et de la liberté d'expression. Les autorités refusent également d'enquêter sur les abus commis par l'armée et la police. Au moins quatre enseignants ont été tués et bien d'autres ont été victimes de violence. Le régime a également interdit les réunions syndicales.

Argentine

L'IE et ses affiliés de la région ont apporté leur soutien à la campagne du CTERA pour mettre fin à l'impunité suite au meurtre, en avril 2007, de Carlos Fuentealba, un enseignant gréviste.

Les syndicats d'enseignants ont exigé, dans une lettre de protestation envoyée en mars, que l'enquête sur ce meurtre se poursuive sans obstacle. La Cour de Neuquen a abandonné les poursuites engagées contre 13 des 14 personnes accusées d'être impliquées dans le meurtre du syndicaliste enseignant. Les syndicats ont également déposé un recours auprès de la Commission d'appel.

L'affaire a également fait l'objet d'une plainte auprès de l'OIT.

Chili

En mai, l'IE a apporté son soutien à la demande, de ses organisations membres, d'une solution au non-paiement d'une indemnité (*bono sae*) aux enseignants depuis 2007. Cette indemnité avait été négociée et adoptée dans une loi approuvée par le Parlement. Le syndicat d'enseignants CPC exige par conséquent l'application de la loi et de la justice. L'IE a suivi l'affaire tout au long de l'année. Malgré tout, le Ministère de l'Education ne s'est pas illustré par son engagement à trouver une solution durable au conflit.

L'IE et son organisation membre, le CPC, se sont opposées au nouveau projet de loi générale sur l'éducation (*Ley General de Educación*). Celui-ci créerait les conditions juridiques autorisant la commercialisation de l'enseignement public et augmenterait l'autonomie des écoles vis-à-vis de l'Etat. Le projet de loi sur l'éducation adopté par la Chambre des députés devait être soumis au Congrès à la fin de l'année.

Colombia

Le cycle brutal de violence à l'encontre des enseignants et des syndicalistes enseignants s'est poursuivi. Pas moins de 55% des syndicalistes tués dans le pays sont des enseignants. Au total, plus de 500 enseignants ont été tués ces dernières années. Le soutien au syndicat d'enseignants, FECODE, et aux syndicalistes colombiens en général, est resté une priorité pour l'IE en 2009.

En octobre, une délégation de l'IE s'est réunie avec FECODE afin de redéfinir la stratégie internationale en matière des droits humains. En plus de soutenir FECODE et d'informer ses organisations membres à travers le monde, l'IE a travaillé étroitement avec la CSI et régulièrement informé l'OIT des attaques ciblées contre les syndicalistes enseignants.

En 2009, plus de 33 enseignants colombiens ont été assassinés, dont au moins 6 syndicalistes :

- **Juan Gonzalo Aristizibal Isaza**, Medellín;
- **Jaime Fernando Bazante**, Popayán;
- **Jose Daniel Beltran**, Villavicencio;
- **Milton Blanco Leguizamon**, Arauca;
- **Rafael Cantero Ceballos**, Montería;
- **Yaneth Zorayda Cortes Lopez**, Pereira;
- **Diego Covo**, Montería;
- **Ramiro Cuadros Robayo**, Cali, dirigeant du syndicat SUTEV;
- **Manuel Alfonso Cuello Valenzuela**, Cartagena de Indias;
- **Jorge Humberto Echaverri Garro**, Arauquita, *Asociación de Educadores de Arauca (ASEDAR)*, tué par des hommes armés non identifiés;
- **Waterlu Escobar Marín**, Valle del Cauca, dont le corps a été découvert après sa disparition;
- **Victor Franco Franco**, Manizales;
- **Miyer Antonio Garces Rosero**, Popayán;
- **Leoncio Gutiérrez**, Valle del Cauca, SUTEV;
- **Omar Jacinto Muñoz**, Montería;
- **Luis Orlando Jaimes Jimenez**, Bucaramanga;
- **Mabel Madera Surita**, Montería;
- **Luis Segundo Mendez Buelvas**, Montería;
- **Mauricio Antonio Monsalve Vásquez**, Santa Lucia, dont le corps a été découvert 10 jours après sa disparition;
- **Ramiro Montes Palencia**, Montería;
- **Alix Videmar Peñaranda Diaz**, Cúcuta;
- **Armando Nassra Hasbun**, Santa Marta;
- **Guillermo Antonio Ramírez**, *Sindicato de Educadores de Risaralda* (FECODE);
- **Claudia Fernanda Ramos Camacho**, Popayán;
- **Rigoberto Ramos Julio**, Montería;
- **Leny Yanube Rengifo Gomez**, Popayán;
- **Milton Rodríguez Arcos Maje**, Popayán;
- **Pablo Rodríguez Garavito**, Arauca, *Asociación de Educadores de Arauca (ASEDAR)*. tué par des hommes armés non identifiés, dans une salle de classe d'une communauté autochtone appelée Cuiloto à Puerto Rondon;
- **Jose Reinaldo Rueda**, Cali; **Oscar Eduardo Suarez Suescum**, Cúcuta;
- **José Jair Valencia Agudelo**, *Educadores Unidos de Caldas* (EDUCAL);
- **Nelly Vitalia Valera**, Valledupar; et
- **María Rosabel Zapata Henao**, Cali, *Sindicato Único de de Trabajadores de la Educación del Valle* (SUTEV) (organisation membre de FECODE à Valle del Cauca)).

L'ampleur terrible des violations des droits humains des syndicalistes enseignants colombiens a été mise en lumière par une étude détaillée réalisée pour l'IE par Dr. Mario Novelli de l'Université

d'Amsterdam. Intitulé *Colombia's Classroom Wars* (Guerres dans la salle de classe en Colombie), le rapport égrène une épouvantable litanie de violations de droits, comprenant entre autres des meurtres, des disparitions, la torture, des menaces de mort, des déplacements forcés et des mises en détention arbitraires.

Le rapport exhorte la communauté internationale et le mouvement syndical mondial à prendre des mesures de solidarité avec les enseignants et les syndicalistes colombiens; à demander à tous les gouvernements de faire porter au gouvernement colombien la responsabilité de ses crimes; d'arrêter d'apporter un soutien financier aux militaires colombiens; et, plus important encore, de faire prévaloir l'amélioration de la situation des droits humains en Colombie sur les intérêts d'entreprises basées à l'étranger et recherchant des opportunités d'investissement.

L'IE a, tout au long de l'année, vigoureusement condamné ces assassinats et a appelé le gouvernement colombien à amener les responsables devant la justice. L'IE a également insisté pour que la Loi 3222, incombant aux autorités colombiennes de garantir la sécurité des enseignants, soit mise en œuvre. FECODE a souligné que les autorités de Caldas avaient systématiquement ignoré les demandes de transfert des enseignants qui avaient reçu des menaces de mort.

En juin, la Commission de l'application des normes de l'OIT a rappelé que le mouvement syndical ne pouvait exister que dans un climat exempt de violence, et a exhorté le gouvernement à mettre fin à la situation de violence et d'impunité actuelle, à travers la mise en œuvre continue de mesures et politiques effectives et innovantes.

FECODE a également demandé l'organisation d'un Conseil de sécurité (*Consejo de Seguridad*), avec les représentants des autorités étatiques, afin d'adopter des mesures visant à sauver les vies d'enseignants et à garantir le droit à l'éducation de tous les enfants et de tous les jeunes.

FECODE a également organisé des négociations avec le gouvernement dans le but de maintenir les retraites des enseignants et d'établir un statut unique des enseignants dans tout le pays.

Equateur

L'IE a apporté son soutien à son organisation membre UNE dans son opposition à un système punitif d'évaluation individuelle des enseignants. Bien qu'UNE ait proposé une alternative intéressante, le gouvernement s'est opposé à tout dialogue. UNE s'oppose également à la réforme du système de retraite.

Par ailleurs, en septembre, le Ministre de l'Education Raul Vallejo a annoncé unilatéralement que les structures du Ministère ne lui verseraient plus les cotisations syndicales des enseignants. Face à cette situation, UNE a organisé une grève en octobre et déposé une plainte, avec le soutien de l'IE, auprès de l'OIT, en décembre.

Le syndicat de l'enseignement supérieur FENAPUPE a également protesté contre le manque de dialogue et l'absence de négociation sur la nouvelle loi relative à l'enseignement supérieur.

La 7ème Conférence régionale a approuvé une déclaration concernant la situation à laquelle sont confrontés les enseignants équatoriens, rappelant au gouvernement que les syndicats d'enseignants exigent un dialogue avec le gouvernement du Président Correa.

Guatemala

Le syndicat d'enseignant STEG a enfin signé une convention collective avec le Ministère de l'Éducation après 12 ans de lutte syndicale. Le dirigeant du STEG, Joviel Acevedo, est également membre de la Commission tripartite de l'OIT qui supervise la mise en œuvre des droits syndicaux au Guatemala, y compris la liberté syndicale et la négociations collective. Acevedo a rencontré la mission de l'OIT qui s'est rendue au Guatemala du 15 au 20 février.

Honduras

Depuis le coup d'état du 28 juin et l'expulsion du Président élu Manuel Zelaya, les organisations membres de l'IE du pays ont, sous l'égide de la *Federación Hondureña de Organizaciones Magisteriales* (FHOM), protesté publiquement en faveur du retour à la gouvernance démocratique. Les syndicats de l'éducation ont joué un rôle de plaidoyer prépondérant en ce qui concerne la nécessité d'établir une nouvelle constitution. Les syndicats de l'éducation ont également investi du temps et des ressources dans le mouvement de résistance nationale contre le coup d'état. Les enseignants et les syndicalistes enseignants ont été parmi les premières cibles de la violente répression menée par le régime.

Quatre syndicalistes enseignants ont été tués depuis le coup d'état :

- Roger Abraham Vallejo, un membre du COPEMH âgé de 38 ans, tué d'une balle dans la tête le 30 juillet lors d'une manifestation;
- Martín Florencio Rivera, membre du COPRUMH, tué de plusieurs coups de couteau après avoir quitté la veillée mortuaire de Vallejo;
- Félix Murillo López, membre du COPEMH, décédé le 17 septembre, Journée nationale des enseignants, après avoir été percuté alors qu'il roulait à bicyclette. Il avait témoigné sur les circonstances de l'assassinat de Vallejo; et
- Mario Fidel Contreras, tué d'une balle dans le dos en octobre 2009.

La police a interdit l'accès aux bureaux du COPEMH. Les dirigeants du mouvement syndical enseignant, ainsi que ceux des autres secteurs, ont été persécutés et arrêtés. De nombreux enseignants ont également été victimes d'agression; les réunions syndicales ont, quant à elles, été interdites.

L'IE a fermement condamné la répression des citoyens honduriens et a exprimé ses vives préoccupations concernant les graves violations des droits humains des enseignants et des dirigeants syndicaux. L'IE a demandé à l'Organisation des États américains de prendre toutes les initiatives diplomatiques nécessaires afin de restaurer la démocratie et l'état de droit au Honduras. L'IE a également demandé à ses organisations membres au Honduras si elles souhaitaient déposer un recours auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'Homme pour violation des droits à la vie et à l'intégrité physique, ainsi que pour les restrictions pesant sur la liberté d'expression et le droit de réunion. L'IE a également communiqué des informations sur les attaques à l'encontre des enseignants et des syndicalistes enseignants au Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme, au moment où une équipe des Nations Unies s'appêtait à effectuer une visite officielle de trois semaines au Honduras en octobre afin d'examiner les violations des droits suite au coup d'état.

L'IE a également pris plusieurs mesures afin de soutenir ses organisations membres. Le Bureau régional de l'IE a participé à une Mission des syndicats mondiaux (du 5 au 7 août) au Honduras. Le Président du Comité régional de l'IE s'est également rendu au Honduras du 11 au 12 août. L'IE et ses organisations membres ont envoyé des lettres de soutien aux organisations d'enseignants au Honduras. Plusieurs syndicats de la région ont également fourni un appui financier à la FOMH.

Enfin, la Conférence régionale de l'IE en Amérique latine a également approuvé une déclaration sur la situation au Honduras.

Mexique

L'IE a continué à suivre la situation dans l'ensemble du Mexique, et particulièrement dans l'Etat d'Oaxaca, où des actes de violence à l'encontre des enseignants et les arrestations arbitraires de manifestants, juste avant le 5ème Congrès mondial de l'IE, ont fait l'objet de l'adoption d'une résolution urgente. En septembre, l'IE a été informée de la libération de deux enseignants emprisonnés d'Oaxaca.

En mars, l'IE a adressé une lettre de protestation aux autorités mexicaines, de la part du syndicat enseignant STUACH de Chapingo et des syndicats de l'enseignement supérieur SINTCOP et SIACOP, condamnant la non-titularisation des enseignants et leurs salaires indécents.

Pérou

En juin, l'IE a condamné la répression contre les peuples autochtones de la forêt amazonienne péruvienne, qui protestaient contre les décrets 1090 et 1064. Ces décrets, adoptés en 2008, ont eu un impact sur les droits et la propriété des peuples autochtones.

Le bureau du Médiateur national du Pérou a indiqué qu'au moins 30 personnes avaient été tuées, plus de 150 blessées et 70 civils arrêtés, dont plusieurs jeunes, lors de la répression du 6 juin à Bagua, dans la région d'Amazonas. L'IE a été informée par son organisation membre SUTEP que Leodoro Gonzales Uriarte, le Secrétaire général de l'antenne provinciale de SUTEP à Utcubamba, à Bagua, faisait partie des enseignants blessés.

L'IE a également présenté des informations liées à l'affaire examinée par la Commission de l'OIT de l'application des normes (Pérou, Convention n° 169 relative aux peuples autochtones). Aucune avancée n'a été signalée, depuis juin, par les communautés péruviennes vivant dans la forêt amazonienne. Leurs dirigeants sont poursuivis en justice et leurs organisations divisées. Le Groupe national de coordination pour le développement a été créé par décret en juin 2009. Ce groupe a pour mission d'enquêter sur les événements de Bagua, d'évaluer les décrets contentieux, d'établir des méthodes appropriées de consultation, ainsi que le Plan national de développement pour l'Amazonie qui doit être soumis au Congrès à la fin de l'année 2009.

En septembre, le Bureau régional a commencé à soutenir le syndicat de l'enseignement supérieur FUNDEP dans sa demande de reconnaissance de droits salariaux.

2.1.3 Europe

Tous les pays de la région paneuropéenne ont ratifié les conventions fondamentales de l'OIT relatives à la liberté syndicale et aux négociations collectives.

Les droits syndicaux des enseignants et de leurs organisations représentatives sont globalement respectés, bien que les organisations membres de l'IE en **Géorgie**, au **Monténégro** et en **Turquie** aient déploré les pratiques antisyndicales et le manque de dialogue social en 2008. L'IE a apporté un

soutien adapté aux organisations membres de ces pays.

La crise économique a incité certains gouvernements à promouvoir une législation et des pratiques antisyndicales. La **République tchèque** et la **Lettonie** ont, par exemple, dénoncé des conventions collectives et revu à la baisse les conditions de travail du personnel de l'éducation.

Les salaires moyens des enseignants en **Bulgarie**, **Croatie**, **Grèce**, **Lettonie**, **Moldavie** et en **Pologne**, pour n'en citer que quelques-uns, sont si bas que les enseignants ont des difficultés à subvenir aux besoins de leurs familles. Le droit des enseignants à la grève est parfois contesté ou a fait polémique en **Bulgarie**, en **France**, en **Macédoine** et au **Portugal**.

Le dialogue social a également pâti des réformes de l'éducation menées en **Géorgie**, en **Italie** et au **Portugal** sans consultation avec les syndicats d'enseignants. L'absence de véritable consultation a incité le syndicat **danois** DM à déposer une plainte auprès de CEART. Le syndicat **finlandais** envisage de faire de même.

Allemagne

En mars, l'IE a publié une déclaration condamnant la fusillade qui a eu lieu dans une école à Winnenden en Allemagne, le 11 mars. L'IE condamne toute forme de violence dans les écoles. Celles-ci devraient être des havres de sécurité dans lesquels les élèves peuvent s'épanouir et apprendre et les enseignants travailler dans le confort et la sécurité. L'IE a appelé les agences internationales intergouvernementales à élaborer, en priorité, un cadre réglementaire afin de protéger les étudiants et des enseignants contre une telle violence.

Biélorussie

L'IE a suivi le déroulement et le résultat du séminaire de l'OIT en janvier, visant à promouvoir la mise en œuvre des 12 recommandations présentées en 2004 par la Commission d'enquête de l'OIT sur les violations des droits syndicaux en Biélorussie. Ces violations incluent, par exemple, l'adoption avortée d'une nouvelle loi syndicale, le rejet de la demande d'enregistrement d'un centre syndical indépendant et le harcèlement de ses militants.

Bulgarie

Les enseignants sont sous-rémunérés en Bulgarie, même en comparaison avec les autres travailleurs du secteur public. Les organisations enseignantes *Podkrepa* et SEB ont, dans ces circonstances, organisé plusieurs grèves. Suite à la grève de 2007, une association de parents a déposé une plainte auprès de la Commission de protection contre la discrimination. Le recours a visé les dirigeants syndicalistes Yanka Takeva, Présidente de la SEB et Krum Krumov, Président de *Podkrepa*. L'argument étrange avancé par les plaignants est que, en raison de la grève, les élèves de l'enseignement public avaient été discriminés par rapport à ceux de l'enseignement privé. L'affaire a été portée à l'attention de la Commission de l'application des normes de l'OIT en juin 2008. L'IE, la SEB et *Podkrepa* ont également déposé une plainte (2696) auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT en février 2009. L'affaire est toujours en cours.

Chypre

L'IE a continué de travailler avec ses cinq organisations membres à Chypre en vue de protéger le droit à l'éducation de tous les enfants, indépendamment de leur nationalité ou de leur langue.

Le 2 novembre, 18 dirigeants et militants syndicaux enseignants du Nord du Chypre ont été brièvement arrêtés lors d'une manifestation à Nicosie. Les autorités ont intenté une action en justice, assortie d'une peine d'emprisonnement possible de deux ans, à l'encontre des syndicalistes arrêtés, dont le Président de KTOS, Güven Varoğlu et plusieurs autres membres du syndicat, pour avoir critiqué la politique d'intégration de la Turquie. L'IE a appelé le gouvernement chypriote à respecter les droits des enseignants et à retirer toutes les poursuites contre les syndicalistes arrêtés. L'IE a également informé la représentation de l'UE de la situation.

Danemark

Le DM a attiré l'attention de la Commission d'experts de l'OIT/UNESCO d'application des recommandations relatives au personnel enseignant sur le manque de conformité de la loi universitaire danoise de 2003 avec les normes énoncées dans la Recommandation 1997 de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur.

France

En septembre, l'IE a suivi deux cas de répression antisyndicale à l'encontre de membres du SNES en Guadeloupe et en Nouvelle Calédonie. La répression antisyndicale était liée au conflit social qui a éclaté dans plusieurs territoires français d'outre mer au printemps.

Géorgie

L'IE a continué à consacrer beaucoup d'attention à la promotion de la participation de son organisation membre aux négociations collectives sous réserve que le gouvernement établisse un mécanisme institutionnalisé. Un séminaire de formation sur les négociations collectives a été organisé en juin à l'intention des représentants du syndicat enseignant ESFTUG et des représentants du Ministère de l'Education, dans le but d'établir un dialogue constructif.

L'IE a également continué, au cours de l'année 2009, à dénoncer auprès de l'OIT, la mise en place d'un syndicat « jaune » d'enseignants fondé par des directeurs d'écoles, des formateurs issus de centres de formation des enseignants contrôlés par le gouvernement, et un haut fonctionnaire du Ministère de l'Education. Il est apparu que le gouvernement n'a pas fait que promouvoir, mais a favorisé également ce nouveau syndicat, au détriment des syndicats d'enseignants déjà en place. L'IE a mis à jour l'information présentée en novembre 2008 dans une plainte déposée auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT (affaire n°2678). L'IE a également contacté le Conseil régional paneuropéen de la CSI et la Confédération européenne des syndicats (CES) suite à la demande d'affiliation soumise par le syndicat jaune PSE auprès de la CES.

Grèce

A la demande de son organisation membre, l'OLME, l'IE a envoyé une lettre aux autorités pakistanaïses en septembre, leur demandant de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de la libération immédiate d'Athanasios Lerounis, un syndicaliste enseignant et travailleur humanitaire grec enlevé par des hommes armés dans un village Kalash au Pakistan.

Hongrie

En novembre, l'IE a condamné la fusillade perpétrée par un étudiant à l'université de Pécs au Sud de la Hongrie. Le tireur a tué un étudiant et blessé trois personnes avant de se rendre.

L'IE a également exprimé sa solidarité avec ses affiliés hongrois qui ont organisé une manifestation le 7 novembre dans le but de préserver les salaires et les conditions de service de leurs membres.

Italie

L'IE a continué à suivre les développements liés aux politiques d'éducation et d'immigration présentées par le gouvernement du Président Silvio Berlusconi. Les syndicats italiens ont exprimé leurs préoccupations concernant les licenciements, les politiques discriminatoires et la révocation des droits constitutionnels, tels que le droit à l'éducation pour tous, le droit de grève et l'égalité des chances.

Lettonie

La crise économique a entraîné une réduction massive du financement public de l'éducation, ainsi qu'une forte diminution des salaires des enseignants lettons comprise entre 15% et 30%. Le Ministère de l'Education et des Sciences a fermé plusieurs écoles, universités et institutions éducatives. Le gouvernement a également adopté une nouvelle loi facilitant les licenciements. Quant au plan de crise du gouvernement, il n'a fait l'objet d'aucun dialogue et encore moins de négociation collective. En avril, un représentant de l'IE a assisté à un séminaire organisé par un syndicat d'enseignant sur l'impact de la crise économique sur l'éducation et prononcé un discours lors d'une manifestation.

Lituanie

Le Parlement de la Lituanie (*Seimas*) envisage d'adopter une loi afin d'interdire toute information publique encourageant les « relations homosexuelles et bisexuelles », ainsi que la polygamie. Cette loi interdirait de telles informations dans les écoles ou les espaces publics, en raison de leur « effet nuisible sur l'épanouissement des mineurs ».

Monténégro

L'IE a apporté son soutien à la déclaration de son organisation membre, demandant au gouvernement de mettre la loi du travail, adoptée en août 2008, en conformité avec les normes internationales du travail de l'OIT. L'IE a appelé les autorités du Monténégro à amender la loi de façon à permettre à plus d'un syndicat élu de représenter le personnel et de participer aux négociations collectives. L'IE a également contacté la CSI et la CES à propos de la nouvelle confédération syndicale (UFTUM) dont l'affilié de l'IE, le TUEM, est membre fondateur.

République tchèque

En août 2009, l'IE a protesté contre l'intention du gouvernement tchèque de réduire de façon drastique le budget 2010 de l'éducation et de baisser le salaire mensuel des enseignants de 1.500 CZK (60 euros). Les enseignants tchèques ont, pendant longtemps, souffert des conséquences du

manque d'investissement dans l'éducation, en particulier dans la formation et les salaires des enseignants.

Serbie

En novembre, à la demande de son organisation membre, le Teachers Union of Serbia (TUS), l'IE a demandé au gouvernement d'entrer en négociations avec les organisations d'enseignants, tel que précisé par la convention collective. L'IE a également demandé au gouvernement serbe d'associer les syndicats à la mise en œuvre des conditionnalités du prêt du FMI.

Turquie

Le syndicat d'enseignant *Egitim Sen* a continué à être harcelé par les autorités en raison de sa politique en faveur de l'éducation dans la langue maternelle (kurde) et de son franc-parler.

L'attaque la plus grave a eu lieu en mai 2009 lorsque 34 dirigeants syndicaux et membres d'*Egitim Sen* et du centre syndical KESK (*Turkish Confederation of Public Services*) ont été arrêtés dans différents locaux à travers le pays : au siège de la KESK à Ankara, et aux antennes locales de la KESK à Izmir, Istanbul, Van et Manisa. En juin et juillet, répondant à l'appel de l'IE, les syndicats du monde entier ont protesté contre le harcèlement continu, les procédures judiciaires aléatoires et la détention des membres et dirigeants d'*Egitim Sen* et de la KESK. L'IE a également écrit à deux reprises au gouvernement turc suite à l'arrestation de 35 dirigeants syndicaux, le 28 mai.

Le 5 juin, des défilés de protestation de membres d'*Egitim-Sen*, partis des quatre coins de la Turquie, sont arrivés à Ankara pour réclamer le respect du droit à la négociation collective pour les fonctionnaires. Alors qu'ils se dirigeaient vers le bâtiment du Ministère de l'Education Nationale, les syndicalistes ont été assaillis par les forces antiémeutes, qui ont employé des gaz lacrymogènes. Certains enseignants, dont au moins un membre du Bureau exécutif national d'*Egitim-Sen*, ont été brutalisés et transportés à l'hôpital. Au moins un enseignant a dû être opéré.

Le 16 juin, huit des dirigeants et membres de la KESK et d'*Egitim-Sen* qui avaient été relâchés ont été à nouveau arrêtés. Les Secrétaires aux droits des femmes d'*Egitim-Sen* et de la KESK se trouvaient parmi eux. 32 syndicalistes sont en détention, en comptant les dix membres et dirigeants de la KESK déjà en prison.

Le 9 juin, le cas de la Turquie a été examiné par la Commission de l'application des normes de l'OIT au cours de la Conférence internationale du Travail à Genève. Dans ses conclusions, la Commission a « pris note, avec inquiétude, des informations concernant les arrestations de masse de syndicalistes, ainsi que des allégations faisant état d'un climat antisyndical généralisé ». Une mission bipartite (composée des groupes des travailleurs et des employeurs) sera également mise en place afin d'enquêter sur les violations des droits syndicaux en Turquie. En août, l'IE et la CSI ont présenté des allégations communes au Comité d'experts de l'OIT contre le gouvernement turc, pour violation de la Convention n°87 sur la liberté syndicale. En novembre, l'IE a présenté une soumission à l'Examen périodique universel de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies.

Le 17 septembre, Onder Dogan, président de l'antenne d'*Egitim-Sen* à Sivas, et Nejat Sezginer, président de l'antenne du syndicat des transports BTS affilié à l'ITF, sont passés en jugement à Erzurum. Les deux hommes, en détention depuis février, étaient accusés « d'assistance et de soutien à une organisation terroriste ». Nejat Sezginer a été libéré sous caution mais Onder Dogan n'a été

libéré que fin novembre. Cette affaire a été traitée sous le sceau du secret, les avocats n'ayant pas eu accès au dossier.

Le procès de la KESK et des syndicalistes d'*Egitim Sen* arrêtés en mai a eu lieu à Izmir les 19 et 20 novembre. La Haute Cour pénale d'Izmi a décidé de libérer l'ensemble des 31 syndicalistes du secteur public, poursuivis pour leur appartenance à une organisation kurde illégale. Les défenseurs devront toutefois comparaître à nouveau devant le tribunal en mars 2010. La délégation syndicale internationale, comprenant des représentants des organisations membres de l'IE et un représentant de l'Union européenne, a observé que le procès n'avait pas répondu aux exigences juridiques internationales ou nationales.

2.1.4 Asie-Pacifique

Les droits syndicaux sont des droits humains au travail universellement reconnus. Cependant, tous les gouvernements d'Asie ne semblent pas faire montre d'une grande détermination à mettre en œuvre les droits humains et syndicaux consacrés par des instruments clés, tels que la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les conventions de l'Organisation internationale du Travail et des engagements spécifiques, ratifiés à l'échelle internationale, tels que la Plateforme de Pékin pour les femmes, le cadre de l'éducation pour tous et les Objectifs du millénaire pour le développement, pour n'en citer que quelques uns qui revêtent une importance particulière pour les organisations d'enseignants.

Les gouvernements asiatiques ont ratifié certains instruments internationaux de protection des droits humains, mais cette politique n'est pas reflétée dans les constitutions et les lois nationales. La crise économique actuelle a également un impact négatif sur le respect des droits humains et syndicaux.

Le pluralisme syndical et les droits des travailleurs de créer librement leurs propres syndicats sont toujours bafoués dans plusieurs pays d'Asie, tels que le **Brunei**, la Birmanie, la **Chine**, le **Laos**, la **Corée du Nord** et le **Vietnam**, ainsi que dans les États du Moyen-Orient et du Golfe, notamment l'**Égypte**, l'**Iran**, l'**Irak**, la **Jordanie**, le **Koweït**, la **Syrie** et le **Yémen**. Être dirigeant syndical dans la région Asie-Pacifique reste une occupation dangereuse.

Les droits syndicaux sont limités dans certains secteurs. Les fonctionnaires sont confrontés à des restrictions significatives de leur droit à la liberté syndicale dans de nombreux pays de la région. La **Thaïlande** en est le principal exemple, avec le **Bhoutan** et les **Maldives**. Le **Bangladesh** et le **Pakistan** ont imposé des restrictions aux associations professionnelles. En **Corée**, l'organisation d'enseignants, KTU, a continué à déplorer l'absence de dialogue, l'interdiction du droit d'assemblée pour les enseignants et le refus du droit de grève en vertu de la loi relative aux syndicats d'enseignants.

Les droits syndicaux se sont également détériorés dans des pays tels que le **Cambodge** et le **Pakistan**, où le gouvernement a refusé de négocier avec les enseignants, et où les syndicats de fonctionnaires et leurs dirigeants ont été la cible de harcèlement et ont été privés de promotion.

De plus, le concept de « services essentiels » est fréquemment utilisé à tort et à travers par les gouvernements afin de refuser le droit de grève, de négociation collective, voire d'organisation, aux catégories de travailleurs dont les droits syndicaux de base sont reconnus en vertu des conventions

internationales.

En 2009, l'IE a poursuivi son projet de renforcement des capacités en Asie centrale, en mettant l'accent sur le **Kazakhstan**, le **Kirghizstan** et l'**Ouzbékistan**, et dans une moindre mesure sur le **Tadjikistan**. Pour plus d'informations, voir l'Objectif 4, Solidarité et développement.

Le Réseau des droits syndicaux a été mis en place en septembre 2009. Le réseau est composé de 13 organisations membres des cinq pays membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est: **Cambodge**, **Indonésie**, **Malaisie**, **Thaïlande** et **Philippines**. Les activités telles que l'envoi de rapports réguliers sur les violations des droits syndicaux, l'échange des bonnes pratiques et le soutien mutuel seront désormais menées par ces organisations dans le cadre du réseau.

Un atelier sous-régional a été organisé en Asie du Sud sur le thème des droits humains et syndicaux du 14 au 16 juin à Maharastra, en **Inde**, à l'intention de 22 dirigeants d'Inde, du Sri Lanka et du Népal. Les participants ont élaboré, à cette occasion, des plans d'actions afin de faire face à la montée des violations des droits sur le lieu de travail. Une réunion de suivi nationale sur les droits humains et syndicaux a ensuite eu lieu les 17 et 18 juin, également à Maharastra. Cette réunion a permis aux affiliés indiens de définir une stratégie et de consolider le plan d'action national élaboré en 2008.

Afghanistan

En 2009, l'IE a continué à suivre les graves violations des droits humains des femmes et des jeunes filles afghanes, notamment toutes les formes de discrimination à leur encontre et le non-respect de leur droit fondamental à l'éducation.

Une nouvelle loi sur le statut des personnes de confession chiite en Afghanistan, adoptée en mars, constitue un retour en arrière dramatique pour les droits des femmes du pays. Cette nouvelle législation autorise, entre autres le viol marital, refuse aux femmes afghanes chiites le droit de quitter leur domicile, sauf pour des motifs "légitimes", et leur interdit de travailler ou de se former sans la permission de leurs maris. L'IE a écrit au Président Hamid Karzai en avril afin de lui faire part de sa vive préoccupation et de demander au gouvernement afghan d'annuler cette loi. Une version révisée de la loi a finalement été adoptée en août.

Birmanie (Myanmar)

La junte militaire birmane a continué à faire montre de sa détermination à s'opposer à toute forme d'activité démocratique et à réprimer toute forme de dissidence. En avril, Zaw Myint Aung, un militant enseignant birman, et quatre autres syndicalistes ont été arrêtés à leurs domiciles à Rangoon, après avoir participé au premier Congrès national historique de la *Federation of Trade Unions of Burma* (FTUB). Ils ont tous été mis en détention sans aucune explication et sans avoir été formellement mis en examen. Ils ont, heureusement, été libérés le 10 avril, suite aux protestations internationales. Il est toutefois possible qu'ils aient été torturés au cours de leur emprisonnement.

Veillez cliquer sur le lien suivant pour obtenir des informations sur *Beyond Burma*, le documentaire vidéo réalisé par l'IE sur une école d'exception pour enfants birmans réfugiés, près de la frontière birmane en Thaïlande : (<http://www.youtube.com/user/EduInternational>)

Cambodge

Les restrictions des droits syndicaux des fonctionnaires restent en vigueur. Les dirigeants et les membres de l'association d'enseignants indépendante, CITA, continuent à être confrontés à un arsenal de mesures antisyndicales lorsqu'ils tentent de défendre leurs droits.

En février, l'IE a appelé les autorités cambodgiennes à annuler les mesures disciplinaires prises à l'encontre de M. Sun Thun, enseignant et Président de CITA dans la province de Kampong Thom. Dans un geste évident de persécution d'un dirigeant syndical, le Département de l'éducation provincial l'a vigoureusement transféré dans une autre école très éloignée de son domicile.

La célébration de la Journée mondiale par CITA des enseignants a également été semée d'embûches. Les autorités municipales lui ont refusé d'organiser une réunion à Phnom Penh. CITA a ainsi dû limiter la célébration publique à un nombre maximum de 100 participants, conformément à la loi. Les célébrations se sont déroulées sans interruption.

La CITA, qui organise 10% des enseignants cambodgiens, a continué à promouvoir les droits des enseignants à la liberté syndicale et a fait pression en faveur d'une réforme de l'éducation et de l'inclusion des enseignants dans l'élaboration des politiques éducatives. CITA a également gagné en visibilité dans le pays et réussi à attirer 10000 nouveaux membres en une année.

En avril et en juin, les représentants de CITA ont participé à des ateliers de formation organisés par l'IE dans le cadre de son initiative de Réseau des droits syndicaux (TURN).

Chine

La liberté syndicale n'existe pas pour les enseignants de Chine continentale. Pour en savoir plus, veuillez vous référer au rapport de l'étude réalisée par l'IE sur la situation des enseignants en Chine.

Corée

Le *Korean Teachers' and Education Workers' Union* (KTU) a continué à déplorer la violation de ses droits syndicaux tout au long de l'année. Le KTU a rendu compte de la détention de certains de ses dirigeants en raison de la publication d'une déclaration condamnant la politique éducative du gouvernement, les réductions salariales et les sanctions pénales à l'encontre des enseignants qui avaient signé la pétition. Sur les 88 enseignants concernés, 10 membres du comité exécutif central de KTU, dont le Président de KTU Jeong Jin-hoo seront licenciés, alors que les 78 autres, dont les responsables des antennes métropolitaines et provinciales et des syndicalistes à temps complet, sont suspendus.

Au total, 17.000 enseignants ont signé la déclaration du KTU critiquant le gouvernement. Tous sont susceptibles de recevoir de « légères sanctions disciplinaires, dont des mises en garde et des avertissements ». L'IE a envoyé une lettre de protestation au Ministre coréen de l'Éducation et présenté des informations supplémentaires relatives à la plainte déposée par KTU/IE au Comité de la liberté syndicale de l'OIT (affaire 2569).

Auparavant, en janvier, des enseignants avaient été licenciés pour avoir donné le choix aux élèves de passer ou non le test d'évaluation national standardisé. Les enseignants syndiqués licenciés avaient envoyé des lettres aux parents de leurs élèves, suggérant que ce type de test pouvait « créer une concurrence inutile entre les étudiants » et soumettre les enfants à « une forte pression ». Les enseignants ont proposé aux élèves, qui ne souhaitent pas se soumettre au test, de participer à une sortie éducative - sous réserve d'avoir obtenu la permission de leurs parents.

Le KTU a indiqué que les licenciements s'inscrivaient dans la série d'attaques répétées, commises par les autorités contre les enseignants et l'enseignement public. Le Président du KTU a commencé une grève de la faim afin d'exiger la réintégration des enseignants membres du KTU licenciés.

Parallèlement, une enquête réalisée par l'autre organisation membre de l'IE, la KFTA, a montré que six enseignants sur dix ont souffert ou souffrent de maladies professionnelles. La plupart d'entre eux sont soumis à une grande pression en raison de la couverture négative des médias et des critiques sociales à leur égard. L'étude a révélé que le moral des enseignants était bas.

Fidji

Le 30 avril, la Public Service Commission des Fidji a évincé Tevita Koroi, Président de la Fidji Teachers' Association et Président de COPE, de son poste de directeur d'établissement scolaire dans le but de déstabiliser les activités de la FTA. Tevita Koroi a été sanctionné pour non-respect du code de conduite du service public fidjien. L'accusation repose sur une déclaration faite par M. Koroi en décembre 2008, en qualité de dirigeant syndical, appelant à une campagne coordonnée en faveur du retour à la gouvernance parlementaire à Fidji, deux ans après le coup d'état de décembre 2006. Il avait, initialement, été suspendu de son poste en décembre 2008 pour la même raison.

L'IE a exhorté en vain les autorités à abandonner les poursuites contre le Président de la FTA et de le réinstaller dans ses fonctions. En juillet, la FTA et l'IE ont par conséquent déposé une plainte auprès du Comité de la liberté syndicale de l'OIT pour violation des conventions n°87 et n°98 de l'OIT relatives à la liberté syndicale et aux négociations collectives. L'IE a également appelé ses organisations membres à prendre des mesures de soutien à la FTA et son président.

Plus de 25 organisations membres ont rédigé des lettres de soutien et des centaines ont participé à la campagne de l'IE sur Internet. En septembre, le centre syndical FICTU a apporté son soutien à cet appel.

En octobre, le Ministère de l'Education a officiellement informé Tevita Koroi qu'il n'était plus considéré comme représentant de la FTA lors des grands forums institutionnels de l'éducation. L'IE et la FTA rendront compte une nouvelle fois au Comité de la liberté syndicale de l'OIT de cette violation du libre exercice des droits syndicaux.

Indonésie

Le PGRI a une fois de plus obtenu gain de cause et amené le gouvernement à consacrer 20% du budget national à l'éducation. Le PGRI a mobilisé le soutien du public et des médias pour sa campagne. Il a également fait clairement entendre sa voix en faveur de la défense du droit à l'éducation de tous les enfants et a coopéré étroitement avec le programme de l'OIT sur l'abolition du travail des enfants (IPEC).

Le PGRI est par ailleurs un membre de poids du Réseau des droits syndicaux (TURN) de l'IE et apporte un appui et des conseils aux autres membres du groupe.

Iran

L'IE a maintenu son soutien aux enseignants iraniens grâce à des contacts réguliers avec les diverses *Iran Teachers' Trade Associations* (ITTA) et leur organisation faïtière, le *Coordinating*

Council of Iranian Education Workers and Teachers' Trade Associations, qui a posé sa candidature pour adhérer à l'IE.

Les tentatives d'organisation de réunions syndicales par les associations d'enseignants iraniennes, afin de débattre des questions liées à la condition des enseignants, se heurtent régulièrement à l'opposition des autorités. En 2007, le Ministère de l'Intérieur a adopté un décret suspendant les activités des ITTA. Certaines associations essaient de rester actives mais font face à des circonstances difficiles. Les réunions statutaires du Coordinating Council doivent également être programmées et avoir lieu dans le secret.

L'IE est l'un des membres fondateurs de *Global Solidarity with Iranian Workers*, une plateforme internationale rassemblant des centres syndicaux internationaux et nationaux (CSI, UITA, ITF, IE, TUC et CLC) ainsi qu'Amnesty International. L'IE a mobilisé ses affiliés, le 26 juin, à l'occasion de la Journée mondiale de solidarité avec les travailleurs iraniens. Des marches ont été organisées à travers le monde, au cours desquelles les organisations d'enseignants ont affiché le nom des syndicalistes enseignants persécutés : Farzad Kamangar, Rasoul Bodaghi, Hashem Khastar, Jafar Ebrahimi et Mohammadreza Rezaiee. L'IE a également mis en lumière la situation très difficile de Sajad Khaksari, fils de deux des syndicalistes iraniens de premier plan, qui est toujours en détention à Téhéran bien qu'il ait été acquitté des trois charges retenues contre lui. En décembre, une lettre a été envoyée au Chef d'Etat, l'Ayatollah Khamenei, en prévision du nouveau procès de Farzad Kamangar.

L'IE a envoyé plusieurs lettres de protestation aux autorités iraniennes suite à l'arrestation et la détention de syndicalistes enseignants à l'issue de réunions syndicales en mai, puis à nouveau en octobre.

En juillet, le représentant de l'antenne de l'ITTA à Téhéran auprès du Coordinating Council, Abdurrahman Irannezhad, s'est exprimé devant le Comité du Moyen-Orient de la CSI.

En août, l'IE a introduit un dossier d'information auprès du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies dans le cadre de la procédure d'Examen périodique universel (EPU). L'EPU est un mécanisme visant à examiner, tous les quatre ans, les pratiques de tous les Etats du monde en matière de droits humains. Les pratiques de la République islamique d'Iran en matière des droits humains seront examinées au cours de la 7ème session du Conseil des droits de l'homme en février 2010. Dans sa soumission, réalisée en coopération avec le Coordinating Council, l'IE a souligné la non-conformité de la législation et des pratiques iraniennes avec les normes relatives aux droits humains reconnues par la communauté internationale. L'IE a exprimé ses préoccupations à propos des restrictions pesant sur la liberté syndicale, de réunion et d'expression des enseignants, de l'absence de mise en application appropriée des principes de l'Etat de droit et de la protection des droits humains, ainsi que de la torture des militants syndicaux et de la condamnation à la peine de mort.

L'IE a également étroitement collaboré avec Amnesty International. En novembre, AI a publié une déclaration sur le harcèlement des syndicalistes enseignants iraniens.

L'IE a également envisagé à nouveau la possibilité d'organiser une mission de l'IE en Iran.

Irak

En mars, plusieurs sources ont informé l'IE que le gouvernement irakien avait désigné un organisme officiel et lui avait donné l'autorité de reprendre les activités de l'Iraqi Teachers' Union (ITU). Cet organisme gouvernemental a exigé que la direction du syndicat lui remette les clés de son siège

ainsi que les dossiers d'affiliation et d'autres informations. Il a également soutenu que la direction de l'ITU ne répondait pas aux exigences pour pouvoir participer aux élections syndicales. Des menaces de peines de prison de plusieurs années ont été adressées aux dirigeants élus de l'ITU. L'IE a écrit à deux reprises aux autorités irakiennes afin de leur demander de garantir les droits syndicaux fondamentaux de l'ITU. L'ITU a indiqué que les protestations de l'IE avaient eu un impact positif.

L'IE a également envoyé une lettre de protestation aux autorités irakiennes afin de condamner le meurtre de Majeed Sahib Kareem, le secrétaire des relations internes de la *General Federation of Iraqi Workers* (GFIW), le 26 novembre, suite à l'explosion d'une bombe fixée sur sa voiture. Kareem était un moteur de l'organisation des travailleurs du secteur public.

Népal

Les résolutions proposées par la Nepal Teachers' Association lors de la Conférence régionale Asie-Pacifique de l'IE à Bangkok en septembre 2009 montrent clairement que les enseignants népalais sont confrontés, notamment, aux problèmes suivants : menaces continues pesant sur la profession enseignante en l'absence de mesures de sécurité visant à sécuriser les écoles; augmentation du recrutement d'enseignants non qualifiés sous couvert de « quotas d'urgence »; arrêt du recrutement d'enseignants qualifiés à des « postes permanents »; mauvaises conditions de travail et bas salaires des enseignants issus des « quotas d'urgence »; réduction du montant de l'investissement public par enfant; privatisation croissante des écoles publiques sous couvert de la décentralisation; et risque de plus en plus élevé que le pays ne réalise pas les Objectifs de Dakar.

Après 12 ans d'instabilité et les élections organisées en 2008, le pays a été déclaré République fédérale démocratique par l'assemblée élue, mettant fin à 240 ans de monarchie. Le parti maoïste a formé un gouvernement de courte durée qui a perdu la majorité en raison du différend concernant la désignation d'un nouveau chef de l'armée. Depuis avril 2009, un nouveau gouvernement dirigé par le Parti unifié marxiste léniniste est en place. Les Maoïstes ont commencé à organiser la contestation contre le gouvernement à partir de décembre 2009.

Ouzbékistan

En août, l'IE a apporté son soutien à la soumission conjointe de la CSI et de l'UITA à la Commission d'experts de l'OIT concernant l'application dans le pays de la Convention n°105 de l'OIT relative au travail forcé. Pour plus d'informations, voir Objectif 3, Droits des enfants.

Philippines

L'IE a continué à suivre les meurtres extrajudiciaires et les disparitions involontaires de syndicalistes et militants, dont les enseignants, aux Philippines. En juin, l'IE a contribué à la discussion du Comité de la liberté syndicale de l'OIT sur l'assassinat de syndicalistes. Ce Comité a notamment abouti à la présentation d'une demande de mission de l'OIT, qui a été acceptée par le gouvernement. L'IE a facilité la participation de ses organisations membres à la mission d'enquête de haut niveau de l'OIT qui a eu lieu en septembre. Les membres de la mission de l'OIT ont réalisé des entretiens afin de clarifier les allégations d'enlèvement, de harcèlement et de meurtres extrajudiciaires de syndicalistes, de travailleurs et d'enseignants, présentées dans une plainte déposée, il y a deux ans, par *Kilusang Mayo Uno* (Mouvement du 1er mai) auprès de l'OIT.

En septembre, la Conférence régionale de l'IE a également adopté une déclaration réitérant l'appel, lancé pour la première fois en 2007, à l'intention du gouvernement philippin dirigé par le Président

Arroyo, pour que celui-ci mette immédiatement fin aux meurtres, disparitions et harcèlement des syndicalistes et militants commis par l'armée, et mette un terme à l'impunité en réalisant des enquêtes, en engageant des poursuites et en sanctionnant les responsables de tels actes.

En novembre, l'IE a condamné l'enlèvement et l'assassinat brutal du principal de l'école élémentaire : *Kanague Elementary School* à Patikul dans la province de Sulu aux Philippines.

L'implication des organisations philippines membres de l'IE dans les travaux du Réseau des droits syndicaux (TURN) a, par ailleurs, assuré une ligne de défense et une source de solidarité aux syndicalistes enseignants confrontés aux violations de leurs droits syndicaux.

L'IE a également apporté son soutien à ses affiliés contre le non-respect des droits des enseignants du service public aux négociations collectives.

Sri Lanka

L'IE a suivi l'impact sur l'éducation du déplacement massif de population dans le Nord du pays. Tout en déplorant l'augmentation du nombre de personnes, en particulier des enfants, tués et blessés dans la zone de conflit entre les forces du gouvernement sri-lankais et les rebelles Tigres tamouls, l'IE a exprimé sa vive inquiétude à propos de la violence exercée par les deux parties dans le conflit qui perdure au Sri Lanka. En mars déjà, le Comité régional de l'IE de la région Asie-Pacifique avait appelé « les deux parties en conflit au Sri Lanka à s'abstenir immédiatement de répondre par la violence, et à trouver une solution pacifique et durable ». En août, le *Ceylon Tamil Teachers' Union* (CTTU) a soumis un rapport au Ministre de l'Education sri-lankais, indiquant que 90.761 élèves et 2.934 enseignants étaient déplacés. Parmi eux, 68.688 élèves et 2.383 enseignants vivaient dans les camps de réfugiés.

Taïwan (République de Chine)

L'IE a soutenu les activités de plaidoyer de NTA qui s'est opposé à l'adoption d'une nouvelle loi syndicale. L'IE a également adressé une lettre de protestation au Ministère de l'Education et contacté la mission diplomatique de Taïwan auprès de l'Union européenne. Le projet de loi antisyndical présenté au Parlement le 5 juin a été ajourné par la suite.

Le projet de loi aurait continué à priver les enseignants du droit fondamental de former ou d'adhérer à des syndicats. Cette loi révisée aurait également empêché l'organisation de syndicats au niveau des établissements scolaires et imposé des cotisations d'adhésion syndicale minimales excessives, décourageant ainsi les enseignants d'adhérer ou de maintenir leur adhésion à un syndicat.

Le centre syndical national de Taïwan a exprimé son soutien à la NTA.

Thaïlande

L'IE a continué de suivre la violence constatée contre les enseignants et les élèves dans le Sud du pays.

Les organisations d'enseignants NTTU et PSTAT ont également participé à deux ateliers de formation organisés par le Réseau des droits syndicaux de l'IE (TURN), en mars et septembre.

2.2. Promouvoir les droits humains et syndicaux

En plus de répondre aux demandes d'assistance et de soutien des organisations membres, l'IE a mené des actions de plaidoyer afin de sensibiliser les organisations d'enseignants sur leurs droits et de les aider à défendre les droits humains et syndicaux des enseignants dans le monde.

Manuel de l'IE sur les droits syndicaux

L'IE s'est employée à présenter son manuel sur les droits syndicaux à l'occasion de réunions et d'ateliers à l'intention de ses organisations membres.

Avec ce manuel, guide pour les syndicalistes du monde entier, l'IE renforce son soutien aux syndicats nationaux et aux droits des travailleurs. Le manuel des droits syndicaux montre comment les syndicats nationaux peuvent attirer l'attention du monde entier sur les menaces locales à la liberté syndicale, à la négociation collective et aux autres droits des travailleurs. Il décrit les mécanismes internationaux auxquels il peut être fait appel pour exhorter des pays à respecter leurs engagements en matière de soutien aux droits humains et syndicaux. Le manuel, qui est consacré aux problèmes rencontrés par les organisations d'enseignants, aura une valeur pratique à travers tout le mouvement syndical.

Le manuel des droits syndicaux de l'IE montre comment les syndicats peuvent bénéficier des mécanismes internationaux permettant de faire état d'une situation, tant pour utiliser les informations rapportées que pour en ajouter d'autres. Il prodigue des conseils pratiques concernant la soumission d'informations aux organes compétents : adresses, éléments à inclure, comment rédiger. Le manuel inclut en annexe les versions complètes de pas moins de 20 conventions internationales, chartes et déclarations qui articulent et affirment le soutien légal international aux syndicats démocratiques.

Le manuel des droits syndicaux de l'IE peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.ei-ie.org/rights.

Déclaration de l'IE concernant la reconnaissance des écoles comme sanctuaires sûrs

En 2009, le Bureau exécutif de l'IE a adopté une déclaration relative aux « violentes attaques politiques et militaires perpétrées à l'encontre des institutions de l'éducation, des étudiants, des enseignants, du personnel universitaire et de tous les autres personnels de l'éducation (dont le personnel de soutien et le personnel chargé du transport, les responsables de l'éducation, les membres des syndicats d'enseignants ainsi que les coopérants au développement dans le domaine de l'éducation ». Cette déclaration souligne que les écoles doivent être exemptes de violence. Les établissements scolaires doivent à tout prix être protégés comme des havres de sécurité où les étudiants peuvent continuer à recevoir une éducation. La notion d'établissements scolaires en tant que havres de paix a été utilisée dans les communications de l'IE avec les autorités gouvernementales de **Gaza**, d'**Israël**, ainsi que de **Somalie** et du **Sri Lanka**.

L'IE a adressé des messages de solidarité à ses organisations membres en **Allemagne**, aux **Etats-Unis**, en **Finlande** et au **Japon** où des fusillades mortelles ont eu lieu dans les établissements scolaires en 2009.

L'éducation prise pour cible

L'éducation prise pour cible L'IE a également activement participé aux consultations organisées par l'UNESCO sur le thème : « l'éducation prise pour cible » afin de promouvoir cet agenda; d'identifier des synergies potentielles et les domaines d'intervention clés actuels et potentiels des organisations afin de renforcer la protection de l'éducation contre les attaques.

Conférence internationale du Travail 2009

L'IE a activement participé à la délégation des travailleurs à la Conférence internationale du Travail à Genève, en Suisse, en juin. Dans le cadre de son mandat de promotion des droits syndicaux des enseignants, l'IE a participé aux travaux du Comité sur l'application des normes de l'OIT qui supervise la mise en œuvre des conventions clés de cette organisation par tous les pays. La liste des 25 pays soumis à l'examen est décidée sur la base de 1.768 rapports du Comité d'experts de l'OIT. Cette année, le Comité s'est particulièrement intéressé aux cas de la **Chine**, de la **Colombie**, de la **Corée**, du **Congo**, de l'**Ethiopie**, du **Guatemala**, de l'**Iran**, de la **Malaisie**, du **Pérou**, des **Philippines**, du **Swaziland** et de la **Turquie**. Il a par ailleurs montré du doigt l'**Italie** et **Israël** vis-à-vis de la question des travailleurs migrants, et mis en lumière la discrimination dans l'emploi au **Koweït** et en **Mauritanie**.

La présence au sein de la délégation de l'IE de Gemoraw Kassa, Coordinateur de l'organisation enseignante **éthiopienne**, la NTA, a été un moment fort de la conférence. Son intervention dans le débat sur la mise en œuvre de la Convention n°87 sur la liberté syndicale par l'Ethiopie a été largement applaudie. Le Groupe des employeurs a également exprimé son soutien au droit des enseignants du secteur public à la liberté syndicale. Le Comité de l'OIT a « exhorté le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires afin de garantir l'enregistrement immédiat de la National Teachers' Association ». Il a également « exhorté le gouvernement à garantir la libération immédiate de tous les travailleurs ou enseignants détenus en raison de leurs activités salariales ».

Le Comité a rappelé, à propos de la **Colombie**, que le mouvement syndical ne pouvait exister que dans un climat exempt de violence, et a exhorté le gouvernement à mettre fin à la situation de violence et d'impunité actuelle, à travers la mise en œuvre continue de mesures et politiques effectives et innovantes.

Dans le cas du **Guatemala**, le Comité a constaté l'inefficacité des procédures pénales liées aux actes violents, provoquant une situation grave d'impunité, ainsi que les délais excessifs dans les procédures légales. Elle a également pris note des allégations concernant le manque d'indépendance du pouvoir judiciaire. Le Comité a observé que, malgré la gravité des problèmes, aucun progrès n'a été enregistré concernant l'application de la Convention n°87 de l'OIT relative à la liberté syndicale au niveau législatif ou dans la pratique. Il a exhorté le gouvernement à redoubler d'efforts et à adopter une stratégie complète, concrète et innovante en vue de la pleine mise en œuvre de la Convention, notamment à travers les réformes légales nécessaires, le renforcement du programme de protection des syndicalistes et des témoins, et des mesures de lutte contre l'impunité, ainsi que de l'allocation des ressources financières et humaines dont ont besoin les services d'inspection du travail et les organismes d'enquête, tels que le bureau du procureur général.

Le Comité a également émis des conclusions critiques vis-à-vis du gouvernement **iranien** concernant la Convention n° 111 de l'OIT relative à la discrimination et a demandé de présenter ces conclusions dans un paragraphe spécial. Le Comité a constaté l'absence totale d'amélioration du dialogue social; le manque de progrès concernant l'élaboration d'un projet de loi général interdisant toute forme de discrimination en matière d'emploi et d'éducation; le manque d'informations sur la situation des femmes en matière de formation professionnelle et d'emploi; les annonces d'emploi discriminatoires; les lois et réglementations discriminatoires; et la situation de minorités religieuses non reconnues, en particulier les Baha'is, et de minorités ethniques. Le Comité a exhorté le gouvernement à prendre des mesures immédiates et urgentes afin de garantir la pleine application légale et pratique de la Convention, et à établir un véritable dialogue social.

L'examen de la mise en œuvre de la Convention n° 169 relative aux peuples indigènes et tribaux par les autorités **péruviennes** est intervenu quelques jours après le meurtre de plus de 30 civils indigènes à Bagua le 6 juin. Le Comité de l'OIT a appelé le gouvernement à faire davantage d'efforts afin de garantir les droits humains et les libertés fondamentales des peuples autochtones sans discrimination, conformément à ses obligations énoncées dans la Convention n° 169. Le Comité a souligné qu'un véritable dialogue devait reposer sur le respect des droits et de l'intégrité des peuples autochtones. Enfin, le Comité a pris note, avec intérêt, de l'information venant du gouvernement, concernant l'invitation faite au Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits humains et des libertés fondamentales des peuples autochtones à se rendre dans le pays.

Le Comité a également mis en lumière les cas de la Chine et de la Russie : la **Chine** pour sa politique en matière d'emploi, 145 millions de travailleurs chinois recevant un salaire inférieur au revenu minimum, et la **Russie** pour avoir gelé un projet de législation contre la traite des êtres humains.

TURN: Réseau des droits syndicaux

Le projet TURN implique 13 organisations d'enseignants : CITA/**Cambodge**, PGRI et FESDIKARI/**Indonésie**, MAE, NUTP, STU Sabah et STU Sarawak/**Malaisie**, ACT, FFW, NATOW et TOPPS/**Philippines**, ainsi que NTTU et PSTAT/**Thaïlande**.

Le réseau TURN a véritablement été lancé lorsque les représentants des organisations participantes ont convenu de créer un réseau électronique afin de promouvoir l'échange d'informations et le soutien mutuel.

Le projet TURN, qui bénéficie du soutien financier de l'ACTRAV de l'OIT et de la Fondation Friedrich Ebert (FES), propose de doter les syndicalistes enseignants des outils et compétences nécessaires afin de promouvoir et de défendre les droits syndicaux, d'influencer les politiques publiques, d'améliorer les cadres juridiques dans lesquels ils interviennent, et d'établir des réseaux de solidarité afin d'améliorer la situation dans leurs pays respectifs.

Les organisations d'enseignants de ces pays, où le mouvement syndical est fragmenté et où la plupart des initiatives du gouvernement sont axées sur les entreprises, ont concentré leurs efforts sur la liberté syndicale en se mettant en contact avec les membres potentiels.

Le TURN a été lancé en 2008. La deuxième année du réseau a été consacrée à la formation des représentants des 13 organisations membres dans les domaines suivants: normes internationales du travail, mécanismes de supervision, procédures de plainte internationales, information et sensibilisation. Les participants ont été formés lors d'ateliers nationaux organisés en mars/avril et lors d'une conférence régionale qui s'est tenue à Manille, aux Philippines, en septembre 2009. Les

organisations participantes assureront la réplication de la formation au sein de leurs syndicats afin de créer une cohorte de défenseurs compétents des droits syndicaux.

La prochaine étape est le travail en réseau. Toutes les organisations d'enseignants échangeront informations, expériences et bonnes pratiques, et fourniront un appui coordonné à travers le réseau électronique. La meilleure collecte des données permettra d'augmenter le nombre de cas de violations signalés et d'accroître ainsi la pression exercée par les syndicats sur les gouvernements afin qu'ils appliquent pleinement, dans les textes et les pratiques, les droits à la liberté syndicale et à la négociation collective.

A l'avenir, le modèle TURN pourrait être développé dans d'autres régions du monde afin de donner aux organisations membres de l'IE le pouvoir de faire valoir leurs droits syndicaux, de faire entendre leurs voix et de promouvoir la démocratie, la bonne gouvernance et la justice sociale.

L'éducation en milieu pénitentiaire

Le rapport de l'IE sur l'éducation en milieu pénitentiaire a été publié en novembre. Suite à la résolution du 5^{ème} Congrès mondial, un questionnaire a été envoyé à toutes les organisations membres, au début de l'année 2009, afin de recueillir des données sur la représentation syndicale et les conditions de travail des enseignants employés dans les établissements pénitentiaires, ainsi que sur les politiques et les activités des organisations membres de l'IE dans ce domaine. L'étude de l'IE repose sur les réponses apportées par 54 organisations membres de 40 pays. Les principales conclusions de l'étude ont également été présentées dans un article figurant dans une brochure publiée par le Conseil international d'éducation des adultes.

L'IE a, par ailleurs, participé à la conférence de l'UNESCO : CONFINTEA VI, du 1 au 4 décembre 2009 à Belém au **Brésil**, ainsi qu'au Forum international de la société civile, FISC, précédant cette conférence, et a contribué aux ateliers sur l'éducation en milieu pénitentiaire organisés dans le cadre de ces deux manifestations en présentant les principales conclusions de son étude. L'IE a également collaboré avec l'UNESCO dans le cadre de la recherche de l'organisation sur l'éducation dans les établissements pénitentiaires.

2.3. Droits des enfants

Plus de 200 million d'enfants à travers le monde sont contraints à travailler dans les champs, dans les usines et comme domestiques. L'Afrique sub-saharienne présente le plus grand nombre d'enfants économiquement actifs : 26,4 % de la totalité des enfants âgés de 5 à 14 ans. Toutes les formes de travail des enfants constituent une violation de leurs droits et menacent leur éducation, nuisent à leur santé et exposent les enfants à l'exploitation et aux abus.

L'Internationale de l'Education et ses organisations membres sont gravement préoccupées par les répercussions néfastes du travail des enfants, telles que l'abandon scolaire, l'absentéisme, le redoublement, l'échec scolaire et des résultats médiocres dans le domaine de l'éducation au niveau national. Les statistiques de l'UNESCO montrent que 72 millions d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés. Bien que le nombre de filles scolarisées n'ait jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui, les filles représentent toutefois 56% du nombre total d'enfants non scolarisés.

La réalisation de l'éducation primaire universelle, à travers des politiques visant à offrir une éducation publique gratuite, obligatoire et accessible, est cruciale afin d'éradiquer le travail des enfants. Il est impératif de garantir une éducation de qualité car elle joue un rôle essentiel pour attirer et garder les étudiants dans les écoles, et ainsi contribuer aux initiatives plus larges (telles que la réduction de la pauvreté) visant à prévenir le travail des enfants et contribuer à renforcer la réintégration des enfants et à réduire les taux d'abandon scolaire.

La lutte contre le travail des enfants devient un thème de premier plan pour un nombre croissant d'organisations d'enseignants au plan mondial. En 2009, s'appuyant sur une campagne similaire en 2008, l'IE a encouragé ses organisations membres de 17 pays à organiser des activités de sensibilisation avec le soutien de FNV Mondiaal. Le projet a été un succès pour la plupart des affiliés et pour l'IE également. Il a encouragé les actions et les engagements pour l'avenir, et soutenu et incité les organisations d'enseignants qui intervenaient déjà sur le thème du travail des enfants à poursuivre leurs activités dans ce domaine. Ce fut particulièrement le cas en Albanie, au Ghana, en Inde, en Indonésie et au Maroc en particulier. Le projet a également constitué une grande source de motivation pour d'autres syndicats qui n'ont pas été aussi actifs dans ce domaine, tels que ceux en Bulgarie, au Burundi, en République dominicaine, en Géorgie, au Nicaragua et en Ouganda.

L'autre point important réside dans le fait que le projet a promu un partenariat plus fort entre les syndicats d'enseignants et les acteurs clés dans le domaine du travail des enfants (Ministère de l'Education, Ministère du Travail, agences des Nations Unies-l'OIT en particulier, associations d'employeurs et ONG) dans les pays concernés, en particulier en Albanie, au Burundi, au Brésil et au Ghana.

La formation nationale dispensée par les syndicats d'enseignants sur le travail des enfants (défis et meilleures pratiques) a été très appréciée des syndicats d'enseignants impliqués. Cette analyse du problème, la pertinence de la formation pour les enseignants et les actions menées par les syndicats d'enseignants ont créé une prise de conscience des travaux réalisés, reconnaissant dans certains cas l'impact positif obtenu, et dans d'autres, les énormes défis à venir.

La formation et les actions publiques ont montré que les organisations d'enseignants luttent sérieusement contre le travail des enfants et faisaient des efforts afin d'adopter un plan d'action. Par ailleurs, les activités publiques ont accru la visibilité des organisations d'enseignants dans pratiquement tous les pays concernés par le projet.

Les activités de mobilisation liées aux campagnes nationales ont contribué à renforcer les capacités des syndicats. Les connaissances issues des études sur le travail des enfants ont eu un grand impact au sein des syndicats d'enseignants mais ont également montré aux acteurs clés des pays concernés, en particulier les agences des Nations Unies, les agences gouvernementales, les ONG, que les syndicats d'enseignants étaient déterminés et disposaient des ressources nécessaires afin d'aborder ces questions.

Poursuite du partenariat avec l'IPEC de l'OIT

Suite à des discussions antérieures, l'OIT a formellement demandé à l'IE, en 2009, d'étudier la possibilité de coopérer dans un projet de l'OIT de lutte contre le travail des enfants par l'éducation. Le projet TACKLE est un projet de quatre ans lancé en mars 2008 avec le soutien de l'Union européenne.

TACKLE est présent dans 11 pays ACP :

- Afrique : Angola, Kenya, Madagascar, Mali, Sierra Leone, Soudan et Zambie
- Caraïbes : Guyane et Jamaïque
- Pacifique : Fidji et Papouasie-Nouvelle-Guinée

TACKLE a pour objectif d'améliorer les actions contre le travail des enfants à travers l'éducation, ciblant en particulier les filles et les autres groupes vulnérables dans les domaines suivants :

- La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement;
- Le renforcement des cadres légaux relatifs au travail des enfants et à l'éducation;
- La ratification de la Convention de l'OIT n° 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi et de la Convention de l'OIT n° 182, sur les pires formes de travail des enfants;
- Le renforcement de la capacité institutionnelle à formuler et à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre le travail des enfants;
- La mise en œuvre d'actions ciblées de lutte contre le travail des enfants;
- L'amélioration du plaidoyer et de la diffusion des bonnes pratiques afin de renforcer les connaissances et les réseaux dans le domaine du travail des enfants et de l'éducation; et
- L'amélioration du dialogue social et des négociations tripartites.

L'action de TACKLE est guidée par un Comité de pilotage national et la ratification de protocoles, et doit être mis en œuvre par le gouvernement, les partenaires sociaux et les autres acteurs sous l'égide de l'Organisation internationale du Travail avec le soutien financier de la Commission européenne. La contribution des enseignants et de leurs organisations est considérée comme un élément essentiel de la prévention du travail des enfants, en particulier en ce qui concerne la sensibilisation, le suivi des anciens enfants travailleurs et des enfants à risque, et les mesures d'aide sociale dans les établissements scolaires, dont les programmes d'alimentation et de santé.

L'IE a été invitée à se mettre en contact avec ses organisations membres dans les pays du projet TACKLE. Le but est de renforcer la participation des organisations nationales d'enseignants et de les encourager à contacter le Comité de pilotage de TACKLE et les coordinateurs nationaux de TACKLE.

FSI et Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'EPT

L'IE a poursuivi sa coopération avec la CSI et les FSI, telles que l'IBB (secteur du bâtiment), l'UITA (alimentation et agriculture) et la FITTHC (textile).

L'IE a poursuivi les activités menées par le Groupe de travail mondial (GTM) sur le travail des enfants. Le GTM est un partenariat inter-agences visant à mobiliser la volonté et l'impulsion politiques en faveur de l'intégration de la question du travail des enfants dans les cadres politiques nationaux et internationaux contribuant aux objectifs de l'Education pour Tous. Les principaux membres du GTM sont l'Organisation mondiale du Travail (OIT), l'UNESCO, l'UNICEF, la Banque mondiale, le PNUD, l'IE et la Marche mondiale contre le travail des enfants. Les gouvernements norvégien et brésilien ont également rejoint le GTM. L'objectif global du Groupe de travail est de contribuer aux objectifs de l'Education pour Tous à travers l'élimination du travail des enfants. Les membres du GTM se réunissent plusieurs fois par an afin de débattre des perspectives actuelles et futures de l'action.

Objectif 3 : Lutter contre les discriminations dans le domaine de l'enseignement

L'égalité est une valeur fondatrice de l'IE. La lutte contre toutes formes de discrimination dans l'emploi, les syndicats et la société, nécessite de surmonter les barrières traditionnelles entre le travail des hommes et celui des femmes, ainsi que d'autres causes d'inégalité, d'injustice et d'exclusion. L'Unité des droits humains et de l'égalité est impliquée dans un éventail d'ateliers de formation pour les affiliés, de travaux et d'actions politiques visant à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, entre filles et garçons dans la société, le secteur de l'éducation et les syndicats. Le droit à une éducation de qualité est un objectif-cadre et une campagne-cadre, et permet l'émancipation des femmes, de leurs enfants et de la société dans laquelle ils vivent.

3.1 Travail de l'IE sur l'égalité des genres au niveau mondial

2009 a été une année significative pour l'égalité des genres. L'année a marqué le 30^{ème} anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Cette Convention, adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies, constitue une déclaration internationale des droits des femmes et des filles. 2009 a également marqué le 20^{ème} anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, ainsi que le 10^{ème} anniversaire de la proclamation par les Nations Unies du 25 novembre comme étant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Pour en savoir plus sur cette manifestation, veuillez cliquer sur ce lien : www.ei-ie.org/gender/fr/

L'année a également marqué le 10^{ème} anniversaire du plan d'action de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour l'égalité entre hommes et femmes et de la discussion générale sur le thème : « L'égalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent » organisée par la Conférence internationale du travail. Le rapport sur l'égalité a une nouvelle fois souligné que « les femmes souffrent de multiples handicaps en termes d'accès aux marchés du travail et, dans bien des cas, elles n'ont pas la même liberté que les hommes de choisir de travailler ».

2009 a été l'année où les travailleurs du monde entier ont assisté à des crises multiples à l'échelle mondiale : crises financière, économique, sociale, alimentaire et climatique. Toutes ces crises ont un profond impact sur les vies des femmes, des familles, des groupes défavorisés et des minorités à travers le monde.

L'élimination de la discrimination, dans tous ses aspects, exige la mobilisation de la communauté des syndicats de l'éducation. Les inégalités sont énormes et sont susceptibles d'être exacerbées par le manque de plus en plus important de financement public pour l'éducation. Les défis sont également nombreux : le VIH/SIDA et la mortalité maternelle et infantile; les conséquences effroyables sur le plan social et de la santé de la violence à l'égard des femmes et des filles; 98 % des enfants des pays en développement en situation de handicap ne sont pas scolarisés; le nombre croissant d'attaques à l'encontre des migrants et des réfugiés; les besoins des peuples autochtones, qui représentent 5 % de la population mondiale et 15 % des ménages les plus pauvres. Les filles sont toujours privées d'éducation primaire et secondaire dans un nombre bien trop élevé de pays. En Afrique subsaharienne, près de 12 millions de filles ne seront peut-être jamais scolarisées (RMS 2010). Au rythme actuel, il est peu probable que les Objectifs du Millénaire pour le développement soient réalisés à temps.

Toutefois, l'année 2009 s'est également terminée sur une note d'espoir, un espoir immense que la première Conférence mondiale des femmes de l'IE, qui se tiendra en mai 2010 en Thaïlande, sur le thème « Objectif égalité », sera un vecteur d'information, de stimulation et de progression, afin de développer de manière significative les moyens collectifs de parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment dans les syndicats et, par leur intermédiaire, dans l'éducation et dans la société.

Comité de la promotion des femmes du bureau exécutif de l'IE

Le Comité de la promotion des femmes de l'IE est composé des femmes membres du Bureau exécutif de l'IE. Le Comité de la promotion des femmes recommande des politiques devant être approuvées par le Bureau exécutif de l'IE, ainsi que des activités visant à promouvoir les droits des femmes et l'égalité des genres, et à garantir la pleine intégration des femmes dans les syndicats.

Le Comité de la promotion des femmes s'est réuni à deux reprises en 2009 (mars et novembre) et a débattu du suivi des Résolutions du Congrès sur l'équité salariale et la migration internationale. Il a recommandé d'organiser la première Conférence mondiale des femmes de l'IE « Objectif égalité » en mai 2010 et a débattu des sujets, sous-thèmes et format de la conférence. Le Comité de la promotion des femmes a également présenté des informations relatives à l'étude quadriennale sur la condition des femmes. Il a également débattu de la participation d'une délégation syndicale forte à la 54^{ème} session de la Commission des Nations Unies de la condition de la femme en mars 2010.

Mise en œuvre des résolutions du congrès 2007 de l'IE

L'équité salariale, maintenant !

L'IE a lancé sa campagne « L'équité salariale, maintenant! », dont l'objectif est de sensibiliser l'opinion sur l'équité salariale et de rappeler aux gouvernements leurs engagements. Cette campagne permet aussi aux organisations membres de l'IE de partager l'information et les bonnes pratiques à travers les réseaux des femmes, et de mettre en exergue l'équité salariale dans les conférences et les publications de l'IE et de ses organisations membres. L'IE a envoyé une circulaire à toutes les organisations membres le 8 mars afin d'annoncer la campagne, puis en septembre pour demander aux organisations membres de lui envoyer des exemples de réussites et des matériels de campagne sur ce thème.

Le site web www.ei-ie.org/payequitynow présente des informations générales sur l'équité salariale dans le monde, l'inégalité des salaires entre les hommes et les femmes et les dispositions légales, ainsi que le matériel de la campagne, tels que les lignes directrices de cette dernière, afin d'aider les organisations membres à organiser leurs propres campagnes en faveur de l'équité salariale.

L'IE a également repris son travail avec l'OIT afin d'accroître l'importance de l'équité salariale dans l'agenda de l'OIT (pour aller au-delà des slogans et de permettre à l'OIT de promouvoir l'égalité de manière plus efficace) et de suivre la mise en œuvre de la Résolution de l'OIT de juin 2004 sur l'égalité entre les genres, l'équité salariale et la protection de la maternité.

En novembre, l'IE a lancé son étude intitulée Réformes des pensions en Europe et leur impact sur les femmes, réalisée par Vanja Ivosevic, spécialiste de la dimension de genre dans les politiques éducatives à l'Université de Zagreb. L'étude de l'IE vise à montrer comment les réformes des pensions peuvent renforcer les obstacles liés au genre auxquels les femmes retraitées font face. L'analyse repose sur une enquête indépendante menée auprès de 48 syndicats d'enseignants

membres de l'IE dans 33 pays de la région paneuropéenne et donne une vue d'ensemble sans précédent des répercussions des réformes des pensions en Europe.

Le rapport peut aider les défenseurs, comme les critiques, des réformes à prendre conscience de la diversité des revenus de pension en Europe et de la situation de leurs propres pays et syndicats dans un contexte régional. Ainsi, en montrant ce qui se fait dans plusieurs systèmes européens, l'IE cherche à donner aux syndicats les moyens d'évaluer les propositions de réforme des pensions et de promouvoir des changements appropriés. En outre, en soulignant les nuances et la complexité des différentes situations nationales, cette étude insiste sur la nécessité de réaliser une évaluation exhaustive de l'impact de la réforme des plans de pension sur l'égalité entre les genres.

L'étude peut être téléchargée dans la section [Bonus](#) de ce CD.

Migration internationale

Les travailleurs migrants et réfugiés devraient bénéficier des mêmes droits et de la même protection légale que tous les autres travailleurs, y compris du droit de former ou d'adhérer au syndicat de leur choix, quel que soit leur lieu de travail. L'IE encourage ses organisations membres à intégrer les questions liées au travail décent des travailleurs migrants et à leurs droits dans l'agenda des syndicats d'enseignants, comme par exemple l'organisation des enseignants migrants et la défense de leurs droits.

En 2009, le contexte politique et économique a suscité un discours public négatif sur l'immigration et la sécurité qui a eu pour conséquence d'accroître les restrictions et les problèmes pour les migrants dans de nombreuses régions du monde. Le racisme et l'exclusion augmentent, y compris dans les pays qui ont une tradition de soutien aux droits des migrants, à l'asile et aux réfugiés.

Les actions communes menées dans le cadre de l'agenda du travail décent et du Groupe de travail sur l'égalité du Conseil des syndicats mondiaux ont été positives dans le domaine du racisme et des travailleurs migrants, en particulier lors de la Conférence d'examen de Durban des Nations Unies et du Forum mondial sur la migration et le développement. En juin, la réunion des Secrétaires généraux du Conseil des syndicats mondiaux a abordé la 3ème réunion du Forum mondial sur la migration et le développement organisée à Athènes, en Grèce. Les syndicats ont également coopéré afin de définir la position et la présence des Syndicats mondiaux. Près de 40 représentants des syndicats ont assisté au Dialogue de la société civile, les 2 et 3 novembre. La déclaration des Syndicats mondiaux est disponible en EN, FR et ES dans la section 'documents de référence' de ce CD.

Une étude intitulée *Education for refugee and asylum-seeking children in OECD countries* (Éducation pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE) a été réalisée par Paloma R. Bourgonje, auteure indépendante dans le domaine de l'éducation et du développement. Ce projet succède à l'étude réalisée en 2007 par l'IE sur les chances d'éducation pour les enfants réfugiés et immigrés dans les pays de l'OCDE. L'objectif en était d'évaluer le niveau d'intégration de ces enfants dans le système d'éducation et d'identifier les obstacles qui les privent d'un accès égal à une éducation de qualité.

L'étude constitue un point de départ pour examiner les chances d'éducation des enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans les quatre pays sélectionnés par l'étude de cas. Dans ces pays, les questions liées à la migration ont joué un rôle de premier plan dans les débats politiques au cours des dernières décennies et le rôle des organisations d'enseignants a été notable dans la préservation des chances d'éducation des enfants immigrés. L'étude vise, par ailleurs, à sensibiliser les acteurs sur le thème des chances d'éducation des enfants réfugiés et demandeurs d'asile, et à présenter un certain

nombre de recommandations aux syndicats sur les actions qu'ils pourraient prendre afin de garantir l'intégration de ces groupes d'enfants dans le système éducatif.

Impact de la crise économique sur les femmes

En avril, le Comité paneuropéen de l'IE a approuvé la résolution du Comité paneuropéen pour l'égalité en faveur du maintien du budget consacré à l'égalité dans le contexte de la crise économique. Le Comité régional encourage toutes les organisations membres paneuropéennes à analyser les indicateurs relatifs à l'impact des plans d'austérité sur les femmes dans les divers secteurs de l'éducation et à faire pression sur leurs gouvernements de façon à ce qu'ils maintiennent le financement public de programmes sociaux promouvant l'égalité et l'autonomisation des femmes. Le Comité régional a demandé à l'IE de:

- Recueillir des données différenciées et réaliser des études de cas sur l'impact de la crise économique au sein du secteur de l'éducation sur les enseignantes et les étudiantes;
- Préconiser des plans de relance axés sur l'investissement dans les ressources humaines et les infrastructures sociales soutenant l'égalité; et
- Plaider en faveur d'une coopération et d'une solidarité accrues entre les organisations d'enseignants dans le domaine du renforcement des capacités.

Les 26 et 27 septembre, un nombre record de femmes membres de syndicats d'enseignants se sont réunies à l'occasion du Caucus des femmes de la région Asie-Pacifique consacré à l'« impact de la crise mondiale sur l'égalité entre les hommes et les femmes » à Bangkok, en **Thaïlande**. 62 déléguées issues de 30 organisations de 16 pays ont assisté au Caucus. Le Caucus des femmes a présenté une déclaration à la Conférence régionale. Cette déclaration reconnaît les nombreuses réalisations dans le domaine de l'égalité des genres, telles que la représentation et la participation accrues des femmes, les différentes augmentations de la rémunération et des revenus de retraite, le droit au congé parental, les mesures publiques en faveur de l'éducation des filles et la création de petites industries artisanales pour les femmes. Elle remarque que la crise mondiale a effacé une partie des actions positives dans ce domaine, à travers l'arrêt de programmes bénéfiques et l'exacerbation de pratiques qui, dans certaines régions, constituent une régression en matière d'égalité des genres. Le Caucus des femmes a également appelé à la mise en œuvre par les syndicats d'enseignants de grandes campagnes de sensibilisation contre la discrimination afin de créer un climat d'opinion favorable à la justice entre les genres. Voir le rapport complet du Caucus des femmes dans la section « Bonus » de ce CD.

Etude quadriennale et rapport de l'IE sur la promotion des femmes dans l'éducation, les syndicats et la société

Le champ de l'étude, réalisée dans le cadre du Rapport du Congrès sur la promotion des femmes dans les syndicats, l'éducation et la société, est large et couvre des questions, telles que la représentation des femmes dans les postes de direction des syndicats ou les obstacles à l'éducation des filles. Elle couvre également les questions relatives à l'équité salariale, au VIH/SIDA et aux effets de la crise économique.

Le questionnaire a été réalisé en mai 2009 en tenant compte des informations envoyées par les bureaux régionaux de l'IE et des réseaux des femmes sous-régionaux de l'IE. Les questionnaires envoyés à l'Amérique latine, l'Asie-Pacifique et l'Europe contenaient des questions supplémentaires spécifiques à chaque région. Les bureaux régionaux traitent actuellement les réponses aux questionnaires qui leur permettront d'inclure l'étude dans leurs agendas pour l'égalité.

Les organisations membres pouvaient compléter le questionnaire sur Internet ou sur papier entre juillet et novembre 2009. Les réponses, ainsi que la recherche supplémentaire sur les cadres légaux et statistiques agrégées sur l'égalité, formeront la base du Rapport sur la promotion des femmes du 6ème Congrès mondial de l'IE. Un rapport d'étude préliminaire sera également présenté à l'occasion de la première Conférence mondiale des femmes de l'IE « Objectif égalité » en mai 2010.

Première Conférence mondiale des femmes de l'IE « Objectif égalité » (mai 2010)

« Objectif égalité », la première Conférence mondiale des femmes de l'IE, se tiendra du 19 au 22 mai 2010 à Bangkok, en **Thaïlande**. Une synthèse des différents aspects de cette conférence, tels que ses objectifs, sa portée, ses résultats et ses participants, a été approuvée par le Comité de la promotion des femmes en septembre. Un Comité directeur de la Conférence mondiale des femmes a été créé. Ce groupe est composé de membres du Comité de la promotion des femmes du Bureau exécutif. Environ 300 représentants des organisations membres de l'IE du monde entier sont attendus. Le Comité de la promotion des femmes a demandé de mobiliser un financement afin de garantir la participation des femmes de toutes les régions. Un effort particulier devrait être fait afin de garantir la présence de femmes d'origine autochtone.

La conférence sera un forum de discussion interactif et participatif, ouvert à tous les membres. L'objectif de la conférence est de parvenir à une compréhension commune de l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les syndicats, dans l'éducation et dans la société, et de définir les priorités pour les années à venir. Les résultats de la conférence pourront, entre autres, créer une base de discussion pour le 6ème Congrès mondial de l'IE en 2011. La conférence s'articule autour de trois thèmes principaux dans le contexte des crises mondiales actuelles que sont la récession économique, l'insécurité alimentaire et le changement climatique :

- Mettre en relation et renforcer les réseaux de femmes de l'IE : La conférence est une occasion de réunir tous les réseaux régionaux des femmes afin de partager l'information, analyser les obstacles, célébrer les succès et planifier des actions communes.
- Faire le point sur la condition des femmes dans le monde actuel : Le temps est venu de faire le point, trente ans après l'adoption de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Quelle est la participation des femmes dans les syndicats? Quels sont les succès obtenus en faveur des femmes au travail ? Comment les syndicats d'enseignants contribuent-ils à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons ?
- Permettre l'autonomisation des filles et des femmes à travers l'éducation : Eduquer et investir dans les femmes et les filles est l'un des moyens les plus efficaces de briser le cycle de la pauvreté. Quels sont les moyens permettant d'accroître l'accès à une éducation de qualité afin de surmonter les obstacles liés au genre par le biais de l'éducation?

Réseaux de femmes

Au fil des années, les réseaux des femmes sous-régionaux et régionaux de l'IE sont devenus plus nombreux, se sont renforcés et ont fait des progrès vérifiables dans l'intégration de la dimension de genre dans l'action syndicale.

Afrique : Le réseau des femmes africaines dans le secteur de l'éducation (AWEN) a été créé en 2008. Il est composé des réseaux sous-régionaux d'Afrique de l'Est, du Nord, de l'Ouest et d'Afrique australe et centrale. Son objectif principal est la réalisation de l'égalité des genres dans les syndicats.

Asie-Pacifique : Les plus anciens réseaux de l'IE dans la région Asie-Pacifique incluent les sous-régions ASACR, ANASE et COPE. Ces réseaux sont autonomes mais se réunissent tous les trois ans à l'occasion de la conférence. Les progrès réalisés sont impressionnants, malgré les énormes défis et obstacles que posent, entre autres, la tradition et la culture. Le Caucus des femmes de 2009 a reconnu l'importance de mettre en place le réseau sous-régional en Asie du Nord.

Caraïbes : Le Comité de la promotion des femmes du Syndicat des enseignants des Caraïbes a une fonction de coordination pour les questions d'égalité des genres dans la région. Il a été créé il y a 10 ans et représente tous les syndicats membres de l'IE aux Caraïbes. Les progrès réalisés, depuis sa création, en ce qui concerne le nombre de femmes aux postes de direction dans les syndicats, sont remarquables.

Europe : Le Réseau paneuropéen de femmes (PEWN) a été créé le 8 mars 2007. Il s'agit principalement d'un réseau électronique qui bénéficie des conseils et du soutien du Comité paneuropéen pour l'égalité. Il a été à l'origine d'une étude majeure sur l'impact des réformes des pensions sur les femmes et sur l'égalité des genres. Les autres questions prioritaires abordées par le réseau incluent l'égalité des genres dans les syndicats, ainsi que la violence à l'égard des femmes sur le lieu de travail et ailleurs.

Amérique latine : Le projet : Stratégie régionale pour l'égalité dans une perspective de genre est mis en œuvre depuis 2007 par le bureau régional, en coopération avec le Réseau latino-américain des travailleuses de l'éducation, qui inclut tous les syndicats de la région, et intervient également au niveau national et sous-régional (Cône Sud; Andes; Amérique centrale).

Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) : Il ne s'agit pas d'une région au sens de la structure de l'IE, mais d'une région géographique à laquelle l'IE a décidé, en 2007, d'apporter un soutien particulier dans le but de renforcer et de démocratiser les syndicats. La représentation des femmes dans les syndicats et l'égalité des genres dans la région MENA sont particulièrement problématiques, principalement pour des raisons culturelles et religieuses. Il est toutefois manifeste que les acteurs sont fortement intéressés et désireux d'intervenir sur les questions de genre.

Afin de continuer à renforcer les réseaux existants et d'établir un réseau mondial de soutien, qui permettra à ses membres de débattre de questions communes, d'analyser les réalisations et les défis et de partager leurs plans d'action, les représentantes des divers réseaux des femmes représenteront 40% des délégués à la première Conférence mondiale des femmes de l'IE.

Le groupe de travail sur l'égalité des genres du CSM

L'agenda de l'égalité des Fédérations syndicales internationales (FSI) a apporté une contribution importante dans le domaine de l'égalité des genres et a renforcé la collaboration entre l'Internationale de l'Éducation, l'Internationale des services publics et la Confédération syndicale internationale au moment où des changements significatifs se produisent à l'échelle mondiale, compte tenu des crises multiples. Le Groupe de travail sur l'égalité des genres accentue cette tendance, dans la mesure où d'autres membres du Conseil des syndicats mondiaux (CSM) sont disposés à participer à certaines activités; l'UNI se joindra par exemple à la 54^{ème} session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, de nouveaux membres des FSI participeront également à des initiatives spécifiques.

D'importants progrès ont été réalisés au niveau de l'agenda du Groupe de travail sur l'égalité des genres du CSM dans différents domaines : la discussion de l'OIT sur l'égalité des genres (juin 2009) lors de la Conférence internationale du travail; la 53^{ème} Commission des Nations Unies de la condition de la femme, à laquelle a assisté un nombre record de participants; le suivi de la

campagne commune « Travail décent, Vie décente pour les femmes », à l'occasion de la Journée internationale de la femme (en mars à Bruxelles, en **Belgique**); la Conférence des Nations Unies d'examen de Durban (en avril 2009, à Genève, en **Suisse**), la Conférence internationale sur les droits humains des LGBT (en juillet 2009 à Copenhague, au **Danemark**) et le Forum mondial sur la migration et le développement (en novembre 2009 à Athènes, en Grèce). La collaboration réussie des syndicats à l'occasion de ces grandes manifestations constitue des modèles de coopération entre syndicats.

Outre les sujets mentionnés ci-dessus, des actions communes ont été menées dans le but de renforcer la participation et la représentation des femmes à la Conférence internationale du Travail, et de faire pression en faveur de l'adoption d'un puissant instrument de protection des droits des travailleuses domestiques.

Le programme de travail couvre les thèmes ou les campagnes suivants : Défense des droits des femmes et des normes de l'OIT, en particulier l'équité salariale et la Convention de l'OIT sur la maternité et inclut :

- des stratégies visant à renforcer la participation et la représentation des femmes à la Conférence internationale du Travail et une approche coordonnée concernant les débats et les documents ;
- une campagne pour mettre fin à la violence contre les femmes, incluant notamment les questions de la traite des femmes et des filles, des travailleuses immigrées, des travailleuses domestiques et des droits des personnes LGBT ;
- le lancement d'une campagne de promotion unifiée le 8 mars, pour la Journée internationale de la femme ;
- le renforcement de la représentation et de la pression syndicale à la Commission de la condition de la femme de l'ONU ;
- l'organisation des femmes en syndicats démocratiques, en particulier dans les zones franches d'exportation ; et
- l'encouragement de la coopération entre syndicats sectoriels et centres syndicaux et leurs affiliés sur les questions précitées.

L'IE a également joué un rôle actif et apporté un soutien organisationnel à la première Conférence mondiale des femmes de la CSI sur le thème : « Travail décent, vie décente pour les femmes : Les syndicats se placent à l'avant-garde pour la justice économique et sociale et l'égalité » qui s'est déroulée du 19 au 21 octobre à **Bruxelles**, en Belgique. Le document final de la conférence contient des recommandations et des informations relatives à un projet de résolution sur l'égalité des genres qui doit être présenté au 2ème Congrès mondial de la CSI qui se déroulera en juin 2010 à Vancouver, au **Canada**.

53ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (2-13 mars 2009)

Les syndicats occupent une place de plus en plus importante dans les débats mondiaux au sein de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, en raison des initiatives communes des Syndicats mondiaux. L'IE, l'ISP et la CSI ont une nouvelle fois présenté une déclaration conjointe à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies et ont envoyé une délégation de quarante responsables syndicaux chargés des questions liées à l'égalité à la 53ème session intitulée *Le partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes, notamment en ce qui concerne la fourniture de soins dans le cadre du VIH/SIDA*.

La forte et diverse délégation de l'IE a assisté à la première semaine de la 54ème session de la Commission de la condition de la femme. Les organisations membres de l'IE, la NEA/**Etats-Unis**, le Lärarförbundet/**Suède**, la CTF-FCE/**Canada** et l'UEN/**Norvège** ont toutes joué un rôle important

qui consistait à assister les délégués d'**Inde**, du **Ghana**, de **Trinidad et Tobago** et du **Brésil** et à leur permettre de présenter leurs points de vue sur les actions de plaidoyer liées à la Commission de la condition de la femme.

Les conclusions de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies soulignent les actions normatives et législatives que doivent prendre les Etats membres, en termes de recherche, de collecte de données, de suivi et d'évaluation, afin de valoriser le travail non rémunéré, de financer les services publics et les infrastructures, de fournir des soins aux personnes vivant avec le VIH/SIDA, d'éliminer les stéréotypes de genre et de promouvoir la coopération internationale.

Les syndicalistes n'étaient pas satisfaits du texte adopté sur les filles au travail (Paragraphe P), dans la mesure où de nombreux Etats membres ont été réticents à inclure une référence à un âge minimum pour exercer un emploi. Les pays en faveur d'une référence à la Convention de l'OIT n°138 sur l'âge minimum n'étaient pas prêts à se battre pour obtenir gain de cause dans ce domaine. En général, les pays n'ont pas souhaité se référer de manière spécifique aux instruments politiques et législatifs internationaux dans les paragraphes relatifs aux actions. Les conclusions engagent, toutefois, les Etats membres à œuvrer à l'élimination du travail des enfants.

Les membres de la délégation de l'IE ont beaucoup apprécié leur participation à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, ainsi que l'expérience et le travail d'équipe. La délégation syndicale a également eu un impact positif sur les actions de plaidoyer de la société civile.

Une réunion d'orientation syndicale a été organisée le 1er mars. Jane Hodges, Directrice du bureau sur l'égalité des genres de l'OIT, s'est exprimée à cette occasion sur les perspectives de genre dans la crise financière. La collaboration a permis d'intégrer les politiques, les normes et la terminologie de l'OIT dans le document final de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. Des liens ont également été établis avec la prochaine discussion de l'OIT sur la place de l'égalité entre hommes et femmes au cœur du travail décent.

Lors d'une manifestation spéciale de commémoration du 8 mars, William Lucy, membre du Bureau exécutif de l'ISP est intervenu lors du débat, ouvert, entre autres, par le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et Yakin Ertürk, Rapporteuse spéciale de l'ONU sur la violence contre les femmes. Lucy a soulevé la question de l'impact économique de la violence sur la productivité, ainsi que d'autres coûts associés à la violence sur le lieu de travail.

Une manifestation syndicale parallèle sur le thème de l'« impact des responsabilités familiales non rémunérées sur les perspectives de travail décent des travailleuses - réponses syndicales » a attiré plus de 120 participants. La session interactive a réuni des syndicalistes et les représentants d'ONG de toutes les régions, dont les membres du Bureau exécutif de l'IE, Juçara Dutra Vieira (CNTE) et Salimata Doumbia (SNEPPCI), co-présidentes du Comité de la promotion de la femme de l'IE.

Les préparatifs liés à la 54ème session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (1-12 mars 2010 à New York, aux **Etats-Unis**), qui évaluera la mise en œuvre de la Déclaration et la Plateforme d'action de Pékin, ont commencé : communication avec les organisations membres, préinscription des délégués de l'IE et communication avec l'ISP et la CSI en vue d'une déclaration conjointe à la Commission de la condition de la femme. Le groupe de travail IE/ISP/CSI a décidé de mettre l'accent sur les « Femmes dans l'économie mondiale en temps de crise » dans la déclaration syndicale.

Comité pour l'égalité des genres de l'OIT

L'IE a participé à la discussion générale, attendue depuis longtemps, sur l'égalité des genres lors de la 98ème session de la Conférence internationale du Travail organisée en juin à Genève, en Suisse. L'OIT a rédigé un rapport intitulé « L'égalité hommes-femmes au cœur du travail décent ». Le Groupe des travailleurs du Conseil d'administration de l'OIT a joué un rôle décisif afin d'intégrer ce point dans le programme de la Conférence 2009 et a organisé une discussion générale sur ce thème, qui a abouti à une « Résolution concernant l'égalité des genres au cœur du travail décent ». Les conclusions mettent en exergue la surreprésentation des femmes dans la catégorie des travailleurs pauvres, faiblement rémunérés et non-qualifiés, la persistance des inégalités entre les genres et le nombre élevé de filles qui travaillent et ne sont pas scolarisées. Les conclusions soulignent également qu'il n'est possible de promouvoir l'égalité des genres qu'avec la solidarité et le partenariat entre travailleuses et travailleurs.

L'objectif de la discussion de l'OIT était de promouvoir la compréhension des opportunités et des défis, susciter l'intérêt, évaluer la situation actuelle et forger un consensus tripartite sur le mandat et le programme dans le domaine de l'égalité des genres en vue d'un plan stratégique de l'OIT.

La discussion a permis de tirer certaines conclusions, dont : l'éducation, le renforcement des compétences, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie sont des éléments essentiels afin de créer de nouvelles opportunités pour les femmes; les travailleurs doivent garantir une meilleure représentation des femmes dans les syndicats; il convient d'améliorer la formation des dirigeants sur le genre; de mettre en œuvre un programme de formation des travailleurs sur le genre; de faire plus d'efforts concernant le lien entre genre et salaires, services sociaux, santé et sécurité; et de prendre des mesures qui produisent des résultats.

Le groupe des gouvernements et des employeurs a reconnu la qualité du travail réalisé par le Groupe des travailleurs. Le rapport et les conclusions du Comité pour l'égalité des genres ont été adoptés le 17 juin par les représentants des 182 Etats membres de l'OIT présents. Le rapport et les conclusions du Comité pour l'égalité des genres incluent une résolution sur le thème de l'égalité entre des genres au cœur du travail décent, qui propose au Conseil d'administration de tenir compte des conclusions dans la planification des actions futures relatives à l'égalité des genres.

En novembre, le Bureau pour l'égalité entre hommes et femmes de l'OIT a présenté au Conseil d'administration de l'OIT un document exposant les conclusions et identifiant les priorités d'action du Bureau.

L'IE a également été coopéré avec l'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac et des branches connexes dans le domaine du travail domestique. L'IE a participé notamment aux travaux préparatoires aux discussions à la Conférence internationale du Travail en juin 2010. Ces travaux s'achèveront en juin 2011 par l'adoption d'un instrument sur le travail domestique (une Convention complétée par une Recommandation).

Les syndicats de l'éducation se préoccupent de la situation des travailleurs domestiques dans la mesure où les travailleurs domestiques sont souvent des femmes et des filles qui ont quitté leurs villages pour se rendre dans les zones urbaines ou ont quitté leurs pays d'origine pour émigrer dans un pays étranger nécessitant de la main d'œuvre. Leurs conditions de travail et de vie les privent souvent des opportunités d'apprentissage qui leur permettraient d'améliorer leur avenir. Par ailleurs, les droits de ces travailleurs, qui sont pour la plupart invisibles, sont bafoués, notamment ceux liés à la liberté syndicale.

Journée internationale de la femme (8 mars)

A l'occasion de la Journée internationale de la femme 2009, l'IE a publié une déclaration appelant à la mobilisation de financements plus importants afin de garantir la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement et de réaliser les engagements relatifs à l'Education pour Tous. La CSI, l'IE et la CES ont conjointement célébré cette journée, le 6 mars, au Théâtre National à Bruxelles, en Belgique. Dans le cadre des activités de cette manifestation, la CSI a procédé au lancement de son deuxième Rapport sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes qui a également abordé l'impact de la crise financière sur l'écart salarial entre hommes et femmes. Une vidéo de 30 secondes sur la protection de la maternité a également été projetée lors de cette journée.

Violence envers les femmes

2009 a marqué le 10ème anniversaire de la proclamation, par les Nations Unies, du 25 novembre comme Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes; le 20ème anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant et le 30ème anniversaire de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, traité international sur les droits des femmes adopté en 1979.

La campagne des Nations Unies « Tous unis pour mettre fin à la violence contre les femmes » a servi de cadre à la collaboration des membres du Conseil des Syndicats mondiaux. Il s'agit d'une plateforme mondiale de plaidoyer et d'action des citoyens, des gouvernements, de la société civile et des partenaires des Nations Unies qui vise à susciter, soutenir et mettre en exergue les initiatives locales et nationales de plaidoyer pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles.

En avril, le Comité paneuropéen de l'IE a approuvé la résolution du Comité paneuropéen pour l'égalité sur le rôle de l'éducation dans l'élimination de la violence contre les femmes. Le 25 novembre, une présentation a été réalisée à l'occasion de la Conférence paneuropéenne de l'IE qui s'est déroulée du 23 au 25 novembre à Varsovie, en **Pologne**.

L'IE a également publié une déclaration à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Celle-ci indique que « les syndicats d'enseignants ont un rôle clé à tenir dans le combat contre les attitudes violentes fondées sur le genre et l'IE renouvelle son engagement pour les droits humains et l'égalité entre hommes et femmes ».

En mai, l'IE était représentée à une réunion sur les résultats préliminaires d'une étude européenne sur l'attrition dans les cas de viols (projet de recherche financé par l'UE).

Travail décent, vies décentes pour les femmes

L'agenda du Travail décent et le Groupe de travail pour l'égalité du Conseil des Syndicats mondiaux dans le domaine du racisme et des travailleurs migrants ont fait l'objet d'une collaboration particulièrement active et stimulante cette année. La Conférence d'examen de Durban des Nations Unies a réussi à adopter un rapport final malgré le manque de volonté politique de s'attaquer sérieusement au problème du racisme dans le monde. La société civile, y compris les syndicats, joue un rôle important dans ce domaine à travers les questions importantes qu'elle aborde et ses contributions.

Par ailleurs, les délégués des FSI ont souligné, à l'occasion du Forum mondial sur la migration et le développement, la nécessité de mettre en œuvre des politiques relatives au travail décent à l'intention des travailleurs migrants, et en particulier des femmes.

Conférence d'examen de Durban de l'ONU (20-24 avril 2009)

L'IE faisait partie de la délégation syndicale de la Conférence d'examen de Durban de l'ONU, qui a eu lieu du 20 au 24 avril à Genève, en Suisse. Les 55 représentants syndicaux de 20 pays ont participé activement aux préparatifs des actions de lobbying et à l'information des participants. Une déclaration conjointe a été présentée à la Conférence de l'ONU, par l'IE, l'ISP et la CSI; ce document contient des propositions d'amendements au projet de document final et une proposition de réunion syndicale préparatoire. L'IE s'est également associée à une déclaration de la société civile appelant les Etats membres à respecter leurs engagements après l'annonce du départ de plusieurs pays de la conférence Durban II.

Voir <http://www.ei-ie.org/fr/news/show.php?id=895&theme=ei&country=global>.

L'IE a réaffirmé son engagement à éradiquer le racisme et toutes les formes de discrimination sur le lieu de travail et à l'école. L'IE, conjointement avec la CSI et l'ISP, soutient pleinement l'organisation de cette Conférence. Celle-ci a pour objectif d'évaluer la mise en œuvre de la Déclaration de Durban et du Programme d'action adopté en 2001 lors de la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, en particulier dans le contexte actuel d'aggravation de la discrimination dans toutes ses formes.

La Conférence d'examen de Durban fut, dès le départ, marquée par la controverse, lorsque le Président iranien utilisa la conférence pour prononcer un discours haineux qui provoqua le départ de nombreux Etats, et du fait du boycott de la conférence par de nombreuses démocraties occidentales malgré l'adoption de textes soutenant la liberté d'expression et évitant de cibler Israël.

L'IE et la CSI ont agi de concert pour sensibiliser les acteurs et prendre des mesures, afin de soutenir les revendications syndicales sur le travail décent pour tous et la lutte contre le racisme et la xénophobie sur le lieu de travail et dans la communauté.

Travail de l'IE sur l'égalité au niveau régional

Les réseaux de femmes régionaux et sous-régionaux de l'IE ont joué un rôle essentiel dans la promotion de l'autonomisation des femmes et de leur accès aux postes de direction. Leurs actions sont soutenues par le programme et le budget de l'IE, les projets de coopération au développement menés avec la CTF-FCE/**Canada**, l'UEN/**Norvège**, le Lärarförbundet/**Suède**, l'AEU/**Australie**, la NEA/**Etats-Unis**, la FE.CC.OO/**Espagne**, la FETE UGT/**Espagne**, et par d'autres moyens disponibles. L'IE compte actuellement 10 réseaux sous-régionaux ou régionaux opérationnels: un réseau panafricain et 5 sous-régionaux; un réseau régional en Amérique latine; 3 en Asie-Pacifique; et un réseau paneuropéen.

Afrique

Le Réseau de femmes africaines dans le secteur de l'éducation (AWEN) coordonne, à l'échelle du continent, les actions des cinq réseaux de femmes sous-régionaux : Le Réseau des femmes d'Afrique du Nord dans le secteur de l'éducation (REFAN), le Western Africa Women's Education Network (Réseau de femmes d'Afrique occidentale dans l'éducation-WAWEN), le Réseau de femmes d'Afrique centrale dans le secteur de l'éducation (RESAC), le Women Network in Eastern Africa (Réseau de femmes dans l'Afrique orientale-WNEA) et le Southern Africa Women in Education Network (Réseau de femmes d'Afrique australe dans l'éducation-SAWEN).

Le Réseau de femmes africaines dans le secteur de l'éducation (AWEN) a organisé un atelier d'évaluation du 14 au 16 décembre 2009 à Accra, au Ghana. L'atelier a réuni 13 membres du Comité consultatif de l'AWEN et du Consortium de l'IE pour l'AWEN mis en place par CTF-FCE/**Canada**, Lärarförbundet/**Suède** et Utdanningsforbundet/**Norvège**. L'objectif de l'atelier était

d'évaluer les activités mises en œuvre par le réseau depuis sa création en mai 2008 à Cotonou, au Bénin, de clarifier les rôles et le fonctionnement des différentes structures et d'adopter un nouveau plan d'action pour 2010-2012.

Les activités de l'atelier ont permis aux participants de :

- Harmoniser leur compréhension des trois objectifs de l'AWEN, c'est à dire créer la volonté politique en faveur de l'intégration/l'appropriation de l'AWEN au niveau de toutes les structures du Bureau régional de l'IE en Afrique, établir des communications internes et externes efficaces et effectives, renforcer la capacité des membres de l'AWEN;
- Débattre des mécanismes de coordination de l'AWEN aux niveaux national, sous-régional et régional;
- Déterminer les critères de sélection des réseaux sous-régionaux et des pays relatifs à la mise en œuvre des activités de l'AWEN;
- Adopter les plans de communication et d'action de l'AWEN pour 2010-2012.

Un atelier de « formation des formateurs » a été organisé du 18 au 22 octobre 2009 à Accra, au **Ghana**. L'atelier avait pour objectif principal de disposer de personnes-ressources plus performantes pour les activités avec les réseaux et les organisations nationales, et de doter les formateurs des syndicats des nouvelles techniques dans le domaine de la formation des adultes et les tenir informés des défis actuels et des besoins des femmes dans les syndicats. Vingt-trois formatrices ont assisté à l'atelier. Les participantes ont également acquis des compétences relatives à l'utilisation des TIC pour la recherche et la formation.

Le SAWEN a organisé un atelier de formation sur le thème « Effective Communication for Quality Leadership in SAWEN » (Communication effective pour une direction de qualité dans le SAWEN) du 26 au 29 mai à l'intention de ses dirigeants. 17 participants des syndicats de l'éducation d'**Afrique du Sud**, du **Lesotho**, du **Malawi**, du **Mozambique**, de la **Namibie**, de la **Zambie**, du **Swaziland** et du **Zimbabwe** ont bénéficié de la formation. Tous les membres ont été formés dans les domaines suivants: renforcement des capacités en matière de leadership, plaidoyer et mobilisation des ressources afin d'aider le réseau à relever les différents défis auxquels sont confrontées les femmes dans l'éducation en Afrique australe.

Le WAWEN s'est réuni du 15 au 18 décembre 2008 à Accra, au **Ghana** dans le cadre de la deuxième phase de la formation sur la gestion basée sur les résultats, portant en particulier sur le suivi et l'évaluation des projets. La formation sur la gestion basée sur les résultats a servi de cadre au renforcement des structures nationales du WAWEN, suite à leur réorganisation et l'élaboration de leurs plans d'actions. 21 dirigeantes du WAWEN ont assisté à la réunion. Celle-ci leur a donné les outils afin de faire face aux défis actuels liés au développement axé sur les résultats.

Le WNEA a organisé un atelier de formation de trois jours du 28 au 30 janvier à **Zanzibar** à l'intention de 35 responsables. L'atelier avait pour objectif principal de renforcer les capacités des dirigeants du ZATU, hommes et femmes, de façon à leur permettre de prendre conscience de la nécessité de renforcer la participation et le rôle des femmes dans les activités et les organes du syndicat. A la fin de l'atelier, les responsables du ZATU ont décidé d'allouer un financement aux activités des femmes et ont promis de faire les efforts nécessaires afin de créer un département des femmes au sein du syndicat.

Le RESAC a organisé un atelier de formation sur les technologies de l'information et de la communication du 5 au 7 juin à Brazzaville, au **Congo**. 24 femmes issues de 10 régions/provinces sur les 11 que compte le pays ont participé à cet atelier. La formation a porté principalement sur l'utilisation du traitement de texte. Deux ateliers nationaux ont également été organisés à l'intention des formateurs en Guinée Bissau, du 5 au 8 novembre, et au Mozambique, du 4 au 6 décembre.

Asie et Pacifique

La région Asie-Pacifique compte trois réseaux de femmes sous-régionaux, qui sont les plus anciens réseaux des femmes de l'IE. Il s'agit : du réseau des dirigeantes des organisations membres de l'IE de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), regroupant les organisations **indiennes** (AIPTF, AIFTO et AIACHE), **népalaises** (NTA et NNTA) et **sri-lankaises** (ACUT, ACUT-G, CTTU, SLITU et USLTS); du réseau de femmes de l'ANASE, l'Association des nations d'Asie du Sud-est qui regroupe les représentantes des organisations membres de l'IE en **Malaisie** (NUTP et Sarawak TU), aux **Philippines** (SMP NATOW, ACT et TOPPS), en **Thaïlande** (NTTU et PSTAT) et en **Indonésie** (PGRI); et de COPE, le réseau des femmes du Pacifique.

La 6^{ème} Conférence régionale Asie-Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok, en **Thaïlande**, (du 28 au 30 septembre) a été précédée d'un caucus des femmes de deux jours sur « l'impact de la crise mondiale sur l'égalité des genres ». 62 déléguées issues de 30 organisations de 16 pays ont assisté au Caucus. Le caucus a abordé les questions relatives à l'égalité des genres, à l'échange d'informations entre les réseaux des femmes et l'amélioration de la coordination des actions. Le caucus a débattu de l'accès à l'éducation, de l'écart salarial entre les hommes et les femmes, de la protection sociale et a recommandé de prendre des actions urgentes afin de s'attaquer au problème des inégalités et de la précarité des femmes et des filles. Il a également exhorté les organisations membres à mettre l'accent sur les campagnes de sensibilisation à grande échelle et à rester engagées à la réalisation des OMD.

Le caucus a appelé les dirigeants des syndicats à jouer un rôle moteur et actif dans une campagne contre la violence, en tant qu'axe central de l'action syndicale, à créer des alliances entre les communautés et les syndicats afin de faire campagne en faveur de l'adoption d'une législation appropriée et à œuvrer à la pleine application des Conventions de l'OIT.

Les autres activités menées dans la région en 2009 incluent :

Dans le cadre de la Journée internationale de la femme 2009, le NUPT/**Malaisie** a pour la première fois organisé le Symposium des femmes du NUTP. Le symposium de deux jours s'est déroulé les 6 et 7 mars à Kuala Lumpur en présence de 60 enseignantes et a abordé plusieurs questions liées aux femmes.

Le séminaire des femmes de l'IE organisé par le **Sarawak Teachers' Union** s'est déroulé du 7 au 9 mars. Le séminaire a réuni les membres hommes et femmes du syndicat sur les thèmes suivants : protection de la maternité; sensibilisation sur le VIH/SIDA; organisation des travailleuses non-syndiquées; et égalité des genres.

La réunion du Réseau de femmes de l'ANASE a eu lieu du 4 au 6 novembre à Bali, en **Indonésie**, sur le thème des droits des femmes. Elle a réuni 33 dirigeantes de 12 organisations d'Asie du Sud-Est. Les objectifs de la réunion étaient les suivants :

- Lancer la publication sur les droits des femmes et faire des recommandations afin de l'améliorer.
- Promouvoir une meilleure compréhension des améliorations nécessaires des législations nationales dans le but d'établir les droits garantis par les instruments internationaux.
- Etablir des recommandations politiques à l'intention des organisations membres de l'ANASE afin de mettre fin au harcèlement sexuel sur le lieu de travail et d'améliorer l'environnement de travail du syndicat.
- Identifier les problèmes liés à la promotion des femmes aux postes de direction des syndicats à tous les niveaux et faire des recommandations aux organisations membres.
- Promouvoir l'égalité des genres aux niveaux national et syndical
- Consacrer des budgets aux activités des femmes

- Diffuser les bulletins d'informations de l'IE et du Réseau de femmes de l'ANASE
- Célébrer la Journée internationale de la femme au sein des organisations affiliées à l'IE membres du réseau.

Caraïbes

Le programme des femmes est fermement établi dans les syndicats d'enseignants des Caraïbes. Le Comité de la promotion des femmes du Syndicat des enseignants des Caraïbes joue désormais un rôle plus important dans la formation des femmes membres des syndicats d'enseignants. Plusieurs éléments indiquent par ailleurs que les femmes ont pris confiance en elles au fil des années.

Un atelier de formation des femmes s'est déroulé du 19 au 21 octobre à Sainte-Lucie sur le thème « Enseignantes et innovatrices dans l'éducation ». L'atelier a réuni des participants d'**Anguilla**, du **Belize**, de **Dominique**, de **Grenade**, des **Bermudes**, de **Jamaïque**, de **Ste Croix**, de **Trinité et Tobago**, du **Surinam**, de **Nevis** et de **Saint-Vincent-et-les Grenadines**. L'atelier a été organisé en étroite coopération avec le Comité de la promotion des femmes du Syndicat des enseignants des Caraïbes.

L'IE a participé à la Conférence biennale du Comité de la promotion des femmes du Syndicat des enseignants des Caraïbes à **Grenade**, sur le thème « Transformer la salle de classe d'aujourd'hui pour le monde de demain ». Toutes les organisations membres de l'IE ont participé à la conférence.

L'IE a prononcé un discours devant 100 enseignants lors de la première conférence des femmes de la *Trinidad and Tobago Unified Teachers' Association* dans le cadre de la célébration du 30^{ème} anniversaire du syndicat. Le thème de la conférence était : « Renforcement la capacité des enseignantes ».

L'IE a également participé à la conférence des femmes de la *Jamaica Association of Teachers* organisée à Kingston, en **Jamaïque**, sur les moyens d'améliorer la qualité de l'éducation à la lumière de la crise économique mondiale.

Europe

Le Réseau paneuropéen de femmes (PEWN) est une communauté en ligne créée le 8 mars 2007 et composée de plus de 150 membres. Les thèmes identifiés par le réseau sont : l'égalité dans les syndicats, les femmes et la crise économique, l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, la violence à l'encontre des femmes, l'équité salariale et les droits des LGBT. La liste de diffusion électronique a été remplacée par un blog en novembre.

Comités régionaux statutaires de l'IE sur l'égalité

Le **Comité paneuropéen pour l'égalité**, qui est un organe statutaire du Comité régional paneuropéen, a débattu des questions liées à la condition des femmes dans les syndicats et l'éducation, et abordé les questions relatives à l'égalité et à la non-discrimination sur le lieu de travail, dans le secteur de l'éducation et dans la société. Une attention particulière est portée aux questions telles que le racisme et les droits des LGBT, des minorités et des enfants.

Quarante-quatre participants ont assisté à la réunion annuelle du Comité les 1er et 2 avril à Bruxelles, en **Belgique**. Tous les membres ont débattu, en petits groupes, des études quadriennales sur la condition des femmes et ont présenté des informations afin d'améliorer l'étude sur les LGBT. Le Comité a identifié les priorités du futur agenda sur l'égalité. Les participants ont également

présenté des recommandations au Comité régional concernant l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'égalité dans les syndicats, l'étude sur les pensions, les priorités pour les prochains programme et budget, l'impact de la crise économique sur l'égalité. Les organisations membres espagnoles ont également présenté une recommandation sur le thème de la coéducation. La version finale de la publication sur les réformes des pensions et leur impact sur les femmes a été présentée par son auteure Vanja Ivosevic. Toutes les recommandations ont été approuvées par le Comité régional. La prochaine réunion annuelle est programmée le 17 et 18 mars 2010.

Le **Comité paneuropéen de la promotion des femmes**, composé des femmes membres du Comité régional, s'est réuni à deux reprises (avril et novembre). Une de ses tâches principales est d'assurer le suivi du respect des dispositions concernant la représentation des femmes au sein de la structure paneuropéenne. Ce Comité a préparé l'ordre du jour du Caucus régional des femmes en novembre à Varsovie et recommandé de porter attention aux thèmes suivants : les effets de la crise économique sur les femmes (chômage, prostitution), l'équité salariale (et l'impact sur les pensions), l'abandon scolaire précoce des filles (causé en partie par les grossesses) et l'équilibre entre les hommes et les femmes dans les syndicats. Les membres ont débattu de la réglementation relative aux quotas au sein de la structure paneuropéenne.

Le **Caucus paneuropéen pour l'égalité** s'est réuni le 23 novembre à Varsovie, en Pologne. Les questions prioritaires et les défis identifiés par le caucus incluent notamment le programme et le budget consacrés à l'égalité pour la période 2010-2013. Une présentation sur la « Violence contre les femmes » a également été réalisée dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Amérique latine

Les réseaux de femmes d'Amérique latine visent à promouvoir la coordination entre les femmes des diverses organisations afin de consolider la participation des femmes à la direction des structures syndicales.

Le Comité interinstitutionnel d'Amérique latine a organisé, du 19 au 21 octobre, une réunion d'évaluation de son projet : *Equity with Gender Perspective 2007-2009* (Équité avec une perspective de genre) à San Jose, au **Costa Rica**. Les objectifs de la réunion étaient d'identifier l'impact du projet, d'une durée de trois ans, sur le renforcement des syndicats nationaux, de définir la seconde phase du projet pour la période 2010-2012 et d'identifier les forces et les faiblesses des actions de promotion de l'égalité des chances menées dans le cadre du projet.

3.2 Égalité pour les lesbiennes, gays, bisexuel (le)s et transsexuel(le)s

La Déclaration universelle des droits de l'Homme stipule que toute personne peut se prévaloir des droits et des libertés qu'elle énumère, sans aucune distinction. Les droits de l'homme s'appliquent à tous, partout et à toutes les occasions. Ils s'appliquent ainsi également aux gays, aux lesbiennes, aux bisexuel(le)s et aux transsexuel(le)s.

Malgré tout, les violations de droits humains sont toujours perpétrées sur la base de l'orientation sexuelle présumée ou réelle ou de l'identité sexuelle des personnes dans toutes les régions du monde, indépendamment de leur religion ou environnement politique. « Compte tenu de la stigmatisation associée à ces questions, la violence et la discrimination sont souvent impunies dans la mesure où les victimes n'osent pas porter plainte et où les autorités ne paient pas suffisamment attention aux personnes qui le font », a déclaré Navay Pillay, Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme.

Bien que peu de sociétés aient reconnu les unions entre partenaires de même sexe, l'Uruguay, la Colombie, le Portugal, l'Autriche et la ville de Mexico ont voté une législation favorable en 2009. La controverse liée aux mariages entre partenaires de même sexe dans l'éducation accroît les tensions dans certains pays. En novembre 2009, l'UNESCO a publié les Principes directeurs internationaux sur l'éducation sexuelle qui établissent une approche factuelle à l'intention des établissements scolaires.

L'IE se réjouit du fait que les organisations membres ont été en mesure de faire avancer l'agenda social et encourage les syndicats de l'éducation à lutter contre la discrimination et à soutenir les travailleurs LGBT. Des initiatives internes ont été prises par les Coordinateurs régionaux et les affiliés clés dans différentes régions. Des événements politiques externes ont renforcé les discours négatifs dans de nombreux pays africains, où certains gouvernements et responsables politiques font des homosexuels leurs boucs émissaires afin de détourner l'attention de l'opinion d'autres questions pendant les campagnes électorales. Certains parlements, comme celui de l'Ouganda, ont ainsi promu des projets de loi qui encouragent la haine, le contrôle social et la violence.

La justice sociale est en soi un objectif important pour le mouvement syndical, elle est également la clé de notre avenir. Nous devons, pour assurer le développement du mouvement syndical et son avenir, tendre la main à tous les groupes dans nos sociétés.

Le Secrétariat a également reçu la visite de Kyiah Angel, représentante du syndicat AEU/NSW et bénéficiaire de la Bourse Rosemary Richards 2009 de l'AEU. Cette récompense est octroyée à une femme membre de l'AEU pour lui permettre de renforcer ses compétences et son expérience dans les activités syndicales, en soutenant le projet du bénéficiaire. Angel a utilisé sa bourse, dans le cadre de son étude des questions liées à l'homophobie subie par les enseignantes, pour assister à la 2ème Conférence internationale sur les droits humains des LGBT à Copenhague.

Etude quadriennale de 2011 sur la condition des enseignants et du personnel de l'éducation gays et lesbiens dans les syndicats et la société

L'étude est en cours de préparation. Son format a été révisé dans certaines régions. La réunion paneuropéenne pour l'égalité a permis d'obtenir des informations relatives à l'étude dans la région. Suite aux activités régionales sur le thème des LGBT en Amérique latine, la participation à l'étude quadriennale de l'IE a été considérée comme un indicateur du suivi de l'activité. Ce développement est important, compte tenu du faible taux de réponses constaté lors des précédentes études de l'IE.

Conférence internationale sur les droits humains des LGBT « Amour de la liberté et liberté d'aimer » (Copenhague, 27-29 juillet)

L'IE et d'autres Syndicats mondiaux ont soutenu et accueilli favorablement cette manifestation. La conférence, la plus grande au monde sur les droits des LGBT, a mis en exergue le droit de chaque

personne LGBT, dans tous les pays, à participer pleinement, de manière égale et ouvertement à tous les aspects de la vie. La 2ème Conférence internationale a mis l'accent sur les bonnes pratiques et a donné aux syndicalistes l'occasion de partager leurs expériences et de se joindre aux initiatives communes visant à promouvoir la diversité dans les syndicats, sur le lieu de travail et dans la société. La conférence avait pour thèmes : les droits humains et les politiques, la conférence Workers Out et, pour la première fois, l'éducation.

Le Catalogue des bonnes pratiques de Copenhague souligne les défis à venir et les sources d'inspiration dans le domaine de la promotion des droits des LGBT. Ce guide contient un ensemble de 20 bonnes pratiques et exemples, y compris des modèles de travail pour les syndicats de l'éducation. Le Catalogue a été réalisé par le Danish Institute of Human Rights et est disponible en ligne en anglais à l'adresse suivante:

<http://www.humanrights.dk/books+and+webshop/publications/books>

L'édition 2009 des World Outgames a été couronnée de succès, du point de vue du programme et de l'organisation, qui ont été reconnus et appréciés par les 780 participants de 80 pays. Cet événement a également réussi à associer parfaitement 24 excellents discours et 110 sessions parallèles/ateliers de qualité et créé des opportunités de travail en réseau. La conférence a également réussi à promouvoir l'échange d'expériences et a innové avec une pré-conférence axée sur la région MENA qui a réuni 60 participants. De même, le choix de l'éducation comme thème de conférence a été bien accueilli. Il s'agit du premier dialogue de ce type entre les syndicats de l'éducation et les LGBT travaillant dans des projets éducatifs. Le résultat financier a également été satisfaisant.

La conférence a reçu des réactions extrêmement positives de la part des délégués et représentants des syndicats de la NEA/**Etats-Unis**; de la CSQ, la CTF-FCE et la BCTF du **Canada**; de l'UCU, du NASUWT et de l'ATL du **Royaume-Uni**; de l'AOb/**Pays-Bas**; de la NZPPTA/**Nouvelle-Zélande**; et de l'AEU/**Australie**.

L'Internationale de l'Education a, suite à la Déclaration de Porto Alegre, une nouvelle fois contribué à l'initiative Outgames. L'IE a co-présidé la Conférence des Outgames sur les droits humains des LGBT et a organisé, en coopération avec les FSI, la session d'ouverture, à laquelle ont participé le Vice-président de l'IE et d'autres militants syndicaux, sur le thème des LGBT.

Conférence d'exame, de Durban de l'ONU (Genève, 23 Avril 2009)

L'IE, la CSI et l'ISP se sont jointes à Human Rights Watch et l'ILGA pour parrainer une manifestation parallèle de réflexion sur la relation entre la race, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et d'autres aspects de l'identité qui sont des sources de discrimination systématique. Le panel a débattu des contextes sociaux, économiques, culturels et politiques qui forment les piliers de la discrimination des personnes fondés sur des motifs, tels que : la race, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, le sexe, la capacité/le handicap et autres statuts. L'examen des causes conjoncturelles et structurelles des multiples formes de discrimination a permis aux panélistes de la **République dominicaine**, du **Mexique**, de **Sainte-Lucie** et d'**Afrique du Sud** d'identifier la façon dont les Etats peuvent reconnaître l'impact des identités et discriminations multiples. La réunion a appelé les gouvernements à reconnaître l'importance de lutter contre les formes multiples ou aggravées de discrimination, et à considérer l'orientation sexuelle et l'identité de genre comme des motifs inextricablement liés au racisme, à la discrimination raciale et à la xénophobie.

Journée internationale contre l'homophobie (IDAHO) : 17 mai

L'IE a publié une déclaration contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

L'IE a également apporté son soutien à l'appel international lancé aux agences des Nations Unies et aux chefs d'Etats à « rejeter la transphobie et à respecter l'identité de genre ».

L'appel a été diffusé par Connect et le Réseau paneuropéen des femmes. Les activités et initiatives menées dans le cadre de l'IDAHO ont mis l'accent sur des revendications spécifiques, dans le cadre du suivi de la déclaration des Nations Unies approuvée par 68 Etats membres le 18 décembre 2008.

Congrès mondial sur les droits humains, l'orientation sexuelle et l'identité de genre (organisé le 16 mai à Paris, France), organisé dans le cadre de la Journée internationale des ONG contre l'homophobie

La Conférence a été l'occasion d'un dialogue entre les représentants des gouvernements, des institutions internationales et des organisations de la société civile, y compris les syndicats. Cette manifestation a été organisée par les gouvernements **français, néerlandais et norvégien** dans le cadre du suivi de la Déclaration des Nations Unies sur les droits humains, l'orientation sexuelle et l'identité de genre, approuvée par 68 Etats membres lors de l'Assemblée générale des Nations Unies (décembre 2008).

Des tables rondes ont été organisées sur les thèmes suivants : progrès et défis; modalités de collaboration entre les Etats et la société civile; droit à la santé des personnes LGBT; droits humains et identité de genre. L'IE et le SNES/**France** étaient invités à cette manifestation. Le rapport de la conférence est disponible.

La Conférence a établi des recommandations et des stratégies afin de promouvoir l'agenda LGBT au sein des Nations Unies. 80 participants des pays du Sud et 150 Ministres de 15 pays, des représentants d'agences, des experts indépendants ainsi que des ONG ont assisté à la Conférence.

L'équipe de coordination des Outgames a également établi un lien fort entre la réunion de Paris et la Conférence sur les droits des LGBT de Copenhague. Le panel « Amour de la liberté et liberté d'aimer », réuni le 14 mai à Paris, comprenait Phillip Castel, Secrétaire national du SNES chargé des droits et des libertés et porte-parole de l'Inter-LGBT en France.

Forum LGBT IE/ISP

L'IE et l'ISP ont mené de nombreuses initiatives communes et réussies sur les questions liées à l'égalité des LGBT sur le lieu de travail. Le manuel *Trade unionists together for LGBT rights* (les syndicalistes unis pour les droits des LGBT), actuellement en cours de traduction, a été publié en plusieurs langues. L'information et l'analyse ont contribué à promouvoir les agendas des syndicats, en particulier auprès des personnes qui ont relativement peu d'expérience dans le militantisme LGBT.

Le Forum LGBT IE/ISP a, tout au long de l'année, activement participé à des initiatives sur ce thème, telles que les actions et activités de la CES promouvant l'égalité des droits, le respect et la dignité des travailleurs, indépendamment de leur orientation ou identité sexuelle, adoptées par le Comité exécutif de la CES.

Le Comité directeur s'est réuni à Copenhague afin de planifier, en coordination avec les membres existants et potentiels de l'ISP, le troisième Forum LGBT, programmé au Cap, en **Afrique du Sud**, avant le 6ème Congrès mondial de l'IE.

Ateliers régionaux de sensibilisation et de formation

Le premier atelier sur le thème des LGBT dans le Cône Sud été organisé les 30 et 31 octobre à Sao Paulo, au **Brésil** en présence de deux organisations d'Amérique centrale, de deux organisations de la zone andine et de six organisations du Cône Sud. L'objectif de l'atelier était de fournir trois outils aux participants : comment comprendre et défendre les écoles sûres pour tous les enseignants et étudiants; comment comprendre les droits des LGBT dans le cadre de la défense complète des droits humains; et comment commencer à inclure les revendications spécifiques des LGBT dans leurs négociations collectives.

Une publication intitulée *Education in diversity* (Education à la diversité) a été réalisée au **Chili**. Cette publication inclut des supports pédagogiques, financés par l'Internationale de l'Education, le *Colegio de Profesores* et la Faculté des droits humains de l'université Diego Portales, et élaborés par le mouvement chilien MOVILH.

Les activités suivantes ont été menées dans la région paneuropéenne : Suivi des recommandations de Bratislava (novembre 2008). Appui à un membre du Groupe de travail pour l'égalité dans le cadre d'un projet de réseau régional LGBT. Des discussions sont en cours en ce qui concerne la participation à une conférence organisée par l'OPZZ (confédération syndicale polonaise), la KPH (campagne contre l'homophobie) liée à l'Europride et la *Fundacja Rownosci* (Fondation pour l'égalité) qui aura lieu en juillet 2010 à Varsovie, en **Pologne**.

3.3 Egalité pour les peuples autochtones

Les peuples autochtones demeurent l'un des groupes les plus marginalisés. Beaucoup d'entre eux subissent quotidiennement la discrimination et le racisme. Leurs langues font, trop souvent, l'objet de restrictions ou sont menacées d'extinction. Leurs terres sont, quant à elles, sacrifiées au profit de l'exploitation minière et la déforestation. Au Pérou, des responsables autochtones ont rejeté le rapport préliminaire sur le « massacre de Bagua » qui les décrit comme des personnes ignorantes et incapables de comprendre les avantages des lois contre lesquelles ils protestent.

Liens : <http://www.ei-ie.org/indigenouseoples/fr/newsshow.php?id=927&theme=indigenous&country=peru>

Les gouvernements doivent toujours relever d'énormes défis, en particulier dans le domaine de la consultation et la conclusion d'accords, des droits aux terres et aux territoires, de l'exploitation des ressources naturelles et de la politique concernant les conflits liés à la réclamation des terres, afin d'assumer leurs responsabilités de protection effective et de promotion des droits humains et des libertés fondamentales des peuples autochtones. Les conflits armés internes sont également la cause de déplacement des communautés et de destruction (114 victimes en Colombie).

Les enfants autochtones, en particulier les enfants défavorisés et les filles, sont laissés pour compte,

en raison de la marginalisation associée à l'ethnicité, à la langue et à un lieu (RMS de l'UNESCO 2010). Face à cette situation, des mesures proactives, soutenues par les syndicats de l'éducation, sont menées afin de modifier la mise en œuvre des politiques gouvernementales qui restreignent leur accès et leur participation aux programmes bilingues (AEU/Australie; UNE/Equateur).

Le racisme dans l'éducation est typiquement nié, ignoré et minimisé, d'après une étude majeure sur les connaissances et l'expérience professionnelles des enseignantes et enseignants autochtones dans les écoles canadiennes, commandée par la FCE et son Comité consultatif de l'éducation autochtone en 2009.

Lien : http://www.ctf-fce.ca/Documents/BulletinBoard/ABORIGINAL_Report2010_FR_re-WEB_Mar19.pdf

Les syndicats d'enseignants ont continué à œuvrer à l'élimination des stéréotypes et à lutter contre le racisme, la pauvreté et l'exclusion. La condition des peuples autochtones n'est pas seulement une question de justice, c'est également un impératif politique, économique et social.

Symposium international de l'IE

Cette manifestation aura lieu dans la région Amérique en août ou en septembre 2010. Les dates et le lieu du symposium seront confirmés.

Comité autochtone ad hoc sur l'éducation autochtone et les questions connexes

L'IE a reçu, jusqu'à présent, trois nominations (CSQ, NZEI, UEN) concernant la composition du comité, sur les sept représentants des syndicats membres du Comité. Les nominations de la NEA, du STEG, de l'AEU et du NTEU sont attendues prochainement.

Les préparatifs liés à la formation du Comité ad hoc ont été effectués. Le calendrier précis des réunions et des activités connexes sera révisé et approuvé par les membres du Comité (AEU et NTEU/Australie; CSQ/Canada; STEG/Guatemala; NZEI/Nouvelle-Zélande; UEN/Norvège; et NEA/Etats-Unis).

Etude quadriennale sur l'éducation autochtone et rapport 2011

L'étude est en cours de préparation en coopération avec les Bureaux régionaux.

Asie-Pacifique

Un atelier national sur les droits des peuples autochtones et des minorités a été organisé du 4 au 6 décembre 2009 à Djakarta, en **Indonésie**. L'atelier a réuni 30 dirigeants du PGRI, qui ont débattu des lois nationales et des conventions internationales, dont la Convention n°169 de l'OIT relative aux droits des minorités et des groupes tribaux. Suite aux débats centrés sur la population autochtone minoritaire dans les provinces de Papua, Kalimantan et Jambi, l'atelier a souligné, dans ses recommandations, le besoin d'impliquer les peuples autochtones dans la définition de leurs besoins, en particulier dans le domaine de l'éducation. Le curriculum local a également été reconnu par les participants comme l'un des moyens permettant aux peuples autochtones d'apporter l'éducation de leur choix.

Caraïbes

Dans le Commonwealth de la **Dominique** pour les enseignants autochtones de la Dominique et de Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

Amérique latine

Un atelier sur la situation des peuples autochtones dans l'éducation a été organisé, les 26 et 27 novembre, en collaboration avec le syndicat national LAM au **Guatemala**.

Objectif 4 : Promouvoir la démocratie, le développement durable et la solidarité

Promouvoir la démocratie, le développement durable, le commerce équitable, les services sociaux de base, la santé et la sécurité, par le biais de la solidarité et de la coopération entre les organisations membres, le mouvement syndical international et la société civile.

4.1 Coopération au développement de l'IE

Réunion annuelle de l'IE sur la coopération au développement

La réunion annuelle sur la coopération au développement s'est déroulée, les 19 et 20 novembre, à Bruxelles, en **Belgique**. Cette réunion a rassemblé les représentants des partenaires coopérants exécutant actuellement des programmes de coopération bilatérale ou multilatérale à travers le monde. Des réunions parallèles ont également été organisées sur la mise en œuvre des programmes en Asie centrale, de l'Initiative MENA de l'IE et de plusieurs programmes multilatéraux.

A l'invitation de l'UEN/**Norvège**, les Coordinateurs principaux régionaux, la Secrétaire générale adjointe et le Coordinateur chargé de la solidarité et de l'aide de l'IE ont participé à une réunion organisée à Oslo, du 3 au 6 juin, dans le but de planifier la participation de l'UEN dans la coopération au développement dans les trois prochaines années.

4.1.1 Afrique

La qualité de la coopération au développement s'est améliorée en Afrique au cours de l'année 2009. De nombreuses organisations ont, en effet, fait d'importants progrès dans ce domaine. Certains syndicats africains se sont développés et ont renforcé leur pouvoir, leur influence et leur viabilité. Ils ont joué le rôle de levier pour le changement dans plusieurs pays. Toutefois, l'établissement de la bonne gouvernance dans l'administration et le fonctionnement de certains syndicats, par le biais de structures et pratiques démocratiques dotées d'un système institutionnalisé de transparence et de responsabilité vis-à-vis de leurs membres, exige encore de nombreux efforts.

Réunion du Comité consultatif du projet du DLF

La réunion du Comité consultatif du Projet du *Danish Union of Teachers* (DLF) en Afrique de l'Est s'est déroulée du 15 au 19 février à Zanzibar à l'initiative du syndicat. L'objectif de la réunion était d'évaluer la coopération en 2008 et de définir une nouvelle phase pour 2009. La réunion a mis en évidence les progrès réalisés dans le renforcement des syndicats et la bonne communication au sein de la communauté des organisations d'enseignants d'Afrique de l'Est, surnommé : *Forum of East African Teachers Union* (FEATU). Ce Forum est composé du KNUT/**Kenya**, du TTU/**Tanzanie**, d'UNATU/**Ouganda**, du ZATU/**Zanzibar** et de syndicats du Burundi et du Rwanda. Plusieurs défis sont à relever, tels que la communication avec les collègues francophones et les turbulences politiques dans la région, en particulier en **Somalie** et au **Soudan** qui affectent tous deux les pays membres, ainsi que les différents niveaux de développement. Il existe toutefois plus de points communs que de différences. A l'issue de la réunion, le comité a décidé de mettre en œuvre les activités suivantes dans le cadre du FEATU - celles-ci n'incluent pas, à l'évidence, les programmes bilatéraux menés par le DLF avec chaque organisation : harmonisation de la législation du travail en Afrique de l'Est, résolution des conflits et généralisation de la perspective de genre dans les activités du FEATU.

Réunion d'évaluation et de planification entre la ZIMTA et le Lärarförbundet

Une réunion d'évaluation et de planification a été organisée entre la ZIMTA et le Lärarförbundet du 19 au 23 mars à Johannesburg, en **Afrique du Sud**, en raison du contexte politique précaire au **Zimbabwe**. La situation du pays a affecté la structure de la ZIMTA, à tel point que son siège est en train de perdre contact avec ses membres au niveau local. Ne disposant d'aucun fonds propre, alors que des membres du syndicat s'acquittaient de leurs cotisations, qui n'avaient aucune valeur en raison du contexte économique, le syndicat n'a pas pu remplir ses fonctions constitutionnelles. Les partenaires ont convenu que le Lärarförbundet apporterait un soutien à la ZIMTA pendant la période 2009-2012 afin de renforcer la capacité de ses représentants, de recruter des membres, de former et réorganiser les délégués, et d'accroître la performance dans les TIC du syndicat. Il a également été décidé de répondre à l'appel à l'aide d'urgence pour le Zimbabwe, lancé par la ZIMTA et l'IE.

Réunion de planification entre le PSEUM et le Lärarförbundet

La réunion annuelle entre le Lärarförbundet et le PSEUM s'est tenue du 26 au 30 mars à Lilongwe, au **Malawi**. Le PSEUM a indiqué que le nombre de membres du syndicat avait augmenté, mais que le nombre de membres payant les cotisations, à travers le système de retenues, avait diminué, passant de huit à trois écoles, en raison de la résistance des écoles privées. En raison de cette résistance, le syndicat prélève la majorité des cotisations auprès des enseignants individuels. Une section de la *Private Schools Association of Malawi*, l'organisation des propriétaires d'écoles privées a même été jusqu'à créer un faux syndicat afin d'affaiblir le PSEUM. Un accord de coopération a été signé pour la période 2009-2011, dans lequel le Lärarförbundet s'engage à soutenir le PSEUM à recruter plus de membres et à renforcer ses structures.

Läraryförbundet/Cameroun

Mme Helena Taxell et Henrik Herber, représentants du Läraryförbundet ont rencontré, du 9 au 12 février, des représentants du Bureau régional Afrique de l'IE à Yaoundé, au **Cameroun**, afin d'étudier la possibilité de développer les relations de coopération au développement à long terme sur la base de celles établies en 2005 avec les affiliés camerounais de l'IE : la Fédération des syndicats de l'enseignement et de la recherche (FESER), la Fédération des syndicats de l'éducation du Cameroun (FECASE), le Syndicat national des enseignants du Cameroun (SYNEC) et le Syndicat des travailleurs des établissements scolaires privés du Cameroun (SYNTESPRIC).

Les informations présentées au cours de la réunion ont montré qu'une proportion très faible des membres des affiliés de l'IE au Cameroun payait régulièrement leurs cotisations : 0,7% seulement. Cette situation est le fait des lois et réglementations nationales qui ignorent les dispositions des instruments internationaux et régionaux protégeant et promouvant les droits syndicaux et la liberté syndicale (instruments qui sont également ratifiés par l'Etat du Cameroun), les divisions des organisations, etc.

Ayant pris conscience qu'une telle situation n'était pas propice à la création d'un mouvement syndical fort, crédible, représentatif et à même d'influencer la tendance à la détérioration des conditions de vie et de travail des enseignants et autres personnels de l'éducation et son impact sur l'éducation, les quatre syndicats ont convenu de mener des activités visant à contribuer au renforcement de leur capacité humaine, structurelle, organisationnelle et financière. L'IE et le Läraryförbundet ont déclaré qu'ils étaient prêts à les aider le plus possible dans ce processus. Un protocole d'accord précisant l'approche et les objectifs a été signé par les parties à la fin de la mission.

République démocratique du Congo (RDC)

L'IE a apporté une aide financière à ses trois syndicats affiliés en RDC après avoir reçu une proposition de projet d'infrastructure et de formation syndicale. Un montant de 18.000 euros a été transféré afin de contribuer au renforcement des trois syndicats membres du pays.

Libéria

Le siège de l'IE a assuré la coordination, avec le Bureau régional Afrique, des activités du Groupe du Consortium pour le Libéria. Il s'agit d'une initiative dont l'objectif est de soutenir le renforcement des capacités de la NTAL/**Libéria** et de réorganiser le syndicat de manière à ce qu'il dispose d'un leadership crédible et démocratiquement élu. La première phase du consortium de l'IE s'est achevée à l'issue de la convention nationale de la NTAL, qui s'est déroulée du 13 au 15 août, en présence d'affiliés de l'IE du **Botswana**, du **Ghana**, du **Kenya**, de **Sierra Leone**, de **Tanzanie**, de **Ouganda**, ainsi que du DLF/**Danemark** et de la NEA/**Etats-Unis**. Un aspect important de la convention était le nombre élevé de déléguées qui a abouti à l'élection d'une Présidente et d'une Vice-présidente (pour trois Vice-présidents).

Le consortium a apporté un soutien institutionnel au bureau et a contribué à la réorganisation des branches, au recrutement de nouveaux membres, à l'inscription d'anciens membres et à la création d'une base de données. Deux bulletins d'information ont été rédigés, avec le soutien du consortium, afin de partager l'information avec les membres. Une brochure et un manuel pour les membres ont également été publiés. Toutes ces informations ont été utilisées pour les élections à l'échelle du district et la convention nationale. Suite à la mise en place d'une direction démocratiquement élue,

le consortium s'est rendu au Liberia du 18 au 25 septembre afin d'élaborer, avec la direction nationale, un plan de deux ans fondé sur les besoins de développement approuvés par la convention de la NTAL. Un programme a ainsi été établi pour la période d'octobre 2009 à 2011.

L'IE a également soutenu un projet de logement des enseignants en zone rurale au Libéria. Le projet est une initiative de l'ALPO, coordonnée en coopération avec la NTAL et soutenue par le gouvernement du Libéria. Un Comité de gestion du projet a été mis en place. Ce Comité est composé des Ministères de l'Education, de l'Information, de l'Intérieur, de la National Housing Authority, du National Education and Training Council, et de la Nursing Association of Liberia. L'IE a versé une contribution de 10.000 dollars américains au projet.

4.1.2 Asie-Pacifique

Indonésie

Des séminaires ont été organisés dans le cadre du Projet de Consortium PGRI-IE en Indonésie dont l'objectif est de renforcer le PGRI dans sa capacité en tant que syndicat des enseignants. Ces séminaires se sont déroulés aux dates et dans les provinces suivantes : du 6 au 8 octobre à Kalimantan central, du 6 au 8 octobre à Java occidental, du 9 au 11 octobre à Java occidental, du 12 au 14 octobre à Bangka Belitung, du 18 au 20 octobre à Sumatra du Sud, du 3 au 5 novembre à Jakarta (capitale), du 3 au 5 novembre à Moluques du Nord, du 10 au 12 novembre à Java central, du 13 au 15 novembre à Java central, du 16 au 18 novembre à Jakarta, du 20 au 22 novembre à Kalimantan occidental et du 28 au 30 décembre à Jakarta.

Chaque formation a été suivie par 40 participants venant de différents districts des provinces. Les principaux thèmes abordés étaient : les principes syndicaux, l'Internationale de l'Education - sa structure et ses programmes; le leadership, les processus décisionnels; les finances des syndicats; le PGRI et ses Statuts; la législation relative aux enseignants et aux professeurs; les négociations et les négociations collectives. Outre ces deux séminaires, les actions ont privilégié la consolidation de la situation financière de PGRI, l'augmentation des cotisations d'affiliation prélevées et l'amélioration du prélèvement des cotisations.

Bourse John Thompson

Le programme de formation JTF s'est déroulé du 29 novembre au 17 décembre 2009, à Kuala Lumpur, en **Indonésie**. Au total, 22 hauts dirigeants de quatre branches provinciales de l'organisation membre de l'IE en Indonésie ont participé au programme de formation de trois semaines. Ce programme leur a permis de planifier des actions afin de renforcer l'organisation et d'acquérir de nouvelles compétences syndicales, en présence des personnes ressources de l'AEU/**Australie**, du SNES/**France** et de la NEA/**Etats-Unis**.

La région COPE

Un éventail d'activités a été mené dans l'ensemble de la région Pacifique en 2009.

Les 11 et 12 février, l'IE a organisé une réunion, aux **Iles Cook** avec le bureau exécutif du CITI, consacrée à la planification du recrutement, à la formation syndicale et à l'examen des statuts.

Le **Vanuatu** a accueilli, du 11 au 13 mars, un atelier consacré au renforcement de la capacité des syndicats et du pouvoir d'action des dirigeants syndicaux. Par ailleurs, l'IE a réalisé une présentation sur les syndicats et les droits humains, ainsi qu'une évaluation de la législation du travail et de l'emploi du Vanuatu.

Du 16 au 18 juin, l'IE et la *National Teachers' Association* des **Iles Salomon** ont organisé un atelier sur le renforcement des capacités des syndicats. La législation du travail et de l'emploi relative aux droits des femmes et aux droits humains a également été abordée lors de l'atelier.

L'IE et la *Friendly Islands Teachers Association* ont organisé, du 23 au 25 juin, à Tonga un atelier sur le renforcement des capacités des syndicats, qui a également évalué l'évolution de FITA/COPE en tant que syndicat. Les compétences en matière de négociations et l'examen du rôle des syndicats, du partenariat industriel au partenariat sociopolitique et économique, étaient également à l'ordre du jour.

La documentation relative au VIH/SIDA et la stratégie de campagne étaient le thème d'un atelier de l'IE en **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, organisé du 1er au 3 juillet, conjointement à une réunion avec la *Papua New Guinea Teachers Association*.

D'autres ateliers consacrés à l'éthique, au code de conduite de l'IE et à un examen de la Loi sur l'éducation ont eu lieu aux **Iles Cook** et à **Fidji** en 2009.

Projet de Consortium en Asie centrale de l'IE

En mai 2008, l'IE et ses partenaires du Consortium d'**Australie**, de **Finlande**, de **Norvège**, de **Suède** et des **Etats-Unis** se sont réunis à Bichkek, au **Kirghizstan**, afin de lancer formellement la coopération dans les pays suivants : **Kazakhstan**, **Kirghizstan**, **Tadjikistan** et **Ouzbékistan**. Suite à cette réunion et aux quatre ateliers nationaux de planification suivants, plusieurs activités ont été mises en œuvre en 2009.

L'objectif de développement était de promouvoir des changements au sein des affiliés de l'IE en Asie centrale, de façon à les faire évoluer, d'un modèle de fonctionnariat à des organisations plus démocratiques, indépendantes, transparentes, fortes et viables.

Les objectifs immédiats étaient les suivants :

1. Sensibiliser au syndicalisme démocratique, à la bonne gouvernance, à la transparence et à la responsabilité à tous les niveaux de l'organisation
2. Faire en sorte que des dirigeants formés puissent traiter efficacement les problèmes liés à l'éducation au niveau des régions administratives (*oblasts*) et des districts (*rayons*) avec les départements de l'éducation et les gouvernements locaux, dans le contexte de l'économie de marché et de la décentralisation ;
3. Promouvoir la participation accrue des femmes et des jeunes dirigeants dans le processus décisionnel et dans l'ensemble des activités du syndicat ;
4. Créer un vivier de formateurs qualifiés/personnes ressources dans les régions administratives et les districts ;
5. Intervenir sur les finances des organisations et les rendre autonomes et viables d'un point de vue financier ; et

6. Améliorer les processus de communication au sein des organisations, aux niveaux national, des *oblasts* et des *rayons*.

Au total, 14 ateliers d'une durée de trois jours sur le rôle des syndicats dans l'économie de marché et la direction des syndicats ont été organisés au **Kazakhstan**, au **Kirghizstan** et en **Ouzbékistan**. Par ailleurs, des réunions d'évaluation et de planification nationales ont eu lieu au **Kazakhstan** et au **Kirghizstan**. Les objectifs étaient de:

- Débattre du rôle du syndicat d'enseignants dans l'économie de marché
- Réaliser des analyses de la situation actuelle de l'éducation
- Analyser la condition des enseignants par rapport à l'évolution du contexte économique et politique dans l'éducation
- Débattre des défis/problèmes auxquels sont confrontés les enseignants, les enfants et les écoles et définir des solutions possibles
- Sensibiliser sur les questions relatives aux travaux internes, à la direction et l'administration du syndicat d'enseignants
- Débattre du développement organisationnel et de la planification stratégique
- Expliquer les programmes et les activités de l'IE
- Partager l'information et examiner les points essentiels et les stratégies de la campagne pour l'Education pour Tous.

Tous les objectifs et toutes les attentes de l'atelier ont été atteints; les participants ont également compris les principes, les objectifs et l'action de l'IE, y compris le Projet de Consortium en Asie centrale. Les participants ont ainsi bénéficié d'une formation sur les principes syndicaux. Ils ont également une meilleure notion du leadership démocratique et des processus décisionnels, en plus d'une connaissance approfondie du rôle des enseignants dans l'économie de marché. L'atelier leur a également permis de partager leurs expériences syndicales, de s'approprier et d'exprimer leur engagement au projet de coopération au développement, d'acquérir des compétences en planification stratégique et d'élaborer des plans d'action régionaux. Les participants se sont engagés à partager les connaissances et compétences acquises lors de l'atelier avec leurs collègues.

Les participants ont accueilli très favorablement les informations communiquées par les personnes ressources. Les méthodologies participatives et interactives utilisées dans les séances étaient relativement nouvelles pour la plupart des participants, dans la mesure où l'enseignement et la formation qu'ils ont reçus leur ont été apportés dans un environnement éducatif centré essentiellement sur le professeur ou les manuels pédagogiques. Au début des ateliers, les participants étaient un peu anxieux, voire méfiants vis-à-vis des activités d'invités étrangers dans leurs *oblasts*. Plusieurs d'entre eux ont même posé des questions, telles que : *quels intérêts étrangers représentez-vous? Quelles sont vos sources de financement?* Ceci traduit un sentiment manifeste de méfiance vis-à-vis des étrangers. L'équipe (Comité central et l'IE) a dû parfois s'attarder sur ces questions.

Ces activités ont bénéficié d'un large écho dans les médias et la presse écrite. Une chaîne de télévision (*Karaganda*) a ainsi diffusé, à quatre reprises, un reportage sur l'IE et l'atelier. Des entretiens avec les organisations membres et l'IE ont été réalisés dans presque tous les oblasts. Les participants ont également présenté des demandes de réplification de l'atelier au niveau des *rayons* et des écoles primaires. Certains comités provinciaux, les *oblasts*, avaient même apporté une participation financière non négligeable afin d'augmenter le nombre de participants.

De notre côté, nous sommes également parvenus à obtenir une grande quantité d'informations et à comprendre leurs organisations et le type de travail syndical mené par nos organisations membres. L'assistant de projet du Consortium a été progressivement formé afin de traiter de questions

financières avec les organisations membres et de contribuer à interpréter et animer quelques séances.

Les missions ont également permis de rencontrer les responsables locaux et de leur présenter des informations sur les ateliers et le travail syndical. De leur côté, les responsables locaux ont informé l'IE des dernières informations concernant leurs partenariats sociaux avec les syndicats d'enseignants et leurs programmes liés notamment à l'éducation, aux enseignants et aux enfants.

La réunion d'évaluation et de planification nationales organisée du 23 au 25 octobre au **Kirghizstan** a été très constructive. Des représentants des *oblasts*, où les ateliers de base ont été menés, ont présenté des rapports sur les réussites et les défis, et sur les activités menées sur leurs lieux de travail respectifs suite aux ateliers. Des recommandations ont également été formulées concernant les activités futures. Le projet de Plan d'action national pour 2010 a été remanié et amélioré en conséquence, en mettant l'accent sur les indicateurs de réussite.

La réunion d'évaluation et de planification nationales qui s'est tenue au **Kazakhstan**, du 27 au 29 octobre 2009, a suivi le même programme que celui du Kirghizstan. Une difficulté a cependant surgi, étant donné que seuls une poignée d'individus appartenant au groupe cible (ceux ayant participé aux ateliers de base et ayant contribué à la mise en œuvre des activités) étaient présents. L'équipe de l'IE et du Consortium a dû s'adapter pour faire face cette situation. Ce problème a fait l'objet d'une discussion avec la Présidente de l'organisation membre, qui a présenté publiquement ses excuses pour le manque de participants. Plusieurs raisons ont été invoquées, mais l'équipe de l'IE et du Consortium ont un avis différent à ce propos.

4.1.3 Programmes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (région MENA)

Projet MENA de l'IE

Le personnel de l'IE à Bruxelles, en Belgique, et à Beyrouth, au Liban, a assuré un suivi continu auprès des organisations affiliées et non affiliées à l'IE en **Jordanie**, au **Liban**, en **Irak**, au **Yémen**, en **Iran** et en **Egypte**. Il a présenté régulièrement des comptes rendus sur la situation des syndicats d'enseignants et les questions syndicales notamment en **Egypte**, en **Irak** et en **Jordanie**. Le personnel a également rendu compte des activités de l'IE et de leurs partenaires de coopération travaillant avec les syndicats de la région MENA, en l'occurrence au **Liban**, en **Palestine** et au **Yémen**. Ces informations ont été relayées via la section consacrée à la coopération au développement du site Internet de l'IE. Un suivi continu a également été assuré auprès des affiliés de l'IE, membres du groupe de travail du projet MENA, qui interviennent déjà dans la région ou qui envisagent une coopération future avec les syndicats de la région MENA.

Le Secrétariat de l'IE et le Coordinateur du projet de l'IE dans la région ont maintenu une communication constante et régulière avec les organisations de soutien de solidarité et des Fédérations syndicales internationales travaillant dans la région. A savoir : le Solidarity Centre, la Fondation Friedrich Ebert, la Confédération syndicale internationale (CSI - Bureaux d'Amman et

de Bruxelles), l'Internationale des services publics, la Fédération internationale du transport, la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de l'énergie et des mines, l'Internationale des travailleurs du bâtiment, l'Organisation internationale du Travail (Bureau de Beyrouth) et le *Trade Union Congress* du Royaume-Uni.

En janvier, l'IE a établi un plan d'action pour l'année 2009, ainsi qu'une proposition de réunion régionale à l'intention des syndicats de la région MENA et des affiliés de l'IE membres du groupe de travail de MENA.

Les 10 et 11 février, le personnel de l'IE chargé des questions relatives à la solidarité et au développement et la coordinatrice du projet MENA se sont réunis afin de préciser la proposition du plan de travail et la réunion régionale programmée en octobre 2009. Ils ont également rencontré, à cette occasion, deux syndicats libanais, TSL et LPESPL qui ont décidé de présenter leur proposition de coopération à l'IE.

En février, l'IE a envoyé une lettre de solidarité aux autorités irakiennes afin d'apporter son soutien à l'*Iraqi Teachers Union* (ITU), à la lumière de la situation politique et des mesures de sécurité prises à l'encontre de l'ITU.

En mars, la coordinatrice du projet MENA a participé à la réunion du Comité de la promotion des femmes de l'IE à Bruxelles et présenté un document comparatif illustrant la condition des femmes et les différentes approches vis-à-vis des questions de genre dans les pays de la région MENA.

Les 14 et 15 avril, l'IE a participé à une réunion avec l'OIT et la CSI sur la coordination de la coopération technique dans les pays arabes et a présenté un compte-rendu.

Le projet a contribué à la participation d'un représentant d'un syndicat de la région MENA à une réunion du Réseau de communication de l'IE (ComNet), qui s'est tenue à Bruxelles les 26 et 27 mai, et continuera à soutenir la proposition de création d'une version en langue arabe du site Internet de l'IE. La coordinatrice du projet a, par ailleurs, commencé à traduire les Statuts de l'IE en arabe.

Du 25 au 27 mai, la coordinatrice du projet MENA a participé à une conférence organisée par la Campagne mondiale pour l'éducation, qui s'est déroulée à Sanaa, au **Yémen**. La conférence s'est achevée par l'« Appel de Sanaa » à créer une Campagne arabe en faveur de l'Education pour Tous, en tant qu'entité régionale de la CME. L'IE participera au Comité préparatoire de la campagne arabe et contribuera par la suite à mobiliser les syndicats d'enseignants et les affiliés de la région MENA.

Conformément au calendrier d'activités, le projet MENA de l'IE a organisé, le 23 mai, une réunion en **Jordanie** avec une nouvelle organisation membre de l'IE : la *Jordanian General Union of Workers in Teaching* (GUWT). L'objectif était de travailler avec le syndicat afin d'identifier les domaines d'intervention prioritaires pour lesquels le syndicat a besoin d'être soutenu et de planifier les prochaines étapes de la coopération proposée avec l'IE.

Le 26 mai, la coordinatrice du projet a organisé une réunion au **Yémen** avec l'affilié de l'IE, le *Yemeni Teachers Syndicate* (YTS). L'objectif était, là encore, de travailler avec le syndicat afin d'identifier ses domaines d'intervention prioritaires nécessitant un appui et de planifier les prochaines étapes de la coopération proposée avec l'IE.

Grâce à cette collaboration, les deux syndicats **libanais**, TSL et LPESPL, le syndicat **jordanien** GUWT, et le syndicat **yéménite** YTS, ont présenté à l'IE, au début de l'année 2009, des propositions

de formation sur certains thèmes et des mesures visant à promouvoir le développement du syndicat et le développement professionnel.

La première formation des représentants des syndicats en **Jordanie** a été organisée en novembre 2009. L'atelier a été organisé par GUWT et l'IE à l'intention de 20 enseignants sur les thèmes de l'organisation et du recrutement de nouveaux membres.

L'IE soutient et continuera à soutenir son organisation membre **GUPT/Palestine** au cours des prochaines années. L'IE et GUPT ont pour objectif de consolider les structures syndicales, de promouvoir le renforcement des capacités syndicales en soutenant des ateliers de formation avec les partenaires coopérants et en apportant également un soutien aux infrastructures. L'organisation de colonies de vacances pour les élèves de plusieurs villes palestiniennes se poursuivra à l'avenir.

L'IE et le syndicat britannique NASUWT coopèrent avec les syndicats d'enseignants **irakiens**. Un programme d'une durée de trois ans a été conclu avec l'*Iraqi Teachers Union* (ITU) et le *Kurdish Teachers Union* (KTU). Les objectifs principaux sont de renforcer la capacité des deux organisations à représenter leurs membres et de leur permettre de développer leurs compétences professionnelles. En décembre 2009, les coordinateurs de ce programme ont bénéficié d'une formation de trois semaines en **France** et au **Royaume-Uni**, avec la coopération de l'UNSA Education/**France**.

L'IE a organisé du 12 au 14 octobre, à Beyrouth, au **Liban**, le premier séminaire MENA sur le thème : « Les syndicats d'enseignants au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : acteurs essentiels dans la promotion des droits des travailleurs et de l'Education pour Tous ». Soixante-cinq membres de syndicats d'enseignants de la région ont participé au séminaire organisé par les affiliés de l'IE au Liban (TSL et LPESPL). Les syndicats d'enseignants suivants étaient représentés : SATEF, SNAPEST et CECA/**Algérie**; GTUESR/**Egypte**; ITU et KTU/**Irak**; GUWT/**Jordanie**; KTU/**Koweït**; SNES, SNEP, SNEF et SNEM/**Mauritanie**; SND-FDT, SNESup, et FAE/**Maroc**; GUPT/**Palestine**; SGEB et FGESRS/**Tunisie**; et YTS/**Yémen**. Les partenaires coopérants suivants ont assisté au séminaire : DLF/**Danemark**; UNSA-Education/**France**; UEN/**Norvège**; NUT et NASUWT/**Royaume-Uni**; et AFT/**Etats-Unis**. Ces organisations ont participé au séminaire et animé certaines séances, avec la collaboration des représentants de l'OIT (bureaux de Beyrouth et du Caire).

4.1.4 Pays d'Europe de l'Est, du Sud-Est, et non membres de l'UE

Géorgie

Le premier atelier de l'IE sur les négociations et l'organisation s'est déroulé à Tbilissi, en **Géorgie**, les 12 et 13 mars, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle initiative de soutien aux organisations membres de l'IE en Europe du Sud-Est. Vingt-et-un représentants de l'affilié de l'IE, *Educators and Scientists Free Trade Union of Georgia* (ESFTUG), de 10 différents districts ont bénéficié d'une formation sur la négociation collective pour améliorer les salaires et les conditions de travail, les

structures de négociation collective et les mécanismes de négociation communs. Subventionné par l'*Educational Institute of Scotland* (EIS) et organisé par l'IE en coopération avec l'ESFTUG, l'atelier était dirigé par Gerald Fawcett, un formateur expérimenté qui a travaillé pour le *National Union of Teachers* (NUT) au Royaume-Uni en tant qu'agent de négociation.

Du 6 au 8 juillet, l'IE a organisé avec l'ESFTUG le premier séminaire sur le salaire et les conditions de travail. La participation du Ministre de l'Education et des Sciences au séminaire subventionné par la Fondation Friedrich Ebert constitue une première depuis la « Révolution des Roses » de 2003 qui a provoqué le remplacement du Président et l'organisation de nouvelles élections. Les deux Ministres adjoints et une équipe de quatre représentants du ministère ont également participé aux trois journées du séminaire. L'objectif principal du séminaire était de permettre aux deux parties, l'ESFTUG et le Ministère, de commencer à examiner ensemble les méthodes et les moyens d'établir des mécanismes de négociations pour les enseignants et les employés de l'éducation en Géorgie. Les deux groupes partageront ensuite leurs conclusions et définiront les prochaines étapes. Il est prévu de répéter cette expérience dans d'autres pays de la région et dans les Balkans.

Kosovo

L'IE a reçu une proposition d'AOb/**Pays-Bas** de création d'un Centre multiethnique de formation des enseignants au **Kosovo**. La proposition a également été présentée à la FNV Netherlands en vue d'obtenir un appui financier. Le SBASHK et le SOK (*Serbian Kosovar Teachers Union*) participent à cette initiative. L'IE a été invitée à participer au Comité directeur.

Serbie

En mai, l'IE s'est rendue en **Serbie** afin d'identifier les possibilités de poursuivre les programmes de coopération. Après une période difficile, pendant laquelle les syndicats ont refusé d'assurer la participation égale de tous les syndicats des pays de l'ancienne Yougoslavie, un accord de principe a enfin été trouvé. Le programme initial, qui a commencé en 2007 et présentait une approche de réconciliation, sera révisé. Toutefois, la situation politique entre les différents pays de la région pose des difficultés aux syndicalistes enseignants qui cherchent à établir une coopération transfrontalière (par exemple, la Bosnie Herzégovine n'accorde pas de visa aux Kosovars à moins qu'ils ne présentent leurs passeports serbes dont la date d'expiration est désormais dépassée). Parallèlement, l'IE a été mandatée par le Bureau exécutif afin de rencontrer les deux syndicats serbes qui ont lui présenté des demandes d'affiliation.

Monténégro

Le programme de négociations mené par l'IE en Europe de l'Est s'est déroulé du 4 au 6 décembre au Monténégro. Les dirigeants de tous les cantons du Monténégro, et le Bureau exécutif national ont participé à une formation de trois jours sur les négociations et l'organisation. La délégation de l'IE a parallèlement aidé TUEM à faire pression sur le Ministère du travail et le Parlement national en vue d'une meilleure application de la Loi du travail et de la Loi relative à la représentation syndicale.

Moldavie

L'IE a organisé une réunion à Bruxelles avec l'UNSA-Education/**France**, PESTU/**Moldavie** et Lärarförbundet /**Suède**, afin de débattre de la poursuite de leurs partenariats de coopération. Le PESTU a présenté un rapport d'activités et défini son objectif général qui est de renforcer la formation syndicale de ses membres. Une session de planification a également été organisée à

Chisinau en décembre 2009 afin d'établir un plan détaillé de la prochaine période entre les Congrès du PESTU.

4.2 Solidarité

4.2.1 Afrique

Ethiopie

Une aide financière, issue du Fonds de solidarité de l'IE, a été apportée en mai 2009 à Tilahun Ayalew Bihanu et à Anteneh Getnet Mulatu, deux membres de l'Ethiopian Teachers' Association (ETA) qui se sont réfugiés au Kenya après avoir été harcelés et incarcérés par les forces gouvernementales éthiopiennes pendant des années.

Aide suite à une catastrophe

Gaza

En janvier, l'IE a créé un Fonds spécial de solidarité afin de soutenir l'appel à l'aide humanitaire au peuple de Gaza lancé par la Confédération syndicale internationale. Le conflit entre Gaza et Israël a éclaté à la fin de l'année 2008. Plus de 500 personnes, dont une centaine de civils, auraient été tuées à Gaza depuis qu'Israël a lancé une réaction militaire de plus en plus intense pour répondre aux tirs de missiles du Hamas. Environ 2.500 habitants de Gaza ont été blessés. Au moins quatre Israéliens ont été tués et plusieurs autres blessés par des tirs de roquettes. L'IE a lancé un appel à l'action urgente le 14 janvier. Les sommes mobilisées ont été versées au Fonds de solidarité de la CSI pour Gaza et ont été utilisées afin de fournir des équipements scolaires de base aux enfants de la région.

Zimbabwe

Le 3 février, l'IE a lancé un Appel d'action urgente afin de soutenir les enseignants et les syndicats du Zimbabwe. L'appel a été lancé en raison de la récession économique alarmante et l'hyperinflation galopante auxquelles est confronté le Zimbabwe depuis plusieurs mois. La situation économique catastrophique exerce une forte pression sur le secteur de l'éducation et sur la société dans son

ensemble, créant ainsi une crise éducative et humanitaire. Les enseignants et leurs syndicats ont répondu de manière exceptionnelle à l'appel.

L'IE a apporté une aide financière ponctuelle, issue de son Fonds de solidarité, à ses quatre organisations membres afin de répondre aux besoins immédiats. Afin de garantir la survie des organisations membres de l'IE, ainsi que l'éducation au Zimbabwe à moyen et long terme, l'IE a élaboré un Plan de coordination du Zimbabwe visant à établir une vue d'ensemble et à assurer la coordination de l'action consolidée de l'IE et de ses partenaires coopérants. Le plan de coordination intègre les projets en cours de l'IE et de ses organisations membres (coopération bilatérale) ainsi qu'un aperçu des activités nécessaires dans le cadre d'une réponse urgente à la situation socio-économique et politique actuelle des syndicats. L'AEU/**Australie**, la CTF-FCE/**Canada**, l'UEN/**Norvège**, le Lärarförbundet/**Suède** et l'AFT/**Etats-Unis** participent activement à ce plan de coordination. Ils ont apporté une aide financière considérable afin de maintenir les syndicats membres de l'IE en vie.

Burkina Faso

De fortes précipitations ont causé de graves inondations à Ouagadougou, la capitale du **Burkina Faso**, au début du mois de septembre. Les inondations ont fait 160 victimes et, d'après les estimations, touché 600.000 personnes. Environ 90.000 personnes ont dû être évacuées. L'IE a apporté une aide financière à ses organisations membres du pays gravement touchées par les inondations.

4.2.2 Asie-Pacifique

Aide en cas de catastrophe

Indonésie

L'IE a envoyé un message de solidarité au PGRI suite au tremblement de terre qui a frappé la province indonésienne du Sumatra occidental le 30 septembre. L'IE attend actuellement les comptes rendus du bureau régional et du syndicat qui l'informeront du type d'aide nécessaire.

Pakistan

L'offensive pakistanaise de juillet contre les Talibans au Sud Waziristân a provoqué la fuite d'environ 90.000 civils de la région. Des milliers d'institutions de l'enseignement primaire et secondaire ont été détruites et de nombreux enseignants et étudiants ont été tués. L'IE a apporté une aide humanitaire à 340 enseignants et étudiants qui ont été durement affectés par les combats.

Philippines

L'IE a envoyé un message de solidarité à ses cinq organisations membres après le passage dévastateur du typhon Ondoy aux Philippines le 26 septembre, causant de graves inondations, qui ont fait de nombreuses victimes et provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes. Une demande d'aide a été soumise par le SMP-NATOW afin de faire l'acquisition de matériels et de fournitures scolaires et d'uniformes. En coordination avec le bureau régional, l'IE réfléchit au meilleur moyen de soutenir l'ensemble des cinq affiliés.

Taiwan

Le typhon Morakot a frappé Taïwan le 8 août, causant de graves glissements de terrains et de fortes inondations. Ce typhon, le plus violent des 50 dernières années, a tué plusieurs centaines de personnes et causé des ravages dans son sillage. L'IE a fourni une aide financière à son organisation membre afin de l'aider à rétablir les infrastructures et équipements endommagés.

Solidarité en ligne

L'IE a apporté une aide financière, issue de son *Solidarity Online Fund* (Fonds de solidarité en ligne), afin de renforcer le système de communication électronique de l'ETTU/**Timor oriental**, du PGRI/**Indonésie** et de ZATU/**Zanzibar**. L'aide apportée par le *Solidarity Online Fund* vise à renforcer la capacité technique des organisations membres à communiquer par voie électronique, à assurer leur présence sur Internet et à utiliser les technologies de l'information pour améliorer leur travail syndical et professionnel.

4.2.3 Les Caraïbes

Haiti

Les représentants de l'IE se sont rendus à Haïti et ont rencontré des représentants des syndicats, le Premier Ministre et le Ministre de l'Education afin d'évaluer l'action de la CNEH dans le but de préparer un plan de coopération à long terme avec le syndicat.

Montserrat

L'IE a rencontré des membres des syndicats, visité des écoles et s'est entretenue avec le Ministre de l'Education. 38 nouveaux membres ont été recrutés, permettant ainsi au syndicat de doubler le nombre de ses membres. L'IE a apporté un soutien financier au petit syndicat qui a survécu malgré les terribles destructions provoquées par l'activité volcanique depuis 1995. Le syndicat cherche à élargir son affiliation en recrutant du personnel non enseignant, des enseignants de l'éducation préscolaire et des travailleurs des garderies. Le syndicat procède également à la révision de ses statuts avec le soutien du bureau régional de l'IE.

Préparation aux catastrophes

L'IE a participé à une formation de trois jours réalisée par le Syndicat des enseignants des Caraïbes à **Sainte-Lucie** sur la préparation à et l'atténuation des effets des catastrophes. La formation a réuni des syndicats des pays suivants : **Anguilla, Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Bermudes, Iles vierges britanniques, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Saint Christophe, Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Trinidad-et-Tobago et Sainte-Croix**. 47 participants représentaient les organisations membres du Syndicat des enseignants des Caraïbes. Les représentants de la CTF-FCE/**Canada** et de la NEA/**Etats-Unis** ont contribué à la formation en tant que personnes ressources. Les syndicats membres ont convenu de mener des activités de suivi au niveau national.

4.3 Programme EPT/SIDA de l'IE

Le programme EPT/SIDA de l'IE a continué à promouvoir la réalisation de l'Education pour Tous et à atténuer l'impact du VIH/SIDA sur le secteur de l'éducation.

Travaillant avec les syndicats d'enseignants dans près de 50 pays, répartis dans quatre régions, le Programme EPT/SIDA a soutenu des activités et des projets dans les domaines de la recherche, de l'élaboration des politiques, de la formation, du plaidoyer et de la communication. Le Programme EPT/SIDA permet aux syndicats de lutter, avec une plus grande assurance, contre le VIH/SIDA et d'intégrer ce travail dans leurs structures et activités syndicales.

Les syndicats œuvrent non seulement à la prévention de nouvelles infections parmi les enseignants et les étudiants, mais établissent des politiques et soutiennent également des groupes d'enseignants, de façon à ce que les enseignants vivant avec le VIH/SIDA puissent continuer à travailler et apporter leur contribution sans craindre d'être discriminés. Le Programme EPT/SIDA a joué un rôle déterminant en aidant les enseignants à effectuer des progrès significatifs dans la réalisation d'une éducation de qualité. En soutenant les syndicats d'enseignants à mener des recherches pertinentes, qui à leur tour contribuent à l'élaboration de politiques judicieuses, informent et renforcent les actions de plaidoyer et de lobbying auprès des gouvernements et d'autres parties prenantes de l'éducation, le Programme EPT/SIDA de l'IE contribue au but ultime d'offrir une éducation de

qualité à tous les enfants.

Pays participants au programme EPT/SIDA en décembre 2009

Afrique

Afrique du Sud, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Namibie, Niger, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Amérique latine

Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Pérou, République dominicaine et Venezuela.

Caraïbes

Antigua-et-Barbuda, Belize, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.

Asie-Pacifique

Inde, Indonésie, Népal et Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Partenariats et collaborations stratégiques

Les partenaires clés de l'IE dans le programme EPT/SIDA sont le Centre de développement de l'éducation (CDE), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le partenariat avec les syndicats d'enseignants néerlandais (AOB et CNV-O). Du point de vue opérationnel, l'IE et le CDE travaillent en partenariat sur la mise en œuvre des activités EPT/SIDA à tous les niveaux. L'accent du partenariat avec l'OMS est essentiellement stratégique - l'objectif principal étant de mettre en contact le Programme EPT/SIDA avec les unités appropriées au sein de l'OMS au niveau national et de faciliter également les contacts avec les agences multilatérales, les programmes et les gouvernements, en particulier les ministères de la Santé.

Dans le cadre du programme EPT/SIDA, l'IE a également développé un partenariat avec l'Université d'Amsterdam et la Campagne mondiale pour l'éducation – Programme : Réelle stratégie mondiale sous la forme d'un projet de recherche axé sur le plaidoyer transnational en faveur de l'EPT. Ce projet commencé en 2008 prendra fin en 2010. En 2010, ce partenariat sera élargi et inclura les travaux liés à l'évaluation du programme EPT/SIDA devant avoir lieu lors de sa cinquième année.

Publications EPT/SIDA

La deuxième partie de la version améliorée de l'ancien "Livre bleu", le *Livre d'exercices pour la prévention du VIH à l'usage des enseignants*, a été finalisée en 2009. Contrairement à la publication de l'an dernier à l'intention des élèves, celle de cette année s'adresse aux étudiants. Le titre de la

publication actualisée est *Apprendre pour la vie : Activités pour la classe sur l'éducation au VIH et au SIDA*. Le livre a été rédigé par le Centre pour le développement de l'éducation en collaboration avec l'IE. Le format a été conçu de façon à être plus accessible et facile d'utilisation. Il sera présenté aux affiliés de l'IE à l'occasion d'ateliers régionaux. Le manuel contient des activités ciblant trois différents groupes d'âge : moins de 10 ans, 10-14 ans, et plus de 15 ans. Les activités proposées sont adaptées à chaque groupe d'âge.

L'IE a continué à publier chaque mois un bulletin d'information EPT/SIDA qui met en lumière les informations liées à l'EPT/SIDA et les réalisations des affiliés de l'IE impliqués dans le programme. Les articles relatifs au programme EPT/SIDA sont également souvent intégrés à la publication trimestrielle de l'IE, *Mondes de l'Education*.

L'initiative *Une heure sur le SIDA* a été reconduite le 1er décembre, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA, et a été suivie par de nombreux affiliés dans le monde entier. La décision de poursuivre cette initiative spécifique repose sur les recommandations des affiliés, ainsi que sur la participation accrue à cette activité en 2009, par rapport à 2008. Un bref résumé des activités syndicales lors de la Journée mondiale de lutte contre le SIDA 2008 a été rédigé et est disponible en ligne.

Action publique

En mars, l'IE était représentée à la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour un développement durable, à Bonn, en **Allemagne**, et a activement participé à un atelier sur le thème: SIDA, santé et éducation pour un développement durable.

En avril, l'IE a assisté à la consultation mondiale du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE). L'unité a participé aux sessions relatives aux questions, telles que la généralisation du VIH/SIDA dans l'éducation dans les situations d'urgence, et participe actuellement au processus d'évaluation du manuel de l'INEE sur les normes minimales.

En juin, l'IE a participé au Comité sur le VIH/SIDA pendant la Conférence internationale du Travail, qui a proposé des amendements à la Recommandation de l'OIT relative au VIH/SIDA. Le projet de document, proposé par l'OIT, a été amendé par les partenaires sociaux et doit être adopté par la Conférence de 2010. La recommandation aborde des questions, telles que la discrimination, la formation et l'accès au traitement, la confidentialité, la prévention et les mesures de soutien sur le lieu de travail.

L'IE a participé au symposium et à la réunion de l'Equipe spéciale inter-agences (IATT) sur l'éducation de l'ONUSIDA, organisés en juin à Limerick, en **Irlande**. Ses membres incluent les co-sponsors de l'ONUSIDA, des agences bilatérales, des donateurs privés et des partenaires de la société civile. Les objectifs de l'IATT sont la promotion et le soutien des bonnes pratiques dans le secteur de l'éducation liées au VIH/SIDA et l'encouragement de l'harmonisation des efforts des membres de l'IATT. Les réunions semestrielles visent plus précisément à informer les membres de l'IATT des activités menées dans le domaine du VIH/SIDA et de l'éducation, à partager des informations et des documents et à décider des priorités de l'IATT pour le semestre suivant. La participation de l'IE à ces réunions accroît les possibilités de travail en réseau, renforce la visibilité de l'IE dans le domaine du VIH/SIDA et permet à l'IE de se tenir informée des travaux des autres membres de l'IATT en vue de renforcer la relation et la coordination des initiatives.

Le Bureau régional Caraïbes de l'IE a participé à la 18ème réunion du Council for Human and Social Development (COHSOD) organisée par la CARICOM les 3 et 4 juin en Jamaïque. L'IE a été

invitée par la Banque mondiale à participer aux sessions spéciales sur l'éducation et la santé avec les Ministres de l'Éducation et de la Santé de la CARICOM et a coordonné une présentation commune sur le soutien et l'inclusion des enseignants vivant avec le VIH, au cours de laquelle le documentaire de la Banque mondiale *Courage et Espoir* a été diffusé.

En octobre, des représentants des affiliés de l'IE ont été invités à participer à la Conférence mondiale sur la promotion de la santé organisée par l'OMS. L'IE était représentée par du personnel du Bureau régional Afrique et du Kenya National Union of Teachers.

En novembre, l'IE a été représentée au V Forum of Latin American and the Caribbean on HIV/AIDS and STIs (Vème Forum sur le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissibles en Amérique latine et dans les Caraïbes).

Campagne des FSI contre le SIDA

Les activités du Programme des Syndicats mondiaux sur le SIDA se sont poursuivies vis-à-vis de la Recommandation de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail. Les différentes Fédérations syndicales internationales ont tenu plusieurs réunions tout au long de l'année pour définir une stratégie, en vue d'aboutir à l'adoption de la Recommandation et de déterminer les chances de réussir à la convertir en Convention.

Des discussions préliminaires ont eu lieu sur la meilleure manière de coordonner l'action des FSI lors de la prochaine Conférence internationale sur le SIDA qui se déroulera en 2010 en **Autriche**.

4.3.1 Afrique

La mise en œuvre du programme EPT/SIDA s'est poursuivie en Afrique en 2009 avec la participation de nombreux affiliés, à des degrés divers, dans les cinq axes d'intervention suivants : élaboration des politiques, recherche, plaidoyer, formation et communication.

Dans certains pays, le programme a réussi à renforcer la coopération entre les différents syndicats. Cela a été le cas au **Bénin** (8 affiliés), en **Côte d'Ivoire** (3), au **Gabon** (2), en **Guinée** (2), et au **Niger** (7). Ces organisations ont formé des comités de travail afin d'exécuter le programme. Les syndicats ont continué à former les enseignants et d'autres acteurs. Des actions de plaidoyer, en particulier en faveur de l'EPT, ont également été menées par des coalitions avec les organisations de la société civile.

Les ateliers d'orientation ont été un aspect clé des activités liées à l'EPT/SIDA en 2009, en raison des nouveaux matériels réalisés pour le programme EPT/SIDA. Des ateliers, animés par le Centre pour le développement de l'éducation et l'Organisation mondiale de la santé, ont eu lieu au **Libéria**, en **Sierra Leone**, en **Ouganda**, et en **Zambie**.

Le programme EPT/SIDA a rencontré des difficultés dans certains pays, en particulier au **Botswana**, au **Lesotho**, et au **Swaziland**. L'absence provisoire de leadership en est la cause majeure. Le Coordinateur EPT/SIDA du Botswana a en effet quitté le syndicat pour reprendre son poste au Centre national de développement du curriculum. De même, l'administratrice est repartie enseigner dans son école après la fin de son affectation provisoire à l'association. Le changement

intervenue dans la direction politique du syndicat, a aggravé les choses, dans la mesure où le Secrétaire général et le Trésorier ont récemment rejoint l'association. La situation est similaire au Lesotho, où le Secrétaire exécutif, ainsi que le personnel, ont démissionné pour former une organisation rivale. Dans ces conditions, l'activité cruciale pour les deux organisations a été de présenter à nouveau le programme, sa gestion ainsi que les nouveaux matériels à la direction des syndicats et aux formateurs.

L'atelier régional annuel du programme EPT/SIDA en Afrique s'est déroulé en décembre, à Abidjan, en Côte d'Ivoire. De nombreuses activités nationales ont été menées en 2009, notamment :

En **Guinée**, la FSPE et le SLECG ont organisé une formation en cascade dans les 33 Préfectures et les 5 Communes du pays. Au total, 712 enseignants de 402 écoles ont été formés.

Au **Mali**, des formations de recyclage ont été organisées à l'intention des formateurs nationaux et régionaux de manière à ce qu'ils se familiarisent avec le nouveau matériel développé par l'IE dans le cadre du programme. Une formation en cascade a ensuite été organisée dans cinq districts.

Au **Sénégal**, un atelier de formation a été organisé à l'intention de tous les dirigeants nationaux des cinq syndicats participant au programme, afin de les initier au nouveau matériel de l'IE et les sensibiliser sur l'importance du programme pour leurs membres. Ils ont également reçu une formation sur l'utilisation de logiciels afin d'exploiter les résultats des audits des écoles réalisés en 2008.

Une formation des formateurs EPT/SIDA, co-animée par le Coordinateur d'UNATU/NUEI chargé des questions relatives à l'EPT/SIDA, le personnel du Bureau régional Afrique de l'IE et le Centre pour le développement de l'éducation, a été organisée du 4 au 7 août à Kampala, en **Ouganda**.

Un atelier de formation des formateurs a été organisé par la NTAL au **Libéria** en Août. Une formation similaire a été organisée le même mois en **Sierra Leone** par le SLTU.

Une formation des formateurs EPT/SIDA, co-animée par le Coordinateur du ZNUT chargé des questions relatives à l'EPT/SIDA, le personnel du Bureau régional Afrique de l'IE et le Centre pour le développement de l'éducation, a été organisée du 8 au 11 juin à Livingstone, en **Zambie**.

Sur le plan de la coordination syndicale en 2009, Angèle Niyongabo, Coordinatrice EPT/SIDA du STEB du **Burundi**, a assisté à un atelier organisé au **Rwanda** par le SYPERWA. Cet atelier a permis au STEB de s'approprier des compétences que son homologue rwandais a acquises à travers le Programme EPT/SIDA.

4.3.2 Asie-Pacifique

Une réunion d'évaluation et de planification de quatre jours a eu lieu en **Inde** en présence de l'AIPT, l'AISTF et l'AIFTO. Les débats ont porté en particulier sur la Loi garantissant le droit à l'éducation présentée par le gouvernement; le nombre élevé de para-enseignants; les difficultés dans certains états interdisant l'éducation sur le VIH/SIDA, malgré une forte prévalence de la maladie. Les trois fédérations ont fait des propositions relatives à l'EPT/SIDA pour 2009.

4.3.3 Amérique latine

La réunion annuelle du programme EPT/SIDA de la région Amérique latine s'est déroulée en avril en **Argentine**. Elle a rassemblé les représentants de syndicats d'enseignants participant au programme EPT/SIDA dans huit pays. L'objectif de la réunion était d'évaluer le travail effectué par les syndicats d'enseignants dans le cadre du programme EPT/SIDA au cours de l'année 2008 et de préciser les actions à mettre en œuvre en 2009 aux niveaux national et régional.

En 2009, le programme a en particulier mis l'accent sur la prévention du VIH, qui est un domaine d'activité nouveau pour presque la totalité des syndicats de la région. L'importance d'institutionnaliser le travail sur le VIH/SIDA et de l'intégrer dans l'action globale des syndicats dans le domaine de l'éducation a été abordée lors de l'atelier régional.

Des ateliers de formation nationaux sur le VIH ont été organisés dans tous les pays participant au programme. A noter qu'une formation a été organisée à l'intention des dirigeants de la FECODE en **Colombie**, qui ont adhéré au programme en 2009. L'ANDE et le SEC du **Costa Rica** ont également cherché à renforcer l'impact de leurs activités en s'associant à l'UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population).

En 2009, l'accent a été mis, en Amérique latine, sur l'importance de développer l'élément EPT du programme sans sacrifier l'action de prévention du VIH/SIDA. L'atelier organisé en **Argentine** a apporté des conseils aux syndicats en ce qui concerne la planification de leurs actions de façon à mettre les deux éléments en œuvre de manière effective.

4.3.4 Les Caraïbes

Un atelier de formation de trois jours a été organisé à la fin du mois d'octobre 2009 en Jamaïque à l'intention des 14 syndicats d'enseignants de 12 pays participant à la mise en œuvre des activités EPT/SIDA aux Caraïbes. Il s'agit des pays suivants : **Antigua et Barbuda, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Jamaïque, Nevis, Sainte-Lucie, Saint Vincent-et-les Grenadines, Suriname, et Trinité-et-Tobago**. L'atelier a été l'occasion d'évaluer les contributions des programmes nationaux en 2009 et a facilité la planification des actions pour 2010.

Dans certains cas, les syndicats d'enseignants ont mobilisé leurs propres ressources humaines et financières afin d'impliquer leurs membres dans les activités de recherche, de communication, de formation et d'élaboration des politiques. Cela est particulièrement vrai pour la Jamaica Teacher's Association (JTA) et de Bond van Leraren (BvL) du **Suriname**. Ces deux syndicats sont ceux qui ont eu le plus de succès dans la mise en œuvre du programme.

La **Dominican Association of Teachers (DAT)** a publié sa politique sur le VIH en début d'année 2009 et a œuvré à la sensibilisation de ses membres sur leurs droits et leurs responsabilités.

Le secrétariat de la CARICOM a organisé une réunion du Council for Human and Social Development à l'intention des Ministres de l'Education et de la Santé en **Jamaïque**, à laquelle a participé l'IE qui a souligné son action dans le domaine de l'Education pour Tous et du VIH/SIDA.

Trois syndicats d'enseignants ont mis en œuvre le Programme EPT/SIDA au **Suriname**. Il s'agit du

SOB, du BvL et du KOB. Les activités 2009 se sont concentrées sur la formation. Une formation spécialisée a notamment été organisée dans un institut de correction des jeunes. Le syndicat a mené une recherche sur la meilleure stratégie de lutte contre l'abandon scolaire. Ayant établi que la présence de travailleurs sociaux dans les établissements scolaires était un facteur important, le syndicat a organisé une réunion avec le Ministère de l'Education et s'est concerté avec d'autres acteurs afin de réaliser cet objectif.

Objectif 5 : La consolidation de l'Internationale de l'Education grâce à la participation de toutes les organisations membres à la vie de l'IE et la promotion de l'unité du secteur de l'éducation.

5.1 Recherche pour appuyer le plaidoyer

Institut de recherche de l'IE en 2009

L'Institut de recherche de l'IE, fondation de droit belge créée en 2007, est pleinement opérationnel depuis 2008. L'Institut est la continuation du programme de recherche de l'IE et se fonde sur le souhait collectif du Congrès, du Bureau exécutif et des organisations membres de l'IE de développer la capacité de recherche de cette dernière. L'Institut de recherche de l'IE ne se substitue pas à la politique de recherche de l'IE, mais la complète bien que son programme soit étroitement lié aux objectifs et aux priorités de l'IE.

La valeur ajoutée de l'Institut de recherche réside dans le fait qu'il permet à l'IE de disposer de plus de ressources humaines pour des travaux clés de recherche. Il permettra aux syndicats affiliés de contribuer directement aux activités de recherche de l'IE et de les examiner ensemble régulièrement. Les résultats des travaux de l'Institut de recherche (études comparatives, analyses de tendances et, par la suite, une base de données) profiteront non seulement aux syndicats impliqués dans le Réseau de recherche, mais également à tous les membres de l'IE dans leur travail de plaidoyer et de politique.

La décision d'établir la Fondation de recherche de l'IE, ses statuts et un Bureau provisoire, a été prise par le Bureau exécutif de l'IE en mars 2007 à Berlin. La réunion annuelle du Bureau s'est

tenue en mai 2009 au siège de l'IE à Bruxelles. Un comité consultatif du Bureau a été mis en place et a commencé ses travaux en mai.

Le Bureau a décidé de mettre en œuvre le projet Indicateurs de l'éducation publique, mais d'en modifier l'approche. Ils 'agit de transformer l'outil initial de recueil de données statistiques en publication qui viserait à présenter « La situation des enseignants dans le monde en 2010 ». Ce projet serait basé sur les activités de recherche précédentes, les publications disponibles et une enquête auprès des organisations membres. Il a également été décidé d'engager un chercheur avec l'aide du Réseau de recherche de l'IE.

Deux autres nouveaux projets potentiels ont été présentés : le premier élaboré par le Conseil des Syndicats mondiaux sur « L'impôt sur les sociétés et le service public » et le deuxième sur le « Leadership des enseignants ». Ces deux projets ont été acceptés comme propositions potentielles et obtenu un soutien de principe.

La première réunion du Comité consultatif de l'Institut de recherche de l'IE s'est déroulée en mars. La Comité a examiné les deux propositions de recherche qui lui avaient été soumises sur les questions d'équité et a informé le Bureau de sa décision. Le Comité a également donné des conseils à l'Unité de la recherche sur la suite à donner au projet « Indicateurs de l'éducation de qualité » et a suggéré deux thèmes potentiels pour les travaux futurs : « Evaluation des enseignants » et « L'impact de la crise économique sur l'éducation ».

Activités de collecte de fonds de l'Institut de recherche de l'IE

Suite à la subvention initiale accordée par la Fondation Hans Boekler aux travaux liés au projet sur les Partenariats public-privé, l'Institut de recherche a pris contact, en 2009, avec plusieurs fondations et agences de financement à travers le monde dans le but de financer les futurs projets de l'Institut de recherche de l'IE.

Neuf fondations/organisations ont réagi de façon très positive, il s'agit de : le *National Endowment for Democracy* (**Etats-Unis**), la Fondation Bertelsmann (**Allemagne**), la Fondation Western Union (**Etats-Unis**), l'*Open Society Institute* (Bureau de New York, Etats-Unis), la *Qualifications and Curriculum Authority* (**Angleterre et pays de Galles**), la Fondation Ford (**Etats-Unis**, Bureau de Beijing), le *American Institutes for Research* (Etats-Unis, soutien technique), la Fondation Westminster (**Royaume-Uni**) et la Commission européenne.

Plusieurs réunions ont été organisées avec des agences de financement, qui ont toutes permis d'identifier des possibilités de financement et de projets communs à l'avenir. Plusieurs propositions ont été soumises ou sont en préparation, dans le cadre du suivi de ces réunions. A savoir:

- Une proposition a été présentée à la Fondation Bertelsmann en Allemagne sur « PISA et sa relation à l'apprentissage tout au long de la vie »;
- Une proposition a été soumise au *National Endowment for Democracy* sur « La formation des enseignants pour la démocratie en Afrique »;
- L'Institut de recherche de l'IE a également rédigé une proposition à l'intention de l'organisme britannique *Qualifications and Curriculum Authority* sur le « Développement du curriculum des enseignants » qu'elle a présentée à NUT en vue d'une collaboration future;
- Une proposition a également été présentée à l'Open Society Institute sur « L'évaluation de l'impact de la crise économique sur les enseignants et les systèmes d'éducation en Europe centrale et de l'Est ».

Des universités ont également exprimé leur intérêt à collaborer sur plusieurs nouveaux projets potentiels. L'IE a, en particulier, reçu deux propositions initiales de la part de l'université d'Amsterdam, suite à une première réunion de planification, en juin 2009, avec Dr. Mario Novelli et un groupe de chercheurs doctorants à l'université d'Amsterdam, UvA, aux **Pays-Bas**. Ces propositions abordent les thèmes suivants:

- « Réforme de l'éducation : Convergence mondiale ou divergence locale ». Cette proposition vise à analyser les cas de plusieurs pays qui ont mené des réformes des curricula au cours des dernières années;
- « Impact de la crise économique dans les pays du Sud ». Cette proposition analysera la façon dont la crise modifie le paysage de la politique de l'éducation dans cinq pays en développement sélectionnés.

Ces sujets serviront de thèmes généraux aux projets de recherche qui seront menés sur le terrain par des étudiants en Master de l'université d'Amsterdam UvA. Ils pourront simultanément faire l'objet de rapports de l'Institut de recherche de l'IE. Il existe de bonnes possibilités de coopération entre l'Institut de recherche de l'IE et le Département de l'Education et du Développement international de l'université d'Amsterdam sur plusieurs thèmes.

Les modalités de participation de l'Institut de recherche de l'IE au programme européen Marie Curie, avec un réseau d'organisations, dans le cadre du projet *Education as welfare – enhancing opportunities for socially vulnerable youth in Europe* (Bien-être par l'éducation - de nouvelles perspectives pour les jeunes défavorisés en Europe) ont été définies. Ce projet, dirigé par l'Université de Bielefeld en **Allemagne**, mobilisera un chercheur qui travaillera à l'Institut de recherche de l'IE pendant une période de trois ans à compter du printemps 2010.

L'Institut de recherche de l'IE prépare actuellement une proposition relative au septième Programme cadre européen concernant la promotion de la recherche au sein de la société civile. Cette proposition prévoit une coalition entre les participants du Réseau de recherche et les universités/centres de recherche. La participation de l'Institut de recherche à la conférence sur le 7ème programme cadre, organisée par la Commission européenne en octobre 2009 à Bruxelles, a ainsi été particulièrement utile à l'égard du développement du consortium de recherche et de la proposition.

Les réunions avec l'Open Society Institute/Fondation Soros à New York, **Etats-Unis**, et à Londres, **Royaume-Uni**, ont été particulièrement prometteuses, au regard de la possible collaboration avec l'OSI, qui a récemment annoncé la mise en œuvre d'un grand programme d'aide à la société civile et à l'éducation dans le contexte de la crise économique actuelle.

Outre les activités directes de collecte de fonds, l'Institut de recherche de l'IE a également contribué aux activités de l'IE liées à PISA. Ainsi, suite à la présentation, au Conseil d'administration de PISA, du rapport de l'IE sur l'impact de PISA de l'année 2006 sur le débat politique mondial sur l'éducation, intitulé « Test, Classement, Réforme: L'impact de PISA de l'année 2006 sur le débat politique mondial sur l'éducation », l'OCDE a invité l'IE à rédiger un document sur d'autres moyens de mesurer l'éducation de qualité.

Document de l'IE sur une présentation alternative de la performance des pays par PISA

Un document sur les modèles alternatifs de mesure et de présentation de la performance des pays par PISA, rédigé par Peter Mortimore et mandaté par l'Institut de recherche de l'IE, a été présenté à la réunion du Conseil d'administration de PISA en novembre 2009 à Istanbul, en **Turquie**. Le document contient plusieurs propositions relatives à la modification et la réalisation de la collecte

de données, de l'analyse et de la présentation de PISA. Le document plaide fortement en faveur de la participation des enseignants au développement du contenu des questionnaires et de la création de listes de résultats par ordre alphabétique et par groupe de pays. Il suggère également une approche plus longitudinale en matière d'évaluation des étudiants. Le document ouvre la voie à une collaboration accrue entre l'IE et l'OCDE en ce qui concerne ses travaux capitaux sur les indicateurs.

Projet de recherche : Questions d'équité

L'IE a chargé Dr. Elizabeth Wood de l'université d'Exeter, au **Royaume-Uni** de mener un nouveau projet prioritaire, intitulé « Question d'équité », adopté par le Bureau de l'Institut de recherche de l'IE en 2008. Le projet a commencé en août 2009, suite à l'approbation du Bureau de l'Institut de recherche de l'IE. Son objectif est de déterminer la pertinence des politiques d'équité dans la réalisation de l'éducation de qualité pour tous dans les systèmes publics d'éducation. La conception et la mise en œuvre de l'étude sont guidées par quatre questions clés :

- Comment les syndicats de l'éducation conceptualisent-ils l'équité dans l'éducation?
- Comment ces concepts sont-ils mis en œuvre, au vu des pratiques et des politiques?
- Quelles sont les objections des enseignants vis-à-vis des concepts d'équité?
- Comment l'IE peut-elle contribuer au débat international sur l'équité de façon à en faire profiter ses organisations membres?

Activités de RESNET (Réseau de recherche de l'IE)

Le Réseau de recherche de l'IE est un groupe bénévole et ouvert d'organisations membres de l'IE qui disposent de leurs propres capacités de recherche et partagent l'information concernant leurs projets et initiatives par l'intermédiaire de l'IE. 35 organisations participent actuellement aux travaux du Réseau de recherche, qui a été mis en place en 2005. Bien que la plupart d'entre elles viennent des pays membres de l'OCDE, le Réseau de recherche est ouvert à toutes les organisations membres de l'IE.

La 5^{ème} réunion annuelle du Réseau de recherche de l'IE s'est déroulée en mars 2009 à Bruxelles, en **Belgique**. Cette réunion a rassemblé les syndicats membres de l'IE impliqués dans la recherche et participant au réseau afin d'échanger l'information et des idées sur les sujets d'actualité. 35 participants ont assisté à la réunion, dont les membres du Réseau de recherche, le siège de l'IE et le personnel régional, ainsi que des intervenants extérieurs. Cette année, trois intervenants extérieurs ont présenté les projets de recherche nouveaux et en cours de l'IE, ainsi que la recherche menée par l'OCDE. Il s'agit de : Paloma R. Bourgonje, chercheuse indépendante qui réalise une étude sur « Les opportunités d'éducation pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE »; Herman Kruijer, chercheur indépendant et spécialiste de l'éducation, qui mène un projet de recherche sur « La formation des enseignants en Afrique »; et Michael Davidson, Analyste principal à la Direction de l'Éducation de l'OCDE, qui a présenté l'« Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) ».

Le Réseau de recherche a été utilisé à plusieurs reprises à des fins de consultation, à la suite de demandes d'informations des organisations membres de l'IE, et s'est avéré indispensable pour l'élaboration et la dissémination des questionnaires et des études menées auprès des membres.

Programme de recherche de l'IE 2009

Education pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE

L'étude « Education pour les enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE » a été réalisée dans le but de mettre en lumière les chances d'éducation des enfants réfugiés et demandeurs d'asile dans quatre pays de l'OCDE. Elle contient ainsi des études de cas d'**Australie**, d'**Espagne**, de la **Suède** et du **Royaume-Uni**. L'étude examine les défis qui se posent au secteur de l'éducation en ce qui concerne l'accès égal des enfants réfugiés et demandeurs d'asile à une éducation de qualité et met en exergue plusieurs actions prises par les syndicats d'enseignants.

La recherche a été réalisée sur le terrain par Paloma Bourgonje, chercheuse indépendante, pendant une période de trois mois jusqu'en juin 2009. Le rapport présente également une synthèse des instruments légaux internationaux et plaide fortement en faveur de l'action syndicale dans ce domaine. Le rapport sera publié en 2010.

Formation des enseignants en Afrique sub-saharienne

En parallèle à son attention plus soutenue à l'éducation de qualité et aux solutions au problème de la présence de nombreux enseignants non-qualifiés et à la nécessité induite de contribuer à améliorer les qualifications des enseignants à travers le monde, l'IE soutient les études régionales sur la formation des enseignants et les systèmes de développement professionnel, avec comme objectif d'identifier comment les syndicats pourraient contribuer à la qualité de l'éducation.

L'étude « La formation des enseignants du primaire en Afrique sub-saharienne » a été réalisée par Herman Kruijer, chercheur indépendant attaché à l'Université d'Amsterdam. La première version a été soumise à l'IE au début du mois de septembre 2009 et est en cours de révision. La recherche repose sur les études de cas menées lors des visites sur le terrain en **Tanzanie**, au **Malawi** et au **Nigéria**, et sur les nombreux entretiens avec les enseignants, les décideurs politiques et les formateurs des enseignants. Le projet a été mis en œuvre avec le soutien très actif du Bureau régional Afrique de l'IE et des syndicats membres dans les pays ciblés par les études de cas. Le rapport final sera publié en 2010. Un projet similaire est en cours dans la région Amérique latine et une troisième étude sur le même thème sera réalisée dans la région Asie-Pacifique en 2010.

Partenariats public-privé dans l'éducation

Le 5ème Congrès mondial de l'IE a mandaté le Bureau exécutif afin qu'il crée un groupe de travail qui examinera les conséquences des partenariats public-privé (PPP) sur l'enseignement public. Les membres du groupe de travail mis en place par le Bureau exécutif de l'IE ont réalisé l'étude en collaboration avec l'Institut de recherche de l'IE et le Réseau de recherche. Le rapport intitulé « Partenariats public-privé dans l'éducation » a été présenté au Bureau exécutif de l'IE et publié en anglais en 2009. L'IE prépare actuellement un CD en trois langues (anglais, français et espagnol) dans le but d'assurer une plus large distribution du rapport aux organisations membres, ainsi qu'aux organisations et institutions externes associées à l'IE.

Recherche sur l'éducation en milieu pénitentiaire

Dans le cadre de sa stratégie et de son programme sur les droits humains, l'IE a lancé, en 2008, une initiative de recherche afin d'évaluer la situation du personnel enseignant travaillant en milieu

pénitentiaire. L'éducation en milieu pénitentiaire, et en particulier le droit à l'éducation des personnes en détention dans le contexte de la continuité de l'apprentissage tout au long de la vie, est devenue un thème de plus en plus important dans l'agenda des organisations internationales. Un questionnaire a été rédigé en concertation avec l'UNESCO et envoyé aux organisations membres de l'IE en novembre 2008. Les résultats de cette consultation ont ensuite été recueillis et analysés en 2009 pour donner lieu à un rapport d'analyse intitulé « Enseigner en milieu pénitentiaire ».

Etude sur la situation des enseignants et du personnel de soutien de l'éducation en Chine

Suite aux recommandations du Bureau exécutif de 2006 de mener une étude sur la situation des enseignants et de l'éducation en **Chine**, l'IE a étudié la possibilité de mandater une étude complète en 2009. Un accord a été conclu avec Dr. Shibao Guo de l'Université de Calgary du **Canada**, qui avait rédigé une proposition de recherche complète sur la situation des enseignants dans cinq provinces chinoises sélectionnées. L'étude sera réalisée en 2010. L'IE compte, par l'intermédiaire de cette étude, promouvoir l'amélioration de la condition des enseignants et la reconnaissance de leurs droits humains et syndicaux en Chine.

Impact de la crise économique dans l'éducation

Dans le cadre de l'action globale de l'IE visant à atténuer l'impact de la crise mondiale sur l'éducation, une partie considérable des travaux de recherche menés en 2009 a été consacrée au suivi des coupes budgétaires par les gouvernements, des réformes de l'éducation et de leur impact sur la profession enseignante à travers le monde et dans certaines régions. L'IE a organisé un Séminaire de haut niveau sur l'impact de la crise en Europe centrale et de l'Est en septembre à Varsovie, en **Pologne**.

L'IE a par ailleurs réalisé deux études en 2009. La première, en début d'année, a permis de faire une évaluation globale des premières répercussions de la crise sur les systèmes d'éducation. Un questionnaire sur l'impact de la crise économique mondiale a été envoyé, en août 2009, à toutes les organisations membres, dans le cadre de la deuxième étude. L'analyse des réponses s'est achevée à la fin de l'année 2009. L'IE a également réalisé une synthèse des articles de presse sur l'impact de la crise sur l'éducation en Amérique latine et en Europe centrale et orientale.

Enquête sur l'éducation de la petite enfance

Dans le cadre des travaux du Groupe de travail sur l'éducation de la petite enfance (EPE), l'IE a rédigé un rapport intitulé « Politiques, systèmes, programmes et activités de l'éducation de la petite enfance dans le monde ». Ce rapport est basé sur un exercice de cartographie réalisé par le Groupe de travail sur l'EPE, qui a fourni des informations générales sur les politiques et les pratiques de 17 pays de toutes les régions en matière d'EPE. L'objectif général de l'exercice de cartographie était d'examiner les politiques, les programmes et les activités dans le domaine de l'éducation de la petite enfance à travers le monde. Il s'agissait de mettre ces informations à la disposition des organisations membres de l'IE dans le but de faciliter l'élaboration des politiques fondées sur des données concrètes et l'échange d'informations. Une recherche documentaire a fourni des informations supplémentaires qui ont permis d'analyser les diverses questions et tendances liées à l'EPE.

Suivi des activités de recherche de l'OCDE, de la Banque mondiale et de l'UNESCO

Comme les années précédentes, le travail de l'OCDE sur l'éducation a été un élément majeur de la recherche de l'IE en 2009. L'IE travaille en étroite collaboration avec la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE et joue un rôle actif au sein du Groupe de travail de la CSC sur les politiques de l'éducation, de la formation et de l'emploi. L'IE a activement participé aux nombreuses réunions et manifestations de l'OCDE et informé les syndicats de l'état d'avancement d'importantes études internationales, dont le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) et l'Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) 2009. Les deux études de l'OCDE sont d'une grande importance pour les syndicats de l'éducation des pays de l'OCDE dans la mesure où elles abordent des questions politiques clés, telles que la mesure des résultats de l'éducation, ainsi que le salaire et la reconnaissance des enseignants.

L'IE a publié des réponses officielles aux principales publications annuelles de l'OCDE, dont « Regards sur l'éducation 2009 » et TALIS 2009. L'IE a également participé aux sessions de consultation à l'intention des pays participants de l'OCDE sur TALIS, au projet *School Leadership* (Direction des établissements scolaires), à une nouvelle activité de l'OCDE sur l'évaluation des résultats scolaires et à la troisième réunion du Groupe d'experts nationaux sur l'éducation des migrants.

Les nouvelles perspectives d'influence substantielle sur les activités de l'OCDE dans le domaine de l'éducation ont renforcé le plaidoyer en faveur des politiques de l'IE. De réels progrès ont été réalisés grâce à la participation de l'IE aux réunions du Conseil d'administration de PISA et aux réunions des pays participants à TALIS. Les deux cas démontrent clairement la valeur de la recherche vis-à-vis des actions de plaidoyer de l'IE. Les membres des affiliés de l'IE qui jouent un rôle actif au sein du Groupe de travail de la CSC (du Danemark, de France, de Norvège et du Royaume-Uni) ont fortement contribué à la plupart de ces activités. Toutefois, ces nouvelles opportunités ont également mis à l'épreuve la capacité du personnel de l'IE, compte tenu de la participation de l'Unité de la recherche, et celle de l'éducation et de l'emploi, en plus de leurs activités habituelles dans le domaine des programmes. Leurs implications sur les ressources humaines devraient ainsi faire l'objet d'un examen plus approfondi.

Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS)

L'Enquête internationale sur les enseignants, l'enseignement et l'apprentissage (TALIS) est le grand projet le plus récent de l'OCDE dans le domaine des indicateurs. Celui-ci est suivi avec attention par le groupe de suivi de la CSC, composé des organisations membres de l'IE. Le lancement du premier **rapport** TALIS de l'OCDE a eu lieu en juin 2009 à Bruxelles, en **Belgique**. Le rapport est basé sur l'enquête auprès des représentants des enseignants menée dans 24 pays membres et partenaires de l'OCDE, et présente notamment des éléments d'information sur l'évaluation du travail des enseignants, leurs méthodes de travail et pédagogies, et les opportunités et besoins en matière d'éducation.

L'IE a assisté à une session consultative spéciale, organisée à Paris, avec le Coordinateur principal du projet. Ce dernier a présenté les principaux résultats du rapport TALIS et rédigé une première analyse succincte du rapport.

CEART

Au cours de l'été 2009, l'IE a rédigé un rapport détaillé à l'intention du Comité d'experts sur l'application de la Recommandation de l'OIT/UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de 1966, et la Recommandation de l'UNESCO concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur de 1997. Le rapport a ensuite été présenté à la réunion triennale du Comité d'experts en septembre à Paris (pour plus d'informations, voir dans l'objectif 1 la section : Promouvoir la Recommandation de l'OIT/UNESCO concernant la condition des enseignants et la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur).

Salaires des enseignants en Europe

Le projet sur les salaires des enseignants en Europe est un projet de longue date de l'Internationale de l'Education. Il a débuté comme projet pilote en 2006 et a été mandaté comme étude à grande échelle auprès de l'Institut syndical européen pour la recherche, la formation et la santé-sécurité en 2007. L'objectif de l'étude est de présenter une vue d'ensemble et une analyse comparative des salaires des enseignants et de leurs conditions de travail dans les pays européens. Le rapport a été terminé et publié sous forme électronique en 2009.

Bien que l'étude contienne des données des Etats membres de l'UE, ainsi que d'autres pays européens, il faut noter que ces données sont limitées dans le temps. Afin de devenir une ressource politique significative, elle devra être complétée par de nouvelles études au cours des prochaines années de façon à montrer les tendances et les développements concernant les salaires des enseignants et leurs conditions de travail.

Activités régionales de recherche

Atelier de recherche en Afrique

Le bureau régional Afrique a organisé un atelier sur la recherche à l'intention des membres du *Zanzibar Teachers Union (ZATU)* à **Zanzibar**, du 21 au 23 février dans la ville de Bwejuu. Vingt-trois participants venant d'écoles secondaires de Zanzibar et de l'île de Pemba ont assisté à l'atelier, dont l'objectif était de leur permettre de comprendre et d'apprécier la valeur de la recherche dans l'action syndicale. Les participants ont débattu de la mission et des activités du ZATU, de la recherche et de la méthodologie, de la rédaction de propositions de recherche, des résultats et des conclusions de la recherche, ainsi que de l'utilisation des résultats de la recherche afin de soutenir les revendications et le plaidoyer.

Recherche sur l'éducation des enfants réfugiés

L'IE a organisé un atelier au **Tchad** afin d'examiner la situation dramatique des enfants réfugiés déplacés par les conflits dans les pays voisins. Les organisations membres du Tchad ont accepté une proposition de recherche et ont reçu une subvention de recherche d'un montant de 2.500 euros afin de mener le projet et réaliser une carte des camps de migrants et/ou de populations déplacées

internes (nationaux) ou externes (étrangers); réaliser un recensement relativement précis des enfants en âge d'aller à l'école vivant dans ces camps et dans les lieux d'accueil aménagés dans les villages et les villes; identifier les besoins éducatifs; évaluer la quantité et la qualité du personnel et des infrastructures, des manuels et des autres ressources éducatives disponibles dans les camps; et élaborer des stratégies réalistes de façon à contribuer à la satisfaction des besoins éducatifs des populations migrantes ciblées.

5.2 Communiquer le message de l'IE

Janvier 2009: S'adressant aux dirigeants du secteur privé lors du Forum économique mondial à Davos, en Suisse, le magnat des médias et milliardaire, Rupert Murdoch, a donné le conseil suivant à la nouvelle administration du Président Barack Obama : « Prenez-vous en aux syndicats d'enseignants ».

Cette déclaration outrageuse a naturellement suscité une vive réaction du Secrétaire général de l'IE et de bien d'autres personnes, mais n'en illustre pas moins le fort préjugé antisyndical des médias traditionnels, en particulier en période de difficultés économiques.

Comme pour d'autres aspects de l'action de l'IE, la crise économique mondiale a dominé l'agenda des communications en 2009. L'Unité de communication de l'IE a travaillé en étroite collaboration avec les collègues de l'ensemble de l'organisation pour rendre compte de l'impact de crise dans les salles de classe et au sein des communautés, et apporter aux affiliés l'information et les outils afin de promouvoir les changements nécessaires dans leurs contextes nationaux. Elle a cherché à unir les syndicats d'enseignants autour d'une campagne mondiale visant à mettre l'éducation publique au cœur d'une stratégie de relance, fondée sur la justice sociale et un environnement durable.

Levez la main pour l'éducation : Une stratégie intelligente pour la reprise

Un groupe de travail inter-unités a été créé afin de mettre en place une grande campagne mondiale sur l'éducation et la crise économique. L'objectif cadre était de faire en sorte que les gouvernements intègrent l'investissement dans l'éducation - et en particulier dans les enseignants, par opposition aux infrastructures scolaires - dans leurs stratégies de relance économique, et maintiennent le nécessaire investissement public de manière à ne pas compromettre la réalisation de l'Education pour Tous d'ici 2015.

Un message clé était : Nous ne devons pas faire porter le coût de la crise à la prochaine génération d'enfants, à travers la suppression d'opportunités d'apprentissage.

La campagne a été lancée en juin suite au développement, en un temps record, d'un nouveau site web. Le site (en anglais, français et espagnol) présente les informations les plus récentes et des analyses; des bulletins d'information sur plusieurs questions et acteurs de la crise et le rôle des syndicats; des rapports de recherche; des matériels de campagne téléchargeables; des cartes Google mettant en lumière la situation de l'éducation dans différents pays; et un blog écrit par Bob Harris, Consultant senior auprès du Secrétaire général. Par ailleurs, il met à la disposition des internautes les informations et les documents de position présentés par les Syndicats mondiaux à l'occasion des divers sommets du G8, du G20 et d'autres réunions à haut niveau tout au long de l'année. Les

messages diffusés par le site Web de campagne ont été complétés et soutenus par des articles parus dans tous les numéros de « Mondes de l'Éducation ».

A la fin de l'année, le groupe de travail de campagne a identifié le besoin de mettre davantage l'accent sur l'impact de la crise au niveau régional, en raison des défis spécifiques, sur le plan politique et de l'éducation, auxquels sont confrontés les affiliés dans les différents continents. Par exemple, l'Europe centrale et orientale a manifestement été l'une des régions les plus durement touchées par la crise. L'IE a rédigé, en collaboration avec les dirigeants des syndicats membres, un document cadre stratégique afin de mieux aider les syndicats de la région à s'attaquer à leurs problèmes spécifiques.

Le groupe de campagne a, par ailleurs, décidé de cibler de manière plus spécifique la critique de l'IE sur le Fonds monétaire international qui persiste à imposer des coupes budgétaires dramatiques et d'autres conditionnalités néfastes aux pays en développement qui ont besoin des prêts du FMI. L'IE continue également à développer le contenu du site, d'approfondir son analyse et la couverture des questions et de créer des outils plus nombreux et de meilleure qualité à l'intention des organisations membres. La campagne se poursuivra en 2010 et au-delà. Les efforts de communication sur ce thème seront menés de façon à répondre aux événements et aux tendances.

Autres campagnes

Journée mondiale des enseignants

La Journée mondiale des enseignants a, comme d'habitude, fait l'objet d'une collaboration avec l'UNESCO et il a été décidé que le slogan de l'édition 2009 devrait reprendre et renforcer le message principal de la campagne de l'IE sur la crise économique. Ainsi, le slogan suivant a été choisi : « Pour bâtir l'avenir: Investissons dans l'éducation maintenant! » Une déclaration commune de toutes les organisations partenaires (IE, UNESCO, OIT, UNICEF et PNUD) a été publiée le 5 octobre avec un communiqué de l'IE soulignant la grave pénurie d'enseignants qualifiés et formés, en particulier dans les pays en développement, et le grave impact de la pauvreté, de la pandémie du VIH/SIDA, des catastrophes naturelles, du conflit et de la violence contre les enseignants et les écoles.

L'IE a conçu une série de modèles d'affiches de qualité, téléchargeables sur le site web de la Journée mondiale des enseignants en anglais, français, espagnol, allemand, russe, arabe et chinois. Différentes versions d'affiches, représentant des enfants des différentes régions, ont été créées de façon à pouvoir les adapter à chaque région. Le site web de l'IE a également permis aux visiteurs d'envoyer une série de cartes électroniques à leurs amis ou collègues, et de suivre la Journée mondiale des enseignants sur Twitter. Les affiliés avaient également la possibilité d'afficher et de partager les photos de leurs manifestations et activités sur la galerie de photos Flickr du site.

Ces éléments interactifs ont fait du site web la principale plateforme interactive pour les enseignants du monde entier. Plus de 27.000 personnes de plus de 200 pays ont visité le site (les dix pays en tête du classement sont : le Canada, les Etats-Unis, la France, les Philippines, l'Espagne, l'Australie, le Royaume-Uni, le Pakistan, l'Inde et le Maroc). La fonction la plus populaire du site a été, comme pour l'année précédente, les cartes électroniques, qui ont été consultées 3.874 fois dans toutes les langues. Twitter a été utilisé pour la première fois comme fonction interactive du site et s'est révélé être un formidable moyen de communication avec les enseignants du monde entier (voir rapport séparé en annexe). Ces nouveaux médias utilisés par le site ont permis de porter le message de l'IE à un niveau encore jamais atteint, à tel point que ce message a été repris par d'autres syndicats et

organisations de la société civile et suscité la réaction des bloggeurs. Ces derniers ont présenté leurs réflexions sur les contributions importantes des enseignants dans le monde.

Semaine mondiale d'action

Un site web consacré à la campagne de la Semaine mondiale d'action a été créé afin de diffuser les matériels de campagne à une large audience. L'IE a également été en contact direct avec les affiliés participant à la Semaine d'action mondiale, coordonné la distribution des matériels de campagne imprimés et des informations aux organisations membres et recueilli les rapports des activités menées. Ces derniers ont fait l'objet d'un rapport spécial de deux pages dans la publication « Mondes de l'Education ».

Journée mondiale contre le travail des enfants

Le personnel de l'IE a collaboré, en vue du 10 juin, à la création d'une longue brochure contenant des plans de leçon sur le travail des enfants, et en particulier des filles, ainsi qu'une affiche et des crayons appelant à l'élimination du travail des enfants. Ces matériels ont été produits avec le financement de l'OIT et du FNV. Un communiqué de l'IE, diffusé deux jours avant la Journée mondiale contre le travail des enfants, a été publié dans plus de 175 sites web.

L'équité salariale, maintenant !

L'IE a créé un site web consacré à la Campagne « L'équité salariale maintenant! ». Celui-ci sera réorganisé vers la fin de l'année.

Journée mondiale contre le SIDA

La section du site de l'IE sur la Journée mondiale contre le SIDA a été actualisée et adaptée en incluant les matériels de 2009.

Appels d'action urgente

Les efforts menés par l'IE pour venir en aide à ses organisations membres à travers le monde sont accentués par l'utilisation d'outils de campagne sur Internet. L'équipe web a mis en place et maintenu plusieurs campagnes d'appel à l'action par courriers électroniques (les chiffres présentés ci-dessous sont corrects à la date du 31 octobre) :

- Iran : 6.633 signatures
- Ethiopie : 688 signatures
- Turquie : 151 signatures
- Fidji : 101 signatures

Publications de l'IE

En 2009, l'IE a publié un certain nombre de résultats de recherche importants, de manuels de formation, de rapports de conférence, de documents politiques, de discours, de plans de leçon et d'articles de magazine sur ceux qui sont en première ligne du paysage de l'éducation. Le travail des enfants, les écoles comme sanctuaires sûrs, la privatisation et les PPP, le secours aux populations

sinistrées et la crise économique et bien d'autres thèmes ont été abordés dans les publications de l'IE.

A partir de cette année, toutes les publications de l'IE disposeront d'un numéro ISBN de manière à disposer d'une liste de référence reconnue à l'échelle internationale et à continuer d'accroître la professionnalisation de notre travail.

Compte tenu du contexte international et multilingue dans lequel intervient l'IE, la traduction précise et minutieuse des publications de l'IE est un autre enjeu majeur. Des membres du personnel de plusieurs unités de l'IE, réunis en groupe de travail, ont bénéficié d'une formation sur le système de traduction TRADOS et ont établi conjointement les normes de l'IE dans ce domaine et un glossaire organisationnel qui sera intégré à une base de données et aux mémoires de traduction dans les trois langues officielles de l'IE : l'anglais, le français et l'espagnol.

Mondes de l'Education

Notre magazine phare est publié chaque trimestre, sur du papier recyclé, et est soumis à la licence Creative Commons Attribution-Non-Commercial-ShareAlike 3.0. Cela signifie que les enseignants, les syndicalistes et tous les lecteurs sont libres de copier, distribuer et adapter les textes à condition d'indiquer clairement leur source : « Mondes de l'Education » et de ne pas les utiliser à des fins commerciales. Nous n'acceptons aucune publicité mais apprécions tout particulièrement les courriers des lecteurs, les articles et les contributions des enseignants et des travailleurs de l'éducation de tous les pays. La liste des articles en couverture de chaque numéro paru en 2009 est présentée ci-dessous.

Mondes de l'Education N°29, mars 2009

Au-delà de la Birmanie : Leçons d'espoir pour les enfants réfugiés

Le gynécide dans la République démocratique du Congo

Neurosciences et travail en classe

Les syndicats demandent de l'investissement dans l'éducation face à la crise économique

La Semaine mondiale d'action et l'alphabétisation des adultes

Mondes de l'Education n°30, juin 2009

Les syndicats s'organisent pour la justice économique

Les guerres des salles de classe en Colombie

Déclaration concernant la reconnaissance des écoles comme sanctuaires sûrs

La face cachée du travail des enfants

Le Congrès mondial de 2011 au Cap

Mondes de l'Education n°31, septembre 2009

L'IE ouvre les portes à l'enseignement après le tsunami

L'éducation et la crise financière

La campagne mondiale sur l'Iran

Le gouvernement coréen s'attaque à la liberté d'expression des enseignants

Les enseignants turcs face au gaz lacrymogène

Comblent le fossé numérique

Mondes de l'Education n°32, décembre 2009

Les enseignants du Honduras face à la violence après le coup d'état

Une nouvelle loi sur le droit à l'éducation pour les enfants indiens

Twitter participe au succès de la Journée mondiale des enseignants

Des réponses stratégiques à la crise économique mondiale
L'IE a un nouveau président

Rapport annuel de l'IE 2008

Publié en trois langues sur CD.

La privatisation déguisée dans le secteur éducatif public

Publié en format papier en anglais et sur CD en anglais, français et espagnol.

Analyse du Rapport mondial de suivi sur l'Education pour Tous 2009

La réaction de l'IE au Rapport mondial de suivi sur l'Education pour Tous a été publiée en format papier et sur Internet en anglais, français et espagnol.

Déclaration concernant la reconnaissance des écoles comme sanctuaires sûrs

Déclaration publiée en trois langues sous la forme d'une petite brochure, accompagnée d'un livret de référence plus détaillé.

Guerre dans la salle de classe en Colombie

Une étude terrifiante sur la violence politique contre les syndicalistes enseignants en Colombie, publiée en format papier et sur Internet en anglais et espagnol.

L'éducation de la petite enfance en Europe

Cette étude longue et détaillée a été imprimée en anglais et publiée sur CD en anglais, français et espagnol.

Rapport du Groupe de travail de l'IE sur les Partenariats public-privé dans l'éducation

Publié en format papier en anglais et sur CD en trois langues.

Une version CD du "Livre bleu II" sur l'EPT/SIDA a été réalisée.

Réforme des pensions en Europe et son impact sur les femmes

Imprimée en anglais et en français.

Brochure de l'Institut de recherche

Imprimée en anglais, français et espagnol.

Journée mondiale contre le travail des enfants

Brochure, plans de leçon et affiches.

La crise économique mondiale et son impact sur l'éducation

Publié sur Internet en trois langues.

L'éducation en prison L'analyse d'une enquête de l'IE sur l'éducation en milieu pénitentiaire

Sera publiée en trois langues.

Communiqués de presse

Des communiqués de presse ont été diffusés tout au long de l'année sur plusieurs sujets présentant un intérêt médiatique, comme l'étude de l'OCDE « Regards sur l'Education » et l'étude TALIS, la Journée mondiale de la femme, la Journée mondiale des enseignants, la Journée mondiale contre le travail des enfants, etc.

Communications numériques de l'IE

Réorganisation du portail web de l'IE

Ce projet vise, avec le soutien financier de la Fondation Friedrich Ebert, à réorganiser l'ensemble du portail web de l'IE. Il s'agit de mieux répondre aux besoins de ses utilisateurs, d'accroître l'efficacité des communications sur Internet et de réaliser les principes énoncés dans la mission du projet :

L'IE est la voix des travailleuses et des travailleurs de l'éducation à travers le monde, et le portail web de l'IE est leur plateforme mondiale de communication.

L'IE représente tous les travailleurs de l'éducation et les syndicalistes enseignants dans des forums internationaux. Le portail web de l'IE est un espace d'expression des enseignants du monde entier. Le site web de l'IE est également utilisé par les enseignants et syndicalistes comme outil de dialogue à l'échelle mondiale et d'entraide. C'est également un instrument de communication interactif et dynamique qui fournit des informations en temps utile sur les questions syndicales et professionnelles des enseignants. Il place leurs préoccupations au premier plan de l'agenda syndical mondial.

Les travaux de développement de la deuxième phase étaient en cours à la fin de l'année 2009, suite à la réalisation de la phase initiale. Le développement technique du futur portail de l'IE repose sur les résultats des deux premières phases obtenus à l'aide de méthodes de recherche scientifiques.

La recherche menée pendant le projet a permis d'identifier trois principaux groupes d'utilisateurs : les enseignants et travailleurs de l'éducation (41%), les militants syndicaux (26%) et les chercheurs et étudiants (15%). La majorité des utilisateurs de tous les groupes sont des visiteurs uniques (51%). Seulement 16% des visiteurs consultent le site toutes les semaines.

La majorité des visiteurs consulte le site pour rechercher des informations liées aux questions professionnelles (55%), puis des informations sur les politiques et les programmes de l'IE (34%). La participation aux campagnes de l'IE (22%) ou l'interaction en ligne avec l'IE (14%) sont des raisons beaucoup moins fréquentes de leurs visites, d'après les résultats de la recherche. Ces résultats soulignent le besoin de transformer le portail web de l'IE en une plateforme de communication davantage centrée sur la personne, inclusive et interactive.

Voir le rapport annexé sur la première phase de la réorganisation du portail web de l'IE pour plus de précisions.

Maintenance quotidienne du portail web de l'IE

Le site web de l'IE et ses sous-sites thématiques et régionaux ont été régulièrement mis à jour au moyen de nouvelles, d'articles, d'inscriptions d'évènements au calendrier et d'informations supplémentaires, telles que les nouvelles publications, les mises à jour des sections thématiques... De janvier à octobre 2009, l'IE a ainsi publié plus de 180 nouvelles, 60 articles, 50 évènements et 6 appels d'action urgente.

Par ailleurs, les mises à jour techniques et les modifications de l'infrastructure des serveurs ont été adaptées afin de garantir la continuité de l'interaction et le développement technologique futur du portail web. Les serveurs web de l'IE ont été mis à jour et sont compatibles à l'environnement Plesk. L'interface avec MS Sharepoint et MS CRM a également été établie. Les travaux de mise à jour technologique de l'environnement du serveur de l'IE se poursuivront.

Nouvelles et bulletins d'information

De nombreux bulletins d'information électroniques ont été réalisés et diffusés. A savoir:

- Le Bulletin EPT/SIDA
- Le Bulletin de la coopération au développement
- Le Bulletin CommercEducation
- CONNECT

Diffusé au 3ème trimestre 2008

Diffusé au 3ème trimestre 2009

Consultations uniques

**% du nombre
total de destina-
taires**

Consultations uniques

**% du nombre
total de destina-
taires**

**CONNECT
(anglais)**

390

13.79%

486

15.36%

CONNECT (français)

201

24.48%

180

20.86%

CONNECT (espagnol)

120

20.10%

88

18.92%

EPT/SIDA

(anglais)

167

18.81%

136

14.98%

EPT/SIDA

(français)

77

26.28%

62

20.67%

EPT/SIDA (espagnol)

37

21.89%

31

15.12%

Bulletin CD (anglais)

118

17.20%

98

14.35%

Bulletin CD (français)

53

25.60%

43

20.57%

Bulletin CD (espagnol)

28
24.35%
21
16.80%

Commerc
Education
(anglais)

140
25.45%
118
21.93%

Commerc
Education (français)

60
30.00%
50
24.88%

Commerc
Education (espagnol)

19
21.59%
21
22.83%

Une augmentation significative du nombre de lecteurs de la version anglaise du bulletin d'information CONNECT est notable. En revanche, la baisse générale de l'intérêt pour les bulletins d'information électroniques rédigés par l'IE demande un examen de la qualité et l'orientation de notre contenu par rapport aux audiences ciblées.

Un nouveau système de gestion des listes de discussion électronique a également été mis en place. Les membres du personnel responsables dans ce domaine ont été formés afin d'utiliser ce nouveau système et gérer les différentes listes de diffusion de l'IE.

Projets Vidéo de l'IE

S'appuyant sur le projet Vidéo pour les éducateurs syndicalistes (VUE), l'IE a suivi les recommandations de la réunion 2008 du Réseau de communication et créé deux courts documentaires supplémentaires en 2009. Ceux-ci ont été mis à la disposition de toutes les organisations membres et groupes partenaires. Par ailleurs, le suivi soutenu de l'un des documentaires réalisés l'an dernier a permis de consolider les avantages à long-terme issus des partenariats établis dans le cadre de ComNet.

Au-delà de la Birmanie : Leçons d'espoir pour les enfants réfugiés

Le premier de deux nouveaux documentaires réalisés par l'IE en 2009 montre une école remarquable, située près de la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, où enseignants et élèves ont créé une forte communauté d'apprentissage en exil, malgré les nombreux obstacles.

Une vague de solidarité: Reconstruire l'enseignement public à Aceh

Suite à la fin des travaux de construction et l'équipement de la 35ème école en 2009, l'IE a mis fin à son vaste projet de reconstruction à Aceh, en Indonésie, commencé juste après le tsunami dévastateur de décembre 2004. Les militants syndicaux, enseignants, parents et enfants s'expriment sur l'importance de l'éducation et de la solidarité suite à une catastrophe naturelle majeure.

Non au travail des enfants! Oui à l'éducation !

L'IE a réalisé ce documentaire en 2008. Il montre les efforts menés par les syndicats d'enseignants marocains afin de lutter contre le taux d'abandon scolaire dans cinq écoles élémentaires de quartiers pauvres et de réduire ainsi le nombre d'enfants qui travaillent. La vidéo a été diffusée dans le monde entier à travers le site YouTube et a également été projetée à Genève lors du Festival international du court métrage sur le travail en juin.

Edubuntu pour le Maroc

Dans le cadre du suivi de la vidéo de l'IE sur le travail des enfants réalisée en 2008, l'IE a décidé d'installer, sur plusieurs ordinateurs du siège qui étaient hors d'usage, une distribution Linux, conçue spécifiquement pour la salle de classe. Elle les a ensuite acheminés aux écoles de Fez participant au programme de prévention du travail des enfants (Les cinq écoles ne disposaient d'aucun ordinateur à l'usage des élèves mais seulement de petites bibliothèques). Les deux membres de l'équipe web de l'IE se sont ensuite rendus au Maroc afin d'assurer le suivi et de former les élèves et les enseignants à l'utilisation des ordinateurs.

La vidéo de présentation de l'IE a été projetée lors de la conférence d'inauguration du Réseau Education et Solidarité en mai à Paris.

Réseau de communication de l'IE (ComNet)

ComNet 2009

Temps difficiles : Faire face aux crises économique et climatique

La réunion annuelle du Réseau de communication de l'IE (ComNet) s'est déroulée les 26 et 27 mai à Bruxelles, en présence de 34 personnes (dont le personnel et les invités) de 17 pays. Comme toujours, les objectifs généraux étaient de renforcer notre réseau, de partager l'expertise technique et l'expérience dans le domaine des communications, d'apprendre les uns des autres, et de créer des liens d'amitié et de solidarité.

La réunion de cette année avait, plus précisément, pour objectif de présenter les initiatives et stratégies de communication afin d'aider l'IE et ses organisations membres à répondre de manière

créative et constructive aux nombreux défis posés par la crise économique mondiale et le changement climatique. Les intervenants principaux incluaient notamment : Mark Edwards, l'un des photographes de presse les plus publiés au monde, dont la présentation a été un appel à l'action sur le changement climatique et contre la dégradation de l'environnement; et Steve Snider de la NEA/ Etats-Unis qui a présenté une étude de cas instructive sur la façon dont les enseignants américains se sont organisés en faveur de la défense de l'éducation en aidant Barack Obama à s'emparer de la Maison Blanche.

Les autres débats ont porté principalement sur les actions de campagne sur Internet, l'utilisation de logiciels libres pour des campagnes syndicales sur Internet, les différents systèmes techniques utilisés par les sites web des affiliés, la lutte pour les droits humains et syndicaux et un ensemble de campagnes sur des questions pédagogiques et politiques. Les participants ont débattu des difficultés à convaincre l'opinion que l'investissement dans l'éducation est une des solutions à la crise économique et à maintenir le soutien de l'opinion à une telle campagne. Les participants ont convenu que les syndicats devaient mener des recherches approfondies afin d'appuyer les campagnes et utiliser des exemples concrets pour donner une dimension humaine aux problèmes.

Recommandation du ComNet à l'Internationale de l'Education

Les participants à la réunion du Réseau de communication de l'IE, organisée les 26 et 27 mai à Bruxelles, en Belgique, ont défini les objectifs de ComNet :

- Renforcer les efforts visant à offrir un éventail plus large de services et de matériels afin de donner aux organisations membres les moyens de réussir leurs actions de communication; et
- Rechercher des financements externes supplémentaires afin de soutenir ces objectifs.

Ces services pourraient inclure la formation technique, l'assistance dans le domaine des communications sur papier et sur Internet, les stratégies vidéo, l'élaboration de campagnes...

Il est recommandé de poursuivre le projet Vidéo pour les éducateurs syndicalistes (projet VUE). Les prochains projets pourraient mettre l'accent sur:

- L'éducation environnementale - Projet au Niger
- Projet de reconstruction d'écoles après le tsunami
- Action des syndicats d'enseignants sur le VIH/SIDA
- Egalité des genres - Création de vidéos par les organisations membres et édition par le ComNet.

Compte tenu du service tangible apporté par le VUE à nos affiliés et de la possibilité d'étendre ce service, nous conseillons d'inscrire ce projet dans un cadre élargi de communications sous le nom d'Echange ComNet de l'IE.

Enfin, nous réaffirmons le besoin de poursuivre les réunions annuelles du ComNet afin de permettre au réseau de rester viable et de renforcer ses bienfaits mutuels pour l'IE et les organisations membres.

Groupe de travail sur la communication des Syndicats mondiaux

L'IE continue à jouer un rôle actif au sein du Groupe de travail sur la communication des FSI, qui s'est réuni à deux reprises en 2009: en mars à Genève et en septembre à Bruxelles. Présidé par Aidan White, le Secrétaire général de la Fédération internationale des journalistes, le Groupe de travail vise à mettre un terme à son mandat en amenant les FSI à prendre conscience qu'elles doivent placer systématiquement les communications au cœur de leurs initiatives, campagnes et projets.

Ses axes d'intervention incluent : l'amélioration du site web des FSI, dont le nombre d'utilisateurs a augmenté de manière significative, mais dont la portée n'est pas encore suffisante; développement de la campagne Travail décent de la CSI; soutien de la loi *Employee Free Choice Act* aux Etats-Unis; organisation du Festival du court métrage sur le travail de Genève; et planification d'un programme de formation sur les compétences et stratégies de communication à l'intention des organisations membres.

L'IE et d'autres membres du Groupe de travail sur la communication ont contribué à deux publications des FSI en 2009. La première, intitulée *Getting the World to Work* (Remettre le monde au travail), a exposé les stratégies des Syndicats mondiaux en faveur de la reprise économique, fondées sur des valeurs humanistes, qui ont été présentées aux dirigeants mondiaux à l'occasion de la réunion du G20 en avril à Londres. La seconde a porté sur le militantisme syndical contre le changement climatique afin de soutenir le plaidoyer des FSI lors de la conférence COP15 à Copenhague en décembre en faveur d'un accord post-Kyoto ambitieux sur la réduction des gaz à effet de serre.

Lors de la réunion à Genève, l'équipe web de l'IE a animé une session de formation sur la conception centrée sur l'utilisateur, en collaboration avec David Ottina de l'agence web belge *Sweet Lemon*.

Congrès mondial 2011

Logo : Les travaux de conception du logo du Congrès mondial de 2011 au Cap ont commencé au début de l'année 2009. Suite à l'examen de plusieurs images et éléments graphiques sur le thème de l'Afrique du Sud, le logo finalement approuvé inclut les couleurs du drapeau sud-africain, ainsi qu'une combinaison de motifs locaux et un arbre – un baobab, arbre de la connaissance – hautement symbolique dans toute l'Afrique.

Site web du Congrès : La conception du site web du 6ème Congrès mondial de l'IE au Cap est en cours. L'interface utilisateur, qui sera lancée à la fin de l'année 2009, est structurée en modules, afin de s'adapter aux besoins et utilisations futurs. La réalisation de maquettes présentant les fonctionnalités publiques et administratives et une utilisation aisée du site sont en cours avant le début des travaux de programmation en tant que tels, en 2010 (voir la note de concept annexée pour plus de précisions).

Supports publicitaires

Des supports publicitaires, tels que banderoles, badges, sacs, classeurs, etc. accompagnent la plupart des manifestations de l'IE, telles que les séminaires, les tables rondes et les conférences. Nous essayons de valoriser la communication relative aux manifestations de l'IE à l'aide de supports publicitaires forts, colorés et cohérents.

Conférence mondiale des femmes 2010

Un logo, un slogan, un formulaire d'inscription en ligne à l'intention des participants, des matériels de présentation et un projet de plan de communications ont été réalisés.

Conclusion

En 2009, l'IE a continué à œuvrer à l'amélioration de la qualité globale de ses communications et à accroître leur diffusion et efficacité. Afin de mieux promouvoir et attirer l'attention sur son action dans le monde, l'IE a renforcé les liens entre les moyens de communication imprimés et numériques et élaboré des stratégies plus intégrées. Cette approche est la voie à suivre pour la stratégie de communication future de l'IE.

1. Organes directeurs

Deux mille neuf était la deuxième année du programme quadriennal d'activités adopté par le cinquième Congrès mondial de l'Internationale de l'Education (Berlin, juillet 2007). Alors que la Partie A de ce rapport annuel examine les activités organisées aux niveaux mondial et régional en 2009, la Partie B concerne principalement le processus de prise de décision lui-même et la gouvernance de l'organisation.

Le **Congrès mondial** est l'autorité suprême de l'IE. Parmi les autres tâches importantes, le Congrès détermine les politiques, les principes d'action et le programme de l'organisation ; élit le/la Président(e), les Vice-président(e)s, le/la Secrétaire général(e) et les autres membres du Bureau exécutif ; et amende les Statuts et les Règlements intérieurs. Après avoir eu lieu dans chacune des cinq régions de l'IE, le Congrès mondial se tiendra à nouveau en Afrique, cette fois au Cap, en Afrique du Sud, du 22 au 26 juillet 2011. Une décision concernant le thème du sixième Congrès de l'IE devait être prise au cours du premier trimestre de 2010. Entre-temps, le Secrétariat a pris des contacts avec les organisations membres en Afrique du Sud et des partenaires locaux pour entamer les préparatifs.

Selon les Statuts de l'IE, le **Bureau exécutif** « dirige les affaires et les activités de l'Internationale de l'Education entre les Congrès mondiaux conformément aux résolutions adoptées et aux décisions prises lors des Congrès ». Il peut également mettre en œuvre des programmes conformément aux buts et aux principes de l'organisation, notamment quand de tels programmes sont censés protéger le droit à l'éducation pour toutes et tous. Et, en 2009, ce même droit était menacé par une crise économique et financière sans précédent, dont les conséquences incluraient des réductions sévères des dépenses relatives à l'éducation publique dans beaucoup de pays. En mars, lors de sa 33ème réunion, le Bureau exécutif a lancé la campagne « Levez la main pour l'éducation! » afin de mobiliser les affiliés du monde entier contre les effets de la crise sur le secteur de l'éducation aux niveaux national, régional et international. Le plan d'action de l'IE, basé sur de sérieuses recherches et les résultats de multiples contacts, avait pour objectif principal d'appeler les gouvernements à augmenter, et non à diminuer, les investissements dans des services publics de qualité, comme partie intégrante de leurs plans de relance économique.

Parmi les autres décisions prises à la réunion de mars, le Bureau exécutif a adopté un plan révisé pour l'assistance financière offerte aux organisations membres des pays en développement en vue d'assister au Congrès mondial. Il a également adopté une Déclaration intitulée « Les écoles devraient être des sanctuaires sûrs », qui appelle les gouvernements et la communauté internationale à mettre un terme aux violentes attaques politiques et militaires perpétrées contre des étudiants, des enseignants, des membres de syndicats, des fonctionnaires de l'éducation et des institutions éducatives. A signaler également, l'adoption par le Bureau exécutif d'une série de recommandations résultant de l'étude sur les Partenariats Public-Privé (PPP).

En été, le Président de l'IE, Thulas Nxesi, a annoncé qu'il avait été élu à l'Assemblée nationale sud-africaine et qu'il démissionnerait de son poste à l'IE. Il s'est adressé au Bureau exécutif, lors de l'ouverture de sa 34^{ème} réunion, tenue à Bruxelles, les 1, 2 et 3 décembre. En remerciant le Bureau exécutif, le personnel et tous les membres de l'IE pour leur soutien et leur inspiration au fil des années, il a expliqué qu'il partait avec des regrets et une tristesse immenses. Mais il a ajouté qu'il attendait avec impatience d'accueillir sa famille de l'IE au Cap, en juillet 2011, pour le Congrès. La Vice-présidente, Susan Hopgood, a été nommée à l'unanimité par le Bureau exécutif pour terminer le mandat de Nxesi jusqu'au Congrès.

En plus des décisions prises sur des questions ordinaires, comme le Programme et le budget pour 2010, le Rapport financier 2009 et les demandes d'affiliation, le Bureau exécutif a adopté, en décembre 2009, une série de recommandations émanant du Groupe de travail sur l'enseignement et la formation professionnels (VET) et du Comité spécial sur les finances et les structures. Il a été demandé au Groupe de travail de poursuivre son mandat et de travailler sur un paquet politique complet de l'IE sur l'EFP, dans le contexte de l'aide à la relance économique, à la suite de la crise économique mondiale. Le Comité spécial, qui avait été établi par le Bureau exécutif en novembre 2007, pour examiner la gestion financière de l'IE et pour poursuivre la révision de la structure des cotisations, a présenté ses conclusions dont le Bureau exécutif fera état au Congrès en 2011.

En décembre 2009, le Bureau exécutif a aussi déterminé les paramètres d'une grande consultation des affiliés de l'IE, qui aurait lieu dans le courant du premier semestre 2010, en vue d'élaborer un document politique complet sur l'éducation, pour discussion par le Congrès en 2011. Le Bureau exécutif a également adopté une motion spéciale condamnant les violations des droits syndicaux en Turquie et soutenant les militants de l'affilié de l'IE, Egitim-Sen.

La prochaine réunion du Bureau exécutif n'était pas prévue avant octobre 2010.

COMPOSITION DU BUREAU EXÉCUTIF DE L'IE, AU 1ER JANVIER 2010

Susan HOPGOOD

Australie
AEU
Présidente

Irene DUNCAN ADANUSA

Ghana
GNAT
Vice-présidente / Afrique

S. ESWARAN

Inde
AIPTF
Vice-présidente / Asie-Pacifique

Juçara Maria DUTRA VIEIRA

Brésil
CNTE
Vice-présidente / Amérique latine

Reg WEAVER

États-Unis
NEA
Vice-président / Amérique du Nord & Caraïbes

Haldis HOLST

Norvège
UEN
Vice-président / Europe

Fred VAN LEEUWEN

Pays-Bas
AOB
Secrétaire général

Abdelaziz MOUNTASSIR

Maroc
SNE
Siège régional / Afrique

Salimata DOUMBIA

Côte d'Ivoire
SNEPPCI
Siège régional / Afrique

Yuzuru NAKAMURA*

Japon
JTU
Siège régional / Asie-Pacifique

Lok YIM PHENG

Malaisie
NUTP
Siège régional / Asie-Pacifique

Maria Teresa CABRERA ULLOA

République Dominicaine
ADP
Siège régional / Amérique latine

Jorge PAVEZ URRUTIA

Chili
CPC

Siège régional / Amérique latine

Emily NOBLE

Canada

CTF-FCE

Siège régional / Amérique du Nord & Caraïbes

Ed McELROY

États-Unis

AFT

Siège régional / Amérique du Nord & Caraïbes

Eva-Lis SIRÉN

Suède

Läraryrbundet

Siège régional / Europe

Branimir STRUKELJ

Slovénie

ESTUS

Siège régional / Europe

Jerry BARTLETT

Royaume-Uni

NASUWT

Siège ouvert

José CAMPOS TRUJILLO

Espagne

FECCOO

Siège ouvert

Mugwena MALULEKE

Afrique du Sud

SADTU

Siège ouvert

Grahame McCULLOCH

Australie

NTEU

Siège ouvert

Alain PÉLISSIER

Canada

CSQ

Siège ouvert

Patrick GONTHIER

France

UNSA-Education

Siège ouvert

Ulrich THOENE

Allemagne

GEW

Siège ouvert

Teopista BIRUNGI MAYANJA

Ouganda

UNATU

Siège ouvert

José Antonio ZEPEDA LÓPEZ

Nicaragua

CGTEN-ANDEN

Siège ouvert

En 2009, il y a eu quatre réunions du **Bureau restreint de l'IE**, le groupe réunissant la Présidente, les Vice-président(e)s et le Secrétaire général. Le Bureau restreint se réunit généralement immédiatement avant chaque réunion du Bureau exécutif, et au moins une fois de plus entre les réunions du Bureau exécutif, afin de préparer les réunions de celui-ci et d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques et décisions de l'IE. Le Bureau restreint est souvent mandaté par le Bureau exécutif pour gérer les affaires urgentes entre les réunions du Bureau exécutif ou finaliser des questions en son nom. Le Bureau restreint s'est réuni les 17-18 février 2009 à Washington pour discuter des affaires courantes, mais aussi pour rencontrer les nouveaux dirigeants de ses deux affiliés américains, AFT et NEA.

La **Commission des finances**, qui rend compte au Bureau exécutif des questions financières, comprend le Bureau restreint de l'IE et deux membres du Bureau exécutif - Alain Pélissier (CSQ/Canada) et Ed McElroy (AFT/Etats-Unis). Sur le plan pratique, les réunions de la Commission ont lieu au moment des réunions du Bureau restreint. En 2009, la Commission s'est réunie trois fois pour analyser les bilans préparés par le Secrétariat, discuter des rapports des auditeurs, formuler des recommandations sur les demandes d'accords spéciaux concernant le paiement des cotisations, et examiner d'autres questions financières pertinentes. La Commission s'est également intéressée à un document révisé relatif aux procédures financières, ayant pour but de guider tout le personnel du siège et des bureaux régionaux par rapport aux questions financières.

Le **Comité de la promotion des femmes** conseille le Bureau exécutif sur les questions de genre et d'égalité. Il rassemble tous les membres féminins du Bureau exécutif et se réunit immédiatement avant chaque réunion de celui-ci. Au sommaire de la réunion du Comité de mars 2009 figurait une présentation de Huda Khoury, la Coordinatrice régionale de l'IE pour le Moyen-Orient et l'Afrique du nord, sur l'égalité des genres dans différents pays de la région. Le Comité a également entamé les préparatifs pour la Première Conférence mondiale des femmes de l'IE, qui devait se tenir à Bangkok en mai 2010. D'autres questions traitées par le Comité, y compris lors de sa réunion de décembre 2009, ont inclus la participation de l'IE à la Session annuelle de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (UN CSW), la campagne de l'IE sur l'équité salariale, les résultats d'un audit de genre mené par l'OIT en octobre 2008, les réponses à l'enquête quadriennale de l'IE sur la situation des femmes dans l'éducation, et les premières discussions sur les questions de politique d'égalité à l'approche du prochain Congrès mondial.

Enfin, le **Comité des statuts et règlements**, le dernier des trois Comités du Bureau exécutif, se réunit également avant chaque réunion de celui-ci. Sa mission est d'examiner les Statuts et les Règlements intérieurs de l'IE, et de conseiller le Bureau exécutif sur toutes les questions

constitutionnelles. En mars 2009, le Comité a discuté des dispositions constitutionnelles relatives à la définition des régions et sous-régions de l'IE. Il a décidé de proposer au Bureau exécutif, qui y a consenti par la suite, qu'un amendement soit proposé au prochain Congrès concernant l'établissement de structures sous-régionales et interrégionales. En décembre 2009, le Comité a discuté des amendements au règlement des débats du Congrès, ainsi que de la révision de l'Article 7 des Statuts relatif à la suspension, l'exclusion ou le retrait d'un affilié. Ces deux questions feront l'objet de propositions d'amendements constitutionnels soumises au débat lors du Congrès.

Le Comité d'experts sur les affiliations conseille le Bureau exécutif sur les questions d'affiliation que celui-ci lui adresse. Son rôle est de déterminer si une organisation qui a introduit une demande d'affiliation, ou qui est déjà membre, est en conformité avec les critères d'affiliation de l'IE. Le Comité ne fait pas de recommandations. Il fonctionne en tant qu'organe consultatif indépendant. Les membres du Comité ne peuvent occuper une fonction au sein des instances dirigeantes de l'IE ou de ses organisations membres.

La 14^{ème} réunion du Comité d'experts s'est tenue à Bruxelles le 16 septembre 2009. Le Comité a discuté de la demande d'affiliation de FSTECDCSA/Angola, une organisation que le Bureau exécutif a par la suite admise comme membre. Il a aussi examiné les demandes d'affiliation de FGII/Indonésie et de GST/Libye, qui devaient encore faire l'objet d'une enquête.

COMPOSITION DU COMITÉ D'EXPERTS SUR LES AFFILIATIONS

Hon. RJL HAWKE AC

Australie
Président

Agneta ANDERLUND

Suède
Membre

Don CAMERON

États-Unis
Membre

Marguerite CUMMINS WILLIAMS

La Barbade
Membre

Kjeld AAGARD JAKOBSEN

Brésil
Membre

Paï OBANYA

Nigeria
Membre

2. Organes régionaux

Introduction

Lors de la fondation de l'IE en 1993, cinq régions ont été créées : l'Afrique, l'Amérique du Nord et les Caraïbes, l'Asie-Pacifique, l'Europe et l'Amérique latine. Des structures régionales ont été établies afin de conseiller le Bureau exécutif sur les politiques et les activités à mener dans chaque région. Ces structures régionales sont dirigées conformément aux Règlements intérieurs régionaux. À l'exception de l'Amérique du Nord et des Caraïbes, toutes les régions ont un comité régional, élu lors d'une conférence régionale, selon des modalités similaires à celles de l'élection du Bureau exécutif (mondial) au Congrès (mondial).

Les Bureaux régionaux de l'IE en Afrique (Accra, Ghana), en Asie-Pacifique (Kuala Lumpur, Malaisie), en Europe (Bruxelles, Belgique) et en Amérique latine (San José, Costa Rica), ainsi que le bureau sous-régional des Caraïbes (Sainte-Lucie) contribuent à la coordination du travail des structures régionales. En 2009, l'IE a déplacé ses opérations régionales africaines de Lomé (Togo) à Accra. La relocalisation a été rendue officielle par la signature d'un accord entre l'IE et le gouvernement ghanéen, le 14 décembre 2009. L'IE a l'intention d'ouvrir un bureau sous-régional à Beyrouth en 2010.

Afrique

Le **Comité régional africain** de l'IE s'est réuni à Lomé, du 16 au 18 mars 2009, en guise de reconnaissance pour les 16 années durant lesquelles le bureau régional africain a été hébergé dans la capitale du Togo. Dans ses commentaires d'ouverture, Irène Duncan Adanusa, la Vice-présidente de l'IE et Présidente du Comité, a souligné que la crise financière, qui avait commencé en Amérique et en Europe, s'étendait dorénavant à l'Afrique. Elle a prédit qu'elle serait la cause de problèmes affectant l'éducation en Afrique, tels que le manque d'investissements dans l'éducation et ses infrastructures, la pénurie d'enseignant(e)s et la précarisation de la profession enseignante. Les représentant(e)s des six zones de la région ont aussi examiné les activités entreprises par l'IE dans la région depuis la dernière réunion. Le Comité a également adopté une Déclaration appelant à l'unité des syndicats d'enseignants dans la région, et appelant aussi les affiliés de l'IE à revenir aux principes fondamentaux du travail syndical, notamment la mobilisation, la négociation collective et les droits syndicaux.

La prochaine réunion du Comité était planifiée pour le premier semestre de 2010, avec la probabilité que la Conférence régionale se tienne au dernier trimestre de l'année.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL AFRICAIN, 2007-2011, élu lors de la Conférence régionale du Caire de janvier 2007.

Présidente

Irène Duncan Adanusa

Ghana

GNAT

Vice-président

El Sayad Abu All Magud Hamza

Egypte

GTUESR

Représentant(e)s des différentes zones

Zone I

Adamou Imirane Maiga

Niger

SYNAJECS

Ben Mansour Khedija

Tunisie

SGEB

Zone II

Omar J Ndure

Gambie

GTU

Marienne Sakho Dansokho

Sénégal

SYPROS

Zone III

Dagba Thérèse, Epouse Agbo

Bénin

SNEP

Daniel Ayim Antwi

Ghana

TEWU

Zone IV

Jean Kamdem

Cameroun

FESER

Eulalie Nibizi

Burundi

STEB

Zone V

Janet Kumwenda

Malawi

TUM

Musa Omar Tafurwa

Zanzibar

ZATU

Zone VI

Japtha Radibe

Botswana
BTU

Freda Chawira
Zimbabwe
ZIMTA

Suppléant(e)s élu(e)s

Zone I
Djicoloum Mougalbaye
Tchad
SET

Baqi Mostafa
Maroc
FAE

Zone II
Joao Pedro Cardoso
Cap-Vert
FECAP

Margaret H. Flomo
Libéria
NTAL

Zone III
Soro Mamadou
Côte d'Ivoire
SYNESCI

Helena Awurusa
Ghana
GNAT

Zone IV
Tshiyombo Kankolongo Cecile
RDC
SYECO

Grégoire Kono
Congo
FETRASSEIC

Zone V
Fred Ontere
Kenya
KNUT

Vinoshiri Parian

Ile Maurice
GSSTU

Zone VI
Pitso Musothwane
Lesotho
LAT

Stones Gimindza
Swaziland
SNAT

Bureau exécutif de l'IE

Bureau exécutif de l'IE
Abdelaziz Mountassir
Maroc
SNE-FDT

Bureau exécutif de l'IE
Mugwena MALULEKE
Afrique du Sud
SADTU

Bureau exécutif de l'IE
Teopista Birungi Mayanja
Ouganda
UNATU

Bureau exécutif de l'IE
Salimata Doumbia
Côte d'Ivoire
SNEPPCI

Selon l'Article 4A(iii) du Règlement intérieur pour l'Afrique, tous les membres du Bureau exécutif de l'IE dans la région sont aussi membres du Comité régional africain.

Asie-Pacifique

Le **Comité régional d'Asie-Pacifique** s'est réuni à Kuala Lumpur, en Malaisie, les 11-12 mars. En plus de l'adoption d'un rapport d'activités et d'un programme détaillé pour les activités prévues en 2009, le Comité a pris note du fait que la Conférence régionale, qui devait se tenir plus tard dans l'année, ne pourrait avoir lieu à Séoul. Le Comité a aussi adopté deux résolutions, une pour exprimer l'inquiétude à propos de la violence qui prévaut au Sri Lanka, l'autre pour exhorter le gouvernement coréen à réintégrer dans leurs fonctions 14 enseignants, qui avaient été licenciés après avoir exprimé leur opposition à la standardisation des examens à l'échelle nationale. Le Comité a également écouté le témoignage d'un de ses membres, M. Tevita Koroi (FTA/Fidji) qui avait été suspendu de ses fonctions pour avoir prétendument parlé contre le gouvernement.

La **Conférence régionale d'Asie-Pacifique** s'est tenue du 28 au 30 septembre à Bangkok sur le thème de « La réponse des organisations d'enseignants d'Asie-Pacifique à la crise ». Yuzuru Nakamura (JTU/Japon), qui présidait la Conférence, a expliqué que la crise économique et financière soulevait des inquiétudes au sein de la profession enseignante dans la région, notamment à propos de la justice économique, la liberté politique et la paix. Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire général de l'IE a souligné que les agences internationales et les politiciens avaient fait la sourde oreille aux avertissements du mouvement syndical concernant le déséquilibre entre l'économie réelle et l'économie virtuelle des experts financiers. La crise, a-t-il ajouté, était une conséquence directe de la déréglementation constante du secteur privé et de la dévalorisation du secteur public. Par le biais de cinq rapports sous-régionaux, les délégués à la Conférence ont fait état de leur lutte pour une éducation de qualité pour tous, une meilleure formation pour les enseignant(e)s, les droits des enseignant(e)s, l'égalité et la paix dans la région. Les conclusions d'une étude sur « Le rôle des organisations d'enseignants en Asie-Pacifique dans un environnement économique et éducatif en mutation » ont aussi été présentées. La Conférence a également adopté 18 résolutions, dont 12 étaient proposées par des organisations membres. Enfin, un nouveau Comité régional a été élu, Nakamura étant réélu Président du Comité pour un nouveau mandat de quatre ans.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL D'ASIE-PACIFIQUE, 2009-2013, élu lors de la Conférence régionale de Bangkok, en septembre 2009.

Yuzuru NAKAMURA

Japon
JTU
Président

LOK Yim Pheng

Malaisie
NUTP
Vice-présidente

Ram Pal SINGH

Inde
AIPTF
Vice President

Dharamchand V. PANDIT

Inde
AIFTO
Membre

Basundra KUMAR

Fidji
FTU
Membre

Dondogdulam TUNGGALAG

Mongolie
MEFTU
Membre

Jennie RICHARD KOME

Papouasie Nouvelle Guinée
PNGTA
Membre

Mike THIRUMAN

Singapour
STU
Membre

Tevita KOROI

Fidji
FTU
Membre

KIM Kyung-yoon

Corée
KTU
Membre

Indira Sapkota SADAULA

Népal
NNTA
Membre

Unifah ROSYIDI

Indonésie
PGRI
Membre

LEE Dong-Jin

Corée
KFTA
Membre

Angelo GAVRIELATOS

Australie
AEU
Membre

Asylbek TOKTOGULOV

Kirghizstan
TUESWK
Membre

Maira T. AMANTAIEVA

Kazakhstan
KNTUTSW
Membre

Perianan RAMANATHAN

Malaisie

MAE
Membre

Grahame McCULLOCH

Australia
NTEU
Bureau exécutif de l'IE

S. ESWARAN

India
AIPTF
Bureau exécutif de l'IE

Conformément à l'Article 5(d) du Règlement intérieur pour l'Asie-Pacifique, « les membres du Bureau exécutif de l'IE dans la région sont aussi membres du Comité régional ».

Europe

La **Conférence régionale paneuropéenne** triennale s'est tenue du 23 au 25 novembre à Varsovie. Le thème de la Conférence était « Au-delà de la crise mondiale - Des investissements publics dans l'éducation pour construire l'avenir en Europe ». La Conférence était axée sur les effets de la crise économique en Europe. Des prêts de l'Union européenne, du FMI ou de la Banque mondiale, dont beaucoup de pays d'Europe centrale et orientale dépendent pour survivre, ont conduit à une limitation sévère des dépenses publiques relatives à l'éducation et à une réduction des salaires des enseignant(e)s, ainsi que du nombre d'enseignant(e)s employé(e)s. Des affiliés de pays d'Europe occidentale ont rapporté que leur pays n'était pas immunisé contre des réductions similaires.

La Conférence a examiné des propositions relatives à un nouveau règlement intérieur, des propositions élaborées en vue d'achever le processus d'intégration de l'IE Europe et du Comité syndical européen de l'éducation (CSEE), qui a débuté en 2003. Cependant, les propositions n'ont pas recueilli la majorité des deux tiers requise pour qu'elles soient adoptées, principalement à cause d'inquiétudes concernant l'autonomie de la nouvelle structure par rapport à son travail avec l'UE et au statut de son responsable principal.

Ronnie Smith (EIS/Royaume-Uni) a été réélu Président de la Structure paneuropéenne. Cinq sur six Vice-présidents ont été réélus. A la réunion suivante du Comité régional, Walter Dresscher a été renommé Trésorier du CSEE et Martin Rømer a été choisi comme Secrétaire général du CSEE pour un nouveau mandat. La Conférence a adopté des résolutions sur la crise économique, l'éducation inclusive, l'éducation de la petite enfance, et l'enseignement et la formation professionnels. Elle a adopté des résolutions urgentes sur la situation des droits syndicaux en Turquie et dans la partie de Chypre sous administration turque. La Conférence a aussi déclaré son soutien aux enseignant(e)s letton(e)s, qui souffrent gravement de la crise économique, et aux enseignant(e)s de Géorgie, où des enfants ont été enlevés des écoles et déplacés en Ossétie du Sud.

Plus tôt dans l'année, le **Comité régional paneuropéen**, sous son ancienne composition, s'était réuni à Bruxelles, les 20-21 avril et les 12-13 octobre, pour prendre des décisions politiques concernant des questions relatives à l'UE et au Conseil de l'Europe, et à propos d'activités à organiser avant la Conférence régionale.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL PANEUROPEEN, 2009-2011

Ronnie SMITH

Royaume-Uni
EIS
Président

Odile CORDELIER

France
SNES-FSU
Vice-présidente

Manana GURCHUMALIDZE

Géorgie
ESFTUG
Vice-présidente

Jörgen LINDHOLM

Suède
Läraryöbundet
Vice-président

Ulrich THÖNE

Allemagne
GEW
Vice-président

Paul BENNETT

Royaume-Uni
UCU
Vice-président

Galina MERKOULOVA

Russie
ESEUR
Vice-présidente

Bajram KRUJA

Albanie
SPASH
Siège national

Karlen HARUTYUNYAN

Arménie
CPCST
Siège national

Helmut SKALA

Autriche
GÖD
Siège national

Naghiyev HUMBAT

Azerbaïdjan
AITUCEW
Siège national

Aliaksandr BOIKA

Belarus
SBPES
Siège national

Rudy VAN RENTERGHEM

Belgique
COC
Siège national

(vacancy)

Bosnie-Herzégovine
ITUSS
Siège national

Kounka DAMIANOVA

Bulgarie
SEB
Siège national

Božena STRUGAR

Croatie
TUWPSEC
Siège national

Hassan SENER

Chypre
KTOEOS
Siège national

František DOBŠÍK

République tchèque
CMOS PS
Siège national

Stig ANDERSEN

Danemark
DLF
Siège national

Vaike PARKEL

Estonie
EEMU
Siège national

Marjatta MELTO

Finlande
OAJ

Siège national

Laurent ESCURE

France

UNSA Education

Siège national

(vacancy)

Géorgie

Siège national

Gitta FRANKE-ZÖLLMER

Allemagne

VBE

Siège national

Komninos MANTAS

Grèce

DOE

Siège national

Gabor KERPEN

Hongrie

PDSZ

Siège national

Elna Katrín JÓNSDÓTTIR

Islande

KI

Siège national

John CARR

Irlande

INTO

Siège national

Joseph WASSERMAN

Israël

ITU

Siège national

Maria Lucia Dal Pino

Italie

CISL Scuola

Siège national

Ilze TRAPENCIERE

Lettonie

LIZDA

Siège national

Juratė VOLOSKEVIČIENĖ

Lituanie

LMPS

Siège national

(vacancy)

Luxembourg

Siège national

(vacancy)

Macédoine

Siège national

John BENCINI

Malte

MUT

Siège national

Dumitru IVANOV

Moldavie

ESTU

Siège national

(vacancy)

Monténégro

Siège national

Walter DRESSCHER

Pays-Bas

AOb

Siège national

Ragnhild LIED

Norvège

UEN

Siège national

Monika KONCZIK

Pologne

SKOiW-NSZZ

Siège national

Maria Arminda BRAGANÇA

Portugal

FNE

Siège national

Razvan BOBULESCU

Roumanie

ALMA MATER
Siège national

(vacancy)
Russie

Siège national

Branislav PAVLOVIC
Serbie
TUS
Siège national

Ján GAŠPERAN
Slovaquie
OZPŠAV
Siège national

Branimir STRUKELJ
Slovénie
ESTUS
Siège national

Carlos LÓPEZ CORTIÑAS
Espagne
FETE-UGT
Siège national

Bo JANSSON
Suède
LR
Siège national

Béatrice ROGÉRE PIGNOLET
Suisse
SER
Siège national

(vacancy)
Tadjikistan

Siège national

Mehmet BOZGEYIK
Turquie
EGITIM-SEN
Siège national

Leonid SACHKOV
Ukraine
STESU
Siège national

Martin JOHNSON

Royaume-Uni
ATL
Siège national

Christine BLOWER

Royaume-Uni
NUT
Siège national

Darren NORTHCOTT

Royaume-Uni
NASUWT
Siège national

Patrick GONTHIER

France
UNSA-Education
Bureau exécutif de l'IE

Ulrich THÖNE

Allemagne
GEW
Bureau exécutif de l'IE

José CAMPOS TRUJILLO

Espagne
FE.CC.OO
Bureau exécutif de l'IE

Eva-Lis SIRÉN

Suède
Läraryförbundet
Bureau exécutif de l'IE

Jerry BARTLETT

Royaume-Uni
NASUWT
Bureau exécutif de l'IE

Amérique latine

Le changement de fréquence du Congrès mondial de l'IE, tous les quatre ans au lieu de tous les trois ans, tel qu'adopté par le Congrès en 2007, donne aux régions de l'IE la possibilité de tenir deux conférences régionales entre les congrès. Une **Conférence régionale de l'IE pour l'Amérique latine** s'est tenue à Sao Paulo, au Brésil, du 23 au 25 septembre 2009. Elle comptait la participation de la plupart des affiliés de l'IE dans la région, ainsi que celle de plusieurs organisations d'enseignants sympathisantes, qui pourraient présenter une demande d'affiliation à l'avenir. Au sommaire de la Conférence figuraient plusieurs débats sur des thèmes tels que « La stratégie

politique et syndicale », « Les droits humains et la coordination syndicale en Amérique latine » et « Les perspectives pour les politiques d'éducation en Amérique latine ». La Conférence a aussi inclus des séances spéciales d'information présentées par les affiliés de l'IE au Honduras concernant la situation politique et syndicale du pays à la suite du récent coup d'Etat, et par le Président d'UNE/ Equateur suite au fait que le gouvernement équatorien ait décidé de suspendre la collecte des cotisations syndicales et de mettre en œuvre ce qui a été perçu comme un système d'évaluation punitif des enseignant(e)s. Enfin, la Conférence a adopté une vaste déclaration insistant sur le fait que l'éducation doit être considérée comme un droit social, et plaidant en faveur d'un développement professionnel et d'une activité syndicale renforcés, et contre la commercialisation de l'éducation.

Cette Conférence sans but électoral était précédée d'une réunion du **Comité régional de l'IE pour l'Amérique latine** (Sao Paulo, 22 septembre). Bien qu'une bonne partie de la réunion fût consacrée aux préparatifs de la Conférence commençant le jour suivant, le Comité a aussi discuté avec le Secrétaire général de l'IE des activités qui doivent encore être organisées dans la région d'ici le prochain Congrès de l'IE. Une discussion à propos du Mexique a également eu lieu, et en particulier à propos du SNTE/Mexique, une organisation qui s'est vue mettre un terme à son affiliation à l'IE pour ne pas avoir réglé ses cotisations durant trois années consécutives.

La prochaine réunion du Comité régional latino-américain était prévue au printemps 2010. La prochaine Conférence régionale était censée avoir lieu début 2011.

COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL LATINO-AMÉRICAIN, 2007-2011, élu lors de la Conférence régionale de Buenos Aires de mars 2007.

Hugo YASKY

Argentine
CTERA
Président

Fátima DA SILVA

Brésil
CNTE
Vice-présidente

Sidney JUSTIANA

Curaçao
SITEK
Vice-président

Caridad MONTES

Pérou
SUTEP
Membre

Jesús RAMIREZ

Venezuela
FETRAE
Membre

Brígida RIVERA

Nicaragua

CGTEN-ANDEN

Membre

Witney CHAVEZ

Colombie

FECODE

Membre

Israel MONTANO

Salvador

ANDES 21 de Junio

Membre

Joviel ACEVEDO

Guatemala

STEG

Membre

Juçara DUTRA VIEIRA

Brésil

CNTE

Bureau exécutif de l'IE

Jorge PAVEZ URRUTIA

Chili

CPC

Bureau exécutif de l'IE

Maria Teresa CABRERA ULLOA

République Dominicaine

ADP

Bureau exécutif de l'IE

Jose Antonio ZEPEDA LÓPEZ

Nicaragua

CGTEN-ANDEN

Bureau exécutif de l'IE

Conformément à l'Article 17 du Règlement intérieur pour l'Amérique latine, « les membres du Bureau exécutif de l'Internationale de l'Éducation pour la région Amérique latine seront membres du Comité régional de plein droit ».

Amérique du Nord et Caraïbes

L'Amérique du Nord et les Caraïbes représentent la seule région de l'IE qui n'ait pas de Comité régional. Il y a eu des discussions informelles parmi les organisations membres de la région en vue de mettre sur pied de nouvelles structures et de nouveaux arrangements pour coordonner les activités de l'IE. Le Caribbean Union of Teachers (CUT), qui est basé à Kingston, en Jamaïque, est un groupe sous-régional d'organisations membres de l'IE. Le CUT et le bureau sous-régional de l'IE à Sainte-Lucie offrent tous deux des services aux affiliés de l'IE dans les îles des Caraïbes.

Affiliations

L'Internationale de l'Éducation est composée d'organisations d'enseignants et de travailleurs de l'éducation et de la recherche. En date du 31 décembre 2009, 402 organisations nationales issues de 173 pays et territoires étaient membres de l'IE. L'affiliation n'est pas ouverte aux particuliers ni aux organisations qui ne représentent pas majoritairement des enseignant(e)s et/ou des travailleurs/euses de l'éducation dans leur pays.

Chaque année, l'IE reçoit entre 15 et 20 demandes d'affiliation. Chaque organisation candidate est invitée à remplir un formulaire de candidature et à envoyer une copie de ses statuts. La candidature est ensuite transmise au Bureau exécutif, tandis que le Secrétariat consulte les membres existants dans le pays du candidat. Le Secrétariat examine également la conformité du candidat avec les critères d'affiliation, qui sont énoncés à l'Article 4 des Statuts de l'IE.

Pour être apte à l'adhésion, une organisation candidate doit, entre autres :

- Être composée majoritairement d'enseignant(e)s et de travailleurs/euses de l'éducation ;
- Posséder un caractère et un champ d'action nationaux, et représenter les enseignant(e)s et/ou le personnel de l'éducation dans leur pays ;
- Adhérer aux objectifs et aux principes de l'Internationale de l'Éducation ;
- Pratiquer la démocratie interne dans la nomination de sa direction, dans la détermination de ses objectifs, politiques et activités, et dans la gestion et l'administration de toutes ses affaires ;
- Être autonome et échapper au contrôle de tout parti politique, gouvernement ou groupement idéologique ou religieux ;
- Ne pas être affiliée ou officiellement associée à une autre organisation syndicale enseignante internationale ;
- Ne pas faire partie d'une organisation déjà membre de l'IE ; et
- S'engager à remplir les obligations qui découlent de l'adhésion à l'IE.

Les organisations suivantes ont été admises en tant que membres en 2009 :

- **SYNAFEN/Niger** (*Syndicat National des Agents de la Formation et de l'Éducation du Niger*)
- **ANPE/Espagne** (*ANPE, Sindicato Independiente*)
- **FSTECDCSA/Angola** (*Federação dos Sindicatos dos Trabalhadores da Educação, Cultura, Desporto e Comunicação Social de Angola*)
- **BCS-GEA/Bangladesh** (*BCS General Education Association*)
- **NEAD/Cambodge** (*National Educators' Association for Development*)
- **CCITTA/Iran** (*Cooperative Council of Iranian Teacher Trade Associations*)
- **MOVE/Malaisie** (*Malaysian Academic Movement*)
- **STU-Sabah/Malaisie** (*Sabah Teachers' Union*)
- **FLESTU/Lituanie** (*Federation of Lithuanian Education and Science Trade Unions*)
- **CONTEE/Brésil** (*Confederação Nacional dos Trabalhadores em Estabelecimentos de Ensino*)
- **FENDUP/Pérou** (*Federación Nacional de Docentes Universitarios Del Perú*)

Deux organisations ont mis fin à leur affiliation en 2009. Il a été mis fin à l'affiliation de six organisations, en raison du fait qu'elles n'ont pas payé de cotisation à l'IE pendant trois années consécutives.

Veillez consulter www.ei-ie.org/fr/membership/ pour la liste la plus récente des affiliés de l'IE.

Affiliés par région au 31 décembre 2009

Région
Pays
Organisations
Membres

Afrique

51
121
2.532.015

Asie-Pacifique

38
78
10.349.574

Europe

45
138
10.981.790

Amérique latine

19
36
2.774.220

Amérique du Nord & Caraïbes

20
29
2.930.586

TOTAL

173
402
29.568.185

En tant qu'organisation comportant des membres, l'IE tire la plupart de ses revenus des cotisations versées par ses affiliés sur base annuelle. Les organisations membres paient leurs cotisations en fonction du nombre de membres qu'elles déclarent et du Produit national brut ou du Produit intérieur brut de leur pays, en choisissant le plus bas des deux. En 2009, le taux plancher per capita était de € 0,035 et le taux plafond per capita de € 1,294. Dans certaines régions, des cotisations supplémentaires sont prélevées pour financer des activités régionales. Les organisations membres qui sont incapables de remplir leurs obligations financières peuvent présenter une demande d'accord spécial, qui est soumise au Bureau exécutif, conformément à l'Article 26 des Statuts.

3. Secrétariat de l'IE

Les unités du Siège et les Bureaux régionaux ont pour objectif de proposer une méthode d'organisation du travail de l'IE, afin de remplir les tâches du Secrétariat pour la mise en œuvre des programmes et politiques de l'IE, de façon aussi efficace que possible. Etant donné la disponibilité limitée des ressources humaines et financières, les unités du Siège et les Bureaux régionaux ne sont pas supposés créer des domaines de travail exclusifs. Les Unités, les Bureaux régionaux et les membres du personnel travaillent en collaboration, afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles pour l'IE, et d'établir les relations mutuelles les plus satisfaisantes et les plus fructueuses possibles.

L'équipe de direction de l'IE est composée de : Fred van Leeuwen, Secrétaire général ; Monique Fouilhoux, Secrétaire générale adjointe ; Jan Eastman, Secrétaire générale adjointe ; Charlie Lennon, Secrétaire général adjoint ; et Robert Harris, Consultant senior auprès du Secrétaire général ; ainsi que de trois Coordinateurs régionaux principaux: Assibi Napoe (Afrique), Aloysius Mathews (Asie-Pacifique) et Combertty Rodríguez García (Amérique latine).

Personnel au 1er janvier 2010

Catégories : B - Coordinateur principal ; C1 - Coordinateur senior ; C2 – Coordinateur ; D1 - Assistant professionnel senior ; D2 – Assistant professionnel ; E – Assistant administratif ; F – Assistant technique/administratif ; -pt- Travaille à temps partiel

Unités du siège

Unité des services financiers (FIN) Lennon, Charlie

- S'occuper de la gestion financière et des affiliations
- Traiter tous les aspects financiers des questions relatives au personnel
- Aider à la préparation des budgets
- Contrôler et rendre compte sur les dépenses, de façon régulière, à la direction
- Etablir et mettre en œuvre les politiques et pratiques comptables de l'IE
- Conserver les états financiers de l'organisation
- Préparer les comptes pour les audits et assurer la liaison avec les auditeurs
- Contrôler et prendre les dispositions pour des investissements adéquats
- Examiner et rendre compte des implications financières résultant de la mise en œuvre des politiques et activités
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C2 - Ponsard, Stéphane
- D1 - Odermatt, Olivier
- D2-pt - Berghmans, Kristel
- D2 - Jonckeer, Roger (CSEE)
- D2 - Rivoson, Heri

Unité d'information et de communications (COM) Lennon, Charlie

- Produire toutes les publications papier et électroniques de l'IE, y compris Mondes de l'Education et le Rapport annuel
- Produire des supports d'information et de promotion, y compris les banderoles et les brochures, etc.

- Maintenir des contacts avec le personnel de communication des syndicats membres
- Préparer et publier des communiqués de presse
- Développer et maintenir des liens avec les médias internationaux
- Mettre en œuvre une stratégie visant à promouvoir de bonnes relations publiques pour l'IE et les travailleurs/euses de l'éducation.
- Développer et tenir à jour le site Internet de l'IE, en tant que principal outil de communication avec les organisations membres et le grand public
- Planifier et mettre en œuvre un processus continu de développement du contenu, de la présentation et de la capacité technique du Portail Web
- Développer et maintenir un soutien en ligne pour le travail des autres Unités
- Dispenser des formations sur l'utilisation des technologies basées sur l'Internet
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 - Knickerbocker, Nancy
- C2 - Tor, Harold
- D2 - Destrée, Frédéric
- D2 - (poste vacant)
- D1 - Linsenmaier, Timo
- D2 - Carroué, Claude

Unité des services généraux (GSU) Lennon, Charlie

- Apporter une aide administrative, technique et de secrétariat, notamment en ce qui concerne l'organisation des voyages, les services de traduction, les photocopies, l'envoi de courriers électroniques et de fax, etc. à toutes les Unités et au personnel
- Gérer et développer le réseau de communication des bases de données
- Aider au recrutement et à la formation du personnel
- Tenir à jour les fichiers du personnel
- Assurer les services de réception et de standard durant les heures normales de bureau
- Contrôler et distribuer toute la correspondance et tenir à jour un fichier des réponses à cette correspondance
- Conserver les archives de l'IE et développer et entretenir des banques de données
- Organiser et superviser le nettoyage et l'entretien des bureaux
- Aider à la planification et au développement des services du bureau
- Organiser et tenir à jour les services de stockage
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 - Smith, Duncan
- D1 - Gwyn-Jones, Petra
- D1 - Van Woensel, Raphaël
- D1 - Pijman, Edwin
- D2-pt - Degbomont, Claire
- D2 - Thomaere, Wim
- E - Kikangala, Serge
- E - Green, Odette
- E - Gutierrez, Jean-Paul (également assigné à E&E)
- E - El Barhmi, Dalila
- E - Batsukh Undraa (assignée à HTURE/S&D)

Unité de la gouvernance (GOV) Lennon, Charlie

- Préparer les réunions de l'équipe de direction, du Bureau restreint, du Bureau exécutif et du Congrès mondial
- Surveiller les communications internes et la planification des activités
- Recueillir les rapports d'activités
- Prêter assistance au Président
- Assister le Comité d'experts sur les affiliations
- Transmettre un bulletin d'informations mensuel aux membres du Bureau exécutif
- Tenir à jour la section spéciale du site Internet exclusivement réservée à l'information des membres du Bureau exécutif
- Coordonner les activités d'élaboration des politiques afin d'assurer la liaison avec les Bureaux régionaux sur les questions de gouvernance et celles relatives aux affiliations
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 - Smith, Duncan (assigné aussi à GSU)
- D1 - Gwyn-Jones, Petra (assignée aussi à GSU)

Unité de solidarité & développement (S&D) Eastman, Jan

- Coordonner les programmes de formation et de développement professionnel des syndicats
- Rassembler des fonds extrabudgétaires, et développer et maintenir les contacts avec les organisations donatrices
- Assister les Bureaux régionaux dans l'organisation des programmes (sous-) régionaux de formation
- Gérer le Fonds de solidarité de l'IE et tous les programmes extrabudgétaires
- Coordonner les programmes de recrutement et de maintien des membres
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- Coordonner les informations, la formation et les activités de représentation sur des sujets choisis, à savoir l'Education pour tous, le travail des enfants, la lutte contre le VIH/SIDA
- Contribuer à l'élaboration de la politique de l'IE sur ces sujets
- Rechercher des partenariats avec les organisations internationales adéquates
- Encourager et coordonner la participation des organisations membres aux campagnes
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 - Richards, Nicolás
- C2 - Berriel Pessi, Jefferson
- D1 - Sanglan, Delphine
- D2 - Gelister, Yann
- D2 - (poste vacant)
- D2 - Kavanagh, Julie

Unité de la recherche (RES) Harris, Robert

- Coordonner et entreprendre des activités de recherche
- Aider à l'élaboration des politiques de l'IE dans les matières éducatives, sociales et économiques
- Développer les réseaux d'organisations membres et de spécialistes
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C2 - Catlaks, Guntars
- D2 - De Koning, Mireille

Unité de l'éducation et de l'emploi (E&E) Fouilhoux, Monique

- Elaborer et plaider pour la politique de l'IE
- Identifier les initiatives des organismes internationaux (notamment l'UNESCO, la Banque mondiale et l'OCDE), qui sont pertinentes pour l'IE et proposer des réponses à ces initiatives
- Coordonner toutes les activités sectorielles (Enseignement supérieur)
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C2 - (poste vacant)
- C1 - Sinyolo, Dennis
- D2 - Trauscht, Florence
- E - Gutierrez, Jean-Paul (faisant partie de GGS et assigné à E&E)

Unité des droits humains et syndicaux et l'égalité (HRE) Eastman, Jan

- Elaborer et plaider pour la politique de l'IE
- Identifier les initiatives des organismes internationaux (notamment l'OIT, l'UNESCO et les Nations unies), qui sont pertinentes pour l'IE et proposer des réponses à ces initiatives
- Identifier les violations des droits humains et syndicaux, et entreprendre des actions en justice ou autres en faveur des organisations membres, notamment en portant plainte, en intervenant aux niveaux national et intergouvernemental, etc.
- Organiser des campagnes de solidarité
- Coordonner tous les programmes d'égalité entre les sexes et les programmes pour la promotion des droits des autochtones et des LGBT
- Exécuter les activités de programme dévolues à l'Unité
- C1 - Marlet, Dominique
- C2-pt - Sevilla, Rebeca
- C2 - (poste vacant)
- D1 - Drews, Christina (absente pour une période prolongée)
- D2 - Magermans, Jérémie
- D2 - Striedinger, Angie (intérimaire)
- E - Batsukh, Undraa (faisant partie de GGS et assignée à HRE)

Europe Lennon, Charlie

L'Europe est définie comme une région de l'IE prise en charge par le Siège de l'IE. Les programmes et activités pour la Région sont définis par les Structures paneuropéennes, à savoir le Bureau, le Comité et la Conférence. Toutes les Unités et tous les membres du personnel peuvent, le cas échéant, contribuer à la mise en œuvre des programmes et des activités dans la région.

- C (poste vacant)

Gestionnaire de Projet (EPT/SIDA, QUAL ED) De la Haye, Gaston

Bureaux régionaux

Les tâches principales des Bureaux régionaux de Lomé, Kuala Lumpur, San José et Sainte-Lucie sont les suivantes :

- Maintenir le contact avec les organisations membres de ces régions
- Surveiller et rendre compte des développements de l'éducation et des syndicats dans la région
- Organiser les conférences et les réunions du comité régional
- Coopérer avec les organes régionaux de la CSI, les SPI et autres organisations régionales
- Assurer la liaison avec les branches régionales des agences intergouvernementales
- Aider les organisations coopérantes et les organisations membres à développer des programmes d'aide
- Exécuter les éléments régionaux du Programme de Travail en coopération avec les Unités du Siège

Lomé Napoe, Assibi

- C Fatoma, Emmanuel
- C Etonu Eringu, Richard
- C Ngoua Ngou, Samuel

Kuala Lumpur Mathews, Aloysius

- C Singh, Shashi Bala
- C Pyakuryal, Sagar Nath
- C Dolot, Rey
- C Savitri, Chusnul
- C Singh, Govind (COPE)

San José Rodríguez García, Comberty

- C Bonilla Pacheco, Gabriela
- C (poste vacant)

Sainte-Lucie

- C Albert-Poyotte, Virginia

Coordinateurs de projets

- C Fernandez, Jerome - Asie centrale (bureau régional d'Asie-Pacifique)
- C Khoury, Huda - Moyen-Orient et Afrique du Nord (bureau régional africain)
- C Dayamba, Anaïs - Femmes (bureau régional africain)

Consultants spéciaux

- Harris, Bob - Consultant senior auprès du Secrétaire général
- De la Haye, Gaston - Conseiller senior auprès du Secrétaire général
- Robinson, David - Education et emploi
- Attard, Angele - Education et emploi
- Scarpatto, Marta - Droits humains et syndicaux et égalité
- Figazzolo, Laura - Institut de recherche

Consultants spéciaux

- Geven, Koen - Enseignement supérieur, Processus de Bologne, enseignement et formation professionnels
- Popovic, Milica - Enseignement supérieur

A la suite de la nomination de Susan Hopgood au poste de Présidente en date du 1er décembre 2009, le Bureau exécutif a décidé de nommer S. Eswaran Vice-président jusqu'au prochain congrès. Patrick Gonthier a démissionné de son poste de Vice-président de l'IE pour la région d'Europe en date du 1er juillet 2009. Haldis Holst a été élue sans opposition au poste de Vice-présidente de l'IE pour la région d'Europe, sa nomination prenant cours le 1er juillet 2009. Eva-Lis Sirén a été élue sans opposition au 2ème siège régional pour l'Europe, cette nomination prenant cours le 1er juillet 2009. Patrick Gonthier a été élu sans opposition au siège ouvert vacant, cette nomination prenant cours le 1er juillet 2009.

Mugwena Maluleke a été nommé membre du Bureau exécutif, sa nomination prenant cours le 1er janvier 2010, de façon à occuper le poste laissé vacant par S. Eswaran, lui-même nommé Vice-président.

L'Unité de la gouvernance est chargée de la coordination de toutes les réunions de l'IE, qui rassemblent des organisations membres dans le but d'élaborer une politique de l'IE, à l'exception des réunions concernant les secteurs et les groupes. L'équipe de direction détermine l'apport des Unités aux « activités d'élaboration de politiques ». Les Bureaux régionaux sont responsables de l'organisation de tous les événements régionaux et sous-régionaux.

Glossaire

ACTRAV

Bureau des activités des travailleurs de l'OIT

ADEA

Association pour le développement de l'éducation en Afrique

AGCS

Accord général sur le commerce des services

AI

Amnesty International

ANSEA

Association des nations du Sud-Est asiatique

BFUG

Groupe de suivi de Bologne

BIAC

Comité consultatif économique et industriel (auprès de l'OCDE)

BIE

Bureau international de l'éducation

BM

Banque mondiale

BREDA

Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique

CEART

Comité conjoint de l'OIT-UNESCO d'experts sur l'application des

CEDAW

Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

CEDEAO

Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CERI

Centre pour la Recherche et l'Innovation dans l'Enseignement (OCDE)

CES

Confédération européenne des syndicats

CGU

Conseil des syndicats mondiaux

CISA

Confédération Internationale Syndicale Arabe

CISL

Confédération internationale des syndicats libres

CISL-APRO

Organisation régionale de la CISL pour l'Asie et le Pacifique

CISL-ORIT

Organisation régionale interaméricaine des travailleurs

CME

Campagne mondiale pour l'éducation

CMT

Confédération mondiale du travail

CMT

Confédération mondiale du travail

COMEDAF

Sommet des ministres africains de l'Education

ComNet

Réseau de communication de l'IE

CONGO

Conférence des ONG (Conseil économique et social des Nations Unies)

COPE

Comité de l'éducation du Pacifique

CPAE

Centre PanAfricain des Enseignants

CSEE

Comité syndical européen pour l'éducation

CSF

Commission des Nations unies sur le statut de la femme

CSFEF

Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation

CSME

Confédération syndicale mondiale de l'enseignement

CUT

Syndicat des enseignants des Caraïbes

CWTNP

Le Réseau des femmes enseignantes des Caraïbes
de l'enseignement de l'OCDE
des mines et des industries diverses
développement

DG

Conseil d'administration général

EDC

Centre de développement de l'éducation

EdStats

Base de données de statistiques
sur l'éducation de la banque mondiale éducatif

EIRAC

Comité régional de l'IE pour l'Afrique

ELSA

Comité de l'emploi, du travail
et des affaires sociales (OCDE)
en faveur de l'EPT

EPE

Education de la petite enfance

EPT

Education Pour Tous

EPZ

Zone franche

ESIB

Syndicat des étudiants d'Europe

EUMC

Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes

EURYDICE

Réseau d'information sur l'éducation en Europe

FAT

Fédération Arabe des Enseignants

FEM

Forum économique mondial

FES

Fondation Friedrich Ebert

FIJ

Fédération internationale des journalistes

FIOM

Fédération internationale des organisations de travailleurs de la métallurgie

FITTHC

Fédération internationale travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir

FME

Forum mondial de l'éducation

FMI

Fonds monétaire international

FMN

Firme multinationale

FNV

Centrale syndicale des Pays-Bas

FSI

Fédération syndicale internationale

FSM

Forum social mondial

FTI

Fast Track Initiative: Procédure d'initiative accélérée de la Banque mondiale

G8

Groupe composé des huit pays les plus industrialisés

GCAP

Appel mondial contre la pauvreté

GHN (UNESCO)

Groupe de haut niveau

GIVE

Voix autochtone mondiale sur l'éducation

GLU

Université mondiale du Travail

GURN

Réseau de recherche des Syndicats mondiaux

GUTS

Global Unions Tsunami Solidarity

HCR

Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés

IAEA

Alliance Internationale des Arts et du divertissement

IATT

Equipe spéciale inter-agences

IBB

Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois

ICEM

Fédération internationale des syndicats de travail de la chimie, de l'énergie,

IE/E

Internationale de l'Education Europe

IEA

Association internationale pour l'évaluation de la réussite dans le milieu

IEAL

Internationale de l'Education Amérique latine

IEAP

Internationale de l'Education Asie-Pacifique

IFF

Facilité financière internationale

IIES

Institut international d'études spécialisé
dans le travail et le domaine sociale

ILGA

Association internationale des lesbiennes et des gays

INEE

Réseau inter-institutionnel pour l'éducation
dans les situations d'urgence

IPEC

Programme international de l'OIT
pour l'éradication du travail des enfants

ISP

Internationale des services publics

ITF

Fédération internationale des ouvriers du transport

JME

Journée mondiale des enseignants

MdE

Mondes de l'Education

MERCOSUR

Marché commun du Cône sud

NEPAD

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

NOVIB

Oxfam Pays-Bas, Organisation néerlandaise de coopération internationale au

NTIC

Nouvelles technologies d'information et de communication

NU

Nations Unies

OATTU

Organisation de l'unité syndicale africaine

OAU

Organisation de l'unité africaine

OCDE

Organisation de coopération
et de développement économiques

OCDE/INES

Organisation de coopération et
de développement économiques/ Indicateurs

ODA

Aide au développement à l'étranger

OECS

Organisation des Etats des Caraïbes

OIE

Organisation internationale des employeurs

OIT

Organisation internationale du travail

OMC

Organisation mondiale du commerce

OMD

Objectifs du millénaire pour le développement

OMS

Organisation mondiale de la santé

ONG

Organisation non-gouvernementale

ONUSIDA

Programme conjoint des Nations Unies sur le virus VIH/SIDA

PAS

programmes d'ajustement structurel

PFE

Promotion des femmes dans l'éducation

PIB

Produit intérieur brut

PISA

Programme international
d'évaluation des élèves de l'OCDE

PNB

Produit national brut

PNUD

Programme des Nations Unies pour le développement
recommandations concernant le personnel enseignant

ReFAN

Réseau des Femmes d'Afrique du Nord

ResNet

Réseau de recherche de l'IE

RET

Refugee Education Trust

RMS

Rapport Mondial de Suivi sur l'Education pour Tous

SAARC

Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale

SMA

Semaine mondiale d'action

SMSI

Sommet mondial sur la société de l'information

SRAS

Syndrome respiratoire aigu sévère

STF

Fédération des enseignants du SAARC

TILS

Task force des syndicats mondiaux (Global Unions) sur le commerce,

TUAC

Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (CSC)

TEIMS

Tendance de l'enquête internationale
sur les mathématiques et les sciences (TEIMS)

TI

Transparency International

TIC

Technologies de l'Information et de la communication

TURN

Réseau des droits syndicaux de l'IE/ISP

UE

Union européenne

UITA

Union internationale des travailleurs de l'alimentation,
de l'agriculture, de l'hôtellerie-restauration, du tabac
et des branches connexes

HCR

Commission des droits de l'homme de l'ONU

UNESCO

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNI

Union Network International

UNICEF

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UNIFEM

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

VIH/SIDA

Virus de l'Immunodéficience humaine/
Syndrome d'Immuno-déficience Acquise

VSO

Voluntary Services Overseas

WNEA

Réseau des femmes d'Afrique de l'Est

WIPCE

Conférence mondiale des populations autochtones sur l'éducation

